UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00889579 9

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Paris. — Impr. Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.

M 7614

RECUEIL
DE
POÉSIES FRANÇOISES
DES XVe ET XVIe SIÈCLES
Morales, facétieuses, historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

Ancien élève de l'école des Chartes
membre résident de la Société des Antiquaires de France

TOME IV

28563

A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

M.DCCCLVI

PQ
1103
B5
t.4

S'ensuyt la Complainte du Nouveau Marié [1]
Nouvellement imprimé à Paris.

Dehors, nassiez, de ceste nasse;
Dehors, ne vous y boutez plus;
Dehors, chetiveté vous chasse;
Dehors, ou vous estes perdus;
Vous valez pis que mort fondus;

1. M. Brunet en cite trois éditions gothiques, l'une in-4 de 10 ff., avec la marque de Trepperel, avec le titre : *La complainte du nouveau marié;* l'autre, in-4 goth. de 8 ff., sans lieu ni date, avec le titre : *La complainte doloureuse du nouveau marié.* Ce sont sans doute ces deux éditions qui ont été les originaux des deux réimpressions, faites, l'une dans les *Anciennes poésies françoises*, imprimées en 1830, par A. Firmin Didot, pour M. Silvestre (in-8 goth. de 23 p.), l'autre dans les *Joyeusetez;* mais, selon l'ordinaire, on ne trouve ni dans l'une ni dans l'autre la moindre indication. Celle que nous suivons, et que nous avons vue chez M. Cigongne, porte le titre qu'on a lu au haut de la page; c'est un in-8 goth. de 8 ff. Au frontispice le bois d'un homme élégamment vêtu, l'épée au côté; à la fin, un bois plus grossier de l'homme sortant d'une maison pour aller vers deux femmes, sans voir derrière la porte un homme qui s'apprête à le frapper d'une épée. Comme la *Résolution de ny trop tost ny trop tard marié*, c'est encore une de ces nombreuses pièces inspirées par les *Quinze joyes du mariage*, auxquelles elle emprunte même

Dehors, je vous conseille et prie ;
N'entrez jamais en telz abus,
C'est le comble de la folie.

Fuiés, je vous requier pour Dieu,
Mes amis, fuiez ce passage ;
Fuyés ce très perilleux lieu,
Qui ne porte fors que dommage ;
Chascun de vous ait bon courage
D'eschever telle tentation ;
Jà n'y trouverés d'avantage
Fors que toute perdition.

Helas ! mes frères christians,
Pour Dieu ! prenez en patience,
Car je ne vous celeray riens
Pour acquitter ma conscience.
Si vous prie en la reverance
De la doulce Vierge Marie,
Pour eschever toute meschance,
Gardez que nul ne se marie.

Le sage nous enseigne et dit
Que nul ne doibt autruy reprendre
D'aulcun vice, tasche ou mesdit,
C'on puist sur luy veoir ne surprendre ;
Je le dy pour moy, qui aprendre
Ay voulu à faire telz jeulx :
Garde soy chascun d'y mesprendre,

certaines expressions : ainsi, entre autres, celle de la nasse. On a pu voir dans ce recueil (t. 1, p. 22), une autre pièce sous le même titre que celle-ci, mais toute différente et plus ancienne.

1. *Joy.* : Dehors, cheminez, je vous chasse.

Car, certes, ilz sont oultrageulx.

Oultrageulx, las! pas ne pensay
Troys fois ce que je voulois faire;
Mais hastivement m'avançay
De ma grant folie parfaire;
J'estoye simple et debonnaire,
Sans mal penser aulcunement;
Maintenant j'ay pour mon salaire
Ennuy, soucy, peine et tourment.

Pensez que c'est que de servage,
Pensez que c'est que de franchise;
Servitude de mariage
Est devant toutes aultres mise;
Tout homme sage la desprise.
Ne s'i boute qui ne vouldra,
Car c'est la plus fole entreprinse
Que jamais homme entreprendra.

Regardez où vous vous boutez,
Povres conars, folz estourdiz;
Ne soyez pas si rassotez,
Si oultrageulx, ne si hardiz,
Que par vos fais et par vos ditz
Vous vous boutez en tel lien;
Car, par le Dieu de Paradis,
Jamais n'y aurez joye ne bien.

Trop mieulx vauldroit, sur mon ame,
Que vous devinciez Celestin,
Cordelier, Jacobin, ou Carme,
Hermite au bois, ou Augustin;
Fuyez! vous querez vostre fin

Et l'abregement de voz jours;
Et pour ce, nul ne soit enclin
D'y entrer, à droit n'à rebours.

Homme franc, qui n'a point de tiltre
Ne servitude aucunement,
Tu es ton liberal arbitre,
Tu es en ton commandement,
Tu fais à ton veu et talent
De tout ce que Dieu t'a donné;
En servitude nullement
Ne soyes trop habandonné.

Se tu sçavois quelle charge c'est
De prendre femme à gouverner,
Tu ne seroye mye si prest
De toy laisser envelopper,
Ne de toy laisser attraper,
Ne engloutir en celle nasse,
Dont nulz si ne peult eschaper
Jusques qu'elle se rompt ou casse.

Les religieux mandiens
Peuvent bien aultre ordre prendre;
Si font chanoines et doyens
Officiers leur office vandre;
N'est nulz qui les en peust reprandre;
Mais nous, qui sommes mariez,
Ne povons monter ne descendre,
Tant sommes en ce point lyez.

C'est bien lyé qui si bien lye
Qu'homme ne sache deslyer;
On est percé jusqu'à la lye;

On a besoing d'un tonnelier;
A vesseaux fusmes reliez
En parie en double manière[1];
En mariage soy lier
N'a [rien] sinon que perte clère.

Certes je ne veulx pas blasmer
Mariage que Dieu ordonne;
Mais du tout le vueil honnorer;
Car l'ordre si est belle et bonne;
S'aucunement je m'abandonne
D'en plus parler que je ne doy,
Aux femmes la charge j'en donne,
Car chascun jour je voy de quoy.

Et, pour vous donner à entendre
La povreté que on y treuve,
Bien le puis dire sans mesprandre;
Car pour quoy? J'en ay faict l'espreuve.
Helas! je fis petit chef d'œuvre;
Aussi petitement m'en prent;
De povre ouvrier povre est l'euvre;
A honte vit qui rien n'aprent.

Assez cuidoys avoir apprins
Et pensoye que je fusse saige;
Mais toutesfois j'ay esté prins
Comme est le poussin soubz la caige,
Qui n'a seullement d'advantaige
Fors qu'autant que la caige dure;

1. *Joy.* :
On n'a besoing de tonnelier
A vaisseaux, cuves relier.
En partie en double manière.

Ainsi suis en mariage
Enclos, et fault que je l'endure.

Endurer c'est bien maulgré moy
Que je l'endure, c'est contraincte,
Car, je vous jure sur ma foy,
La joye que je fais est faincte;
Je suis tenu en telle craincte
Que je vaulx pis que trespassé;
Pas ne suis venu à l'ataincte
Où je pensoye le temps passé.

Quant de nouveau fus marié,
J'euz bon temps environ troys jours;
Je n'estoye point harié;
J'estoye tout ravy d'amours;
Je faisoye soupplesse et tours,
Je ne tenoye ne ciel ne terre.
Mais aussi tost j'euz le rebours
De soucy qui me mena guerre.

Courant il me vint assaillir
D'aultre costé moult asprement
Tant qu'il me faisoit tressaillir,
Fust en veillant, fust en dormant,
Soing m'estoit tousjours au devant
Et encorez me fait frontière;
Avec[ques] euls est maintenant
Charge[1] qui porte la banière.

Huit jours après, ou environ,
Mes nopces, pour le temps passe[r],

1. *Joy.*: L'aage.

J'assis ma femme à mon giron,
Et la commençay (à) embrasser,
Disant : « Ma seur, il faut penser
« De recouvrer le temps perdu
« Et de sçavoir recompenser
« Ce que nous avons despendu. »

La Dame parle.

Adonc par despit se leva
Et se tira arrière de moy,
En me disant : « Esse cela?
« Helas ! chetive, bien je voy
« Que jamais n'auray, par ma foy,
« Avec[ques] vous fors que tourment ;
« Je suis ploiée en povre ploy,
« J'ay jà mon dernier sacrement.

« Helas ! bien me doy soulcier
« Que nous ferons dedans dix ans,
« Quand nous aurons nostre foyer
« Empesché de petits enfans,
« Qui seront tousjours demandans
« Et crians emprès nostre oreille ;
« Se nous en sommes desplaisans,
« Ce ne sera mye merveille.

« Mauldit soit l'heure que ne fus
« Boutée en aulcun beguinaige,
« Ou recluse à ung lieu reclus ;
« Pas ne fusse en si grant servaige ;
« Vous me chassez jà en l'ouvraige,
« Et si n'a pas huyt jours passé
« Que nous sommes mis en mesnaige ;
« Par Dieu, c'est bien tost commencé.

Ainsi suis en mariage
Enclos, et fault que je l'endure.

Endurer c'est bien maulgré moy
Que je l'endure, c'est contraincte,
Car, je vous jure sur ma foy,
La joye que je fais est faincte;
Je suis tenu en telle craincte
Que je vaulx pis que trespassé;
Pas ne suis venu à l'ataincte
Où je pensoye le temps passé.

Quant de nouveau fus marié,
J'euz bon temps environ troys jours;
Je n'estoye point harié;
J'estoye tout ravy d'amours;
Je faisoye soupplesse et tours,
Je ne tenoye ne ciel ne terre.
Mais aussi tost j'euz le rebours
De soucy qui me mena guerre.

Courant il me vint assaillir
D'aultre costé moult asprement
Tant qu'il me faisoit tressaillir,
Fust en veillant, fust en dormant,
Soing m'estoit tousjours au devant
Et encorez me fait frontière;
Avec[ques] euls est maintenant
Charge[1] qui porte la banière.

Huit jours après, ou environ,
Mes nopces, pour le temps passe[r],

1. *Joy.* : L'aage.

J'assis ma femme à mon giron,
Et la commençay (à) embrasser,
Disant : « Ma seur, il faut penser
« De recouvrer le temps perdu
« Et de sçavoir recompenser
« Ce que nous avons despendu. »

La Dame parle.

Adonc par despit se leva
Et se tira arrière de moy,
En me disant : « Esse cela ?
« Helas ! chetive, bien je voy
« Que jamais n'auray, par ma foy,
« Avec[ques] vous fors que tourment ;
« Je suis ploiée en povre ploy,
« J'ay jà mon dernier sacrement.

« Helas ! bien me doy soulcier
« Que nous ferons dedans dix ans,
« Quand nous aurons nostre foyer
« Empesché de petits enfans,
« Qui seront tousjours demandans
« Et crians emprès nostre oreille ;
« Se nous en sommes desplaisans,
« Ce ne sera mye merveille.

« Mauldit soit l'heure que ne fus
« Boutée en aulcun beguinaige,
« Ou recluse à ung lieu reclus ;
« Pas ne fusse en si grant servaige ;
« Vous me chassez jà en l'ouvraige,
« Et si n'a pas huyt jours passé
« Que nous sommes mis en mesnaige ;
« Par Dieu, c'est bien tost commencé.

« Puis, sire, dont qu'il vous plaist
« Il me plaist bien, car c'est raison;
« Vostre vouloir ne me desplaist,
« Ains me plaist en toute saison.
« Sire estes de ceste maison,
« Et je suis vostre chamberière;
« Je vouldroye trouver achoyson
« Que gisant fusse morte en bière.

« Plaise à Dieu que brefvement je meure,
« Sy serés destrapé de moy;
« Congneu je vous ay en peu d'eure
« Et si [je] ne sçay, ne ne voy,
« Ne ne congnoys raison pour quoy
« Vous me parlez de telz besongnes;
« Par mon serment, bien j'aperçoy
« Que de vous n'en ystra que grongnes.

« Par Dieu, sire, bien vous advise
« Qu'oncques ne travaillay journée
« En l'hostel où vous m'avez prinse,
« Ainçoys estoye la mieux aymée.
« Je fus de plusieurs demandée,
« Et si ne voulu oncque avoir
« Que vous à qui me suis donnée,
« Tant eust grans tresors ne avoir.

« Suis-je du lignaige venue
« Pour avoir peine et travailler,
« Moy qui estoye chère tenue
« Et ne me convenoit songner
« Fors seullement que Dieu prier,
« Aller aux dances et aux festes?

« Ma vie ne prise ung denier,
« Car je congnois tel que vous estes.

« Prins avez en moy, Dieu mercy,
« De la chevance belle et bonne,
« Or, argent grant planté aussy [1]
« Rentes, heritages grant somme;
« En ce païs il n'y a homme
« Tant soit riche ou de parenté
« Qui n'eust esté de ma personne
« Avoir bien joyeulx et paré.

« Pas ne dy que ne fussiez digne
« D'avoir meilleur que moy dix foiz,
« Helas! tant me sembliez benigne,
« Tant gracieulx, doulx et courtoys
« Que toutesfoys et quantes foys
« Qu'on parloit de vous seullement,
« Je n'avoie en tout le mois [2]
« Que plaisir et esbatement.

Après qu'elle eut faict ces regretz,
Comme femme bien courcée,
Elle s'assist soubz ung degrez,
Bien dolente et esplourée;
Et mauldit l'heure et la journée
De cueur courcé et marry
Qu'oncques elle avoit esté née
Pour espouser ung tel marry.

Quant j'euz escouté et ouy
Ce qu'elle m'alla reprocher,

1. C. : Or, argent à grant planté. — 2. C. : entour de moy.

Je me trouvay si esbay
Que d'elle n'osay approcher ;
Car, pour caqueter et prescher,
Sa langue vers moy decliqua [1],
Et ne scay où povoit pescher
Les motz qu'envers moy appliqua.

En celle douloureuse nasse
Je me boutay, pour paix avoir ;
Force fut que je m'y boutasse,
Et si n'en avoye vouloir.
Mais ma femme, que decepvoir
Me vouloit pour m'y faire entrer,
Ne mist guère à concepvoir
La manière de m'y bouter.

Or vint sa mère en ma maison,
Qui la trouva qu'elle plouroit,
Et tantost me mist à raison
En me demandant qu'elle avoit,
Disant que pas aprins n'avoit
Que sa fille fust mal menée,
Et que bien elle apercevoit
Que je l'avoye courroucée.

« Dea, di-ge, par ma foy ! ma dame,
« Riens ne luy ay fait ne mesdit ;
« Servir la veulx de corps et d'ame,
« De bon cueur, sans contredit ;
« Tant seulement je luy ay dit

1. Nous disons encore *décli*, du ressort de la sonnerie d'une pendule, qui, en se relevant, permet à la roue de faire frapper le petit marteau sur le timbre.

« Qui failloit penser du mesnage ;
« Elle en a eu grant despit ;
« Par ma foy, c'est trop fier courage. »

— « Par Dieu ! dist la mère, beau filz,
« Pas ne la devez ledanger,
« Car elle n'avoit pas apris
« A besongner n'à mesnager ;
« Mon beau filz, pour vous abreger,
« N'en parlez plus, je vous en prie ;
« Oncques ne fut en ce danger,
« Dont je loue Dieu et remercie. »

Or sont venues les cousines
Pour acomplir ma passion,
Puis les commères et voysines
S'assemblent en procession ;
Dieu scet la grant destruction
Boyvent mon vin tout à leur ayse,
Tout y va à perdition
Et si convient que je m'en taise.

Ung jour à la feste la mainent
A deulx ou trois lieues d'icy:
Dieu scet se grant joye demainent
Et se peu prennent de soucy ;
Les cousins la meinent aussy,
Qui peult estre ne luy sont rien ;
Je dy, moy, sans cas et sans sy,
Qu'oncques n'en vint guères de bien.

Or fault faire ung pelerinage
A sainct Glaude ou a Lyance[1].

1. Sans doute Notre-Dame de Liesse.

La fontaine d'Amours et sa [1] *description, nouvellement imprimée* [2]*. Et se commence :*

Nescio quid sit amor, nec amoris sentio nodum;
Sed scio, si quis amat, nescit habere modum [3].

Je ne sçay que c'est que d'amour,
Ne le peulx bonnement sçavoir,
Et si l'ay cherché nuit et jour :
Tel cherche qui ne (le) peult trouver.

Amour n'a non plus de manière
Qu'ung fol ou ung enfansonnet ;
Il court et racourt par derrière :
Homme amoureux ne sçait qu'il faict.

Amour fait perdre le manger,
Le boire aussi et le dormir,
Courir aux champs, en l'eaue nager :
Tel ayme qui est au mourir.

1. Imp. : la.

2. In-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page. Au frontispice un bois d'une femme debout auprès d'un homme assis près d'une fontaine. Au verso du dernier feuillet, un homme en longue robe caresse une femme couronnée; au fond deux arbres. Il y a de cette pièce une reproduction, en fac-simile lithographique, tirée à 40 exemplaires.

3. Imp. : nodum.

Tel ayme souvent sans partie ;
Tel est aymé qui n'ayme point ;
Tel n'ayma oncq qui a amye ;
Tel ayme qui d'amours n'a point.

Tant plus une femme est jolye,
Tant plus y prent-on de delict.
Aux habis gist grand[e] follie,
Car femme nue veult-on au lict.

Ceulx qui se vouldront marier
Estudient dedans mon livre,
Et se gardent de fourvoyer :
Tel a bien beu qui n'est pas yvre.

Assavoir fais à tous amans,
Qui veullent aymer loyaument,
Qu'ils ne traynent deux ou troys ans :
Longue amour passe comme vent.

Tout homme qui veult prendre femme
Regarde à soy premierement,
Sans troubler son corps ne son âme :
Tel prent femme qui s'en repent.

Amours sont fortes à congnoistre,
Car dedans ce sont lettres closes ;
Le plus rusé n'y entend lettre :
Par amour ce font maintes choses.

Tel cuide estre en amour rusé
Qui n'est encore que une beste ;
Il se trouve tout abusé :
Amour faict maint mal à la teste.

D'amour il vient beaucoup de mal,
De pensée et de fantasie ;

Amour faict tuer mainct cheval :
D'amour procède jalousie.

Amour faict guerres [et] debats,
Mainte veufve et maint(e) orphelin ;
Maint homme en vient du hault en bas :
En folle amour n'a que velin[1].

A bien parler que c'est d'amours,
C'est ès ungs dueil, aux aultres joye ;
Pour ung plaisir mille doulours :
D'amours ne vient que rabat-joye.

Il est de deux paires d'amours :
L'une est bonne, l'autre est maulvaise ;
La bonne est loyalle tousjours :
Bonne amour n'atrait point de noyse.

Il est des amours si très bonnes
Que n'en sçaurois nul mal parler,
Qui sont entre plusieurs personnes :
Bonne amour ne peult mal finer.

Premierement, Dieu et ses sainctz
Il nous fault priser et aymer,
Mais nous parlons d'amour mondain :
En[2] vray amour n'a point d'amer.

C'est belle chose que d'aymer,
Quant on ayme bien loyaulment,
Que tout noble cueur doibt clamer :
Bonne amour vault beaucoup d'argent.

Entre vous, jeunes amoureux,

1. Combien de fois, dans le peuple, entend-on dire encore *velimeux* pour *venimeux !* — 2. Impr. : et.

Qui aymez dames par amours,
D'amours ne soyez point jaloux :
De jalousie sont plains et pleurs.

N'aymez que raysonnablement,
Sans en prendre ne mal ne heurt
Qui soit grevable aulcunement :
C'est trop aymer quand on en meurt.

Jamais homme, tant fut-il sage,
Ne fut joyeulx de folle amour,
Car on y a pas d'avantaige :
De courte joye longue douleur.

De quoy servent tant de folletz
Qui vont de nuict parmy ces rues,
Ung tas de mignons marjoletz?
Amour faict devenir gens grues.

Que seront tant d'esbatemens,
Tant de dances, tant de chansons,
Tant de haulxboys et d'instrumens?
Dances font faire mains tansons.

On dance souvent par la rue;
Chascun y faict du mieulx qui peult,
Et tout pour la beste velue :
Qui trop dance souvent s'en deult.

Pour ung lieu si abhominable
Une femme est si orgueilleuse!
C'est une chose detestable :
Orgueil faict la teste fumeuse.

Une femme est souvent deceue
Pour croire quelque follemus
Qui la tiendra long-temps en mue :
Par beau parler maint sont camus.

Femmes plaines de folle amour
Sont friandes de leur nature,
Et boivent comme terre à four :
Putains [de] jeusner si n'ont cure.

Une femme deffaict ung homme,
Quant il tombe en ces liens;
Toute sa chevance consomme :
Qui putain suyt enfin n'a riens.

Enfans, qui estes amoureux,
Regardez où mettez voz ames,
Qu'enfin ne soyez malheureux :
Par femmes sont plusieurs infames.

Femmes font ou deffont ung homme;
Femmes sont bonnes ou mauvaises;
Femmes sont plaines de vergongne:
Femmes font maintes gens mal aises [1].

Par femmes viennent moult de biens;
Par femmes viennent moult de maulx;
Par femmes maint homme n'a riens:
Montaignes ne sont point sans vaulx.

Tant est heureux qui en a une,
Et plus heureulx qui n'en a point,
Si se peult passer de la cunne [2] :
Homme seul de noyse n'a point.

Jamais je ne conseilleray
A homme de se marier
Si n'a argent d'elle ou de luy [3] :
Homme ne peult rien sans denier.

1. Imp. : amalaises. — 2. De *cunnus*. Impr. : conne. — 3. Il faudroit peut-être lire *lay*, qu'on a dit pour *lui*.

On dict, mais qu'on ayt bon vouloir
De gaigner, qu'il n'y a remède
Qu'on aura des biens pour tout v(e)oir :
Mais avec bon droict fault bon ayde.

Vous avez veu, pour faire court,
Que c'est d'amours et de son nom :
C'est une fontaine qui court ;
Trop courir n'est pas tousjours bon.

Finis.

La Singerie des Huguenots, marmots et guenons de la nouvelle derrision Theodobezienne. Contenant leurs arrests et sentence par jugement de raison naturelle. Composée par M. Artus Desiré.
A Paris, pour Guillaume Jullien, à l'enseigne de l'amitié, près le collége de Cambray.
1574.
Avec privilège.

Extrait du privilège.

Il est permis à Guillaume Julien, libraire juré en l'Université de Paris, d'imprimer et exposer en vente ce present livre, intitulé : *La singerie des Huguenots, marmots et guenons de la nouvelle derision Theodobezienne* [1], *faict et composé par M. Artus Desiré*, après avoir vu la certification de quatre docteurs en theologie de l'Université de Paris, avec defense à tous libraires et imprimeurs de le faire imprimer ou vendre sans le congé du dict Julien, jusques à trois ans finis et accomplis, sur peine de confiscation des livres quy se

1. C'est-à-dire de Théodore de Bèze.

trouveroient imprimez sans son congé et d'amende arbitraire.

Faict le huictiesme jour de mars 1574[1].

Signé : GELÉE.

Au très chrestien roy de France Charles neufviesme, Artus Desiré, son très humble orateur, grâce de Dieu et perpetuelle felicité.

Puissant roy tres chrestien, des plus grands [de la terre,
Quy toute vostre vie avez eu trouble et guerre
Contre aucuns vos subjects, malheureux, sa-
Quy ont pris et pillé plusieurs villes et sièges [crylèges,
Soubs pretexte et couleur d'une religion,
Quy est trop mieux nommée une derrision
Que non pas union de chrestiens catholiques,
Mais congregation de paillards heretiques,
Homicides, voleurs, bandoliers[2], sanguinaires,
Diables de plein midy, mensongiers ordinaires,
Quy pensent plus savoir par leur mechante vie

1. C'est-à-dire 1575. Pâques étoit le 3 avril.

2. *Bandolier*, ou plus exactement *Bandoullier*, comme le catalogue Cotgrave, c'est un voleur de grand chemin ; originairement, c'est le soldat qui porte une *bandoullière* garnie de cartouches. Avec la discipline des armées du XVIe siècle, soldat et voleur n'étoient pas fort différents. C'est ce qui fait que *pistolier* a eu de même les deux sens.

Que tous les saincts docteurs de la theologie,
Et, pour ce que superbe est leur mère nourrice
Quy les fait eslever contre vostre justice,
Ils sont tant arrogants qu'ils ne tiennent de Dieu,
De pape ne de vous, et veulent en tout lieu
Avoir toujours le bon sans estre contredits
En leurs propos d'erreur comme gens estourdis,
Voire et recepvoir l'interpretation
De l'Evangile sainct par la tradition
De nostre mère Eglise et generaux conciles,
Où les principaux poincts obscurs et difficiles
Ont esté discutez si manifestement
Quy ne reste au surplus qu'eternel damnement,
Qui leur est preparé pour retribution
De la foy qu'ils ont mise en contradiction;
Et, pour raison, Seigneur, qu'ils veulent estre creus
Et manger tous les poincts de l'Ecriture crus,
Les faisant condescendre à leur charnel plaisir,
Nous avons proposé leur montrer à loisir
Que leur loy malheureuse est damnablẽ et mortelle
Par le vray jugement de raison naturelle,
Et que de leur Eglise autre profit n'attendent
Qu'eternel damnement, où ils vont et descendent,
Comme un fagot au feu, par divin jugement.
A cet occasion vous prions humblement
N'avoir exception de personne du monde,
Et faites que justice en vostre cœur abonde;
Car elle en fera plus, sans trouble ne desordre:
En un heure que tous vos chevaliers de l'ordre[1],

1. Comme l'ordre du Saint-Esprit n'a été institué par Henri III que le 1er janvier 1579, il ne peut s'agir ici que de l'ordre de Saint-Michel.

Et par même moyen achetez au poix d'or
Tous les hommes de bien [et] en faites thresor
Tant au spirituel qu'en la judicature,
Et principalement ès lieux de prelature,
Ou autrement jamais vous ne prospererez [1],
Et pour raison, Seigneur, quant vous confererez
Benefice ou office, advisez bien deux fois
A quy vous le donnez, car les princes et rois
Repondront devant Dieu de l'incapacité
Des mondains vicieux, remplis de cecité,
Quy n'est pas petit cas, mais de grand consequence,
Plus dangereux beaucoup qu'on estime ne pence,
Ce qui vous doit mouvoir d'y mestre gens de bien,
Et non des favoris pour la grandeur du bien,
Mais de bon exemplaire au peuple proufitable;
Car de tous les abus vous serez responsable
Et obligé comme eux à restitution
Des biens et revenuz de la fondation
Que vous leur permettez prendre et jouir par force,
Ce quy faict murmurer et engendrer divorce
Entre les ennemis adversaires de Dieu,
Quy ont veu que nul d'eulx ne residoit au lieu
Et prins possession de leurs sièges vacans,
Pour laquelle raison se sont faicts predicans
De leur authorité contre la prelature.
Dont, pour remestre bien les choses en nature
Et en leurs premiers poincts sans contradiction,
Donnez-nous des pasteurs, vaisseaux d'election,
Quy sachent bien que c'est de la saincte Escriture,
Et, par meme moyen, de la judicature,

1. Imp. : proposerez.

Gens consciencieux pour corriger les vices,
Et leur donner gratis tous vos royaux offices,
Afin qu'ils ne soient point ni [si?] subjects à la pince :
Car c'est un grand pesché et reproche à tout prince
De vendre à pur denier aux nobles et petits
Justice, qu'il leur doit administrer gratis.
Pour ce, nous vous prions en toute humilité
D'user en ce faict là de liberalité
Envers juges quy soient sans reprehension,
Vertueux et sçavants, de bonne affection,
Considerant, seigneur, que c'est de l'homme humain,
Quy est aujourd'huy roy pour mourir lendemain,
Sans terme d'un seul jour ne de minute d'heure :
Car fault, soit tôt ou tard, que tout le monde meure
Par un arrest de Dieu sans appellation.
Prenez bien, sy vous plaist, ceste admonition
Et advertissement, quy est pour vostre bien,
Pourveu que vous faciez, comme dict est, justice
En tout temps et saison, sans vendre aucun office,
Et que de gens de bien vous faciez un thresor [d'or,
Lesquels vous vaudront mieux que vos coffres plains
Car florir vous feront en toutes vos affaires
Et venir au-dessus de tous vos adversaires ;
Mais que vous chassez hors de l'Eglise de Dieu
Tous ces gros hobereaux quy occupent le lieu
Des gens de bien lettrez, consommez en science,
Lesquelz ont le savoir et la vraye experience
De la saincte Escriture, où ils ont pratiqué;
Mais non pas ces guerriers quy ont [Dieu] provoqué
A fureur et à ire à l'encontre de nous.
Ce sont larrons privez, plus avares que loups,
Layques mariez quy mangent la substance

Et le pain de douleur des pauvres de la France,
Contre l'intention de tous les fondateurs,
Quy ont donné les biens que les faux predateurs,
Sans chanter ne baller, devorent à puissance,
Dont le sang innocent demande à Dieu vengeance
Et à vous, sire Roy, quy les introniscz
Au lieu de gens savanz, quy sont scandalisez
Du desordre quy est en l'ecclesiastique;
Et pour le grand default, prince très catholique,
Les ennemis vous font une guerre maligne
Et vous viennent chercher jusques à la racine
De la cause motive à raison des susdits [1],
Gens excommuniez, sacrilèges, maudicts.
Et, si vous n'y mettez autre gouvernement,
Toujours la guerre aurez par divin jugement,
Encor que vous eussiez tous les princes pour vous :
Car Dieu fera plus tost à l'encontre de nous
Les pierres susciter que nous donner la paix.
Vostre office royal est un pondereux faix;
Pour ce, faictes en faire une justice grande,
Et des blasphemateurs, comme Dieu vous commande;
Punissez les volleurs, les usures publiques,
Les inobediens, huguenos, heretiques,
Les renonceurs de Dieu, les superfluitez,
Les Estaz corrompuz, les grandes vanitez,
Les abus d'injustice et de la prelature,
Cent mille autres peschez contre humaine nature,
Et ce faisant, seigneur, Dieu, qui est en courroux,
Retirera son ire et sa fureur de nous,
Voire et nous donnera tant de bien à largesse

1. Imp. : subjects.

Qu'à les voir sur les champs sera grande noblesse,
Et n'y aura guenon, huguenot, ne marmot,
Ne diable deschesné, quy ose dire mot.
A cest occasion nous avons composé
Ce petit livre icy, de longtemps proposé,
Et, combien, sire Roy, que l'œuvre soit indigne,
Vous estes [estre?] desdié, comme chose plus digne,
Si est-ce qu'avons pris audace et hardiesse
Vous en faire present et à vostre noblesse,
Esperant que prendrez de vostre humble orateur
Ce labeur et present qu'il vous faict de bon cœur,
Vous suppliant, Seigneur, vous tenir sur vos gardes
Et garnir vos chateaux de canons et de bombardes :
Car tous les maux passez et tristifères pleurs
Ne sont adjournements qu'à plus grandes douleurs,
Parce qu'il n'est possible aux monarques, aux roys,
Avoir paix asseurée à conceder deux lois.

Fin.

La Doctrine des Princes et des Servans en court[1].

Pour les Princes.

Aimez les bons, donnes aux souffreteux,
Soyez larges où il appartiendra,
Durs aux maulvais et aux povres piteux,
Sachez à qui vostre don se fera
Et se cil a desservi pour l'avoir;
Du bien commun faictes vostre debvoir;
Ad ce deves sur toute chose tendre :
Car tous ces poins fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alexandre.

De Dieu soyés en tous temps convoiteulx,
Amez, servés, et il vous secoura;
Gardés la foy et justice à tous ceulx
Et à celluy qui contre assensera,
Sans espargner; chascun vous doubtera;
Ne convoitez de voz subjetz l'avoir;

1. Pièce gothique in-8, de 4 ff. Au titre la grande marque de Gaspard Philippe (un chêne accosté de deux dauphins couronnés). Au verso du titre, un moine assis à côté de son pupitre et écrivant dans son cabinet d'étude. Au dernier verso, deux bois en hauteur mis à côté l'un de l'autre pour remplir la page. A gauche, un bois avec sa bordure, représentant un bourgeois sous une arcade gothique. A droite, le bois d'un jeune beau du temps, en manteau court et en toque à longues plumes.

Vos paroles soient trouvés en voir;
Faictes les grans aux petis leur droit tendre :
Car tous ces poins fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alexandre.

Encor luy dist : Ne soyés pareceulx,
Mais diligent quant il conviendra ;
Saiges tenés anciens et les preux ,
Et chascun ayt , et ce vous aydera
A gouverner cy que nul ne pourra
Vostre règne nullement decepvoir ;
Vous, vos subgetz, serés riches d'avoir
Et de bon nom, que chascun homs doit prendre :
Car tous ces poins fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alexandre.

Princes, ces poins tint ce roy et ayma,
Qui tout le monde obtint et subjuga ,
Et d'ensuivre les vertus fu vray hoir ;
Si devés bien, pour vous faire valoir
Et voz renon, telz paroles entendre :
Car tous ces poins fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alexandre.

La doctrine [1] *des Servants en court.*

Tant de perilz sont à poursuyvre (la) court
Qu'à grant peine s'en pourroit nulz garder
Qui grace y a, envie sur luy court;
Qui grant y est en doubte est de verser ;

1. Imp. : droctione.

Là convient-il tant de maulx endurer,
Dont, quant à moy, je tien que c'est grant sens
D'avoir à court ung pyé hors et l'autre ens.

En grans cours fault souvent faire le sourt,
Qu'on ne voit riens et qu'on ne scet parler,
Aultruy servir et qu'on face du hourt,
Faire plaisir, soffrir, dissimuler,
Ne il n'est pas bon d'y tropt sejourner;
Mais pour mieulx je consulte et consens
D'avoir à court ung pié hors et l'autre ens.

Ung pié dedens, s'aucun besoing luy sourt,
Fait bon avoir pour grace demender,
L'autre dehors, s'aulcun mal luy acourt,
Affin qu'on puisse le peril eschever.
Vivre du sien, qu'on puisse demourer
En paix de cueur; aultrement ne m'assens
D'avoir à court ung pié hors et l'autre ens.

Service n'est pas heritage,
Si comme on dit communement,
Combien que aulcun avantaige
(Y) treuve-on pour vivre largement.
Mais qui veult faire sagement
De loing se pourvoye et se gard
Qu'il ayt retrait aucunement,
Au moins qu'il ayt des fèves et du lart.

Car plusieurs foiz, (et) par faulx langage
D'envie qui règne contre gens,
Devient luy homs de court sauvaige,
Et de ceulx on se fioit tant.
Quant il n'a riens, lors se repent

Et dit qui se repent (trop) à tart
De pourchasser à son vivant
Qu'il ayt des fèves et du lart.

Mais les aultres, par leur oultraige,
Dient par leur [...] follement
Si de labour et de mesnaige
Je ne prise trestout neant.
Si conseilleray loyaulment
Qui de sa grace aura part
Qui se pourvoye tellement
Qu'il ayt des fèves et du lart.

Trop parler nuist, aussi fait mal trop taire;
Ce non pourtant je ne me puis taire
De hault parler, quant je voy le contraire
De loyaulté chascun jour advenir,
Soulas et joye voy muer et changer
Pour les paroles que dit le mensonger.

Si ne voy nulz [qui] pour loyaulté faire
Vueille droiture ne raison soustenir,
A decepvoir chascun se veult atraire
Ne à bien faire ne veult nul convenir;
Loyaulté fault sans jamais revenir
Et convoitise revertist en dangier,
Pour les paroles que dit le mensonger.

Loyaulx amans, prenez-y exemplaire,
Car se vous doit à tous appartenir;
Car celle qui m'a nourry comme mère
Comme marrastre me veult faire finir[1].

1. Imp. : finet.

Bien m'a aymé ; or me veult forbanir
De son povoir pour moy plus estranger,
Pour les paroles que dit le mensonger.

Cy finist la doctrine des princes
et des servans en court.

Pronostication generalle pour quatre cens quatre-vingt-dix-neuf ans, calculée sur Paris et autres lieux de mesme longitude.

Imprimée nouvellement à Paris mille cinq cens soixante et un[1].

Prologue.

Quand tout sera bien ruminé,
Cerché, compris, examiné,
Mis et compté sur le bureau,
L'on trouvera plein tombereau
De pronostifications,
Arrests, astrologations
Et d'almanachs plus d'une asnée[2],

1. Petit in-8 de 8 ff. de 24 lignes à la page. Au titre un bois en largeur représentant une pensée, un lys et une marguerite en fleur, plantés au milieu d'un jardin entouré d'une barrière basse et à balustres. A gauche, un F gothique, qui doit être la marque du graveur.

2. Plus que la charge d'un âne.

Forgez pour la presente année.

Mais, tout feuilleté çà et là,
De quoy nous profite cela,
Sinon d'un Passetemps Michault[1]?
Car de dire qu'il fera chaud
Cest esté, qui ne l'entendroit?
Et de dire qu'il fera froid
Cest yver, chascun le sçait bien.
Mais de dire quand et combien,
Cela c'est affaire aux asniers.
Le grand Calendrier des bergers[2]
En monstre très bien la leçon.
Toutesfois si est la façon
A mon advis trop glorieuse
Et la matière fort facheuse
De vouloir sus Dieu entreprendre.

Penseriez-vous qu'on peust comprendre,
Par folles imaginatives
D'estoilles courante et restives,
Les secrets du grand gouverneur?
Et, je vous supply, quel honneur

1. Pierre Michault, l'auteur du *Passe-temps Michault*, que nous donnerons dans ce recueil, est aussi l'auteur du *Doctrinal du temps present*, qu'il dédie au duc de Bourgogne, et dans lequel il se qualifie de « secrétaire de monseigneur de Charrolois, votre fils ». Tout cela nous reporte au dernier tiers du XVe siècle, et par la mention du Passe-temps Michault dans notre Pronostication on pourroit supposer que sa composition est antérieure à l'année où parut le volume que nous avons sous les yeux.

2. Le premier calendrier des Bergers est de 1488. Cf. Brunet, t. 1, p. 746-9.

Luy fait-on de vouloir escrire
Ce qu'autre que luy ne peult dire?
Si les anciens philosoffres
Ont de tels cas rempli leurs coffres,
Dysant : « Voylà Sol et Saturne,
Voylà Venus, voylà la Lune;
Voylà le Chariot branslant,
Le Cornet, le Dragon vollant,
Voylà Mars tenant sa bannière,
Voylà l'estoille poussinière »,
Et mille telles resveries,
S'ensuist-il que leurs confrairies
Rendent les bons chrestiens plus sages?
S'ils nous rapportoyent les messages
Des folies qu'ils ont inventées,
Je les aurois pour redoubtées;
Mais je doute, et je tiens pour tels
Qu'ils ne soyent pas là haut montez.
Parquoy, gentils astrologueurs,
Subtils, plaisans epilogueurs,
Si n'avez autre chose à vivre,
Je vous pry, cachez vostre livre:
Car je doubte qu'il ne vault rien,
Comme cy-après verrez bien
Par nostre certain horoscope,
Duquel jà ne fault qu'on sincope
Ou qu'on y adjouste un seul cas :
Car les esprits esperlucats
N'y pourront que mordre ne rire,
Et qui ce moyen vouldra suyvre
Puis après en prenne l'exemple,
La matière est bien assez ample.

Des quatre parties de l'année
et de leurs dispositions.

Nous deduirons en premier poinct,
Puisque le cas vient si à poinct,
Les quatre parts de nostre année,
Qui, pour la première ame née,
Ont tousjours esté en valeur.
L'hyver ha le premier honneur,
Le printemps suit, l'esté survient,
L'arrière-saison sus revient,
Et puis, tousjours recommençant,
Un an eschet l'autre passant,
De sorte que, sans y penser,
C'est tousjours à recommencer.
Or suyvons donc l'ordre susdit
De l'hyver, que le printemps suit.

L'Hyver.

L'hyver, à ce que puis entendre
Sera froid, ou sec, ou bien tendre,
Catarreux pour les gens replets ;
S'ils n'ont assez de deux bonnets,
En pourront mettre une douzaine.
Mal vestuz auront prou de peine,
Si auront bien les mal chaussez,
Et doute fort que les fossez
Au degel ne soyent tous remplis.
Robbes fourrées à plusieurs plis
Cest yver seront de saison.
Nous aurons perdris à foison,
Et d'oiselets, s'il gèle fort.

S'*Aquarius*[1] faict son effort,
Sur le degel nous aurons mal,
Et qui n'aura point de cheval,
A cest heure là si en cerche,
Ou se monte sur une perche,
Car Paris sera si fangeux
Et le chemin si outrageux
Qu'il fera bon porter galoches.
Ce temps graissera force broches
Et fera mainte rouge fesse.
Godailliers remplis de paresse
N'encheriront jà les fagots.
Il fera gris pour les bigots
Et serrera pour ces tendrettes;
Mais au fort les chambres secrettes[2]
Leur aideront en cest affaire.
Voylà que l'hyver pourra faire.

Du Printemps.

Le renouveau, qu'on dit printemps,
En fera d'aucuns malcontens
Qui ne se seront bien gardez,
Signamment noz mignons fardez,
Ou bien noz nouveaux refondus,
A qui faudra porter calottes:
Calottes sont coeffes mignottes,
Couvertes d'un beau fin velours,
Que mignons portent tous les jours
Pour contregarder leur cerveau.

1. *Aquarius*, parmi les signes du Zodiaque, est le signe de la dernière moitié de Janvier et de la première de Février.
2 La même chose que les chambres aisées.

Or retournons au temps nouveau :
Ce temps est taillé de gelée ;
La vigne en seroit affolée
Quand les bourjons seroyent saillis,
Et, si les vins estoyent faillis,
Que deviendroyent ses bons suppots ?
Rinceurs de godets et de pots
Auroyent perdu belle saison.
Mettons-nous donc en oraison
Que ce fascheux air ne nous nuise.
Pescheurs prendront force menuise [1]
Ce printemps, car l'eau sera trouble,
C'est adonc que l'on pesche en double ;
Car lors le poisson n'y voit goutte.
Sur le moy de may, l'espargoutte [2]
Sera bonne avec l'aluyne [3],
Et, s'il fait frimats ou bruyne,
Nous aurons chenilles à force ;
Mais la belle paire de force [4]
Attachée au bout d'une perche
Leur fera peur, car on les cerche
En ce temps dessus les pruniers
Pour le proffit des cousturiers [5].
En may Zephirus soufflera,

1. Petit poisson. Cf. Cotgrave.

2. *Espargoutte* ou *apparitoire* : Pariétaire. Cf. Nicot.

3. L'absinthe. On sait combien les satiriques s'en sont plus tard servis contre les Luynes.

4. De grands ciseaux.

5. Ceci prouve que les mauvaises plaisanteries que l'on fait sur le goût des tailleurs pour les prunes ne sont pas nouvelles.

Et par droict tout reverdira;
Herbes et arbres floriront;
Mais, s'il pleut trop, taillez seront
D'avorter et perdre leurs fruicts.
Or sont desja deux temps desduicts
Et pronostiquez à peu près.
Venons donc à l'autre d'aprés.

L'Esté.

L'esté, c'est un mauvais paillart:
Il reschauffe, il consomme et ard,
S'il n'est attrempé d'aventure;
Car, quant à sa propre nature,
C'est d'estre chault et sec à tout
Du commencement jusqu'au bout.
Mais Dieu, grand astrologien,
Le tempère souvent si bien
Qu'il change nature en bequarre;
Parquoy de se vouloir enquerre
Quelle trempe il luy donnera,
Ou quantes fois il tonnera,
Ou quantes fois aurons orage,
Pensez si c'est faict d'homme sage!
Laissons donc ce que ne sçavons,
Et revenons à noz moutons.
Gens gras, replets, porte-malettes,
Coches[1] avec leurs grosses tettes,
Auront cest esté bien affaire,
Et le meilleur qu'ils pourront faire
Sera de souffler haut et bas,

1. Nourrices, peut-être cauchoises.

Et prendre souvent leurs esbats
A rafreschir cet estomac.
Toutes fois garde le basac !
De tant refroidir la bedaine
Qu'une belle fièvre soudaine,
Tierce et puis continue après,
Trop tost les envoye *ad patres !*
Enfans, gardez ces fruicts nouveaux ;
Vous qui chevauchez sans houseaux,
Prenez garde à ceste matière.
En esté, quand l'huys de derrière
S'ouvre, c'est un mauvais catus ;
Mil et mil en sont abbatus
Tous les ans par mal se garder ;
Il y fault donc bien regarder.
Le soleil, en fin de l'esté,
En lieux où il aura esté
Se peult eclipser et voir trouble,
Ou bien rouge comme un faux double.
Cela faschera plusieurs gens
Qui auront esté negligens
De le voir lever tous les jours :
Car, par faire au lict longs sejours,
Le soleil souvent d'eux s'absente.
Toutesfois qu'en l'année presente
Viendra d'une autre occasion,
Hoc est de l'opposition
De terre entre luy et la lune :
Par lune j'entens la pecune,
Car elle ha d'argent la couleur ;
Par terre j'entends le labeur,
Id est grand travail et grand peine,

Mais à faire l'argent voler:
Car à s'esbatre et rigoller
On prend grand travail et fatigue,
De sorte que par telle brigue
Le soleil est souvent contrainct
S'obscurcir et apparoir point.
Cest esté, gens chauds de nature,
Par trop s'eschauffer, d'aventure
Encherront en fièvres ardentes,
Pleuresies fausse ou evidentes.
Et là, barbiers, à voz seignées;
Que ces veines me soyent galées.
Voylà comment on y procède.
Passons outre, il n'y a remède;
Encor nous fault-il dire un mot.
Cest esté nul ne soit si sot
De travailler plus que de droict.
Si le vent du midy souffloit,
Comme je croy qu'il soufflera,
Mal pourveu s'en repentira;
Puis dites : C'est une influence
De mauvais aer. La doleance
En vient en partie; mais excès
Souvent fait perdre le procès,
Tort ou droict, sans autre raison.
Disons de l'arrière-saison.

L'Arrière-saison.

L'esté s'enfuit en diligence
Quand l'arrière-saison commence.
C'est la part la plus fructueuse
Non pas à gaigner drap ou laine,

De l'année et la plus facheuse:
Car, quand tous biens sont amassez,
On dit que ce n'est pas assez
Qui n'a santé; or est-il seur
Que ce temps fait souvent grand peur
A ceux qui ont fort grande envie
De long temps demeurer en vie,
Ou pour le plaisir qu'ils y ont,
Ou pour les grans biens qu'ils y font.
Or n'y a-il plaisir qui tienne
Ne si riche qu'au poinct ne vienne.
Quand ce temps est mal disposé,
Je ne sache roy si osé,
Ne prince ou seigneur si hardi,
Qui, du lundi jusqu'au mardi
Puisse differer ou attendre;
Et, si je pensois bien entendre
Les causes de telle influence,
Je vous en dirois ma sentence;
Mais je tiens et croy fermement
Qu'il n'y a que Dieu seulement
Qui cognoisse ce grand secret,
Et ne fault qu'y ayez regret,
Messieurs les astrologateurs,
Si je vous appelle menteurs:
En tel cas, je ne dis que bien,
Car qui devine ne sçait rien
Au vray, sinon par adventure.
C'est assez dict de la nature
Des quatre parties de l'année;
Je poursuyvrois autre menée
Et dirois en particulier

Du temporel et seculier,
Des princes et des trois Estats,
Où j'ay d'argumens un grand tas,
Que maintenant ne puis produire,
Pource qu'ailleurs me fault reduire
Le temps qu'y pourrois consumer:
Car c'est un point à presumer
Qu'esprit en deux lieux ententif
Ne peult par tout estre hastif,
Et dit-on que qui trop se haste
A la fin son ouvrage gaste;
Par quoy me vault mieulx differer
En autre temps que proferer
Quelque cas en lourde manière,
Qui peut gaster nostre matière.
Une autre fois qu'aurons loisir,
En deviserons à plaisir.

Fin.

L'Aigle qui a faict la poule devant le Coq à Landreci (1543).
Imprimé à Lyon, chez le Prince, près Nostre Dame de Confort[1].

Au très haut et très puissant chrestien roy de France, François, premier de ce nom, Claude Chappuis son varlet de chambre ordinaire.

Quant il vous plaist en armes desployer
Vostre banière et marcher à la guerre,
Chacun y veult corps et biens employer
Pour bien combattre et par mer et par terre,
Soit pour deffendre, assaillir ou conquerre.
Et moy, de vous et des Muses souldart,
Dont vous portez, o Sire, l'estendart,
Estre n'en veulx par voz livres distraict[2];
Mais il suffist, sans porter aultre dard,
Si puis jetter de ma plume ung bon traict.

1. Petit in-8 de 16 ff., sous les signatures A.-D., à 23 lignes par pages pleines. Imprimé en italiques. Au titre l'Ecu de France surmonté d'une couronne fleuronnée. Au dernier verso, qui est précédé de deux pages blanches, l'Ecu de France surmonté de la couronne fleurdelysée et fermée, et soutenu par deux anges à genoux.

2. Si l'on ne le savoit d'ailleurs, ceci montreroit que Claude Chappuis n'étoit pas, comme l'a imprimé Lottin,

L'Aigle qui a fait la poulle devant le Coq[1] *à Landrecy.*

S'il vous plaisoit, ô Muses très sacrées,
Du ciel descendre en ces basses contrées
Et le hault mont de Parnasus laisser,
S'il vous plaisoit de ma plume dresser
Le petit vol, j'entreprendrois d'escripre
Non des lyons la jouste ou des taureaux,
Ains le desbat de deux puissans oyseaulx,
Le Coq et l'Aigle. Il vous pleut quelquefoys
Au grand Homère administrer la voix
Pour les efforts des grenouilles chanter
Et leurs haulx faictz aux armes reciter[2];
Catulle aussi de ses vers honnora

un des libraires-imprimeurs du roi, mais son bibliothécaire. On peut voir sur lui les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et de du Verdier; mais nous rappellerons le curieux passage de la préface latine mise par Rabelais en tête de sa réimpression de la *Topographia antiqua Romæ*, du Milanais Giovane Bartolomeo Marliani, Lyon, Séb. Gryphe, 1535, passage duquel il résulte que, Rabelais étant à Rome en 1534, et s'occupant à relever les monuments et les débris de la Rome antique, son protecteur, le cardinal Jean du Bellay, alors ambassadeur de France, lui avoit adjoint deux jeunes gens de sa maison, Nicolas Le Roi et Claude Chappuis, pour l'aider dans ce travail. — Le fécond traducteur Gabriel Chapuis étoit neveu de notre Claude.

1. On a vu, dans une pièce antérieure à celle-ci (t. 3, p. 253), un autre passage où le François est déjà caractérisé par le Coq.

2. Dans la Batrachomyomachie, qu'on traduisit plusieurs fois au XVIe siècle.

Ung passereau, duquel la mort plora[1].
Je puis bien doncq esperer vostre grace
Qui envers tous m'excusera d'audace.
Non que je soys Catulle ny Homère,
Mais, si je trouve ouverte vostre aumaire,
Rien n'est si hault, rien n'est si difficile
Qui ne me soit par vous prompt et facile,
Et par vous fault finir et commencer.
Quand Jupiter voulut recompenser
L'Aigle, qui bien à son gré l'a servy,
Car elle avoit Ganymèdes ravy,
Sur les oyseaulx il la feist dominer;
Non qu'elle feust plus digne de regner
Ou que le coq, ou que le paon tant beau,
Ou que le cigne, ou que le noir corbeau,
Mais par faveur ce lieu luy ordonna.
Le bec agu nature luy donna,
Ongles aussi, et des griffes pour prendre
Et pour ravir, trop mieulx que se deffendre,
Et tant est née à toute cruaulté,
Et à la proye et à rapacité,
Que, si sa plume, ô cas de grand reproche!
Est parmy d'aultre et seulement s'approche,
Ung peu après qu'elle en approchera,
L'autre pour vray diminuer fera[2].
Les os aussi peult rompre et digerer,
Non qu'engloutir la chair et devorer,
Et ses petitz ne nourrist que d'entrailles

1. Dans sa jolie pièce de dix-huit vers :
Lugete, veneres cupidinesque, etc.

2. Aquilarum pennæ mixtas reliquarum alitum pennas devorant. (Plinius, lib. 10, cap. 4.)

D'aultres oyseaulx, ne faisant les batailles
Que pour piller, non pour honneur et gloire;
Seule entre tous le sang on la veoit boire.
Les yeulx elle a esgarez, voix horrible,
La couleur noire et le regard terrible.
Nyer ne veulx que sa veue est si forte
Qu'elle penètre à travers une porte,
Mais c'est pour veoir où est son adventage
Sur ses voysins et leur porter dommage;
Et, pour certain, quand la guerre est ouverte,
Tousjours du poil du renard est couverte,
Estant trop mieulx de ses æsles armée
Pour s'envoler que pour conduire armée,
Et, nonobstant qu'au grand dieu Juppiter,
Quand il se veult contre nous despiter,
Elle administre et fouldres et tonnerre,
Ce neantmoins hardye n'est en guerre,
Sinon autant que par deception
Servir luy peult dissimulation.
Contre le Cerf[1] combat, je le confesse;
Mais qui pourroit appeler hardyesse
Que, quand ce vient à entrer au combat,
Sans approcher, de ses æsles se bat,
Et de la pouldre, en lieu d'une sagette,
Pour l'aveugler aux yeulx elle luy gette,
Dont quelques foys est le cerf abbatu
Par son astuce, et non pas par vertu.
Le Coq est plein de magnanimité,
De grand proesse et de dexterité,
Et n'est pas moins noble que diligent.

1. Le pape. Cf. t. 3, p. 68, note 1.

Sa plume luyst comme l'or et l'argent,
Monstrant par tout que sa nature est bonne ;
La creste rouge il porte pour couronne ;
Vray est qu'on dict que Mars la luy permet
Pour luy servir en guerre d'ung armet,
Et est de pourpre enrichy son pennage
Pour tesmoigner qu'il a royal courage.
D'argotz pointus il est tousjours armé,
Et de la fuite oncques ne fut blasmé.
Seul par sus tous, la teste non baissée,
Regarde au ciel, et, la queue dressée,
Marchant tout droict contre son ennemy,
De l'homme il est le naturel amy,
Et les larrons il descouvre souvent,
Et sçait juger de quel lieu vient le vent :
Car du soleil, tant l'hyver que l'esté,
Est le vray hoste et tousjours l'a esté.
Ayant credit avecques les estoilles,
Du futur peult predire les nouvelles.
Seul au Lyon[1] en chantant donne crainte,
Et à s'enfuir souvent l'Aigle a contrainte.
Quand il combat, c'est pour garder les siens ;
C'est pour l'honneur, et non pas pour les biens.
Premier il feist au prince des apostres
Veoir son peché, et semble que des nostres
Journellement nous vienne resveiller,
Admonestant chascun de travailler
Pendant le temps que du jour la clarté

1. Le lion, que nous avons déjà rencontré dans la pièce de Pierre Vachot, t. 3, p. 248, paroît ici signifier l'Espagne plutôt que Venise.

S'espart sus nous par divine bonté :
Car, si la nuict obscure nous assault,
Trop tard sera recongneu le deffault.
Doncques le Coq, par sa grand vigilance,
De la lumière apporte cognoissance.
Et n'est-il pas escript, outre cela,
En veritable histoire, qu'il parla
Trop mieulx beaucop que le perroquet, digne
De preferer le corbeau tant insigne
Qui salua maintes fois, sans erreur,
Par son vray nom de Rome l'empereur ?
Je me tairay d'une pierre petite,
Par les Latins *Alectorius* dicte,
Ayant vertu et puissance de rendre
L'homme invincible où il veult entreprendre ;
Et, si quelqu'un impossible le treuve,
Le fort Milo luy en fera la preuve,
Qui la portoit sur soy pour luyter mieulx,
Dont demoura tousjours victorieux[1].
Et qui ne sçait que par son soing et cure
Le coq fut dict accesseur de Mercure,
Et que le grand philosophe nommé
Pythagoras en coq fut transformé,
Où beaucoup mieulx il se trouvoit en somme
Et plus content que quand il estoit homme ?
Mais dictes-moy, ô Minerve, princesse
De l'art bellique et d'humaine sagesse,
Quelle furie a peu l'Aigle mouvoir
Contre tout droict et contre son devoir,
Contre sa foy, si elle a foy, jurée,

1. Plinius, lib. 38, cap. 54.

Contre les droictz de la trefve assurée,
De luy mener la guerre? Son attente
Ne vous peult estre obscure ny latente;
Vous la sçavez, et nul ne peult la dire
Sans que le cueur de dueil luy fende et d'ire:
Car pour certain l'on ne peult ignorer
Combien le Coq l'a voulue honorer,
L'ayant receue au jardin florissant,
Jardin de France où tout fruict va croissant[1],
Jardin plus beau que ceulx des Hesperides,
Où en nul temps les arbres ne sont vuides;
Jardin plus grant que tous ceulx d'Adonis,
Où se trouva l'Aigle avec le Phenix[2],
Et où le Coq s'efforça la traicter
Trop mieulx beaucoup que n'eust sceu souhaiter.
Maint esprevier, maint faulcon et autour,
On veit voler alors tout à l'entour
Pour lui donner passe-temps et plaisir,
Tel qu'il luy pleust demander et choisir,
Feust pour trousser, voire à perte de veue,
Ou le heron, ou la pie, ou la grue;
Et plusieurs fois à la chasse avec elle
Survint Faunus et Dyane la belle;
Les rossignolz devant elle chantèrent;
Les perroquetz tous de verd s'acoustrèrent;
Les papillons complaire luy vouloient,

1. Le voyage de Charles-Quint en France est, comme on sait, de 1539.

2. Le phénix, qui plus loin traite l'aigle de sœur et le coq de mari, doit signifier Eléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint, femme de François Ier depuis 1530, et morte après lui, en 1558.

Et çà et là autour d'elle vouloient[1],
Dont fut par tout la France resjouye;
Et la corneille alors ne fut ouye,
Ny le hyboust, donnant tousjours presage
De quelque perte et de futur domaige,
Combien qu'il soit certain que la corneille
Ayt, long temps a, dont chascun s'esmerveille,
Au roy d'Egipte apporté mainte lettre
Et remporté où la voulut transmettre.
Cailles, perdris, allouettes, faisans
Et tous oyseaulx qui ne sont mal faisans,
Soir et matin luy servoyent à sa table,
Et n'y a chose au monde delectable
Qui ne luy fust en France presentée.
Divinement brief elle fut traictée,
Et y receut triumphes et honneurs,
Telz que le font les roys aux grands seigneurs,
Tant qu'on pensoit qu'elle ne fust retifve
De se percher sur les rameaux d'olive,
Et que Vulcan, le forgeron de Mars,
Deust tout soudain, avec picques et dardz,
Habandonner ses marteaux et enclumes:
Car l'Aigle alors perdoit toutes ses plumes
Sans la faveur du Coq doulx et benin;
Mais à la queue a caché son venin,
Et d'autant plus que le Coq l'a lyée
Par ses biensfaictz, tant plus s'est oublyée
Et a cherché tous moyens de luy nuire[2],
Faisant partout sa vertu plus reluyre

1. Impr. : nouloient.
2. Par la révolte des Gantois.

D'autant que plus elle luy est contraire.
O quantes fois le Phenix debonnaire[1]
S'est à ses piedz jecté sans fiction,
Luy remonstrant la desolation
De ses pays, tant d'argent despendu
Et tant de sang des chrestiens repandu,
Criant : « O l'Aigle! ô ma sœur très aymée!
« Craignez-vous point d'estre partout blasmée
« De ruyner toute la chrestienté? »
Et puis au Coq : « Mary plain de bonté,
« Mary très cher, mary de grand vertu,
« Plus que nul autre acomply et vestu,
« — Il vous plaira, seigneur, n'estre marry
« Si je vous nomme et appelle mary, —
« Vous suppliant oublier le meffaict
« Et tout le tort que l'Aigle vous a faict,
« Et pour le moins ayez de moy pitié,
« Qui, sans vous veoir en paix et amytié,
« Souffre trop plus qu'on ne peult estimer. »
Plus en eust dit, mais ne peult l'exprimer
Pour la douleur qui quasi l'estrangloit,
Et les souspirs que son cueur redoubloit,
Dont toutes foys l'Aigle n'a tenu compte,
Et, sans penser à honneur ny à honte,
Ny au salut de tant de republicques,
Faisant partout menées et praticques,
A voulu perdre, en rendant mal pour bien,
Le nid du Coq royal et ancien,
Monstrant vouloir prophaner en tous lieux
Toute æquité des hommes et des dieux.

1. Cf. la note 2 de la page 53.

De Megera tousjours accompaignée,
Au sang des siens mesmement s'est baignée.
Gant le tesmoigne et en porte l'enseigne
Jusqu'aux plus grandz, tant que la playe en seigne,
Et, qui pis est, ô grande ingratitude!
Met tout son sens, sa puissance et estude,
A courir sus par immortelle envie
A qui trop plus elle doibt que la vie,
Si son honneur estimoit quelque chose;
Mais il fault dire, et bien dire je l'ose,
Qu'honneur et foy et obligation
A rendus serfz de son ambition.
Bien est notoire et assez apparent
Que le Millan nourrist le different
Meu entr'eulx deux, car l'Aigle par finesse
L'a usurpé, non conquis par proesse [1].
O le Millan, tant de fois r'emplumé
Des biens du Coq et par l'Aigle affamé,
Chargé d'impostz, mengé de pillerie,
Tu vois combien gaigne ou perd qui varie!
Arreste-toy doncques avec les tiens
A bien servir à qui tu appartiens,
Ou tu pourras de plus en plus sentir

1. Lorsqu'en 1535 mourut François Sforce, qui avoit été rétabli dans son duché de Milan par le traité conclu à Cambrai l'année précédente, François Ier, qui n'avoit consenti à cette cession qu'en faveur de Sforce, en fit réclamer en vain l'investiture à l'empereur. Celui-ci, pour pouvoir traverser la France, en 1539, avoit fait promettre à François Ier de lui donner cette investiture pour celui de ses enfants qu'il voudroit; mais, selon son habitude, la première chose qu'il fit fut de ne pas tenir sa promesse.

L'ire du ciel et tost t'en repentir.
Mais, sans parler des grans maulx que tu fais,
L'Aigle a monstré par evidens effectz
Sa jalousie et cruaulté trop grande :
Car en tous lieux elle ordonne et commande
Contre tout ordre, en despit de nature,
Maulgré les loys de toute creature,
O cas non moins inhumain que nouveau !
De mettre à mort, brusler, jetter en l'eau
Ambassadeurs du Coq et tous agens,
Et à cela a exhorté ses gens
Tant qu'ilz l'ont faict[1]. Voylà ses tours honnestes,
Voylà le but de ses belles conquestes,
Voylà comment la guerre est commencée,
Sans que jamais le Coq l'ait offensée.
Le Papegay, desjà gris de vieillesse,
Verd en vertu et tout plain de sagesse,
Assez souvent les voulut appoincter[2] ;
Mais l'Aigle est trop farouche à accoincter.

1. Ceci se rapporte évidemment d'abord à la mort de l'écuyer Merveille, agent secret du roi de France, décapité en 1534, sous prétexte de meurtre, par les ordres du duc de Sforce (Cf. Guillaume du Bellay, Coll. Mich. et Pouj., 1re série, t. 5, p. 258–64), et qui étoit peut-être le fils de l'armurier de François Ier, Louis de Lacque, dit Merveille (Cf. Archives de l'art françois, Documents, t. 3, p. 302–4 et 508), et aux meurtres d'Antoine de Rincon et de César Fregose, ambassadeurs du roi, l'un à Venise, l'autre à Constantinople, assassinés près de Rivoli, le 3 juillet 1541, par les ordres du marquis du Guast, gouverneur du Milanez depuis la mort du duc Sforce. (Cf. Martin du Bellay, *ibidem*, 471–4.)

2. Nous ne savons quel personnage Claude Chappuis a

Si voyons-nous par tout maint charactère
Du bon succès et fortune prospère
Qu'aura le Coq en toutes entreprinses.
Tant de chasteaulx, tant de villes conquises
En tant d'endroitz, luy en sont bon garant,
Et n'est butor, vaultour ny cormorant,
Tant soit-il fort, qui l'en peust empescher.
Je ne veulx point à l'Aigle reprocher
Qu'en despit d'elle a prins tout le Piedmont [1],
Et a jetté soubdain piedz contremont
Le duc yssu de bonne et haulte race,
Qui a trop creu une faulse beccasse.
Turin aussi, du Coq fortifié,
Aigle et Millan ensemble a deffié,
Et n'oseroyent quasi le regarder
Pour contre luy leurs forces hazarder [2].
Long-temps y a que le Coq redoutable
Sur l'Aigle prist Hesdin, place imprenable [3],
Dont le cler bruit plus hault que le ciel monte,

voulu désigner par ce perroquet vert, à moins que ce ne soit le vieux Clément VII, qui avoit ménagé entre François Ier et Charles-Quint l'entrevue qui devoit avoir lieu à Nice en 1531.

1. En 1535, l'amiral Chabot avoit conquis tout le Piémont et une partie de la Savoie, sur le duc de Savoie, qui avoit refusé le passage à François Ier, et depuis lors la guerre n'avoit pas cessé en Piémont entre la France et l'Espagne.

2. Cf. Martin du Bellay, *ibid.* p. 496, 497, 499, 502-5.

3. Hesdin fut pris deux fois par les François : à la fin de 1522 (Cf. Guillaume du Bellay, p. 146), et en 1537 (Cf. Martin du Bellay, p. 410).

Et Tournehen je ne veulx mettre en compte,
Chasteau très fort et de grande importance,
Qui a esté reduict soubz sa puissance,
Et tost après rasé et demolly [1].
Ivoy [2], très mal gardé, bien assailly,
Certes, n'est pas à delaisser arrière,
Car de Champaigne augmente la frontière;
Et le grand duc d'Orleans eust peu passer
Beaucoup plus loing, qui l'eust laissé poulser;

1. « Monseigneur Antoine, duc de Vendosme, gouverneur et lieutenant pour le roy en Picardie, ne voulut estre oysif..., et, parcequ'il y avoit vers Ardres trois ou quatre petites places que les ennemis tenoient, lesquelles faisoient grand dommage tant à Ardres que dans le Boulonnois, entr'autres le château de la Montoire... et un autre au bord du Boulonnois, tirant d'Ardres à Saint-Omer (il n'en est qu'à trois lieues trois quarts), nommé Tournehan, appartenant au sieur de Bures, place de tout temps tenue des plus fortes du pays, entreprint de les lever d'entre leurs mains... De là tourna ses forces à Tournehan et y feit faire batterie de cinq ou six jours. Les assiegez, ne voyant remède de plus endurer la batterie, parce que la place estoit petite, car il est certain qu'une petite place ne vault rien devant la fureur de la batterie de maintenant, se rendirent leurs bagues sauves, laquelle il ordonna estre rasée; mais, pour la grande espesseur des tours, mesmement de la grosse, eust esté long à la demolir, il les feit miner, et, après avoir fait mettre quelques barils de poudre sous la mine bien bouchée, les feit voler, et raser à force de pionniers ce qui restoit. » (Martin du Bellay, année 1542, *ibidem*, p. 493-4.)

1. Carignan, ou Yvois, situé à quatre lieues de Sedan. Elle fut prise en 1541 par Henri II, alors duc d'Orléans. L'abbé J. B. Lecuy a publié en 1822 les Recherches sur cette ville du chanoine Delahaut (Cf. p. 110-16). Martin du Bellay en parle

Mais content suis de taire le surplus,
Et viens au point qui l'a faché le plus.
  Voyant le Coq l'injure trop infaicte
Qui contre honneur luy avoit esté faicte,
Delibera de voller[1] l'Aigle à force,
Et feist ung ject sans prendre longue torse
Vers Landrecy[2], où denicha les pies
Et les corbeaux servant l'Aigle d'espies,
Comme le Coq, où la fortune tombe,
Est dignement servy de la coulombe
Pour l'informer des choses advenir.
Landrecy lors n'estoit pas pour tenir
Contre l'effort de sa force invincible ;
Mais, l'ayant pris, il feist plus que possible
Et le rendit, en moins de six sepmaines,
Pour deffier toutes forces humaines.
Les boullevers très fors il a dressez,
Et faict luy-mesme acoustrer les fossez,
Mines, rampars, contremines, trenchées,
En teste ou flanc dessoubz terre cachées,

aussi dans ces circonstances (p. 515) : « Si est-ce qu'avec grand travail nous vinsmes loger à Nostre-Dame-d'Aneau, à deux lieues de Stenay et une de Montmédy deçà les bois, laquelle ville de Montmédy, ensemble celle d'Yvoy, estoient à l'obeissance du roy dès la première conqueste que avoit faite monseigneur d'Orléans. »

1. *Voler* est pris là dans son sens technique de chasse.

2. Martin du Bellay a sur tout ce siége un récit tellement circonstancié et intéressant, que nous renonçons à le mutiler pour annoter cette pièce, au bas de laquelle il faudroit le transcrire en entier. Nous préférons donc renvoyer notre lecteur à son huitième livre, de la page 508 à la page 525.

Monstrant assez par son invention
De son bon sens la grand perfection;
Puis a laissé gens et artillerie
Pour soustenir assaulx et batterie,
Sans craindre en rien surprinses ny eschelles,
Et a rompu à l'Aigle ung bout des æsles,
Tenant subgect beaucoup du plat pays.
Les Hennuyers en sont fort esbahys,
Tristes, confus et demy enragez,
Et en danger d'estre tost saccagez,
Car leur effect ne respond aux parolles.
Ainsi le coq, sejournant à Marolle[1],
Batissoit mieulx que chasteaulx en Espaigne[2],
Couvrant très bien Picardie et Champaigne;
Et, pour certain, Landrecy en deffence
Est aux François de grande consequence,
Et aux Flamans une bride très forte
Pour l'empescher qu'il entre ou qu'il ne sorte.
Cela reduict et en bon ordre mis,
Le Coq envoye à l'œil des ennemis
A Luxembourg de ses gens grand partie,
Car son armée en deux avoit partie,
Et en bien peu de temps ceste duché
Il a conquis quant il s'est approché,
Faisant planer l'Aigle de toutes pars,
Et en personne a faict faire rempars
Et visité de Luxembourg la place[3],
Fortiffié maintz endroictz et terrasse,
Et, comme il est diligent, fort et saige,

1. *Ibidem*, p. 509. — 2. Cf. notre tome 3, p. 13.
3. *Ibidem*, p. 513, 515, 516-18.

En quinze jours a parfaict son voyage,
Mis gens dedans, munitions et vivres.
Braves d'Espaigne et de gloire tous yvres,
Je vous supply, alleguez-moy comptant
Quant contre luy l'Aigle en a faict autant.
Bien est-il vray, et on le voyt ainsi
Qu'ayant perdu par force Landrecy,
De grant despit a sa plume arrachée
Et d'Italie est soubdain desnichée,
Promettant mettre en son obeissance
Non Landrecy seulement, mais la France ;
Et tost assemble escouffles, haubereaux,
Huppes, griffons, harpies, bihoreaulx,
Avec oysons, canes et chatzhuans,
Mains gros butors et corbeaux tout puans,
Pour assaillir le petit columbier
Que le grant Coq a fait fortiffier.
Elle se perche au plus hault d'une tour
Pour contempler de Landrecy l'atour,
Et s'atend bien d'en faire une curée,
Ayant la mort par ses haultz dieux jurée
De ceulx qui sont commis pour le garder.
Son camp assiet tout autour sans tarder ;
D'artillerie, et de grosse et menue,
A desgarny Flandres à sa venue,
Tant qu'il sembloit qu'elle deust comme fouldre
Incontinent Landrecy mettre en pouldre,
N'espargnant rien, moyennant qu'elle puisse
Avoir du Coq quelque æsle ou quelque cuisse,
Et a induict à luy faire la guerre
Plongeons de mer et canars d'Angleterre.
Gabions prend pour estre en seureté,

Et lourdement à la porte a hurté;
Mais ses canons ne l'ont peu faire ouvrir.
Ains, quand quelqu'un se vient à descouvrir,
En ung moment aux coups de hacquebutte,
Qui vont plus dru que pluye, sert de butte[1],
Et ne fault pas qu'ilz parlent de l'assault
Si aux fossez ne veulent faire un sault:
Car les poussins du Coq qui sont dedans
Devoreroient plus tost la terre aux dentz
Que se vouloir à l'aigle assubjectir.
Crottes leur fist petites emeutir,
Estant devant l'espace de deux moys
Avec puissance et force de deux roys[2],
Tant qu'ilz estoient quasi tous affamez;
Mais ilz sont mal pour elle reclamez,
Et tous ses roys et tous ses royteletz
N'ont pour les prendre assez bons tierceletz.
Durant ce temps bec et ongles aguyse
Pour aller mettre en pièces ceulx de Guyse,
Laissant tousjours Landrecy assiegé,
Et tenoit bien Guyse pour saccaigé,
D'autant qu'il est, à vray dire, moins fort
Que bien muny. Si feist-elle ung effort
Et de canon jetta mainte vollée.
Mais quoy? soubdain elle s'est recullée,

1. C'est en réalité une vraie butte, ou éminence de terre, réelle ou factice, qui servoit aux exercices des arquebusiers, et qui sert encore aujourd'hui à ceux de l'artillerie.

2. Charles-Quint avoit avec lui « huict à dix mille Anglois que le roi d'Angleterre lui avoit envoyé de secours, suivant leur concordat. » (Martin du Bellay, *ibidem*, p. 520.) Il étoit donc juste de parler des forces de deux rois.

Car ses gerfaulx, ferrarois et laniers,
Ont esté pris et menez comme asniers;
Les aultres sont deslogez sans trompettes,
Et n'ont pas tous deslogé leurs sonnettes[1],
Veu qu'en leur camp du Coq les fors soudars
Ont traversé, rompu les estandards,
Et de prinsault tant de coups sont donnez
Que tost d'effroy ilz s'en sont retournez
En esperant d'affamer Landrecy.
Quant le grant Coq eut entendu cecy,
Il proposa ses petits secourir :
Car sa nature est de vaincre ou mourir,
Et veult leur vie asseurer ou combatre,
Et de cela ne fault-il plus debattre,
Monstrant qu'il sçait conquerir et garder,
Et n'est travail qui l'en sceust regarder.
Ses gens assemble, et, pour le faire court,
Habandonna tous plaisirs et sa court:
En lieu de pourpre et d'habits sumptueux,
Prist le harnois, tant il est vertueux;
En lieu de sceptre est sa main equippée,
Ou d'une masse, ou de lance, ou d'espée,
Et pour couronne a son chef decoré
De quelque armet plus dur que bien doré.
Son filz premier[2], la seconde esperence
Des fleurs de lys et couronne de France,

1. Cette expression continue la plaisanterie de la comparaison des âniers, les ânes étant souvent garnis de sonnettes.

2. Le duc d'Orléans, dauphin, qui fut plus tard Henri II. Il étoit le second fils de François Ier, mais il étoit devenu le premier par la mort de son frère aîné.

Alla devant en cuyrasse et sallade,
Et le second[1], helas! estoit malade,
Au grant regret et du frère et du père,
Car ung chascun un grant secours espère
De ses vertus. Le Coq après tost marche,
Je dis le Coq, qui jamais ne desmarche,
Et à Castel-Cambresy mect son camp[2],
Delliberé comme le pellican,
Non pas mourir, ains aux siens donner vie,
Voir et mourir plustost que par l'envie
De l'ennemy endurer une honte.
Ayant ung cueur qui tous dangiers surmonte,
Il est tout seul avec ses chevalliers,
Et l'Aigle assemble oyseaulx à grans milliers,
Craignant le choq de la fureur françoyse.
Le rossignol chansons plus ne desgoyse,
Et n'est ouy nul chant que de la corneille;
La turterelle à gemir s'appareille;
Les perroquetz habandonnent le verd,
Et le phenix est de noir tout couvert:
Car tous oyseaux ont perdu leur esbat
Lorsque le Coq contre l'Aigle se bat.
En son camp doncq est le Coq arrivé
Et l'equipage en bon ordre a trouvé;
Si l'a-il bien luy-mesmes voulu veoir
Et aux hazardz de la guerre pourveoir[3],

1. Charles, duc d'Angoulême et ensuite d'Orléans, qui mourut deux ans après, en 1545. Voir sur lui Brantôme, édit. du Panthéon, t. 1, 274-77.
2. Martin du Bellay, p. 509.
3. Imp. : prouveioir

Car il en sçait la practicque et usage
Mieulx que ne feist Hanibal de Cartage,
Joignant prudence à la force cogneue.
Quelle clameur, quel bruit à sa venue[1] !
Phiffres, tabours, trompettes et clairons
Font si grand bruit qu'ilz chassent les herons ;
Passevolantz, courtaulx et serpentines
Accordent bien avec les coulevrines,
Et sont tous prestz faulcons et faulconnaulx
Pour desnicher l'Aigle et ses estourneaulx.
Les chevalliers du Coq prennent la large
Pour soustenir ou donner une charge,
Et ses souldars n'ont besoing de leçon
Pour devant luy faire le lymasson,
Fendre escadrons, les doubler et reprendre,
Æsles y joindre, ou par fois les estendre,
Et eussiez veu et par mons et par vaulx
Bondir coursiers et maintz gentilz chevaulx.
Le Coq donne ordre à sa gendarmerie,
Aux gens de pied et à l'artillerie,
Et l'advant-garde est par luy ordonnée
L'arrière-garde et bataille assignée,
Et à chascun monstre si bon visage
Que le moins fort d'entre eulx a grand courage,
En leur faisant maintes belles harengues
Que ne sçauroient representer les langues
De tous humains : car il faut qu'on se taise
Quand le coq parle, aux aultres n'en deplaise,
Et fust present Appollo ou Minerve ;

1. Il s'agit de la revue de son armée, que le roi passa entre Catillon et Landrecy (Martin du Bellay, p. 509).

Mais ce propos aultre part je reserve.
Pouldres voloient, enseignes sont dressées,
Lances aussi et les picques baissées,
Et n'est celuy voyant ung tel aprest
Qui ne soit prest à combatre et tout prest,
Quand mesmement le Coq, sans demourer,
Veult Landrecy de vivres asseurer,
Tant qu'on pensoit, avant qu'on l'envitaille,
Que l'Aigle deust attendre une bataille,
Veu qu'elle met en tiltres pour conquerre
Qu'elle ne craint nullement le tonnerre,
Et ne sçay pas s'il seroit vray ou non,
Mais je sçay bien qu'elle craint le canon:
Car, tout soubdain qu'eut le coup entendu
Que le Coq feist jetter à vol perdu
Pour advertir les siens qu'il estoit là,
L'Aigle pour vray de crainte s'envola,
Et a levé incontinent le siége,
De paour qu'elle eut qu'on ne la prist au piége.
On dit aussi qu'elle couche en ses termes
De regarder le soleil à yeulx fermes;
Mais dire fault qu'en son hault appareil
Le Coq est plus luysant que le soleil,
Car elle n'ose ouvrir l'œil pour le veoir.
Ains, oubliant tout honneur et devoir,
Quand il est près, n'a tenu pied à boulle,
Et devant luy a bien tost faict la poulle;
D'en approcher, certes, elle n'a garde,
Car au combat elle est toujours hagarde.
Les siens après s'en vont comme chouettes,
Quand du grand Coq ont ouy les mouettes,
Dont à jamais seront deshonnorez,

Et par les boys ils se sont essorez [1];
Et, estandant le col comme des grues,
Actes ont fait d'oysons à mettre en mues.
De quoy leur sert leur fraude ne leur force
Sur Landrecy, où on[t] faict mainte amorse,
S'attendans bien le prendre à la pippée?
Trop folcuyder a ceste Aigle trompée,
Qui est bien peu adroicte pour la prise,
Et ne sçay pas que c'est à la remise,
Ny que pourra estre pour l'advenir;
Mais de ce coup il luy doit souvenir,
Puis que le Coq l'a si tost desnichée,
Et maulgré elle a donné la becquée
A ses petits. Et qu'eust-il sceu plus faire
Pour au debvoir de l'honneur satisfaire?
Croire j'en veulx mesmes à leur serment
Ses ennemys, veu qu'avoit seulement
De bien garder Landrecy entrepris.
Il l'a gardé et l'Aigle n'a rien pris,
Non pas de terre à faire ung seul jalet,
Et n'a le Coq perdu ung seul poullet.
Il s'en retourne, et n'est-ce pas raison,
Veu que pluviers sont desjà de saison,
Et que le froid hyver, pour abreger,
Ne luy permet, ny aux siens, campeger [2],
Aussi que l'Aigle est delà la riviere
Non poussant oultre, ains recullant arrière,

1. Ils ont pris leur essor.

2. Tenir la campagne, rester sur les champs, de *campeggiare*. Martin du Bellay, p. 524, dit *campayer*. « Le roy estant arrivé à Guise, se voyant l'hyver à dos et que les

Car de frayeur elle est toute esperdue.
Huict jours entiers le Coq l'a attendue[1].
Qu'eust-il plus faict? Dieu veult sa volunté
Estre suyvie, et non estre tenté,
Et est assez qu'à tous il faict congnoistre
Le juste droit du Coq, et qu'il est maistre.
Or vole l'Aigle où bon luy semblera,
Le Coq tousjours par tout prosperera.
N'avez-vous veu en figure ou escript
La passion du saulveur Jesus-Christ?
Le Coq y chante, ainsi que très chrestien.
Et que faict l'Aigle? Elle sert, tant est folle,
Son Juppiter, qui n'est rien qu'un idole[2],
Et entreprend toutes faulses querelles,
Mais rien n'acteint sinon les columbelles.
Et au contraire, entendez ceste clause,
Le Coq combat tousjours à bonne cause.
A son retour, des haultz dieulx immortelz
Avec ensens faict fumer les aultelz,
Recongnoissant que d'eulx vient la victoire,
Et de tous biens leur est deue la gloire,
Dont il sera avecques ses enfans
Triumphateur sur tous les triumphans.
Et, quand à l'Aigle, on sçait où elle aspire
Et quel conseil elle veut faire à Spire,

pluyes estoient si excessives qu'il n'y avoit ordre, ny à l'empereur, ny à luy, de campayer, delibera separer son armée. »

1. Martin du Bellay, 523-4.

2. Idole, venant de *idolum* ou *idolon*, est beaucoup plus justement du masculin que du féminin, qui lui est arrivé à cause de la syllabe muette de la fin.

Car maintenant ne s'esbat que d'une æsle.
Mais, quand viendra le vol de l'arondelle,
S'elle revient faire des escarmouches,
Rien ne prendra pour le plus que des mouches,
Se fiant moins en vertu qu'en fortune,
Et du soleil l'eclypse et de la lune[1]
Ne luy promect que malheur en tous lieux,
Ainsi qu'au Coq et Nature et les Dieux
Donnent faveur par le duc nouveau né,
Qui non sans cause a esté ordonné
Entrer au monde en levant le bras dextre[2]
Pour se monstrer belliqueux et adextre,
En menassant d'Hercules les colomnes[3],
Et, heritier de royalles couronnes,
De ses majeurs renouvelle la vie,
L'Aigle affoyblist et faict mourir d'envie.

Finis.

1. Chappuis fait sans doute allusion à l'éclipse de lune du 10 janvier, et à celle de soleil du 24 janvier 1544, cataloguées dans la chronologie des éclipses mise par le P. Pingré en tête de la seconde édition de l'*Art de vérifier les dates*.

2. Nous savons par là que la pièce ne fut écrite qu'en 1544, car cette dernière allusion se rapporte à la naissance du premier fils de Henri II, encore dauphin, celui qui fut plus tard François II, et qui naquit le 19 janvier 1543 ancien style, c'est-à-dire 1544. On ne trouveroit peut-être pas ailleurs ce détail médical sur le premier accouchement de Catherine, que l'enfant s'étoit presenté par le bras droit. — Nous avons publié dans notre premier volume, p. 229–34, une pièce sur cette naissance.

3. La devise de l'Espagne étoit, comme on sait, les deux colonnes d'Hercule, avec la devise : *Plus oultre*.

La deffaicte des Faulx Monnoyeurs, composée par Dadonville. On les vend à la première porte du Palays[1].

L'Acteur.

Abollyr fault, ruyner et deffaire [faire;
Faulx monnoyeurs, car Dieu permect ce
Le roy le veult, justice le commande,
Du bien publicq recompense demande,
Car en cela est fort interessé.
Je ne voy nul qui n'en soit oppressé
En cest[2] royaume, par quoy il est decent
Les ruyner, et très fort condecent,
Puisque le bien publicque se complainct
En general et que du tout se plainct.
Pugnir les fault, ainsi qu'il est requis,
Par bon[s] conseil[s bien] meurs et bien exquis,

1. In-8° gothique de 4 feuillets à 22 lignes. Au frontispice un bois de trois hommes, qu'on pourroit avoir mis pour représenter les trois Etats se plaignant. Le dernier verso blanc. Cette pièce a été reproduite en fac-simile autographique. — Elle est sans date, et les ordonnances sur le fait des monnoyes qui contiennent des peines contre les faux monnoyeurs sont trop nombreuses pour qu'on puisse par là arriver à lui en donner une certaine.

2. Impr. : cestuy.

Non seullement iceulx faulx monnoyeurs,
Pareillement aussi tous abuseurs,
Lesquelz usent de leur faulce monnoye
Et qui sont cause la debiter par voye;
Sy de ce cas usent scientement,
Semblable à eulx doyvent avoir tourment:
Car ils sont cause à ce faict donner cours;
Faux monnoyeurs ont à iceulx recours.
De par le roy ordonnée est police.
En cestuy cas est dressée une lice
Par exprès, qui ne sera [pas] passée,
Laquelle est par compas compassée;
Il les tiendra en telle subjection
Qu'ilz n'auront cause de faire abusion.
Descapiter tous les fera et bouillir
En huylle chaulde[1], pour les mieulx abollir
Tous ensemble. Ilz ont bien mérité,
Car envers Dieu ont trop desmérité,
Qu'est le premier et tout le principal,
Par quoy sont cause de leur ruyne et mal,

1. C'étoit en effet le supplice particulier aux faulx monnoyeurs. La Practique de Masuer, au titre Des peines, éd. in-4 de Lyon, 1594, p. 626, nous donne ce détail qu'ils étoient bouillis et suffoqués en eau et huile meslées. Sauval, t. 2, p. 596, et t. 3, p. 362, 604, 605, 606, 608, a noté plusieurs exécutions de ce genre, faites en 1357, 1460, 1521, 1522, 1523, 1527 et 1550, au marché aux pourceaux de la butte Saint-Roch. En 1582 en se contentoit de les pendre: cf. les Ordonnances de Fontanon, Paris, 1611, in-fol, t. 2, p. 517. Mais nous voyons encore en 1587 un faux monnoyeur bouilli aux halles de Paris: Cf. L'Estoile, à la date du 21 janvier, collection Michaud et Poujoulat, 2e série, t. 1, p. 214.

Et non sans faulte, car le commandement
De Dieu ilz ont transgressé grandement
Qui leur deffend les biens d'aultruy avoir
Injustement; cela peult bien sçavoir
Dès leur enfance, par quoy les excuser
L'on ne les peult, mais de mal accuser.
La seconde raison je vueil noter
Et à eulx tous descrire et desnoter
Qu'est ung cryme de lèse-majesté
Par eulx commis, par quoy de faulceté
L'on les peult [bien] charger pour tout certain.
Deffendu est, cela n'est incertain,
De par le roy en ce royaulme de France,
Par quoy de mort ont merité souffrance,
Car de ce faict ne leur a donné loy.
Soubz luy ne firent jamais serment ne foy;
Appointement n'ont de luy ne nulz gaiges.
A ceste cause faulceté et oultraige
Contre le roy commectent evidens,
Car ses edictz ilz ne sont pas gardans.
A luy tout seul appartient y commectre
Et ordonner ceulx qui luy plaist y mettre
Dedans son royaulme, car ses predecesseurs
Ainsy ont faict, devant luy possesseurs.
N'esse pas donc oultrageuse arrogance
Devant le roy prendre preeminence,
Voullans user de folle auctorité?
Pas n'est sans cause s'il en est irrité
Et si commande justice en estre faicte.
Leur entreprinse trop faulce est et infecte,
Trop violente, par quoy ne peult durer;
Leur faulceté ne se peult endurer.

Posé le cas que leur monnoye fut bonne
Et qu'en cela n'abusissent personne,
De ce faire n'ont povoir, sans mentir,
Si le roy ne leur veult [pas] consentir.
Pareillement ilz sont faulx à tous ceulx
Qui ont la charge monnoyer en tous lieux
De par le roy, et faire la monnoye
Bonne et vallable, que point on ne rennoye,
Comme on faict celle de ces faulx abuzeurs,
Qui faulcement de cela sont useurs.
Apparence est, de cela n'ont povoir,
Et puis tant faulx sont, à dire le voir,
Que ce qu'ilz font n'est que de metaulx faulx;
Par quoy en eulx y a très grans deffaulx.
J'ay veu grans sacz tout combles de monnoye
De toute espèce, plus hault qu'une montjoye[1];
Pareillement autant en ay veu d'or,
Qu'eusse pensé valloir très grant tresor;
Mais le tout [si] estoit de Faulquemont[2]
Pour tromper gens, tant aval comme amont;
Autant vailloient grans blancs comme escus;
Le tout ensemble ne valloient pas festus.
Telz monnoyeurs ont leurs faulx debiteurs
Par tout le monde et leurs distributeurs;
Tous sont larrons, faisans telle practique;
Le plus larron d'entre eulx le plus practique,

1. Cf. t. 1, p 305.

2. Faulquemont, ou Falkembourg, ce qui se prononce dans le pays Falkembourich, est une localité de l'arrondissement de Metz, dans la Moselle. Y a-t-il eu là à cette époque un atelier de faux monnoyeurs? C'est ce que nous ne savons pas.

Ce est celuy qui est le mieulx venu.
Pour fondation n'ont aultre revenu,
Et ne laissent pource à faire grant chère;
Trop ilz ne trouvent de viande trop chère,
Car ilz vivent à tel jour tel viande.
De leurs abuz chascun paye l'amende.
Les trois Estas j'ay veu, n'a pas long temps [1],
Chascun d'iceulx estre très mal contens,
Et disoient tous par eulx estre deceupz,
Pource qu'avoyent de leur monnoye receupz,
Qu'eussent pensé estre bonne et loyalle;
Mais elle estoit très faulce et desloyalle.
Est-il possible veoir plus grant tyrannie?
J'ai veu povre homme, puisqu'il fault que le dye,
Vendre son lict pour achepter du pain,
Qui fut contrainct après mourir de fain:
Car de son lict [il] receut dix testons
Qui ne vallent de roses deux boutons.
O mort cruelle! vueille lever ton dard
Et telz meschans oultrer de part en part:

1. S'il y avoit là autre chose qu'un de ces emplois en l'air de l'expression des trois états, Eglise, Noblesse et Marchandise, si fréquents dans les pièces de ce temps, cela feroit remonter notre pièce jusqu'au règne de Charles VIII, sous lequel l'on connoît les Etats tenus à Tours en 1484, sous la régence d'Anne de Beaujeu. Mais nous ne la croyons pas si ancienne. Il y auroit trop de distance entre cette date et celle de 1529, qui nous est donnée par le Privilége des *Moyens d'éviter mérencolie*: cf. t. 2, p. 42 et 76. On a vu dans une note précédente des exécutions de faux monnoyeurs en 1521, 1522, 1523 et 1527. C'est une raison de plus pour tenir notre pièce dans ces époques.

Car, si plus vivent en leur iniquité,
A leur povoir estrangeront equité,
Par leur poison le monde infecteront
Et à trayson le plus affecteront.
Autres abuz se font par telz trompeurs ;
Les bonnes pièces toutes y sont rongneurs,
Et la rongneur mectent à leur prouffict ;
Chascun d'iceulx est en abuz confict.
O bon Jesus, te plaise donner ordre
En telz abuz, où y a tant de desordre ;
Puisque du monde ne craignent pugnition,
Du ciel envoye mieulx persecution,
Ou aultrement fais qu'illz se divertissent
De telz abuz et qu'ilz se convertissent
A bonne vie et vraye penitence ;
En esperant de faire recompence
Quant ilz pourront, Dieu leur doint le povoir,
Ou pour le moins [de] vivre en tel espoir.

Mieulx qui pourra.

Les Estrennes des Filles de Paris[1].
(*Par Jehan Divry.*)

Depuis Noel jusque(s) à ung moys après,
Deffendu est à toutes gens de vendre
Cestuy traicté, sus peine de mesprendre,
Sinon qu'à ceulx deputez par exprès.

Pour estrenes, à ce bon jour de l'an,
Vous envoye ces dictons et adaiges;
Notez les bien et vous ferez que saiges;
Mieulx vous vaudront qu'aguilles de Milan[2].

Fille qui ayme et sert bien Dieu,
Dieu luy aide en temps et en lieu.

1. In-8 goth., sans titre, de 4 ff. de 28 lignes à la page. S'il avoit connu cette poésie, digne des mirlitons de la foire, Molière auroit fait injure à ces trop honnêtes distiques s'il ne les avoit pas fait recommander par Arnolphe. Ils vont de pair avec *les Maximes du mariage ou les devoirs de la femme mariée, avec son exercice journalier*, que celui-ci fait lire à Agnès. Cf. *Ecole des femmes*, acte 3, scène 2.

2. On sait la renommée des armes italiennes à ces époques. Les *aiguilles* de Milan pourroient être des épées et des poignards.

Fille qui n'a père ne mère
Doit reclamer Jesus à père.

Fille doit mettre son esprit
A servir du tout Jesuscrist.

Fille ne peult estre perie
Qui sert bien la Vierge Marie.

Fille qui a du temps assez
Doit prier pour les trespassez.

Pour passer temps en jour de feste
Fille doit lire un livre honneste.

Fille doit à tous pardonner,
Et aux povres du sien donner.

Fille juste, d'humble pensée,
Est par devant Dieu exaulcée.

Plus plaist à Dieu humilité
Que sacrifice, en verité.

Sans s'humilier envers Dieu
Toute oraison n'a point de lieu.

Fille ne doit jamais jurer
Dieu ou ses sainctz, ne parjurer.

Chascun repute et tient pour saige
Fille qui a peu de langaige.

Il advient mal à une fille
Qui parle souvent et babille.

Fille qui oyt orde parolle
Tenue est pour coquarde et folle.

Il messiet à filles honnestes
De chanter chansons deshonnestes.

On congnoist les vaisseaux aux fons,
Et les filles à leur chansons.

On tient la fille pour meschante
Qui chanson dissolue chante.

Chascun tient de peu de value
La fille en parler dissolue.

Fille qui chante chant lubric
A le cueur ord et impudic.

Fille qui son honneur procure
Ne doit à aulcun dire injure.

Fille qui autruy injurie
D'honneur se bannist et descrye.

La fille qui est sans vergongne
D'honneur et chasteté s'eslongne.

Filles pompeuses et bragardes
Sont estimées pour cognardes.

Fille ne doibt dire ny faire
Chose qui à nulz puist desplaire.

Fille qui n'a point de conduite
Se doit garder d'estre seduite.

Fille doit en tout temps et lieu
Commander son esprit à Dieu.

Fille ne doit tenir propos
A gens mal famez ny à folz.

Il advient tousjours et sciet bien
A fille avoir simple maintien.

La fille est de chascun prisée
Qui est en parler advisée.

Fille qui parle à l'estourdy
A le cueur volaige et hardy.

Fille qui preste aux folz l'oreille
A vitupère s'appareille.

Fille qui ne craint deshonneur
Parvient peu souvent à honneur.

Fille qui est de lieu honneste
Ne doit faire tour deshonneste.

Fille ne doit getter sa veue
Sur chascun, soit eglise ou rue.

La fille est de chascun en grace
Quand elle porte la veue basse.

Fille simple en parler et dire
Garde les gens d'elle mesdire.

On tient pour folle ecervelée
Fille qui parle à la vollée.

Chascun estime, loue et prise
Fille qui est quoye et rassise.

Fille qui ne croit ses parens
En souffre enfin maulx aparens.

Fille vollage detravée
Est des gens saiges reprouvée.

La fille qui croit fol conseil
S'en trouve en piteux apareil.

Fille friande, lecheresse,
Devient meschante pecheresse.

Fille de regard simple et doulx
Aymée est de toutes et tous.

La fille qui ayme le jeu
En laisse de servir à Dieu.

Plus doit estre à genoulx qu'assise
Fille quant el est à l'esglise.

Fille qui d'oignemens se farde
Devient facillement paillarde.

Fille par trop brave acoustrée
Est de chascun au doy monstrée.

Fille qui court souvent en rue
Est pour vollaige maintenue.

Fille qui est doulce et humaine
Est prisée moys et sepmaine.

On tient pour folle, povre ou riche,
Fille qui court comme une biche.

Fille en ditz et gestes facheuse
Se monstre sotte et glorieuse.

Le doulx maintien de filles saiges
Est estimé en tous passaiges.

Fille qui rible, court et saulte,
A en soy de vertu deffaulte.

Fille doit aprendre en jeunesse
D'estre vertueuse en vieillesse.

Fille en dance et bancquetz hardie,
Se monstre folle et estourdie.

Fille sans conduicte de mère
Porte en son cueur doulleur amère.

Fille de parens orpheline
Se doit monstrer humble et benigne.

Fille doit estre peu à table
Et soy monstrer sobre et notable.

Fille fetarde et paresseuse
Devient en la fin malheureuse.

Fille ne doit prendre delyt
A trop dormir dedans son lyt.

Fille qui du matin se lève
Son affaire mieulx s'en achève.

Fille qui dort grant matinée
En faict plus meschante journée.

Fille qui ayme le repos
Ne faict rien qui soit à propos.

Fille superbe et orgueilleuse
Chet en fortune perilleuse.

Fille saige, doulce et prudente,
Se doit monstrer obedïente.

Fille ne doit point reciter
Meschant propos ny escouter.

Fille qui parle sans raison
Fait mainte noyse en la maison.

La fille doit avoir envye
D'aprendre art pour gaigner sa vie.

Fille qui scet art, près ou loing,
En peult user à son besoing.

Quant fille scet art ou mestier,
Elle en vit, s'il est mestier.

Fille de beaulté atournée
Est des folz souvent adjournée.

Fille qui a face elegante
Se doit monstrer forte et constante.

Fille opiniastre et testue
Des[s]ert souvent d'estre batue.

La fille qui ne se veult taire
Monstre qu'elle est à paix contraire.

Fille qui a poignant langaige
Trouble souvent tout ung mesnaige.

Fille folle par montz et vaulx
Est souvent cause de grans maulx.

Fille honneste à blanc et à bis
Doit estre propre en ses habitz.

Fille qui a entendement
Se doit tenir honnestement.

Fille qui veult à honneur tendre
Ne doit jamais donner ne prendre.

La fille qui prent ou qui donne,
Son honneur vent et habandonne.

Fille rioteuse, arrogante,
N'est aux gens ny à Dieu plaisante.

Fille qui a doulce faconde
Est plaisante à Dieu et au monde.

Fille qui dompte son couraige
Est de chascun tenue saige.

Fille ne se doit ennuyer
Se on met trop à la marier.

Premier que fille se marie,
Doit prier la Vierge Marie

Qu'elle luy donne ung bon mary,
Pour vivre en paix avec luy.

Fin.

Je vous donne à ce matinet
Le livret plain d'enseignemens,
De proverbes et documens,
Pour vous servir de Chatonnet [1].

Rondeau.

Pour l'amour d'une et areste de dix,
De vous aussi, j'ay composé ces ditz,
Dont vous fays don, filles parisiennes,
En vous pryant, jeunes et anciennes,
Que de vos yeulx ilz ne soyent interditz.
Recordez-les, dimenches et [je]udys,
Et notez bien tout cela que je dis,
Je vous supply, petites et moyennes,
Pour l'amour d'une.

Chassez au loing ung tas de folz hardis
Qui ne croyent point enfer ne paradis,
Tant ont les cueurs ès choses terriennes;
Mais de mes ditz soyez praticiennes,
Et retenez les motz que j'ay predictz
Pour l'amour d'une.

1. Le Chatonnet, c'est la même chose que le livre des Distiques de Caton, si souvent traduits en françois. — Cf. sur leurs nombreuses éditions Brunet, I, 584-86.

Rondeau.

Devant la Vierge à qui Dieu maria
Son filz unic, qui tant se humilia
Qu'en elle print humanité mortelle
Pource que point il n'en trouva de telle,
Dictes pour moy ung *Ave Maria.*
Le sainct Esperit à l'œuvre s'employa
Alors que Dieu Gabriel envoya
Pour annoncer la tant doulce nouvelle
Devant la Vierge.

L'humilité dont elle se alia
Fut le moyen par quoy Dieu octroya
Que de son filz mère fut et pucelle.
Pource vous pry qu'en memoire d'icelle,
Di[ct]ez pour moy *Ave*, car grace y a
Devant la Vierge.

Tout en ce point q'ung homme qui pert somme,
De nuict au lict composé ce livret,
Qui de mensonge et d'erreur delivre est,
Et sans vouloir mal dire de personne.

Finis.

Riand jhe vy[1].

1. C'est, comme on voit, l'anagramme de *Jehan Divry*. Sans l'*h* on en verroit plus aisément le sens : Je vis en riant. — Nous remarquerons, à cause de la similitude des noms, cette mention notée par Sauval, t. 3, p. 509, dans ses extraits des comptes de l'Ordinaire de

Paris pour l'année 1494, folio 383 et verso : « Jehan Langlois, dit Divry, déclaré hérétique, et comme tel brûlé au Marché-aux-Pourceaux, hors la porte Saint-Honoré ; et, avant l'exécution, fait faire un déjeuné au Chastelet à plusieurs conseillers qui à grand nombre ont assisté à lui faire son procès au Chastelet, à plusieurs sergens et aux cordeliers qui ont converti et confessé ledit Jehan Langlois. Ledit Langlois eut le poing couppé et fut traisné au supplice sur une claye. » Comme il n'y avoit pas encore de protestants, peut-être faudroit-il lire, non Langlois, mais l'anglois, et penser que c'étoit quelque sectateur des doctrines de Wiclef. Notre Jean Divry, qui n'étoit pas d'Ivry près Paris, puisqu'il traduit son nom en latin par *Divrius*, pouvoit être parent de l'hérétique en question, mais ce n'est pas à lui que se rapporte l'extrait de Sauval, puisque ses traductions de Fauste Andrelin et de Curre Mamertin sont de 1508. Cf. sur ce point l'abbé Goujet, 10, 362-9, qui n'a connu ni les *Secrets et loix de mariage* publiés dans le précédent volume, ni ces *Étrennes des filles de Paris.*

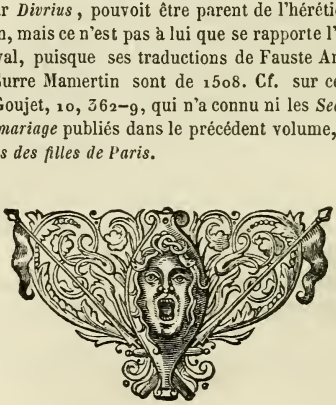

Sermon de l'Endouille [1].

Mon thesme, c'est : *Refecti sunt.*
Sotise nous a huy refaicts
Pour fonder à Sainct-Jehan le Rond [2]
La confrerie de Sainct-Jehan Lipais.

1. On a déjà rencontré, dans ce recueil, la vieille plaisanterie sur l'andouille, qui est dans le même sens que le chapitre de Rabelais sur la bataille des cuisiniers contre les andouilles. Ici elle n'est plus indiquée en incidence, mais elle est traitée expressément et avec toute la complaisance d'un fabliau. Comme il convient, la scène se passe aux étuves, et, bien que les interlocutrices soient deux bourgeoises, l'on croiroit encore entendre les chambrières de la pièce du *Banquet*. (Cf. t. 2, p. 292, 295.) Nous ajouterons que nous donnons cette pièce, dont nous ne connoissons pas l'édition ancienne (et M. Brunet ne paroît pas l'avoir rencontrée), d'après une copie manuscrite faisant partie d'un volume de Sermons joyeux écrit de la main de M. Gratet-Duplessis, et acquis à la vente Baudelocque par M. Bouju, qui nous l'a gracieusement communiqué. Le nom de M. Duplessis est déjà par lui-même une garantie suffisante ; mais, comme une table sommaire d'un volume unique déjà indiqué par nous (t. 1, p. 148, à la note), table relevée à Rouen par notre ami M. d'Héricault chez M. Dutuit, mentionne une pièce sous le titre de *Sermon de l'andouille*, nous supposons que c'est

On ne sçauroit faire trois pets
D'une vesse sans alainer,
Et qui vouldroit baiser la paix [3]
Auroit de quoy boire et humer.
Pendant que je suis de loisir,
Je vous veulx racompter et dire
Une histoire où prendrés plaisir,
Et qui vous fera, je croy, rire.
C'est de deux mignonnes bourgeoises
Bonnes commères et galoises,
Qui se sont ensemble baignées
Depuis dix ou douze journées,
Ainsy qu'ont accoustumé fayre
Femmes pour dadvantage playre.
Elles estans soubs les courtines,
Survint une de leurs voisines,
Aiant, au lieu d'une quenouille,
Soubs son bras une grosse andouille

ce volume même qui aura été l'original de M. Duplessis. Cela est d'autant plus probable qu'il l'a eu entre les mains, puisque, dans son *Petit trésor de poésie récréative* (Paris, Passard, 1848, in-32), il dit, p. 539, publier d'après lui le *Dict des pays joyeux*.

2. Ceci nous montre que la pièce a été écrite à Paris. En effet, il y avoit autrefois, sur la place du Parvis-Notre-Dame, au coin de la rue du Cloître et de la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs, maintenant d'Arcole, le petit chapitre de Saint-Jean-le-Rond. Il étoit composé de huit canonicats sans dignité. En 1749, l'église fut détruite, et le titre paroissial transféré à Saint-Denis-du-Pas. Cf. Piganiol, éd. de 1765, t. 1, p. 65-66.

3. Cf. la note, t. 3, p. 170.

Qu'elle mit dedans une escuelle.
Se dit l'une : « L'andouille est belle.
« Beni soit de Dieu le pourceau
« Dont est sorti boiau si beau !
« Que je la manie un petit ;
« Manenda, j'y prens appetit. »
Se dit l'autre, bon fretillon[1] :
« C'est justement l'eschantillon
« Et mesure de mon mary.
« Quand il m'en souvient, il m'en ry,
« Et suis joieuse quand la voy.
« Que je la manie. » — « Mais moy »,
Se dit l'autre, « il fault que la touche
« Aussi ; l'eau m'en vient à la bouche,
« Tant j'y prens de goust et saveur ;
« Elle me faict grand bien au cueur. »
Dit l'aultre : « Je la veulx avoir. »
Et tellement firent debvoir
De tirer l'endouille à plain poing
Qu'elle tomba dedans le baing.
Adonc y eut beau patrouillis,
Et fut tirée en ce brouillis
L'andouille de telle façon

1. On pourroit ponctuer :

Se dit l'autre : « Bon fretillon, etc.

mais nous croyons qu'il vaut mieux le prendre pour un substantif, qui sort tout naturellement de *frétiller*, comme l'a répété Béranger dans son refrain :

Ma Frétillon, ma Fretillon,
Cette fille
Qui fretille,
Est si bien sans cotillon!

Que chacune en un eut tronçon.
Queritur, si le membre humain
Se fust trouvé là d'adventure,
S'elles l'eussent pris à plain poing
Pour faire l'euvre de nature.
Cela refaict la creature
Et resjouit ceulx qui le font.
Pource ay-je pris pour ma lecture
Et mon sermon : *Refecti sunt.*
Un homme, aiant pris une veufve,
Pensant avoir trouvé la febve,
Voulant donner au mirely [1] :
« Ha ! » luy dit-elle, « mon amy,
« Je vous prie, laissés cela :
« Car long temps a qu'on n'y toucha. »
— « Pour Dieu, qu'il me soit pardonné,
« M'amye ; Dieu l'a ordonné,
« Et est le principal ouvrage
« Et le premier de mariage ;
« Par tant n'en doibs estre esconduit. »
— « Puisqu'ainsy est que Dieu l'a dit,
« C'est bien la raison qu'il se face »,
Luy dit-elle. Adonc il l'embrace
Et la sangle au moins mal qu'il peult.
Elle, aiant pris goust à la farce,
Dit : « Amy, puisque Dieu le veult,
« Continuez, je ne suis lasse. »
Un jeune gars, de franc courage,
Print une garce de village,

1. Ce mot forgé auroit-il pour origine : *mire ly*, *regarde-le* ?

Et luy fit le joly deduict
Huit fois pour la première nuict.
La mère, qui l'avoit couchiée,
L'alla trouver la matinée;
Mais elle se print à plorer,
Soudain que vid sa mère entrer,
Comme aiant desplaisance grande.
Alors sa mère lui demande :
« Quoy! ton mary n'est-il pas homme?
« Dy-moy ce que tu as en somme,
« Affin que pourvoie à ton cas. »
— « Hem », se dit la fille tout bas,
Sans à mal penser aultrement,
« Il ne me l'a faict seulement
« Que huit fois. » — « Voilà bel ouvrage! »
Se dit la mère. « Or, prens courage;
« S'il est ainsy comme tu dis,
« Peult-estre qu'il en fera dix
« Ceste nuyct. » Et, à son lever,
Le lendemain, la fut trouver.
Elle, aussi tost que vid sa mère,
Plora comme à la fois première.
« D'où vous vient ceste pleurerie? »
Dit la mère; « Vierge Marie,
« Je croy que tu ne cesseras
« De plorer. Dy ce que tu as. »
— « Il ne me l'a faict que dix fois
« Depuis hyer soir jusqu'au matin. »
« — Dix fois! c'est un beau picotin »,
Se dit la mère. « Mon enfant,
« Il fault qu'il soit roide et puissant;
« Mais j'ay crainte, s'il continue

« Ses coups, qu'à la fin ne te tue.
« Tays-toy, remède y donneray
« Dans peu de jours, et luy diray
« Que plus ne face tel excès,
« Ou qu'en sera mis en procès. »
— « Pour Dieu, ne luy en dites rien,
« Mère, car il m'a faict grand bien. »
— « Et pour quoy doncques pleures-tu ? »
— « Parce qu'est mon espoir perdu
« Et qu'il ne m'en pourra souler. »
S'il en falloit aultant bailler
A celles qui n'en ont leur soul,
Ce seroit assés pour aller
De Paris jusques en Poitou.
Le feu puisse brûler le trou
Où il y a tant à refaire !
Mais compter vous veulx aultre affaire :
C'est d'un monsieur de nostre rue,
Duquel la femme est fort connue,
Qui, aymant sa servante franche,
Bien qu'il ayt jà la teste blanche,
Luy leva drapeaux et atours
Pour luy faire le jeu d'amours ;
Mais, quand se vint à l'embrocher,
Son oustil ne se pust dresser,
Et luy fut dit par la mignotte :
« Monsieur, il convient qu'on le frote
« Pour le dresser et mettre à poinct. »
La femme arrive sur ce point,
Qui les trouve bien empeschés
Et l'un dessus l'aultre couchés.
Celle, voiant ceste advanture,

Prit son mary par la ceincture
Et le fit tomber rudement;
Puis, sans dire quoy ni comment,
Dessus eulx elle charge et frappe.
Le pauvre malotru s'eschappe,
Et, pour eviter ce danger,
Au grenier s'en alla ranger,
Où fut caché jusqu'à la nuict
Qu'il se coucha, sans faire bruict.
Sa femme et sa mère alors viennent
Le trousser, qui bien se souviennent
Qu'il fault que son [oustil] on frote.
Si l'ont froté de telle sorte
Avec des verges par tel sy[1]
Qu'il requit pardon et mercy.
La servante pareillement
Fut estrillée proprement.
Mais, afin que ne vous ennuye,
Adieu toute la compagny[e].

Fin.

1. *Si* n'est pas pris là dans le sens conditionnel, mais dans celui de *sic*. Cela revient à répéter *de telle sorte*.

La Deploration de la Cité de Genefve sur le faict des Hereticques qui l'ont tirannique-ment opprimée.

(*Par frère Jean Gacy.*)

A voix excelse plora par cris et larmes
Rachel la belle, prevoyant les alarmes
Qu'à ses enfans par mort devoient venir,
Et Noemy, ayant le souvenir
D'Helimelech, lequel par mariage
Luy fut consors et mourut en jeune eage,
Et deux enfans pour lesqueulx tant plora.
Pareillement Hely bien explora
Anne, la mère de Samuel, que tant
Amerement souspiroit, regretant
Le sien meschief qu'elle estoit infecunde.

1. In-4 goth. de 4 ff. de 30 lignes à la page. Au titre un grand bois représentant en perspective une ville, et, au fond, des bâtiments dans la campagne ; dans le ciel, des météores en feu qui tombent sur la ville. On ne connoît de cette pièce, qui n'a pas encore été signalée, qu'un seul exemplaire, recueilli à Rumilly en Savoie, à deux lieues d'Annecy, par M. le baron de La Carelle, à qui nous en devons l'obligeante communication.

Mais en malheur je n'ay pas ma seconde,
Que suy nommée la dolente Genefve,
Trop plus que dame qu'aye produit Adam n'Eve.
Jadiz j'estoie renommée riche et forte,
Mais à present n'y a qui me conforte,
Calamiteuse, indigente, affamée:
Par mer, par terre, suys par tout diffamée.
Julles Cesar, faisant son Commentaire,
M'a honnorée [1]. Maintenant me fault tayre.
Puys appellée jadiz fus Aurélie [2].
Mais des meschans la folie me lie.
Estre soloye cité delicieuse;
Les Anguenotz m'ont fait sedicieuse.
Ces aveugles, ayant aux yeulx la maille,
Ont appellés leurs enfans la marmaille,
Puys m'ont remplye de factions et brigues,
Divisions, diversités de ligues.
J'avoye bastiz au Molard [3] grandes halles

1. *De bello gall.*. lib. 1, cap. 6, et Celse, *De vita Cæsaris*, éd. Lemaire, p. 17.

2 Genève passe pour avoir été rebâtie par l'empereur Aurélien, en même temps que notre Orléans, qui en a conservé le nom. Cf. l'Histoire de Genève de Spon, dans l'édition en 4 vol. in-8, Genève, 1730, au tome 1, p. 25–27.

3. La place du Molard est près du lac Léman, entre, du côté de la ville, ce qu'on appeloit autrefois *les rues basses*, maintenant *du Marché-Neuf* et de *la Croix-d'Or*, et, de l'autre côté, *la rue du Rhône;* elle est fermée de ce côté par *l'Horloge du Molard*, sous laquelle on passe pour aller à *la petite place du Lac*, qui est sur le grand quai.

Où [1] l'on tenoit foyres universales;
De tous climatz on venoit aux nundines [2].
Mes habitans de ce furent non dignes.
Privé[s] en furent par leur rebellion,
Et translatées furent au bel Lyon [3].
Des Allobroges j'avoye preeminence
Pour triompher, regner, et mesmes en ce
Qu'estoye grande, très opulente et belle,
Et mes incoles [4] m'ont faict estre rebelle
A mon seignieur souverain de Savoye,
Qui me tenoit en paix et en sa voye.
Les hereticques, malicieux et fins,
M'ont attirée par leurs reth[s] à leurs fins.
Si vous me faictes interrogation
Qui est la cause de ma destruction,
Pour quoy je pleure, gettant ma voix en l'air,
Je vous respons à succincte parler :
C'est l'ours cruel [5] et beste furieuse,

1. Imp. : On.

2. *Nundinæ*, en latin, veut dire un marché qui se tient tous les neuf jours. Il est probable que notre auteur, peu scrupuleux, a attribué à ce mot le sens général de foires.

3. Le duc de Savoie, beau-père de Louis XI, s'étant saisi des titres des foires de Genève, les remit à son gendre, qui transféra la foire à Bourges et de là à Lyon. En 1512, le duc de Savoie, médiateur de la paix entre François Ier et les Suisses, leur proposa de rétablir les foires de Genève, mais à des conditions qui ne furent point acceptées. Cf. Spon, 1, 199 et 244-47.

4. Habitants, de *incola*.

5. Il est inutile de rappeler que l'ours est l'armoirie parlante de la ville de Berne.

Exterminant toute œuvre fructueuse,
Qui m'a pillée soubz umbre de tutelle,
Par façon telle et maligne cautelle,
En usurpant à sa patte velue
Tout son avoir comme faulce bellue [1],
Don[t] maintenant, en ce pouvre et vil eage,
On ne m'estime ains qu'ung pouvre village.
Pource confite suys ramplie d'ennuys,
Cent mille maulx en souffrant jours et nuytz.
Las! à malheur j'ai nourry l'asnichon,
Et receu l'ours, baudet et Baudichon [2],
Les bestiaulx haiz par tout le monde,
Desquelx la secte detestable et immunde
A pullulé, et dessoubz peau vulpine
A faict planter la pungitive espine
Par ung Pharel [3], sedicieux, estrange,
Demoniacle en se faignant estre ange;
Bien apparut qu'il estoit Belial
A Neuf-Chastel et à Mont-Belial [4].
Ecolampade, quoy qu'il soit de sa secte,

1. Bête féroce, de *bellua*.

2. Il ne faut pas, à cause de la chanson sur l'ami Baudichon, voir ici une allusion railleuse : c'est bien réellement un nom propre, et l'on peut voir dans Spon, 1, 576, qu'à la fin de 1535, Baudichon fut élu capitaine général de Genève, à la place de Jean Philippe. Il s'appeloit Baudichon de la Maison-Neuve. (Spon, 1, 468, à la note.)

3. Guillaume Farel arriva à Genève en septembre 1533. (Spon, p. 466.)

4. C'est-à-dire Montbéliard.

En ses escrips et parolles l'insecte[1],
Disant qu'il est né pour faire encombrier[2]:
A telles œuvres on cognoit tel ouvrier.
Puys le perfide qu'on surnomme Froment[3]
En ma farine blanche a mis le ferment;
Pour myeulx corrumpre de foy toute la masse,
Toutes erreurs accumule et amasse;
A les semer n'est paresseux[4] ne lent,
Et son complice Viret[5], le virulent,
Qui a cuydé d'erreur mettre en bourbe
Les habitans et les incoles de Orbe[6].
Finablement des crestiens les preux
L'en ont banny, chassé comme lepreux.
Ils ont causé par leurs grandz malefices
Que la plus part de tous mes edifices
Plus on n'habite, et n'y a que meschans,
Par quoy de pleurs et regrès sont mes chantz.

1. D'*insectari*, poursuivre sans relâche.

2. Œcolampade, né en 1482 à Weinsberg, dans la Franconie, mourut le 1er décembre 1531. Il prêcha surtout à Bâle. A la façon dont on en parle, il semble encore vivant La mention de Farel met la pièce après 1533.

3. Antoine Froment, de Dauphiné. Cf. la note à Spon I, 471-6.

4. Imp.: Paresseaux.

5. Pierre Viret, mort à 60 ans, en 1571, dans la ville d'Orthez, en Béarn, où l'avoit attiré Jeanne d'Albret.

6. Orbe est une petite ville du canton de Vaud, située sur la rivière d'Orbe, à 16 lieues de Berne et 11 de Fribourg. Rousseau, par sa *Nouvelle Héloïse*, en a chez nous popularisé le nom en appelant Mme d'Orbe l'amie de son héroïne ampoulée.

Or ouyés tous que sont les beaulx miracles
Lesquelx ont fait ces faulx demoniacles[1],
Dignes de feu et d'infernaulx supplices,
Avec leurs faulx et desleaux complices.
Ils ont commis choses innominables,
Enormes cas à dire abhominables :
Grand multitude de temples ont pollu ;
Tresors sacrés, calices ont tollu[2],
Et prophané les dignes sanctuaires,
Emblé, pillé tous les reliquiayres,
Et, n'ayant crainte, timeur de Dieu, ne honte,
Ont mys les clouches et campanes en fonte
Pour faire à Mars canons, artillerie,
En perpetrant larrecins, pillerie.
Que diray plus? De villains sacriléges
Ont saccagé les couvens et colléges,
Et assailly les maisons virginalles
Pour exercer villaines baccanales,
Et, plus lubriques que fange ne palludz,
Plus que Epicure ne Sardenapalus,
Ont incité les Clarines pudiques
D'apostater, devenir impudiques[3] ;
Mais de leur main Dieu a gardé ses vierges,

1. Imp. Demonicales.

2. Imp. : Pollu.

3. Les religieuses de Sainte-Claire, dont le couvent fut remplacé par l'hôpital (Spon, 1, 459). L'allusion du texte se rapporte évidemment au sermon prêché dans leur couvent par Farel pour les exhorter à quitter le voile et à se marier, à l'imitation de la Vierge Marie, qui n'avoit pas été recluse. Plus tard, quand, le 27 août 1535,

En son amour ardantes comme cierges.
Iniquement ont tenu prisonnier
Ung zelateur, ne le peuvent nyer,
Et fait mourir les bons injustement;
Il est certain qu'à poine justement.
  Plus endurcys que marbre ne testude [1],
De mal à pis ont tout mis leur estude
D'exterminer le sainct divin service
Et me getter au gouffre de tout vice,
A supprimer les divins sacremens,
Sainctes doctrines et bons enseignemens.
Les bons loyaulx, que n'y ont consentu,
Infinis maulx ont souffert et sentu;
Les bons crestiens, don[t] j'avoye multitude,
M'ont deleissée, voyant la magnitude
Des heresies : car qui à l'ours s'allye

les syndics ordonnèrent que tous les citoyens eussent à suivre la religion protestante, abolissant absolument l'exercice de la religion catholique, les religieuses de Sainte-Claire tinrent bon. « Il n'y eut qu'une nommée Blaisine, fille de Dominique Varembert, laquelle sortit du couvent, et présenta requête au lieutenant afin que les sœurs lui donnassent une dot. Elles refusèrent, disant qu'elles n'avoient rien apporté au couvent. Néanmoins, pour éviter procès, elles en passèrent par ce qu'ordonnèrent les arbitres. » (Spon, 1, 571-2.) Elles quittèrent Genève, au nombre de neuf, le 30 août, et l'une d'elles, la sœur de Jussie, a laissé un naïf et touchant récit de leur départ dans le livre intitulé : *Le commencement de l'hérésie de Genève*. Elles allèrent s'établir à Annecy.

1. Écaille de tortue, de *testudo*.

Il pert la foy et prend pour le vin lye.
Las! je soloye estre cité d'empire,
Mais n'est possible que soye de l'an pire.
  Je suys cité par tropt mal advisée
De n'avoir pris exemple à la visée
Des catholicques constantes et fidelles
Cités crestiennes et devotion d'elles,
Paris, Lyon, Rohan, Tours, Orleans.
La saincte foy bien prospère leans,
A Troye, à Bloys, en Bourgoigne, à Grenoble,
En toute France très crestienne et noble,
Et à l'anticque ma metropolle Vienne[1].
J'ay merité que ce grief mal m'advienne,
Par quoy je crains qu'en brief je me parfonde
Dedans le lac en abisme profunde,
Et que plus est, aux ondes gehennales
Et Stigiennes, ou flammes infernales.
  Arrestez-vous par le chemin, passans;
Considerés que je ne suis pas sans
Extrême dueil et très griefve souffrance.
Mieulx me seroit si je estoie soubz France,
Ou obeisse à mon naturel prince[2];
Je n'eusse pas forvoyé ne prins ce
Chemin oblicque, devenant Anguenotte,
De deshonneur perpetuelle note.
Las! je ne fusse par ces maulditz livrée
A heresie ains de mal delivrée.
Suppliés donc Jesus à joinctes mains

1. Vienne en Dauphiné.
2. C'est-à-dire au duc de Savoie.

Qu'il me delivre des tirans inhumains,
Faulx hereticques pleins de toute fallace,
Et de bon cueur à Dieu j'en feray grace.

J'en feray grace[1].

1. L'un de mes amis me fait remarquer que dans cette devise se trouve l'anagramme *Frère Jean Gacy*, dont on peut vérifier la parfaite exactitude. Son ingénieuse restitution (Cf. Brunet, 2, p. 343) me paroît incontestable, car on connoît d'un frère Jean Gachi, de Cluses, en Suisse, un « Trialogue nouveau contenant l'expression des erreurs de Martin Luther, les doléances de iérarchie ecclésiastique et les triomphes de verité invincible », ouvrage en vers et en prose, terminé par une épître à Charles de Montbrun, sieur de Previgny, etc., datée de *Cluse, le centre des Allobroges*, aux calendes d'octobre 1524.

Le Debat du Vin et de l'Eaue [1].
[*Par Pierre Jamec.*]

Ung jour, tout seulet me souppoye
De cela petit que j'avoye,
Et me vouloye aler coucher
Aussitost que souppé j'avoye;

1. Cette pièce a eu de son temps un grand succès, car elle a été très souvent réimprimée. M. Brunet (t. 1, p. 32) en a catalogué six éditions; et, dans les trois éditions, gothiques et in-4, que j'ai vues, il y en a deux non indiquées par M. Brunet. Voici la description de celles que j'ai eues sous les yeux. Je commence par la meilleure. Au titre : *Le debat du Vin et de l'Eau*, avec au dessous un grand bois gravé en largeur, mais posé de travers pour entrer dans la hauteur de la page, et représentant des hommes auprès d'une table à trois pieds. Elle a 8 ff., et par chaque page 24 vers, c'est-à-dire deux strophes. En tête du second feuillet : *S'ensuit le debat du Vin et de l'Eau*. A la fin : *Cy fine le debat du Vin et de l'Eau*. — Une autre, qui ne diffère pour ainsi dire pas de celle-ci, est un in-4 gothique de 6 ff. à 32 lignes par page. Au frontispice, au dessous du titre : *Le debat du Vin et de l'Eaue*, la marque du libraire inconnu M. H., qui a été *fac-similée* dans le *Manuel* de M. Brunet, 1, 32. A la fin : *Cy fine le débat du Vin et de l'Eau*. — La troisième, in-4 gothique de 6 ff., offre, au frontispice, la

D'estudier lassé m'estoye.
J'avoy ung morcelet de chair

marque de Macé Panthoul, entourée de quatre bordures rapportées. A la fin : *Cy fine le debat du Vin et de l'Eau, nouvellement imprimé par Guillaume Tavernier, libraire, demeurant à Provins.* Le caractère gothique en est très élancé et très net ; mais le texte en est détestable. — Comme on le verra, la pièce se termine par un acrostiche qui donne le nom de son auteur. Dans les deux éditions que j'ai décrites les premières, on trouve le nom *Pieire Jamec* ; et, comme elles sont très bonnes, je tiens qu'il s'y faut tenir et rejeter le nom encore moins françois de *Pieire Japes*, donné par l'édition de Tavernier, par l'édition de Michel Le Noir, ainsi que l'a remarqué M. Brunet, et par l'édition suivie par M. de Bock pour la réimpression qu'il a donnée de cette pièce dans son volume *Le débat de deux damoiselles*, etc., Paris, Didot, 1825, in-8, p. 128-47. Il n'indique pas son original ; peut-être est-ce l'édition de Le Noir, car par quelques différences il est sûr que ce n'est pas celle de Tavernier. — Nous donnons, d'après M. Brunet, l'indication des autres éditions, toutes gothiques, que nous n'avons pas rencontrées : d'abord celle de Michel Le Noir, in-4, de 6 ff. ; — une in-8, avec un bois au titre et deux à la dernière page, qui ne contient rien autre chose : M. Brunet l'indique comme ayant 316 vers, alors que les 26 strophes de la pièce, telle que je l'ai trouvée, n'en donnent que 312 ; — une petit in-8 de 8 ff., en menus caractères gothiques, avec, au titre, le bois d'un homme encapuchonné conversant avec une femme ; — une petit in-8 de 8 ff., avec, au titre, des personnages à table ; à la fin, les lettres G. N., marque de Guillaume Nyverd ; — enfin, une autre petit in-8, imprimée à Avignon, que M. Brunet attribue à Jean de Channey, vers

Et du vin dedens un pichier [1],
Choppine, car il estoit cher [2].
En beuvant ce vin, le dragmoye [3].
Quant mon vin se prent à lascher
Ung peu d'eau pour le refrescher,
Y mys ; vin pour gaste [4] le foye.
Quant je l'euz mise, te ltonnerre
Ouys en ce pichier [5] de terre
Que je cuiday que tout fendist.
Le Vin commencea [6] à l'Eau guerre [7]
Et l'Eau au Vin ; l'un l'autre serre.

LE VIN.

Le Vin dist que l'Eau se rendit
Et qu'à terre se respandist :
« Tu ne doys point entrer », se dist,
« En pot où je suis, ne en voirre »,
Car ma puissance s'ameindrist ;
Ta grand froideur si m'enfroidist,
Tu me poises plus qu'une pierre [8].

1530. — Le thème du *Débat du Vin et de l'Eau* est très ancien : qu'on se souvienne de la *Desputoison du Vin et de l'Iaue*, publiée par M. Jubinal dans ses *Nouveaux fabliaux*, tom. 1, p. 293-311.

1. On dit encore un *pichet*, qui se trouve dans l'éd. imprimée par Tavernier. — 2. Tav. : pour ce qu'il estoit cher. — 3. Je le drachmois, je le prenois drachme à drachme, goutte à goutte. M. H. : dramoye. — 4. Tav. : vin pour geste. — 5. Tav. : pechier. — 6. M. H. : commence. — 7. Tav. : garre.

8. Tav. :

Ta grande froidure me froidist.
Qui te met deceus [dessus?] moy il erre.

Je le preuve tout [1] clerement :
On fait de moy le sacrement
De la messe benoist et digne,
Le sang de Jesus proprement ;
Je suis sur l'autel haultement [2]
Là où tu es en la cuisine.
Sitost q'un bien grans seigneur dine [3],
Je suis mis sur la toaille fine,
En coppe d'or honnestement ;
Chacun tette en ma tetine ;
Mais toy, comme pouvre meschine,
Es en ung pot mal nettement.

Je suis gardé en grant vaisseaulx,
En queus, en muys et ès [4] tonneaulx.
Tu cours partout com une folle;
On lave en toy tous les boyaulx
Et les trippes de ces pourceaulx ;
Tu es pleine de boue molle
Qui se prent aux mains comme colle.
Mais moy, on me baise et accolle ;
Je n'ay en moy que beaulx picqueaulx [5].
Quant je saulx de dessoubz la foille [6],
On ne me met pas en une olle [7] :
L'on me garde comme joyaux.

1. Tav. : Je le te preuve. — 2. Tav. : hastivement. — 3. M. H. : digne.— 4. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : En cousteres et en. — 5. Tav. : pinaulx. — 6. *Feuille* ; nous avons conservé le diminutif *feuillette*, pour dire un tonneau. L'édition Tav. donne *solle*, semelle, quand je viens d'être foulé. — 7. Dans un vase de terre, de *olla*. Tav. imprime à tort : *folle*.

Tu cours par ces vieilles [1] cavernes [2],
Par privées et par cisternes;
On jette en toy bourre et fiens [3];
Très paillardement te gouvernes.
Mais moy, je suis en ces tavernes
Avecques ces gentilz galans
Qui sont amoureux et chantans;
Tu ne vois rien joyeux nul temps
Quant ces monts et ces vaulx tu cernes.
Tant m'accompaignent ces loyaux [4],
Ung chacun scet bien se je faulx [5] :
Quant s'en vont, il leur fault lanternes.

Quant on fait ung marché, g'y suis
Et tu te dors dedans ces puys
Pleins de chats morts, aussi de chiens;
En ton logis n'y a point d'uys,
Mais moy je suis vendu à muys,
En barilz [6] faitz de fortz liens;
On m'ameine [7] icy d'Orliens
Et d'Espaigne [8], où [9] je me tiens,
De Beaune, et, quant je suis cuit [10],
Aux malades cirurgiens

1. Tav. : utille. — 2. Tav. : tavernes. — 3. Fumier. — 4. Tav. : Ces beuvans. — 5. : Tav. se je mens. — 6. M. H. : barritz. — 7. M. H. : me meine. — 8. Tav. : des pays. — 9. Imp. : ont. — 10. L'édition de Tavernier donne ici :

De Beaulne, Bourgoigne ou de Reins;

de sorte que le dernier vers de la strophe n'a pas de rime.

Me baillent, et [1] phisiciens,
Pour les conforter jour et nuyt [2].

Meschante, tu n'es à rien bonne.
Tu fais trembler une personne
Si tost que t'a mis en sa dalle [3],
Quant tu es en ung [4] ventre, il tonne,
Il ronfle, il broille, il gorgonne [5];
Par toy vient aux hommes la gale;
Par toy ung coulouré vient palle.
Mais, quant hom en son corps m'avalle,
Rougist com rose qui boutonne,
Aussi esveillé comme un ralle [6].
Tu es si puante et si salle
Que tu enfles [7] com une tonne [8].

Le cueur de l'homme tiens joyeux [9];

1. Tav. : Me baille ès. — 2. Dans l'édition de Tavernier, les deux strophes précédentes se trouvent après les deux suivantes. — 3. M. H. et l'éd. avec le bois en travers :

Si tost que t'a beu, comme feuille.

4. *Idem* : Quant tu es au. — 5. On pourroit lire plutôt *jargonne*. Tav. donne seulement :

Il ronfle et gourgonne.

L'édition suivie par M. de Bock :

Il ronfle, et broufle, et gourgonne;

6. *Rasle*, oiseau. M. H. : une ralle. — 7. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : *confles*, pour gonfles.

8. L'édition de Tavernier n'a pas le 6e vers, et ajoute à la fin :

Et ne vaulx pas plaing poing de sable.

Mais, outre la mauvaise rime, l'entrelacement des rimes se trouve changé dans cette leçon. — 9. M. H. et l'éd. avec le bois en travers :

Le cueur d'omme je tiens joieux.

Je conforte les hommes [1] vieulx;
Tu amaigris, et je tiens gras;
Je suis franc et delicieux;
Je suis bevrage precieux
Comme pyment et ypocras [2].
Platon, Gallien [3] et Ypocras
N'ont pas vers moy esté ingratz,
Mais m'ont loué en plusieurs lieux.
J'eschauffe aux hommes [4] corps et bras,
Les ventres et les estomacz [5];
Mais toy tu ne fais bien qu'aux yeulx,
De toy ne font compte les gens [6];
Ils seront tous pour moy jugens [7];
J'auray des tesmoingz belle route [8],
J'auray [9] advocatz et sergens,
Et tous compaignons gays et gens
Et les femmes [10], sans nulle doubte.
Il vault mieulx de moy une goutte [11],
Sans plus q'une rivière toute;

1. Tav. saute le mot *hommes*. — 2. Tav. :

L'on fait l'ouvrage precieulx
De moy pyment et ypocras.

3. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : Sage Platon.
4. Tav. ung homme. — 5. Edition de Tavernier :

L'estomac, le ventre et le foas.

6. Tav. :

Se t'en veulx raporter aux gens

7. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : garens. — 8. Troupe. — 9. M. H. : J'auray des. — 10. Tav. : Et ces prestres. Le vers entier manque dans la réimpression de M. de Bock. — 11. Tav. :

Il vault de (moy) mieulx une goutte.

L'édition suivie par M. de Bock :

Il en vault mieulx une goutte.

Tu es sur le cueur si chargeans.
Par toy l'on [1] esternue et routte [2];
Mauldit soit qui en moy te boute;
Tu ne vaulx n'à jeuns [3] n'à mangeans.

L'ACTEUR.

Quant l'Eaue eut la [4] parolle ouye
Du Vin, bien peu fut esjouye [5];
Ung peu en se [6] taisant pensa,
Et ne fut pas si estourdie
En parole ne se hardie
Comme le Vin, qui la [7] tensa.
Tout [8] bas de parler s'avansa
Et son parler bien proposa,
Comme sage, jeune [9] et jolie;
Combien que bien peu se lansa [10],
Des motz picqans luy imposa,
Desquelz j'ay cy mys la coppie [11].

1. Tav. : l'en. — 2. L'on rotte. — 3. Tav. : jung. —4. Tav. : sa. — 5. Tav. : fus resjouye. — 6. *Se* manque dans Tav. — 7. Tav. : estourdy, hardy, le. — 8. *Tout* manque dans Tav. — 9. Tav. : gaye. L'éd. avec le bois en travers : juge. — 10. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : *lausa*. On pourroit aussi corriger *en hausa*. On sait d'ailleurs qu'en argot l'eau s'appelle *lance*. Tav. : l'eslança. —11. L'édition de Tavernier n'a pas le 8e vers, et, au lieu des trois derniers, a ces quatre autres :

Combien que bien peu s'eslança,
Des motz bien picquans luy lança,
Desquels j'ay cy mis la coppie,
Afin que ne faillisse mye.
Icy l'eau se deffent.

C'est aussi la leçon de l'édition suivie par M. de Bock, avec quelques variantes d'orthographe.

L'EAUE.

« Dea, maistre Vin, une louange
Est plus honneste en bouche estrange
Qu'elle n'est en la propre bouche.
Tu me veulx abbattre en la fange
Et te veulx louer com [1] ung ange,
Et m'as dit maint mauvais [2] reprouche.
Qui marcheroit sur une mouche [3]
Ou ung ver, qui en terre couche [4],
Si pouvre qu'il est, se [5] revenche.
L'aveugle se mocque du louche,
Et le sauvage du farouche;
Qui est brebis, le loup le mange [6].

Je suis l'ung des quatre elemens,
Et le premier des sacremens
Se fait de moy, qui est baptesme.
Tu parles des ebatemens
Qu'on fait de toy, ce sont sermens
Qu'on offense Dieu et son proesme [7].
Quant l'on t'a beu, l'on pert son esme [8].

1. Tav. : comme. — 2. Tav. : icy maint. — 3. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : mosche. — 4. Ce vers manque dans Tav.. — 5. Se couche, dans M. H. — 6. *Le* manque dans M. H. — Tav. : le loup mangez. — 7. Proesme, prochain, de *proximus*. — 8. Esme, force. Ce vers manque dans l'édition suivie par M. de Bock. Tav. :

Quant par toy se font faulx sermens,
Descongnois tu Dieu et son ame;
Quant on a beu on pert son ame,
Pour tant sont Sarrazine.

Par tout sont en Sarrazinesme [1]
Defenduz tes atouchemens;
Mais moy je vaulx [2] autant de cresme [3]
Quant à une grant soif extreme.
Tu n'es cave [4] que de gormans.

Par dessus moy la marchandise
Vient de Fleurense [5] ou de Venise,
Sur de grans vaisseaulx et galléez [6],
Soit de galarne [7] ou soit [8] de bise,
Quant ont [9] au vent la voille mise,
Passans parmi [10] ondes salléez,
Par maintz [11] pays, par montz, valléez,
Où richesses sont appelléez.
Ceulx portent nouée la chemise
Qui souvent suivent tes mesléez [12];
Souvant ont les testes galléez [13];

1. Dans tout le pays des Sarrazins.— 2. Tav. : veulx. — 3. Tav. : crime. — 4. M. H. : Tu n'es caves. Tav. et Bock : Tu n'es aymé.

5. Tav. Florence. — 6. L'édition suivie par M. de Bock : *et navires*. Tav. :

Sur grant vasseaulx et sur grilles.

7. Le vent de galerne est le vent de nord-ouest, et celui de bise le vent du nord. — 8. *Soit* manque dans M. H. — 9. *Ont* manque dans Tav. — 10. Tav. : par mes. — 11. Tav. : plain. — 12. Ne veut-il pas dire que le vin noue l'aiguillette aux buveurs? Ils ne passent pas pour de grands abatteurs de bois. Tav. :

Ceulx portent de chemise.

L'édition suivie par M. de Bock :

Ceulx portent noire la chemise.

13. M. H. : gastez. Bock. : gelées.

Par tout les beveurs on mesprise [1].

Tout pourriroit [2] se je n'estoye;
Je lave chascun et nettoye;
De chascun je reçois [3] l'ordure,
Partant [4] l'ordure n'est pas moye,
Mais chascun en moy si l'envoye,
Nonobstant suis-je nette et pure.
J'ay en moy de la nourriture,
Poisson pour toute creature,
Balleine, estrugeon [5], lemproye.
Par moy porte terre verdure;
Pouldreuse seroit, sèche et dure,
Se souvant je ne l'arrousoye [6].

Ta mère, la vigne boiteuse,
Jamais ne seroit vertueuse [7]
Se je ne l'arrousoye souvant.
Ce nobnostant, elle est ruineuse [8],
Et fault que par cure soigneuse
Y ait tousjourz ung labourant;
Se ung peu de mal temps [9] va courant
De nible [10], de chault ou de vent,
Ou de froit, la voylà [11] piteuse [12].

1. Tav. :

Par tous les autres mesprise.

2. Tav. : pourroit. — 3. L'éd. avec le bois en travers : receoy. — 4. Tav. et Boch : Pour tant. — 5. Tav. : esturgon. — 6. M. H. et l'éd. avec le bois en travers mettent *souvent* à la rime. — 7. Tav. fructifieuse. — 8. Tav. et Bock : rongneuse. — 9. *Temps* manque dans M. H. et dans l'éd. avec le bois en travers. — 10. Nuage, de *nebula*. Tav. : pluye. L'édition suivie par M. de Bock : nuille. — 11. M. H. : Voyla la. — 12. Tav. : pitence.

Pour une année ou deux venant [1],
Elle sera trois foiz, autant [2]
Son attente est aventureuse [3].

Tu rougis yeulx [4], je les gariz.
Des femmes ont de leurs mariz
Par toy souvant riotte et noise [5].
Tes pipes, tonneaulx et barilz [6],
Soyent pleins [7] ou soyent tariz,
Sont lymoneux près de la boize [8];
L'on te sentira d'une toize,
Se tu es getté en la voyse [9].
Soit vin d'Orleans ou de Paris,
Tes depenciers [10] ont souvant noise.
On ne me met pas en armoise,
Mais en vers turrins [11] où je ris.

De moy se sert pouvre et chetif,

1. Tav.: bien venant. — 2. Tav.:

Se cessera trois autant.

3. Tav. : adventure. — 4. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : enrougis. — 5. Tav. :

Povreté souvent, ruine et noise.

6. M. H. et l'éd. avec le bois en travers :

Tous vaisseaux, pipes et barilz.

7. Tav. : Ou soint à plein. — 8. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : et pleins de boise. — 9. Tav. :

Mais que on est getté en voise.

L'édition suivie par M. de Bock :

Mais que on te gette en voise.

10. M. H. et l'éd. avec le bois en travers : suspenseurs.

11. Tav.: torrains. M. de Bock : terrains, qui viendroit de *terra*.

De moy, qui suis penetratif [1]
De toute noble creature.
Le mort tiens aussi bon com vif,
Et si suis de tout sanatif [2],
Et si garde de pourriture,
De mouches, de vers et d'ordure.
Toute chose de sa nature
Corrompt par ung chault trop actif [3],
Et chose qui soit en sel meure [4]
Ne changera sa bonté pure,
Tant soit le chault penetratif.

Par toy maintz [5] se sont empirez
Et sont meseaulx et dessirez,
Trop plus puantz que n'est charoigne ;
Quant d'eulx tu es trop [6] desirez,
Ilz ont les mentons saphirez
Et les yeulx tous couvers de roigne ;
Quant l'omme laisse sa besoigne
Par toy, on dit : C'est un yvroigne.
Comme en Sapience [7] lirez :
Par vin [8] tout mal vient, qui qu'en groigne,

1. Tav. :

On fait le sel, povre chetif,
De moy qui est conservatif.

2. Tav. :

Il est de tout savoratif.

3. Tav. : par ung entraire actif. L'éd. suivie par M. de Bock : par ung contraire actif. — 4. Tav. : saulmeure. —5. Tav. : maintes. — 6. *Trop* manque dans Tav. — 7. C'est-à-dire dans le livre de la Sagesse de Salomon. — 8. Tav : Par toy.

Et per[t] l'on renom sans vergoigne
Et maintz à male fin tirez [1].

Par ma force fais molins mouldre,
Du blé durt j'en fais [2] molle pouldre
On me met pour toute rien [3] cuire.
Mais par toy se prenent à touldre
Et trembler [4], et font [5] feu et fouldre.
Tu n'es en rien bon fors qu'à nuyre.
Yvroigne à rien ne se peut duire,
Mais fait par tout les cailloux [6] bruire;
Il ne peut ne forger ne coudre.
Tu es trouble, on me [7] voit reluire [8];
Par toy nul ne se [9] scet conduire.
Fuy devant moy. Va t'en escondre [10].

Je suis si terrible et si forte
Que boys [11], villes et pontz j'emporte.
J'estains et garde feu de vivre [12];
Si grant feu n'est que je n'amorte,
Soit en fagotz ou [13] busche torte;

1. Tav. :

Car à homme et femme suis vergongne,
Et sont en male fin tirez.

M. de Bock : fais vergongne.—2. Tav. : De blef dur je fay. —3. Tav. : gens. — 4. M. H. : trempler. Tav. : embler. — 5. M. H. : ont.— 6. Tav. : cailleux.— 7. M. H. : ne. — 8. M. H. : luire. — 9. *Se* manque dans M. H. —

10. Tav. :

Fuy devant moy ; va t'en, plain d'ire ;
Certes (tu) es du monde le pire.

11. Tav. : poys. — 12. Tav. :

Et estains et garde feu vivre.

13. M. H. : ou en.

Tantost de feu le boys delivre.
Tu n'as pas de force une livre.
Posé que de toy on soit yvre,
Ta force est de petite sorte [1] :
On en est lendemain delivre.
Je suis plus felonne que grive [2]
Et sans peine je me deporte [3].

Sçés-tu pas bien que je te matte?
Quant je te tiens dessoubz ma patte,
En peu d'eure t'ay converty [4].
Ton oultre-cuidance te gaste.
Garde bien que je ne te bate ;
Rendz-toy et me crye mercy ;
Certe, se ne le fais ainsi,
Je te batteray [5], je t'affy,
D'un gros baston ou d'une late ;
Je te feray, ne t'en soucy,
Palle et bleu [et] plein de soucy [6],
Et ta grant force foible et plate. »

L'ACTEUR [7].

Le Vin respondit en [8] ce point :

1. Tav. :

Ta vertu est de petite force.

2. Bock : yvre. Tav. : guyre. Faut-il lire *gyvre* ou *guyvre?* ou *grive* est-il pour *griefve?* — 3. Tav. :

Et pas pour peu ne me deporte.

4. Bock : diverty. Le vers tout entier manque dans Tav.
5. M. H. : Je te bateray. Tav. : Je te batray tant.
6. Tav. et Bock :

Entre mes mains palle et poussy.

7. Bock : Comme le vin se deffend. Tav. : Responce comme le vin le deffent. — 8. Tav., Bock : à.

« Vien çà ; ne me menace point,
Car je ne te crains, ne te [1] doubte ;
Chacun pour [2] moy si te deboute. »
Le Vin, se Dieu joye me doint,
Eut peur qu'en bourrast [3] son porpoint [4],
Et dist qu'el seroit adjournée.
Quant il la vit si forcenée [5]
Il s'en partit de rendonnée [6] ;
Au Prevost sa cause a comptée ;
Dès oncques [7] qu'il l'a escoutée,
La noise fort au cueur lui point.

LE PREVOST

parle par condampnation par manière d'adjournement [8].

Le prevost dist : « Ne t'en soucie,
Fie-t'en à moy, je t'en prie,
Car de moy sera[s] soubtenu [9]. »
Le prevost, je vous certifie,

1. Tav. : ne ne. — 2. Tav. peur. — 3. Tav. :

Eust pour qu'on embourrast son pourpoint.

Eut peur d'être battu ; on dit encore : *bourrer de coups*.

4. L'éd. avec le bois en travers : parpoint.—5. M. H. : fortunée. — 6. L'éd. avec le bois en travers : redonnée.

7. Réimp. de M. de Bock :

Des gourmentz qu'il a escoutée.

Tav. :

Des gourmectz qui a escoutez.

8. Manque à M. H. et à l'éd. avec le bois en travers.

9. Tav. :

Cestes tant que seray en vie
En seras de moy soustenu.

Fit à celle heure chère lye,
Si tost que le Vin fut venu,
Et, sans qu'il eust plus attendu,
Il envoya le pas menu [1],
Sergent à l'adverse [2] partie,
Taste-Vin [3], qui est bien congneu,
Aussi bien vestu comme nu,
Qui souvant crocque bien la pie [4].

Taste-Vin, sergent, vistement
Accomplit le commandement
Du Prevost : à l'uys a heurté,
Adjourna personnellement
De par le Prevost proprement
L'Eau, pour donner au Vin seurté
Et qu'à couleur ne à purté
Elle ne fist nulle durté [5]
Sur peine d'emprisonnement.
Et que ne gastast sa meurté.
L'Eau respondit par sa fierté
Que ne mesprendroit nullement.

Pour tant, galans, je vous supplie,
Ensemble ne les bevez mye;

1. Tav.: le plus menu. Bock: par le menu. — 2. M. H.: l'avarse. — 3. L'on a vu, dans cette collection, la pièce qui a pour titre : *Le Testament de Taste-Vin, roy des pions.* — 4. Le varlet à tout faire (Cf. t. 1, p. 86) ne manque pas d'être :

Bon vallet pour croquer la pie.

5. Tav., Bock :

Il ne fist aulcune durté.

L'Eau son adjornement romproit.
Bevez les à part, je vous prie;
Bon fait eschever tencerie [1].
Je sais bien que l'Eau corromproit;
Force et puissance [2] passe droit.
Il est bien meschant qui vouldroit
Dommage de l'une [3] partie,
Ne de l'autre; car l'un est froit,
L'autre chault; pour tant s'on m'en croit,
Desormais faites despartie [4].

Mon soupper perdis par [5] ce soir [6],
Puys m'allay coucher, pour tout voir [7];
J'escriptz leur noise lendemain,
Et ce qu'avoye ouy [8] le soir
Je rimay selon [9] mon povoir;
Riens ne laissay, tout pour [10] certain;
En escripvant, j'euz le ceur vain.
Je ne mangeay ne chair ne pain
Au soupper. Qui vouldra savoir
Mon nom, pour veoir qu'est [11] l'escrivain,

1. Bock: tel follye. — 2. Tav.: paissance.
3. Tav.: nulle. — 4. Tav., Bock:

On en fera la departie,

5. M. H.: *par* manque. — 6. Tav., Bock:

Mon soupper perdis pour ce veoir.

7. Tav., Bock: pour véoir. — 8. Tav.: puy. — 9. Tav.: Je rimoyé à. — 10. L'éd. avec le bois en travers: par.—11. M. H. et l'éd. avec le bois en travers: qui est.

En ce couplet est tout à plain,
Comme chascun bien le peut veoir [1].

Cy fine le debat du Vin et de l'Eau.

1. Michel Le Noir et Tavernier donnent autrement ces trois vers :

Au soupper qui vouldra savoir mon nom
Pour sçavoir qui est l'escripvain,
En ce couplet est tout à plain,
S'on luy peult appercevoir.

La venue et resurrection de Bon-Temps, avec le bannissement de Chière Sayson.
A Lyon, chez Grand Jean Pidier, près Nostre-Dame-de-Confort[1].

Desirs m'a pris, chiers amys, satisfaire
A vous optatz [2], demandes, et requestes,
Jaçoit que mieulx l'eust ung aultre sçeu faire
Plus elegant, et en rithmes honnestes.
Ce nonobstant, car mes bons seigneurs estes,

1. L'histoire de Bon Temps, dans toutes ces époques de désordre, de guerre, de famines ou d'épidémies, n'est que trop facile à dire; comme on ne l'avoit jamais, on l'avoit connu autrefois, et on alloit le revoir; il revenoit toujours, surtout en paroles, mais il ne restoit guère, et, si nous les avions toutes, l'on ne le trouveroit jamais ailleurs plus souvent que dans les montres, les mystères et les sotties qui accompagnoient toutes les entrées de personnages importants. Il figure dans la Satire pour les habitants d'Auxerre de Roger de Collerye (Cf. l'édition de cette collection elzevirienne, p. 15). L'on en parle plusieurs fois dans la Bergerie de *Mieulx que devant*, que j'ai copiée à Londres (*Anc. Th. fr.* III, 213, 214, 229).

PLAT PAYS.

Bon Temps que prison
Est-il en prison?

M'efforceray à vous obtemperer,
En vous faisant de mon petit faict feste,
Lequel assez bien sçaurez reparer.

Ailleurs *Plat Pays* demande encore :

Où est Bon Temps ?

PEUPLE.

Ne sçay.

PLAT PAYS.

Ne moy.

Et enfin, quand arrive Mieux que Devant, Plat Pays lui demande :

Qui estes-vous ?

MIEULX QUE DEVANT.

Mieulx que devant.
Roger Bon Temps je vois suyvant,
Faisant chansons de fleurs nouvelles.

Les frères Parfaict (III, 89) ont cité la liste des personnagesde la moralité de l'Homme pécheur, jouée à Tours, et imprimée par Vérard vers 1494, et on y trouve cette mention : « Franc-Arbitre habillé en Roger Bon Temps. »

Dans ces deux derniers passages il a le nom qui est resté célèbre et qui est demeuré un type, d'ailleurs fort ancien, puisqu'on le trouve en 1457, et il est certainement bien antérieur. En effet, et je dois l'indication de ce passage à M. Vallet de Viriville, René d'Anjou en parle dans son roman allégorique envers et en prose : *La Conqueste du cœur d'amour espris*, qui est, au dernier vers, daté de 1457. L'un des chapitres nous montre la chambre de dame Vénus. « La tapisserie, y est-il dit, estoit toute de satin cramoisy brodé de fin or et de perles à personnaiges, telz que cy après s'ensuivent. » René d'Anjou ne les décrit pas, mais

Je vous envoye l'heureuse parascève [3]

seulement les inscriptions qui les accompagnoient. Voici celles de la sixième tapisserie :

Dueil et tristesse ont de soucies cages
Et d'ancolies aussi pareillement,
En quoy y tiennent prison maints cuers volages,
Les quielz ilz font en douloureux langaiges
En souspirant chanter piteusement.

Ici parle Rogier Bon Temps, et dit ainsi :

Quand je regarde simples cuers ainsi prendre
Et mal baillir par leurs très grans folies,
Et nul n'est pris à mercy pour soy rendre;
J'en ay mon cuer repris sans plus actendre,
Pour cy le mectre avecque les oublies.

Ici parle le Vieillart, et dit ainsi :

Rogier Bon Temps, qui cy es, tiens à saige
Qu'a sceu retraire son cuer de si bonne heure
Que point il n'a, en l'amoureux boucage,
Esté croqué ne laissé du plumage,
Comme maint autre qu'attrapé y demeure. »

(*Œuvres du roi René publiées par M. de Quatrebarbes*, Angers, 1846, grand in-4, t. 3, p. 172, 173, 174.)

On voit que de tout temps il a eu les deux faces, celle du personnage allégorique et celle du bon compagnon. Je n'ai pas besoin de dire que le second paroît seul dans le Roger Bon Temps en belle humeur, dont on connoît des éditions depuis 1670 jusqu'en 1776 (Cf. Brunet, t. 4, p. 112), et dans la chanson de Béranger, qui a redonné une nouvelle durée à son renom populaire.

2. Désirs, de *optatio*.

3. Pris ici dans le sens d'*annonce*. Chez les juifs c'étoit la préparation du sabbat, comme on le voit par ce verset de l'Évangile selon saint Jean, dans le récit de la Passion (cap. 19, v. 14) : « Erat autem parasceve Paschæ, hora quasi sexta, et Pilatus dicit Judæis : Ecce rex vester. » D'où il suit qu'en style liturgique parascève est pris pour signifier le

Du doulx Bon Temps, que nous vient conforter,
Ostant l'escorce, et nous donnant la sève
De ses doulx grains, qu'il nous faict apporter.
Si nos pechez ne les font avorter,
Soyons asseurs qu'assez de biens aurons;
Mais il convient l'ung et l'aultre exhorter
De servir Dieu mieulx qu'au passé n'avons.
Je vous envoye aussi le desespoir
Des usuriers, damnez fenerateurs [1],
Qui n'ont en Dieu n'en leur salut espoir;
Car de Sathan ilz sont tous serviteurs.
O malheureux, des paovres predateurs,
Où est leur cueur? où est l'humanité?
A qui sont-ilz? Qui sont dominateurs
De leurs espritz remplis d'iniquités?
Or de Bon Temps je vous faictz assavoir
La parascève, ou preparation;
Car je l'ay veu, par ce le doibz sçavoir,
Comme celluy qu'en ay eu vision.
En peu d'escript feray division
De la venue de Bon Temps desiré,
Puis je diray de la destruction
De l'usurier, par peché deschiré [2].

vendredi. On a déjà vu le mot dans ce recueil, t. 3, p. 101 :

Icy donc ne feray trop grand parascevé,
Car mon dire sera bientost parachevé.

(*Les Omonimes de Du Verdier*, qui écrivoit aussi à Lyon.)

1. La même chose qu'*usurier ;* en latin *fœnerator.*

2. Cette pièce, qui est imprimée en lettres rondes, seroit-elle de Claude Mermet, dont on a lu dans ce recueil (t. 2) la pièce intitulée la Boutique des Usuriers, où il est d'ailleurs fort question de la famine et du manque de blé à Lyon? Rien

A ce matin estant en pensement,
Tout en dormant, voyre profondement,
Trouvé me suis au règne Plutonicque.
Là me guydant Soucy subitement,
Pour me jecter hors de ce grand tourment,
Où souffreteux sont par faict famelicque,
Là parvenu, comme paraliticque
Et impotent, demeurois tout ethicque,
Pour les rigueurs qu'en ces lieux entendois.
Les trois furies, et Proserpine inicque,
Las, pour humains envenimoyent leur picque,
Faisant à Faim jà reparer sa voye.
Advisant ce, vidz venir Æacus,
Minos le rude, aussi Rhadamanthus,
Portantz honneur à Pluto deificque;
Clotho suyvoit Lachesis, au dessus
De Atropos, que tenoient gros arguts
Contre mondains par langue veneficque.
Las, quelle horreur! La gueulle Cerbericque
Monstroit sa dent sanglante et mortificque,
Appetissant, helas! nous absorber;
Stix et Lethé, avec l'Acheronticque,
Et Cocythus, remplis d'eau putrificque,
Y assistoient, prestz à tout devorer.
Mars y courut, et Bellona sa seur;

ne s'y oppose absolument, aucun mot n'est formellement antérieur à la seconde moitié du XVIe siècle; mais pour affirmer ou infirmer cette supposition, il faudroit savoir exactement les dates entre lesquelles l'imprimeur Grand'Jean Pidier a exercé sa profession à Lyon.

Guerre y estoit, Tyrannie et Horreur,
Tristesse aussi, Famine et Maladie,
Rhamnusia [1], Trahyson et Fureur,
Craincte et Soucy, et aussi Deshonneur.
Larcin, Malheur, et Faulce Tromperie;
Rigueur y fut, Faintise, Ypocrisie :
Sommes, le tout par mauldicte heresie,
Las! se faisoit; Volupté l'a conduicte,
Et Avarice avecques Glotonnie,
Cupidité d'avoir grand seigneurie,
Sur les divins ont faict ceste poursuyte.
Estant donc là ravy de mes espritz,
Plusieurs papiers et paraphes escritz
Furent offertz par Justice Divine.
Les ungs offroyent dispenses et rescriptz
Pour estre ouys, qu'avoient estés proscriptz,
Suppliant que leur grace on interine;
D'autres prioyent que leur cas on termine
Avec pitié et sentence benigne,
Qu'on leur impètre envers Dieu amytié.
Justice dict que l'homme qui decline,
Et de luy mesme à mal faire s'incline,
Ne doibt trouver en jugement pitié.
Là se dressoit le mandement cruel
Qu'on dirigeoit à l'ennemy mortel
Des souffreteux, qui est Chière Sayson,
Luy mandant que Bon Temps en son hoste

1. C'est-à-dire Némésis. On sait son temple fameux à Rhamnus, près d'Athènes, qui étoit décoré de sa statue, chef-d'œuvre de Phidias. (Pausanias, lib. 1, Attica, cap. 33.)

Tousjours retint; car leur vouloir est tel
Qu'encoir ne soit delivré de prison.
Quand là survint nostre mère Oraison
Avec ses seurs, Penitence et Raison,
Qu'ont appellé devant Misericorde,
En requerant que la Chière Sayson
Fut par Bon Temps serrée en sa maison,
Voyre liée à chaines, fust, et chorde.
Qui eust lors veu la vielle, hydeuse et orde,
Grinsser les dentz et par despit se mordre,
Il eust eu paour; car el est plus horrible,
Voyre beaucoup, que l'infaicte Discorte,
Que contre Paix tend ses rethz, lacs et cordes,
Pour nous jeter hors de repos paisible.
On a escript du grand pont de Mantrible [1],
Où Gallafre eust sa femme tant terrible,
Hideuse, horrible, et tant bien tetassée,
Que mieux sembloit ung grand diable invincible,
Une furie, ou ung dragon qui sible [2],

1. Le fameux pont de Mantrible, construit en marbre, défendu de grosses tours et gardé par le géant Galafre, servoit à passer le fleuve Flagot. Il en est grandement question, entre autres, dans les Conquêtes de Charlemagne en Espagne, et l'on peut voir, au chap. 35 de la rédaction encore imprimée dans la *Bibliothèque bleue*, la façon dont Naimes de Bavière, Ogier et Roland esquivèrent, lorsqu'ils eurent à le passer pour aller trouver l'amiral Baland à Aigremoire, le singulier péage qu'on y réclamoit. — Nous rappellerons par occasion que la Floripe dont il a été question dans une pièce de ce recueil (t. 2, p. 32) est précisément la fille de cet amiral sarrazin.

2. Siffler, de *sibilare*. Un sifflet se disoit autrefois un si-

Qu'el ne faisoit une femme trassée.
  Chière Sayson estoit bien pis formée ;
Car de son corps estoit si difformée,
Qu'elle sembloit une Mort en paincture.
Ung col de grue, et la teste efformée,
Maigre et seichée, et par faim transformée,
Ayant les yeulx d'un pied dedans la hure,
Ung estomach, ha! Jesus, quelle ordure!
Tout enfoncé, tout plain de pourriture,
Tant bien paré de sales tetinasses.
Dieu, quel horreur! mauldicte l'adventure
Que me remplit mon honneste escripture
De la vilaine et ses grandes bezasses.
  Le ventre avoit tout joinct contre l'eschine,
Creux, vuyde et plat, et remply de vermine,
Si treshydeux, et mesmement l'entrée,
Que mieulx sembloit ung lieu à tirer myne [1],
Pour achepter au règne de Famine
La pauvreté qu'endurons ces années.

blet; qu'on se rappelle ces vers de maistre Aliborum (dans ce recueil, t. 1, p. 40) :

Feray-je point quelques engins nouveaux...
Ou des cibletz pour les enfants petits?

On disoit aussi *sublet* et *subler* : « Je sçay bien un exem-« ple d'un simple chevalier qui espousa une grant dame; « mais toutes les fois que messire de Dorval le véoit, le « premier salut qu'il lui fist si estoit lui subler, et puis lui « dit qu'il ressemble au rossignol, car, quant le rossignol a « jouy de ses amours, il suble. » (Le Chevalier de la Tour, ch. 115, édit. Jannet, p. 224.)

1. Peut-être y a-t-il là un jeu sur deux des sens du mot *mine* : l'excavation faite dans la terre pour en tirer des métaux, et la mine antique, qui étoit une monnoie.

Jambes avoit de mesmes façonnées,
Sans chair ou sang, seulement enfleustées
Sus deux canons comme ceulx des trompettes,
Qu'ont apportées les Bouchiers de l'allée,
Laquelle avoient à Sainct-Claude nouée,
En ce sainct temps, car ilz en font leurs festes [1].
Or, nonobstant que ceste hydeuse beste
Fut persistant à jambes, brachs [2] et teste,
Pour maintenir son règne famelicque,
Oraison feit à Jupiter requeste
Que l'on l'ouyt et qu'on vid son enqueste,
Avant donner ceste sentence inique,

1. Nous avouons ne pas comprendre cette allusion. S'agit-il de la fête de Saint-Claude, qui est indiquée au 12 janvier et aux 5 et 6 juin? ou s'agit-il de la ville et de l'abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté? Comme elle relevoit du diocèse de Lyon, cela paroît assez probable; mais nous ne savons s'il faut rapporter ce voyage des bouchers à un pèlerinage ou à une des foires de Saint-Claude qui se tient encore tous les mois le 12, excepté dans le mois de juin, où elle se tient le 7. L'article de l'abbaye de Saint-Claude dans l'Histoire des Séquanois de F. I. Dunod (Dôle, 1735, in-4, 2e part., p. 91-119) ne nous donne aucune lumière sur ce point. Les règlements et statuts des bouchers de Lyon, indiqués dans le catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste, n. 10,916 et 10,960, quoique imprimés en 1757 et en 1771, nous en apprendroient peut-être davantage. Comme les bouchers font leur fête le jour de la Fête-Dieu, qui est toujours le second jeudi après la Pentecôte, il peut très bien arriver que la Fête-Dieu et la Saint-Claude tombent le même jour.

2. Pour être inusitée, cette orthographe ne s'en tient que plus à l'étymologie de *brachium*.

Ce que permit le seigneur munificque,
En commandant à la gent Plutonicque
Non plus agir contre nature humaine,
Jusques à ce que la court Olympicque
Auroit tout veu, et demande et replique
De ce procès, que puis cinq ans l'on maine [1].
  Misericorde estoit là souveraine,
Dont bien nous fut; car elle mist en chaine
Chière Sayson soubz les piedz de Bon Temps,
Et ordonna que Bon Temps se pourmaine,
En consolant, helas! nature humaine,
Rendue par Faim serve depuis cinq ans.
Allors Bon Temps courut parmy noz champs,
Grains y sema et liqueurs odorantz,
Les arrosant de divine rosée,
Tellement que jà sommes esperantz
De recueillir les fruictz tous apparentz,
Pour nous remplir, aydant Dieu, ceste année.
  Avec Bon Temps estoit le Dieu Bacchus,
Aussi Cerès, employantz leurs vertus,
Comme Palès, et les nymphes Driades;
Puis les Nappées, que ne feirent refus,
Feirent effort de leurs fleurs sans abuz,
Tout ainsi que feirent les Oréades;
Furent aussi au conclave Driades,
Accompaignées des seurs Amadriades;

1. Par le vers, qu'on lira plus loin :

Pour le passé de quatre ans de famine,

on voit qu'il ne s'agit pas d'une guerre, que ce temps de cinq ans auroit pu faire retrouver; mais les famines étoient trop fréquentes pour que cette indication puisse mettre sur la voie de la date de notre pièce.

Toutes donnantz bon cueur au populaire,
Comme l'on[t] faict les humides Naiades,
Nous conferant et poissons et salades,
En ce sainct temps [1], ce que ne debvons taire.
Brief, quand Bon Temps avec sa compagnie
A eu semé pour nous rendre la vie,
Et bien paré montagnes et valées,
Il a parlé avecques sa mesgnie,
Luy commandant chasser Melancolie,
Laquelle estoit au monde ces années,
Et ordonna que les graines, semées
Par montz et vaulx, fussent multipliées
Pour le passé de quatre ans de famine,
Que paovre gentz, las! toutes desolées,
Fussent cest an en Dieu reconfortées
Par le moyen de sa grace benigne.
Ainsi avons de Bon Temps l'appareil
Tel que jamais n'en vismes ung pareil
De nostre temps, selon mon jugement.
Ne reste plus que laisser le sommeil
Où nous dormons avec Peché-mortel,
Et mettre en Dieu tout nostre pensement.
Si ce faisons, tenons asseurement
Que nous aurons des biens abondamment
Pour nous oster la famine passée.
Pour ce prions le Dieu du firmament
Que recuillons bledz et vins largement,
Ressuscitantz le Bon Temps cest année.

Fin.

L'Heureux infortuné.

1. Ne faudroit-il pas conclure de ce vers que la pièce fut écrite pendant le carême ?

Les moyens très utiles et necessaires pour rendre le Monde paisible et faire en brief revenir le Bon Temps.
A Paris, pour Antoine du Brueil le jeune.

M. D. C. XV [1].

Quand vous verrez aux femmes faire
Tout ce que leurs maris voudront,
Et que plus n'yront au contraire
De cela qu'ils commanderont,
Bientost verrez, en un mot rond,
Le Bon Temps engraisser ses bottes,
Pour venir d'aval ou d'amont;
Gardez de luy fermer vos portes.

1. Malgré la date moderne de cette édition in-8, il est évident, au premier coup d'œil, à la coupe des strophes, au style, à la forme même orthographique de certains mots, plus respectée qu'on ne s'y seroit attendu, que cette pièce est du commencement du XVIe siècle, sinon même de la fin du XVe. C'est pour cela que nous la donnons, en attendant qu'un autre, plus heureux que nous, en signale les éditions antérieures.

Quand yvrongnes hayront le vin,
Les jambons salez et saulcisses,
Bon Temps verrez lors par chemin
Fourré d'aigneaux blancs ou létices[1] :
Car pour ce ne soyez novices
De le tenir, si vient trop tard;
Le bon homme a mal aux cuisses
D'avoir trop beu de vin bastard[2].

Quand petits enfans n'auront cure
De chataignes, figues et noix[3],
Si Bon Temps a bonne monture,
Il viendra devant des ans trois.

1. « A Jacques le Bakere, peletier, pour deux milliers et demi de menu vair et dix douzaines de létices. » (Compte de 1416 dans les *Ducs de Bourgogne* de M. de Laborde, Preuves, t. 1, n° 485, p. 151.) Il est inutile de multiplier les citations; on peut conférer, *passim*, les comptes de l'Argenterie, publiés par M. Douet d'Arcq, et les descriptions de tournois ou de fêtes dans toutes les grandes chroniques du XVe siècle.

2. Espèce de vin muscat qu'on trouve plus souvent cité en Angleterre qu'en France. Nous aurons occasion d'y revenir dans une note des œuvres de Gringore; il nous suffira ici de renvoyer aux notes de l'*Henri IV* de Shakspeare (1re partie, acte 2, scène IV) dans l'édition in-8 de Bâle, t. 20, 1801, p 261-62.

3. Dans la *Loyauté des femmes*, ballade satirique que nous avons donnée dans notre second volume, p. 35-37, on a trouvé :

Quand les enfants n'auront cure de noix.

Nous avons rencontré aux Imprimés de la Bibliothè-

Pour ce mettez tremper des pois
Pour lui faire de la purée,
Car il viendra, comme je crois;
Sa salade[1] est jà escurée.

Aussi tost que verrez les lièvres
Courir après les chiens par voye,
Les choux aussi manger les chèvres,
Et les perdrix oyseaux de proye,
S'il n'y a faute de monnoye
Par force d'emprunt ou de tailles,
Bon Temps verrez, s'il ne fourvoye,
Armé de flacons et bouteilles[2].

Quand vous verrez manger aux pois
Les ramiers[3], aussi les pigeons,
Et les febves aucunes fois
La truye avec ses cochons,

que impériale un exemplaire d'une farce gothique intitulée : *Traitté plaisant et sentencieux de Figue, Noez et Chastegne, et contient troys petites parties. La première est joyeuse, la seconde sérieuse, la tierce théologalle.* L'exemplaire est malheureusement incomplet de moitié, et nous serions très heureux si un de nos lecteurs, en connoissant ailleurs un complet, vouloit bien nous le signaler.

1. Espèce de casque bien connue. On l'a déjà vue dans une pièce de ce volume, p. 65.

2. Item, pour avoir fait une *boutaille* d'argent blanc pour mettre l'eau bénoite, etc. (Compte de 1416. Cf. les *Ducs de Bourgogne* de M. de Laborde, Preuves, t. 1, art. 299, p. 108.)

3. C'est-à-dire quand vous verrez les pois manger les ramiers.

Les hayes avec les buissons
Danser le trihory[1] ensemble,
Et les chats pescher des poissons[2],
Le Bon Temps aurez, ce me semble.

Si gens de court payent deux fois
Leurs hostes, aussi leurs hostesses,
A Paris, Dijon ou à Troys,
Au moins si ce n'est de promesses,
Mais que ne voyez plus aux messes
Tant de pauvres gens demander,
Et qu'on ne bransle plus de fesses,
Bon Temps viendra, sans retarder.

Quand vous verrez que les sergents
Seront fidelles et loyaux,
Bientost verrez venir Bon Temps,
Houssé, botté par ces ruisseaux,
A pied, par faute de chevaux[3],
Tant sera hasté de venir;
Faites luy faire des gasteaux,
Afin de le mieux retenir.

1. Le chapitre XVI des *Navigations de Panurge*, faussement attribué à Rabelais dans l'édition en deux volumes de Valence, 1547, et réimprimé en 1578 à Rouen, sous le titre de *Navigations de Bringuenarilles*, contient une liste de danses, où l'on voit figurer *le trehory de Bretaigne.*

2. Villon a été plus vrai quand, dans la ballade contre les langues venimeuses du *Grand testament*, il met au milieu de choses extraordinaires :

En cervelle de chat qui hayt pescher.

3. On se rappelle la monture du Valet à tout faire (dans ce recueil, t. 1, p. 73) :

En ceste ville suis venu
Sur une mule, à beau pied nu.

Regardez bien d'où le vent vient
Quand il gelle, et qui fait grand chaut,
Car c'est signe que Bon Temps vient
De quelque costé, bas ou haut,
Et que recevoir le vous faut
En honneur et magnificence;
Car, s'il n'y a d'argent deffaut,
Nous l'aurons tantost en presence.

Quand vous verrez qu'un coq prendra
Un renard ou une renarde,
C'est signe que Bon Temps viendra
De brief; donnez vous en bien garde;
Ayez lors vostre hallebarde
Toute pollie et accoustrée;
Vous serez de son avant-garde,
Le jour qu'il fera son entrée.

Quand jeunes filles de quinze ans
Ne voudront point qu'on les marie,
Et que femme qui bat enfans
Ne cryra point, s'ell' est marrie
Si la maison est bien servie,
Vous verrez Bon Temps arriver;
Pour ce vous dy que nul n'oublie
Que mettre les poules couver.

Quand il n'y aura plus en cloistre
Filles, garces, ne chambrières,
Par cela pourrez vous cognoistre
Le Bon Temps estre en vos barrières.
Apprestez tost vos estrivières[1],

1. L'étrivière, c'est proprement la courroie qui sert à porter l'étrier; le mot est pris ici pour les étriers eux-mêmes.

Vos esperons et vos houzeaux ;
Car, s'il ne demeure ès carrières,
Bien pourrez brider vos chevaux.

Il viendra, je m'y attens bien ;
Long-temps y a que je l'attens ;
Quand ce sera, je n'en sçay rien ;
Afin d'eviter tous contents [1],
Je n'ose juger de cela,
Car de vous bien cotter le temps,
De peur que soyez mal contens
Si j'en ments de çà ou de là.

Je sçay bien, mais qu'il ne soit plus
De meschans pillars par les champs,
Et que gens-d'armes soient reclus
Et moynes ne courrent aux champs,
Et que verrez tous ces marchands
Ne vendre plus rien à usure,
Que Bon Temps viendra sur les rangs,
S'il n'a grand faute de monture.

Quand vous verrez que les poussins,
Les coqs, les poulles et chappons
Mangeront chevaux et roussins
Et les gens-d'armes, je respons,
Si Bon Temps peut passer les pons,
Qu'il viendra d'*abac* ou d'*aboc* [2],
De deçà ou delà des monts [3],

1. Disputes, de *contentio*.

2. On reconnoît la forme originaire : *Ab hâc, ab hoc*.

3. *Deçà des monts*, c'est la Suisse; *delà des monts*, l'Italie, avec lesquelles on étoit alors toujours en guerre. Bon Temps en reviendra si la guerre cesse. Ce doit être

Tout cornu de trippes de coq.

Quand les Lombards ne seront plus
Chiches, avares, jaloux, couards[1],
Ne vous enquerez du sur-plus,
Bon Temps viendra de toutes parts;
Mettez appoint vos estendarts
Soudain, et allez au devant,
Car jamais ne vistes tant d'arcs[2]
Que chacun mettra en avant.

Quand les boiteux iront tout droict,
Ou les aveugles clair voirront,
Si les bossus ont le corps droict
Et les muets verrons parler,
Et qu'aux sourds verrez calculer

dans ce sens que l'on trouve dans Roger de Collerye, p. 15 :

Je suis Bon-Temps qui d'Angleterre
Suis icy venu de grant erre.

Si nous étions au XVe siècle, on auroit joué des moralités à propos de la dernière paix, et ce seroit de Sébastopol qu'on feroit revenir Bon Temps.

1. On connoît, comme usuriers, la réputation des Lombards, dont le nom étoit devenu le synonyme de banquiers. Qu'il suffise ici de ces deux passages de Villon :

Je les ayme tout d'un tenant,
Ainsi que fait Dieu le Lombart.
(Grant Testament, huitain 64.)

Si je peusse vendre de ma santé
A ung Lombard, usurier par nature.
(Requeste à Mgr de Bourbon.)

2. Des arcs de triomphe.

Tout ce que les muets diront [1],
Bon Temps viendra sans reculer
Pourveu qu'on ne l'empesche au pont.

Quand vous verrez que les bragardes
Ne voudront plus d'habits nouveaux
Qu'inventent un tas de coquardes,
De chaînes, bagues et joyaux,
Que leurs coquus, plus lours que veaux,
Permettent nuict et jour porter,
Ainsi comme vrays maquereaux,
Le Bon Temps vous verrez trotter.

Mais que voyez que les curez
Deffendent d'aller à l'offrande
Porter vos doubles et deniez,
Voire sur peine de l'amande,
Et, d'autre part, mais que l'on pende
Tous larrons, privez et estranges,
Bon Temps verrez, quoy qu'il attende,
Accourir au travers des fenges.

Si vous voyez courir les fleuves
Et les rivières en contremont,
Bon Temps viendra, comme je treuves,
Au moins si le pavé ne font
Au soleil, pour le grand chaud qu'ont
Les carreaux quand il gelle fort
En yver, par le vent d'amont [2],
Qui nous est un grand reconfort.

Gardez de vous desesperer :

1. Quand les muets seront ensermonnez.
(*Ballade de la loyauté des femmes.*)
2. Comme le poète veut ici parler du vent du nord, et

Je vous adverty qu'il viendra ;
Il ne sauroit plus differer,
Au moins qu'il ne le retiendra ;
Pourquoy il est temps, qui voudra
Aller au devant, qu'il se botte ,
Car bien à grand peine il viendra
A temps, pourveu qu'il vienne en poste.

Croyez d'un cas, si Bon Temps vient,
Qu'il viendra, et, s'il ne vient point,
Si d'adventure on le retient,
Je croy bien qu'il ne viendra point;
Il n'y aura faute d'un poinct,
Et croyez ce que je vous dy,
Car il vient tout nud en pourpoinct;
Nous l'aurons icy samedy.

Quand vous verrez les boulengers
Donner tout leur pain au commun [1],
Pareillement les taverniers

que les expressions d'amont et d'aval s'emploient surtout des cours d'eau, il n'écrivoit pas à Paris, où la Seine coule de l'orient à l'occident. Il cite plus loin Châlons, où la Saône coule du nord au midi, et qui par là pourroit bien être soit la ville où la pièce a été écrite, soit le pays de l'auteur.

1. Je connois une plaquette intitulée : *La Complainte du commun peuple à l'encontre des boulangiers qui font du petit pain et des taverniers qui brouillent le bon vin*, etc., Paris, Nic. Heudier, 1588, qui est certainement la réimpression d'une pièce antérieure; mais on y a sauté la pièce relative aux boulangers, et il n'y a plus que celle contre les taverniers. On a déjà vu dans ce Recueil, t. 2, p. 230–37, une *Plainte du commun contre les boulangers*

Donner leur vin à un chacun,
Si Bon Temps a temps importun [1]
Et que personne ne l'empesche,
Il viendra de Bloys où de Mun [2],
Mais qu'il puisse avoir sa depesche [3].

Mais que vous voyez aux chardons
Manger les asnes et chevaux,
Et qu'on nous donne les moutons
Sans bailler argent, monts et vaux;
Si les bouchers donnent leurs veaux
A la boucherie et leur chair,
Et les cordonniers leurs houseaux,
Le Bon Temps verrez approcher.

Mais qu'il n'y ait nul glorieux
Autour des princes, ni en court,
Ny plus d'usuriers curieux
D'amasser en ville et en bourg,
Je vous dy, pour le faire court,
Que le Bon Temps verrez en France,
Vestu, tantost long, puis de court,
Mettre chacun hors de souffrance.

et les taverniers, imprimée chez Nyverd; ce ne doit pas être la pièce omise par Heudier, puisque dans celle de Nyverd il est conjointement question des deux états.

1. Il faudroit dire : opportun.

2. Meung-sur-Loire, entre Orléans et Beaugency, et près de Cléry. On sait combien les rois ont habité tout ce pays dans les XVe et XVIe siècles; cela revient donc à dire que Bon Temps viendra de la cour.

3. Comme son laissez-passer, son passeport.

Quand vous verrez sans baverie
Un Picard accoustré en dueil,
Et un Normand sans flatterie,
Un riche François sans orgueil,
Un Allemand de bon accueil,
Un Breton sans estre larron [1],
Je vous dy qu'en moins d'un clin-d'œuil
Qu'auprès de nous Bon Temps verron.

Ne douttez rien que de la mort,
Qui fera paix universelle,
Soit en France ou en autre port,
Où il n'y ait plus de querelle ;
Pour tout certain je vous revelle
Que Bon Temps verrez accourir,
A tout sa grand dague à roüelle [2],
Sans qu'il faille l'aller querir.

S'il vient à pied, soyez tous seurs
Qu'il ne viendra pas à cheval ;
Lorsque verrez escornifleurs,
Qui auront faute de métal
Talonner dessus un estal [3],
En attendant que Bon Temps vienne,
Et puis coucher à l'ospital,

1. Proverbes qui auroient pu trouver place dans la septième série du Livre des proverbes françois, par M. Le Roux de Lincy, Paris, Paulin, 1842, t. 1, p. 202–59.

2. La rouelle étoit une plaque ronde, unie ou ouvragée, qui, placée entre la lame et la garde, préservoit la main des coups de l'adversaire.

3. C'est-à-dire se promener, user leurs talons auprès d'un étal dont ils voudroient bien emporter quelque chose.

Au moins, mais qu'on les y soustienne [1].

Lorsque verrez que les malades
Seront tous sains, et que les morts
Feront les sauts et les gambades
Sans avoir ames en leurs corps,
Et que les loups feront accords
Avec les chiens et les aigneaux,
Lors verrez venir de là hors
Bon Temps tout botté, sans houseaux.

Lorsque vous verrez une enclume,
En la forge d'un mareschal,
Sauter en l'air comme une plume
Ou que la crigne d'un cheval,
Regardez d'amont ou d'aval,
Et que, sans souffler, le vent vente,
Je soustiens, pour propos final,
Que Bon Temps vient, s'il ne s'absente.

Si vous voyez aux papillons
Descrotter chez les mareschaux,
Tant à Paris comme à Chalons [2],
Les enclumes et les marteaux,
Faictes aiguiser vos cousteaux,
Et courez à bride avalée,
A beau pied dessus vos chevaux:
Bon Temps verrez en la vallée.

Quand il n'y aura plus de crottes
En Paris, près de Petit-Pont [3],

1. Si on veut les y supporter, parcequ'ils n'ont pas assez de places pour tous les gueux.

2. Voir plus haut la note 2, p. 140.

3. Il n'est pas besoin de dire que le Petit-Pont étoit en face de la rue de la Harpe.

Et qu'il ne sera plus de sottes,
Ou que Seine ira contremont,
Regardez tout soudain où sont
Vos esperons, brides et selles;
Bon Temps viendra, en un mot rond,
A pied, s'il n'a plumes et aisles.

Alors que vous verrez qu'un verre
Rompra une enclume ou mortier,
Et, qui plus est, qu'un pot de terre
Par pièces demoura entier,
Croyez, si Martin ou Gauthier
N'empesche Bon Temps de venir,
Vous l'aurez en vostre quartier,
Comme le veux bien maintenir.

Quand vous verrez que les tigneux
Seront joyeux qu'on les deffulle [1],
Et ceux qui ont le cul rongneux
Appetteront qu'on les bacculle [2],
Je vous dy, mais que bien calcule
Les gouverneurs de ses batailles [3],
Armez de lance qui recule,
De barils, flaccons et bouteilles;

Mais qu'on ne face plus cela
Que vous savez et que j'entends [4],

1. Qu'on leur ôte leur capuchon, et par là qu'on fasse voir leur maladie.

2. Donner des coups de bâton, de *baculum*.

3. Expression bien connue et en usage depuis le XIIIe jusqu'au XVIe siècle pour signifier les corps d'armée un jour de combat.

4. Un jour mon maistre m'accolla

Regardez deçà ou delà,
Vous verrez venir le Bon Temps,
A tout cent mille escus contents,
Lesquels, par prudence et sagesse,
Il jettera pour passe-temps
A plain poinct, montrant sa largesse.

Trouvez-vous-y, si vous voulez;
Je m'y trouveray de ma part;
Car, si vous vous en reculez,
Vous n'en aurez ny tiers ny quart :
Car Bon Temps n'est point si coquard
D'aller jusques en vos maisons
Pour vous le porter à l'escard
Jusques auprès de vos tisons.

Mais que vous voyez les perdrix
Couver en le nid d'un faucon,
Ce pendant qu'il a des petits,
Pour aussi certain qu'un Gascon
Appelle un pourceau un bacon [1],
Bon Temps viendra sans faute nulle,
Pourveu de vin dans maint flacon,
A pied, sans cheval et sans mulle.

Si vous trouvez un coing de beurre,
Au matin quand vous leverez,

Et puis me dit : M'amye, faisons cela,
Car c'est un jeu que tout le monde prise.
(*Le Banquet des Chambrières*. dans ce Recueil, t. 2, p. 291.)

1. C'est-à-dire qu'un Gascon ne se sert jamais du mot *bacon*, qui devoit être usité seulement dans les provinces du nord de la France, et qui s'est conservé en anglais, où un jambon se dit encore aujourd'hui *bacon*.

Au nid d'un chien dedans le feure[1],
Lequel tout entier vous sçaurez
Si le cul devant vous levez,
J'ose bien dire et maintenir
Que, pourveu que [vous] ne resvez,
Vous verrez le Bon Temps venir.

Mais que vous voyez un oyson
Porter en son bec un renard,
Et un aigneau en la saison
Estrangler un loup sur le tard,
Si vous n'estes pas trop fetard
Et que n'y vouliez prendre peine,
Le Bon Temps verrez en bragard
Venir en pompe souveraine.

Mais que ne voyez plus tancer
Les maitresses leurs chambrières,
Vous pouvez bien alors penser
Que Bon Temps est près des barrières;
Faites escurer vos chaudières,
Vos landiers et broches à rost,
Car Bon Temps, avec ses bannières,
Pour vray arrivera bien tost.

Quand vous verrez faire ès souris
Leurs nids aux oreilles des chats,
Soit à Rouen ou à Paris,
Bien pourrez aller aux pourchats
Et faire de chappons amas,
De connins et de venaison,

1. La paille.

Car Bon Temps viendra pas à pas
A souper en vostre maison.

Si vous voyez, par temps de guerre,
Que les merciers donnent leurs pignes,
Le Bon Temps viendra à grand erre,
Et deust-il venir par les vignes.
La raison? Car ce sont tous signes,
Que j'ay alleguez cy-devant,
Que Bon Temps vient, sans faire mines,
Pourveu qu'il soit encor vivant.

Si les Lombards portent en France
Aucun profit [1], alors verrez
Le Bon Temps, mis hors de souffrance,
Chanter à plaisir, comme oyrez.
Faictes-luy place et vous serrez,
Car il fera saulz et pennades;
Point ne faut que le rembarrez
Quand il fera ses algarades.

Quand vous verrez gens souffreteux
Avoir d'or et d'argent plain bource,
Et que les pauvres marmiteux
Auront escus à plaine source,
Pour Dieu, chascun ne se courouce,
Bon Temps viendra, soit froid ou chaud,
Plus emplumé que Barberousse,
Car il l'a promis à Michaut [2].

1. On leur reprochoit surtout de faire passer tout l'argent en Italie.

2. Cette pièce seroit-elle de Pierre Michault, l'auteur du *Doctrinal du temps présent* et du *Passe-temps Michault?* Ce que nous avons remarqué de Châlons ne s'y oppose-

Mais que vous ne voyez plus faire
D'un procès quatre, cinq ou six,
Je vous dis et si vous declaire
Que verrez, devant des jours dix,
Bon Temps venir de sens rassis,
Chassant un tas de vieilles gaupes,
Qui ont fait mille circuncis
D'aguet, comme un preneur de taupes.

Quand Gascons ne jureront plus :
Cappes de biou, *auray*, *hilot*,
Tenez-vous pour tous resolus
Que Bon Temps vient le grand galot,
Accoutré en godin fallot,
Plus fringant, et esperlucat
Et cent fois plus gay que Perrot
Ou le valet d'un advocat.

Il viendra en magnificence,
Avec flacons, barils, bouteilles,
Et gros jambons, comme je pense,
Et mettra jus et bas les tailles,
Guerres, querelles et batailles,
Et fera pendre ces meschants
Qui rompent portes et murailles

roit pas, puisque Michault étoit attaché à la cour de Bourgogne. Alors le Barberousse cité seroit, non l'allié de François Ier, mort en 1546, mais le premier Barberousse, aussi roi d'Alger, mort en 1518. L'expression :

Emplumé comme Barberousse,

s'explique facilement quand on se souvient combien les graveurs, faisant au XVIe et encore au XVIIe siècle des portraits de princes orientaux, empanachoient de plumes leurs turbans.

Et tourmentent les pauvres gens.

Mais qu'il n'y ait plus de procès
En la grand'cour de parlement,
Et que tout chacun ait accès
D'estre escouté en jugement,
Il viendra dessus sa jument,
Guestré, housé, esperonné,
A son beau pied tout sagement,
D'un sep de vigne couronné.

Mais que nous n'ayons plus en France
De jaloux, coqus, ne batards,
Bon Temps sera hors de souffrance
Et deployra ces estendartz.
[. . . . . .]
Que Bon Temps reprendra sa place
A beau pied sur des traquenards[1],
A cheval sur une lymace[2].

Pour eviter que soyez pris
Et surpris quand Bon Temps viendra,
Ici j'ay les signes compris
Qui viendront; garde qui voudra;
Pour ce qu'hostelerie tiendra,
Avoir luy faut avoine et paille;
Il payera tout ce qu'il prendra
Tout court, sans rabattre une maille.

Je vous ai dit les vrais moyens de faire venir le Bon-Temps.

Fin.

1. Ces traquenards, ce sont des piéges à loup; on comprend qu'il sera difficile à Bon Temps de marcher *bellement* sur de pareils engins.

2. Que de gens disent naïvement: A cheval sur un âne!

Le Debat de la Dame et de l'Escuyer[1].
(*Par maistre Henri Baude.*)

Hier sur le tart, soubz l'ombre d'un tapis
En passant temps, comme souvent m'es-
Ainsi que gens sont cachés et tapis [bas,
Pour mieulx ouïr et voir jeus et esbas[2],

1. Henri Baude, jusqu'à ces derniers temps, est resté tout à fait inconnu. Ni La Croix du Maine, ni du Verdier, ni Goujet, n'en avoient parlé, et l'on ne trouve pas même son nom dans ces énumérations louangeuses dont les poètes de son temps ont été si prodigues les uns envers les autres. C'est seulement en 1848 que son existence et ses vers ont été signalés par une excellente étude de mon ancien maître, M. Jules Quicherat, insérée dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* (2e série, t. 5, no de novembre-décembre 1848, p. 63–132). En 1853, M. Vallet de Viriville publia dans le *Journal de l'Institut historique* un travail qui fut tiré à part à 100 ex., sous le titre de *Nouvelles recherches sur Henri Baude* (Paris, Villar et Dumoulin, in-8 de 22 p., dont M. Quicherat rendit compte dans le premier Recueil (3e série, t. 4, p. 621). Enfin tout récemment celui-ci vient, après l'avoir revu, de faire paroître son premier travail en un élégant volume tiré à 350 exemplaires (Paris, Aubry, 1856, in-8 de 128 pages). Je renvoie au livre lui-même,

J'entr'escoutay les amoureulx debas
D'ung Escuier et de sa belle Dame,
Lesquelz diray, maintenant tout en bas[3],
Sans declairer le lieu, ne le nom d'ame.

fort intéressant de tous points, le lecteur curieux de connoître la biographie et les vers de ce poète, dont l'obscurité a surtout pour cause la façon dont, loin d'entrer dans la nouvelle école, il lui demeura comme étranger, par son attachement au goût de Villon. Qu'il suffise ici de dire, et c'est son plus grand honneur, que Marot le trouva digne d'être volé, puisqu'il a fait l'une de ses meilleures épigrammes, celle du *Gros Prieur*, avec la vive et spirituelle pièce de Baude, les *Lamentations Bourrien*, qu'on peut lire dans l'édition de M. Quicherat, p. 28–34, et dont Marot a été jusqu'à transcrire les deux derniers vers à la fin de son dixain. Aujourd'hui nous ajoutons au bagage littéraire de Baude une pièce autrefois imprimée, la seule de ce genre qu'on puisse jusqu'à présent citer, la plus considérable comme longueur, sinon comme talent littéraire, et que son éditeur ne pouvoit connoître. En effet, elle ne se trouve pas dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, 7685, 7686, 7687, de l'ancien fonds, et 208 du Supplément françois, dont il a extrait les vers de Baude, et personne n'avoit encore reconnu que ce Débat contenoit le nom de son auteur; je ne l'y aurois même pas vu s'il ne m'avoit été appris, comme à tout le monde, par le travail de M. Quicherat. Comme on le verra, ce nom se lit dans une des strophes de la fin, dont les mots : *Laissez buissonner Baude*, équivalent à une signature. Non seulement cette pièce a été imprimée, mais elle a même eu deux éditions, toutes deux gothiques et cataloguées par M. Brunet, t. 2, p. 30, et t. 4, p. 502. N'étoit un changement qui sera relevé dans les notes, l'une pourroit avoir été publiée du vivant de

L'ESCUYER, *en parlent à sa dame.*

Doy-je languir en peine pardurable?

Baude, puisqu'elle parut en 1493, et M. Quicherat a fait remarquer qu'il résulte d'une allusion (Cf. son édition, p. 92) que Baude écrivoit encore en 1490, et peut-être même un peu après. En voici le titre : *Le Debat de la dame et de l'escuyer, nouvellement faict* — on verra qu'il ne peut être postérieur à 1483 — au dessus de la marque de Treperel, les deux lions supportant ses initiales et les deux anges l'écu de France avec la devise :

En provocant ta grant miséricorde
Otroye nous charité et concorde.

Au feuillet suivant, en tête du texte : *S'ensuit le traictié nouvellement faict, nommé le Debat de la dame et de l'escuyer.* A la fin se trouve la mention : *Cy finist le Debat de la dame et de l'escuyer. Imprimé à Paris par Jehan Treperel, l'an mil CCCC quatre vingts et treze.* in-4 goth. de 11 ff. de 29 lignes à la page. L'autre édition a pour titre : *Debat de la dame et de l'escuyer*, Paris, Jehan Lambert, in-4 goth. de 10 ff. avec la marque : *A espoir en Dieu Jehan Lambert.* Nous connoissons la première de ces éditions chez M. le baron de La Carelle, et nous n'avons pas rencontré la seconde; mais nous ajouterons que nous avons collationné cette pièce sur un manuscrit, très petit in-8 sur parchemin et de l'extrême fin du XVe siècle, qui a fait partie du cabinet de M. Auguste Veinant, et qui a figuré à sa vente (1855, n° 450 du catalogue); tout incorrect qu'il soit, il ne nous en a pas moins été fort utile, et il faut de plus ajouter que c'est lui qui nous donne le nom de l'auteur, effacé de l'édition de Treperel.

2. Ms. :

Cy soit retraict en l'ombre d'un tapis;
Car homme suis qui ne quiers jeux n'esbas

Auray-je jà ni grace ni mercy?
Quant finera ma peine miserable?
Quant vous plaira ung pouvre cueur noircy,
Angoisseux dueil et de souppir transy
Resconforter [4]? Ma Dame redoubtée,
Ah pensez-y! car, si je [5] meurs ainsy,
De bon renom vous serez reboutée [6].

LA DAME *respond à l'escuyer.*

Vostre douleur ne me peut plaisir faire:
De mal d'autruy ne fus oncques contente,
Et, si j'avoye [7] remede necessaire,
A [8] mettre hors le mal qui vous tourmente,
Certainement à ceste heure presente
Très volontiers vous feroye secours.
Mais ne perdés en moy temps ne atente;
Aux medecins devez avoir recours.

L'ESCUYER.

Recours! ma Dame! où doy-je [9] recourir,
Synon à vous, ma tres seulle esperance?
Par vous je puis estre en vie [10] ou mourir,
En vostre main en tenéz la [11] puissance.

Et s'il devient que Tristesse du pis
Faire me vueille, [.... .] le combas.

3. Ms.: s'il vous plaist haut et bas. — 4. Tr.:

Angoisseux dueil et de soupir transy
Quand vous plaira ung povre cueur noircy,
Reconforte.

5. Tr.: je me. — 6. Ms.: redoubtée. — 7. Ms.: j'eusse. — 8. Ms.: de. — 9. Ms.: puis-je. — 10. Ms.: voye. — 11. Ms.: tenés ceste.

Si vous supply que hastive[1] allegence
De cest enfer me faciés[2]; autrement[3]
Devant Dieu qui de tout a congnoissance
Je m'en plaindray au jour du jugement.

LA DAME.

En quoy de moy pouvez vous appeler?
Vous ay-je fait tort d'aulcun heritaige?
Il sembleroit à vostre hault parler
Que dessus moy eussiéz quelque avantage.
Soyez ouvert; parlez clair; jamais saige[4]
Ne va serchant les cinq piéz de mouton.
Que demandéz? Dictes-le sans messaige;
Pour rien qui soit n'en flechiray menton.

L'ESCUYER.

Ha! ma Dame, se je ne vous sçay dire
Mon piteux fait bien gracieusement,
Pardonnés-moy; le douloureux martire
Empesche et rompt tout mon entendement;
Ceulx qui sont sains parlent plus sainement
Que les navrés comme moy, pouvre las,
Qui, en vivant tres amoureusement,
N'ay de ma Dame ung seul petit soulas.

LA DAME.

Vous estes doncques, ce me semble, amoureux;
J'entens assés la doulce maladie,

1. Ms.: chascune.— 2. Ms. : me sachiés.—3. Tr.: ou aultrement — 4. Chercher cinq pieds à un mouton, c'est chercher midi à quatorze heures. Ms. : Soyez ouvert pour le clerc jamais saige.

Souffrés, souffrés, le mal n'est dangereux,
Homme n'en muert, quoy que la bouche die;
Il est bien vray que chascun s'estudie
A endormir les dames de parolles;
Mais je vous dy que celle est estourdie[1]
Laquelle croit vos ditz plains de frivolles[2].

L'ESCUYER.

Dieu, qui tout scet[3], me vueille tesmoing estre,
Et se je mens, la terre m'engloutisse,
Que vous estes mon paradis terrestre,
Ma seule vie, et, ainçoys que je veisse
Vostre gent corps, vostre beauté faictisse,
Vostre vertu renommée en tous lieux,
Amours vers vous ont voulu que assortisse
Mon loyal cœur, pour en valoir trop mieulx[4]

LA DAME.

O mots sucrés et[5] parolles dorées!
Bien sourt seroit[6] qui ne les entendroit.
O que n'avons les langues estorées[7]
De tel language à[8] vous respondre à droit!
O que n'ay-je la saigesse[9] orendroit
De la Dame sans mercy appellée[10]!
Telle ou meilleur estre me conviendroit
Pour appayser vostre langue emmyellée.

1. Tr.: eflourdie.—2. Ms.: [à]vos vaines paroles.— — 3. Ms.: scès.— 4. Ms.: se je ment, se scet Dieux.— 5. Ms.: ô.— 6. Ms.: moult seroit.—7. Tr.: estorées comme istoriées, garnies.— 8. Tr.: pour.— 9. Tr.: science.— 10. Ceci fait allusion à la pièce bien connue d'Alain Chartier, *De la belle dame sans mercy*.

L'ESCUYER.

Ha! ma Dame! vous souvient-il encor
De la rebelle, orgueilleuse, oultrageuse,
Laquelle fut et à cry et à cor
Forbanye de la court amoureuse?
Si vous n'estes [1] vers moy plus gracieuse,
Le bon amant qui pour el [2] rendit l'ame
Ne trespassa [3] de mort si douloureuse
Que je feroie incontinant, ma Dame.

LA DAME.

Et que vous fault affin [4] que ne mourez?
Dittes-le moy, voulentiers [5] l'entendray,
En supposant [6] que bien considerés
A mon honneur, que jamais n'offendray.
Mon honneur sauf [7], volontiers vous aidray,
Puisque m'avés à remède choysie,
Car j'ay tousjours maintenu et tendray
Envers chascun honneste courtoisie.

L'ESCUYER.

O bel accueil! et gracieuse entente [8]!
O fontaine de doulceur tresorière!
O princesse de bonté excellente [9]!
Vueillés ouir à ce coup ma prière.
A vous me rens serf en telle [10] manière
Que commander pourra vostre noblesse;

1. Ms.: n'estiés.— 2. Ms.: luy.—3. Tr.: ne mourut onc. —4. Ms. : adfin.— 5. Ms. : de bon cueur.—6. Ms. : je suppose.—7. Ms. : saulve.— 8. en gentil cueur henté. — 9. Ms. : d'excellente bonté. — 10. Ms. : toute.

Car j'ay en moy voulenté singulière
De vous servir comme Dame et maystresse[1].

LA DAME.

Defference est en l'amoureux service :
L'ung sert ung temps, l'autre plus longuement,
L'ung bien, l'ung mal ; vous[2] comme l'escrevice[3]
Force[4] ferez[5] ; pour ce. premierement
Desclairez-moi particulièrement
Combien, comment et quant voulez servir,
Et, oultre plus, dictes le payement
Que demandez à vos despens chevir.

L'ESCUYER.

Servir je vueil tout le temps de ma vie
Tres loyaulment de toute ma[6] personne,
Et d'obeir ay si parfaitte envie
Que sans rappel mon[7] petit cœur vous donne,
En suppliant que vostre grace ordonne
Dès maintenant que faire me convient.
Et de gaiges ne parlez : qui sert[8] bonne
Maistresse, enfin riche et joyeulx devient.

LA DAME.

Sans cause n'ay ces trois poins demandé,
Car, au jour d'huy que l'an se renouvelle[9],
Le dieu d'amour par tout a commandé
Que chescun fist sa ballade nouvelle,
Sur son reffrain dont la science est belle,

1. Ms. : et déesse.— 2. Tr. : vont.— 3. Ms. : le service.—4. V. la note, p. 179.—5. Ms. : faire.—6. Ms.: la. — 7. Ms. : ce.— 8. Ms. : scet.— 9. C'est-à-dire à Pâques.

En obligent tant les corps que les ames.
Et savez-vous quel il est? Oyés-le :
Souffrir, mourir, tout pour l'honneur des dames[1].

Par ce reffrain il nous est deffendu
De recepvoir escuyer en servant,
S'il n'a voué son couraige et rendu
A nostre honneur, lascheté eschivant,
Amant labeur, et, s'il le [2] fault, avant
Mort endurer que passer ung seul point
De nostre edit; car, aultrement vivant,
Mal serviroit et de gré n'auroit point.

L'ESCUYER.

Donné vous ay tout ce que j'ay vaillant,
Et derechief le vous donne [3]; mais quoy
A mort souffrir d'estocq [4] et de taillant;
Aultre chose est, je n'entens ceste loy;
Si je forfais, tantost pugnissiés moy,

1. Ceci se doit rapporter à quelque concours poétique sur un refrain donné, comme on en voit dans les œuvres de Charles d'Orléans, où l'on trouve une quantité de ballades de lui et de divers auteurs ayant toutes pour premier vers :

Je meurs de soif auprès de la fontaine,

et de rondeaux sur les refrains :

L'abit le moine ne fait pas.
Chose qui plait est à demy vendue.
En la forest de longue attente,
A ce jour de saint Valentin.
Comme monnoye descriée.
Escolier de merencolie.

2. Tr. : y.— 3. Ms. : le presente.—4. Ms. : de toc.

Ja n'en querray ne graces[1] ne pardon
Mais de mourir se promettre je doy[2],
Ce m'est advis, c'est mal gracieulx don.

Dueil angoisseux, raige desmesurée,
Grief d'espoir plein de forcenement,
Morne[3] maintien et chière enlangorée,
Triste penser, parfont gemissement;
Et tout le mal qu'on peult entierement
Dire et penser, sans espoir de guerir,
Pour vous, ma dame, endurray plainement;
Mais assez soit[4], ne parlez[5] de mourir.

LA DAME.

Je ne vous vueil à la mort[6] condempner,
Mais demande si l'amant pour sa dame
Doit à la mort sa vie abandonner[7]
Ains que pour luy ait deshonneur ou blasme;
Dueil angoisseux dessus dit est tout basme
Sans ce ne peult homme vivant amer;
Mais mort souffrir en eaue[8] ou en flamme
Pour les dames fait amans renommer.

Leander fut[9] de dame Héro[10] la blonde
Si très espris que de nuyt, à la lune,

1. Ms. : ja n'enquerré despit. — 2. Tr. : le promettre ne doy.— 3. Tr. : mort me.— 4. Tr. : mais quoy que soit.—5. Ms. : parler.—6. Ms. : à mourir.— 7. Le ms. répète ici à tort le vers :

Dueil angoisseux, raige demesurée,

qui commençoit la strophe précédente, et saute le 5e vers de celle-ci.— 8. Ms. : sentir ou en hayve.— 9. Ms. : beaulté. — 10. Tr. : Here.

Vers elle alloit, nagent la mer profonde,
Sans redoubter la terrible fortune,
Et tant de foys continua que l'une
Y demoura sepvely [1] de la vague.
Ha Leander, Dieu te pardoint [2]; car tu ne
Morus ainsy fors pour celler ta bague.

L'ESCUYER.

Dea, ma dame, plainement je m'acorde :
Qui vrayement [3] a la necessité
De sa dame, ne doit misericorde
Avoir de soy; ains toute adversité
Joyeusement. de baulde [4] voulenté,
Souffrir ly fault, et, se mort le convoye
Comme celuy dont vous avez compté,
Il prent en gré ce que Dieu luy envoye.

Mais qu'à la mort cruellement s'oblige,
Je ne croy pas que rayson le conseille;
Il souffist bien qu'il [5] se rende homme lige
Et vray servant. Mais [6] trop je m'esmerveille
Comment dame de pitié non pareille
Parle de mort à son bon serviteur,
Quant seulement la benite chandelle
Ung hardi cueur esbahyst de frayeur [7].

LA DAME.

Le [8] chevalier, dittes-moy qu'il [9] promet

1. Ms. : seveli.—2. Ms. : te pardonne.—3. Ms. : que vray amant.—4. Ms. : toute.—5. Ms. : qui.—6. Ms. : et. —7. Ms. : esbahy de fréeur. Le poète parle ici du cierge bénit qu'apportoit au mourant le prêtre qui venoit lui administrer les derniers sacrements.— 8. Ms. : he. — 9. Ms. : que.

A son seigneur, fors la vie et la mort.
S'il fault combatre et dedens ne se met,
Il est parjure, il est faulx, il a tort;
Il doit servir et au foible et au fort,
En temps de paix et en saison de guerre,
En cueur avoir, pour joyeulx reconfort, [terre.
Que mort vault mieulx que perdre honneur en [1]

Et cuydez vous que mon honneur soit mendre[2]
Que chasteaulx prendre ou combatre ennemis?
Les biens du monde on puelt perdre et reprendre:
Fortune et sens en ce cas sont commis[3].
Mais nostre honneur ne doibt estre soubzmis
A gré d'amis[4] n'à besoing d'estrangier.
Sçavez pourquoy? Pour ce qu'Amours l'a mys
Tout au plus hault sur roche de Dangier.

Nostre honneur est trop dangereuse chose:
Du doy toucher le fletrit[5] et palist[6].
Si tendre n'est la belle blanche rose
Que l'esglentier deffend et embellist;
A la veoir et flairer a un[7] delit;
Qui la patroille[8], elle pert sa beaulté;
Jaulne devient comme malade en lict.
Ainsi est-il d'onn ourable bonté.

Et pour ce Amour l'a mis sur[9] haulte roche,
Avironnée de mainte sauve-garde:
Car il ne veult que personne en aproche,

1. Ms. : et. — 2. Tr. : moindre. — 3. Ms. : amis. — 4. Tr. : au gré d'aulcun. — 5. Ms. : du doit touchés-le; il flaxit. — 6. Tr. : et plaist. — 7. Tr. : elle. — 8. Ms. : patroulle. — 9. Ms. : en.

Sinon Vertu, qui d'Amour a[1] la garde;
Trop bien veult-il que chescun la regarde
Comme ung souleil ou ung divin mirouer,
Envers lequel quiconques[2] ses yeulx darde
Il ne porroit que joyeulx apparoir.

Ainsy, beau sire, apprenez, je vous prie,
Et retenez où nostre honneur demeure.
On se complaint, chescun après nous crie.
L'un dit : Je meurs; l'autre dit : Je labeure.
Une de nous ne puelt reposer heure.
Tant d'oraisons ne fait-on à ymaige.
Et se, pour verte on vous rend une meure[3],

1. Ms. : laquelle a.—2. Ms. : qui oncquez.—3. Ms. : Et pour verté on vous baille une meure. *Verté*, verdeur, de *viriditas*. Ce proverbe, dont le sens est : donner une chose au lieu d'une autre, faire autre chose que ce qu'on doit, est très ancien. Dans le *Fabliau du Convoitox et de l'Envieux* (Méon, t. 1, p. 92), il se trouve employé d'une manière curieuse. Un bon conteur, dit le poète, doit-il dire la vérité ou inventer ?

Mès cil qui du mestier est fers
Doit bien par droit entre deux vers
Compter de la tierce méure.

Charles d'Orléans, dans un de ses rondeaux (éd. Guichard, p. 292; éd. Champollion, p. 237), s'en est servi d'une autre façon :

Payés selon vostre déserte
Puissiés vous estre, faulx trompeurs.,.
D'entre deux meures une verte
Vous fault servir pour vos labeurs.

Enfin Rabelais l'a employé dans le chapitre de l'adolescence de Gargantua : « De cheval donné tousjours reguardoyt en la gueulle, saultoit du cocq à l'asne, mettoyt

Au dieu d'amour appellés du [1] dommaige.

Pensez, pensez qu'autre tresor n'avons,
Si non d'honneur; vrais amoureux, pensez
Que seulement par honneur nous amons,
Et sans honneur tous nos biens sont cassez.
Se dame avoit cent mondes amassez
Et de reprouche eust ung peu en son cas [2],
Tout est perdu, ses bons jours sont passez [3] :
Elle est destruicte [4] et d'honneur [5] et d'estas.

L'ESCUYER *respond à la dame.*

Et pensez-vous que je soye si lourt
Que vostre honneur tant notable [6] et tant chier
Vueille blesser [7]? Je sçay bien dont il sourt
Et que vrayment ne le doys [8] atouchier
Riens de la main: il souffist que l'archier
De Cueur-Loyal son herault y envoye
Guigner [9] de l'ueil, qui tranche comme acier
Et va [10] par l'air sans ce qu'home le [11] voye.

Vostre honneur, dame, [et] qui seroit tant beste
Qui le cuidast effacer ou destaindre [12]?
Je suis celluy qui vueil [13] perdre la teste

entre deux verdes une meure, faisoyt de la terre le fossé, guardoyt la lune des loups. » L'expression est très fréquente; il suffit ici de ces quelques exemples.

1. Ms.. de.—2. Ms. ung poy en son tas.—3. Ms.: sur son renom passez.—4. Ms.: deffaicte.—5.. Ms.: d'avoir. — 6. Ms. : noble.—7. Ms. : blechier.— 8. Ms. : doit. — 9. Ms. : guygne.—10. Ms.: voit.—11. Ms. : sans ce c'on ne me voye.—12. Ms. : despaindre.—13. Ms. : vieulx.

Quant me verriés oultre la[1] bourne empreindre;
Vostre honneur, dame, redoubter, aussi[2] craindre,
Vueil et vouldray, et orer[3] comme ydolle.
Flatter ne sçay, dissimuler ou faindre;
De Faulx-Semblant ne fuz onc à l'escolle.

Vostre honneur est une perle plaisant,
Ung dyamant divinement taillé[4];
Vostre honneur est escharboucle[5] luysant;
Vostre honneur est ung soleil esveillé.
Pour ce soubz luy me suis recellé[6]
En esperant[7] que quelque bien m'en viengne,
Non que par moy soit-il jamais soullié;
Mais de mon fait à la fois vous souviengne.

LA DAME *à l'Escuyer.*

Vostre parler ores fait à ouïr
Bien comparer[8] honnourable haultesse
Dont on ne doit aucunement jouir.
Sacrillége est qui le robe ou blesse:
Amours ne veult qu'on luy face rudesse,
Car posé l'a en son gracieux temple,
Acompaigné de madame Noblesse,
A celle fin que chascun le contemple.

Perles, rubis d'Oriant et saphirs,
Esmeraudes, dyamens et balaiz[9],
Tous les tresors que les humains desirs
Peuvent penser en ce mondain palais,

1. Ms. : contre sa. — 2. Ms. : et. — 3. Tr. : adorer. —4. Ms. : dignement entaillé.—5. Ms. : ung carboucle. —6. Ms. : recueilly.—7 Tr. : en esperance.— 8. Ms. : si en compares.— 9. Tr. : bailliz.

Quant à l'honneur dont j'ay parlé [1], sont laiz [2],
De petit pris et de peu [3] de durée;
Mains d'aultres biens acomparer [4] vous laiz:
Richesse n'est que de dame honnourée.

L'ame dehors, le corps retourne en vers;
Soleil couché, la nuit vient noire d'ombre;
Se dame pert honneur, de chappeaulx vers [5]
Ne l'affublés : mectez-la hors du nombre.
Honneur n'entend que pour dame on la nombre,
Et, s'elle vit, ce n'est pas comme dame,
Sur terre va comme faisant encombre,
Monstrée au doit de reprouche et de blasme.

Et qui diroit [6] que les hommes aussy
Aiment autant honneur que nous faisons,
Car pour l'avoir soustiennent grant soucy
Et employant leurs corps [7] et leurs saisons?
Certainement les pareilles raysons
Entre eulx et nous sont si très apparentes
Que les dames appeller nous osons.
De cil honneur à qui doibvent les rentes?

Ung chevalier, posé qu'il soit vaincu
Aucunes fois, mais qu'il soit renommé,

1. Ms. : je parle.—2. Tr. : loys.— 3. Ms. : poy. — 4. Ms. : mais autres biens à compter je. — 5. Chapeaux de feuillages. On trouve dans un fabliau ce vers, cité par M. de Laborde dans son *Glossaire des émaux*, p. 205 :

De vers jons faisions capiaux.

On sait, pendant tout le moyen âge, la mode des chapeaux de fleurs, qui n'étoient que des couronnes. — 6. Ms. : dira. — 7. Tr. : temps.

Excusé est par deffaulte [1] d'escu,
Ou l'en dira qu'il estoit mal armé.
Ung saige clerc, pour avoir entamé
Ung grant propos mains que souffisamment,
Communement ne sera diffamé,
Et des servans [2] dy-je pareillement.

Mais se sa dame a la science [3] Sebille,
Ou eust le sens de Rebecque [4] la saige,
Le très net cueur de Lucrèce l'abille [5],
La grant beaulté de Dido de Chartaige,
Et elle fait de son honneur partaige
Ung petit point, jà soit qu'on ne le saiche [6],
Destruitte est, dampnée en heritaige [7],
Et sans aultruy elle-mesmes se taiche.

Dame pour vray est chandelle alumée :
Tant que Vertu la gouverne et maintient,
La cire hors ne verrés [8] que fumée
Ou lumignon [9], se vertu ne soustient.
Une dame, dittes-moy qui le tient;
Elle est au bas et [10] n'a plus de pillier;
De la louer tout preudomme s'abstient,
Car laissé a sa lumière au [11] pillier.

L'ESCUYER *respond à la dame* [12].

Euvangille est tout ce que vous me dittes :
Honneur de dame a de vertu mestier.

1. Ms.: deffault.—2. Ms.: seigneurs.—3. Ms. : est la belle.—4. La Rebecca de l'Écriture.—5. Ms.: la belle.—6. Ms.: saige.—7. Ms.: à l'ermitaige.—8. Ms.: verrés-vous.—9. Ms. : lungnon.—10. Tr. : elle.—11. *Au* manque dans Treperel.—12. Le ms. n'a pas ici d'indication.

Que Malle-Bouche à ses langues mauditties
Va par le monde, en guise de routier [1],
Puis çà, puis là, l'un et l'autre aguetier,
Et après luy maine ung grant tas [2] d'espiez;
De nuit et jour, en ville et en moustier,
Sur ung regart forgent mille coppiez.

[LA DAME.]

Les mesdisans vollent plus dru que moschez;
Dieu tout puissant nous en fera vengence.
Tant d'yeulx y a, d'oreilles et de bouches,
Que ce nous est mortelle penitence;
C'est pour mourir; il n'est pas en puissance
De getter l'ueil en passant au [3] travers,
Que [4] Malle-Bouche, en [5] sa malle meschance,
Ne nous broche [6] de ses lardons couvers.

Pourtant le dieu d'Amours, qui telz soudars
Et ennemis voit en tous lieux courir [7],

1. Ms. : rotier. De *routier*, de brigand. Sur ces fléaux de la France, on peut voir dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* le travail de M. Géraud sur les routiers au XIIe et au XIIIe siècle (1re série, t 3, p. 123-47 et 417-43), le travail de M. de Fréville sur les grandes compagnies au XIVe siècle (*Ibidem*, p. 258-81), et, dans la biographie consacrée par M. Guessard à Rodrigue de Villandrado, quelques traits relatifs aux routiers du XVe siècle (*Ibid.*, 2e série, t. 1, p. 124, 127, 140, 148, 152, etc.)

2. Ms. : ost —3. Ms. : de. —4. Tr.: quant.—5. Tr. : par. — 6. Ms. : brogne. — 7. Ms. :

Et pour ce Amours, parcevant telz soudars
Et ennemis par le monde courir.

A fait lever [1] pennons [2] et estendars
Pour nostre estat garder et secourir,
Et commandé, sur paine d'encourir
Sa malle grace, à chescun portant lames
Qu'il ne doubte [3], pour honneur acquerir,
Souffrir, mourir, tout pour l'onneur des dames.

Or est saison que mesdisans combattre;
Trop du mal fait leur langue envenimée,
Et devant tous ung vray amant embatre
Doit sa prouesse encontre leur armée;
Car, mais qu'il ait de sens sa teste armée,
Et couraige garny de loyaulté [4],
Le [3] souvenir de sa très bien amée
Vaincre fera [6] toute leur cruaulté.

Entendez-vous ces paroles, beau sire?
Sagesse fault encontre Malle-Bouche,
En lieu de pleurs dissimuler le rire,
De deux [7] bons yeux faire souvent ung louche.
C'est ung renart; il semble qui n'y touche [8];
Gardés-vous-en et de nuit et de jour :
Jamais ne dort, ne jamais ne se couche.
Envieulx n'a, se dit-on, nul sejour.

On scet trop bien que l'amoureux malade,
Quant il ne peult à sa dame et amye
Dire ung bon jour ou envoyer ballade,
Moult dolant est. Il soupire et larmie;

1. Tr. laver. — 2. Ms. : panons. — 3. Ms. : que il ne-voit, c'est-à-dire qu'il n'aille. — 4. Ms. :

Et le couraige enpaint de leaulté.

5. Ms.: et. — 6. Ms.: leur fault. — 7. Ms.: des ij. — 8. Tr:

C'est un regard qu'il semble qu'on n'y touche.

Son cueur tressault et tressue et fermie;
Il va, il vient, il s'assiet, il se lève;
Il n'a en luy contenance de vie [1];
D'amant parfait la penitence est griefve [2].

Mais, se d'Advis a une bride roide [3],
Incontinent que Desir le sousprent [4],
Il se reffrainct et retire, et refroide
Le feu gregois que trop soubit l'esprent,
Et, quant l'onneur de sa dame comprent
Et le peril où il se veult [5] bouter,
Tous maulz alors en pacience prent,
Et le doit-on pour vray [6] martir compter.

Souffrir convient vray amant [7], sans souffrir,
Se durer veult [8] en l'amoureuse armée;
Que vault le cueur presenter et offrir,
Puis laisser tout à ung cop de fumée [9]?
Se vous n'aviez pascience fermée [10]
Et vestue de harnoys Millannoys,
Tantost sera vostre vie assoumée
Et mise au bas de trente mille ennoys.

L'ESCUYER.

Souffrir, ma dame; à souffrir suis apprins.
Je sueffre tant et si courtoisement
Qu'à mon semblant ne puis estre reprins
D'ung seul souspir gecter [11] hors rudement,

1. Ms.: ne demye.—2 Ms.: briefve.—3. Ms.: ronde. —4. Tr.: suprent.—5. Ms.: peut.— 6. Ms.: pour j. — 7. Ms.: vrais amans. — 8. Ms.: durer ne pevent. — 9. Comme qui diroit au premier coup de canon. — 10. Ms.: enteumée. — 11. Ms.: getté.

Et m'y [1] maintiens si très secretement
Que Malle-Bouche oncques d'ueil n'avisa
Où [2] mon cueur est quy ayme loyaulment
Comme je fais ; en son fait advis a.

Je sueffre assez, et de bon cueur le fais
Pour vostre honneur que j'ayme plus que my,
Mais dictez-moy combien durera ce fais.
Doy-je tousjours à visaige blesmy [3]
Perdre mon [4] temps ? Je pleure, je gemy ;
En vivant meurs, et en mourant vivote ;
Oncques ne fu plus malheureux amy [5]
Se n'essausez ma prière devotte.

LA DAME *à l'Escuyer.*

Servir convient au gré de la maistresse,
Puisque promis loyaulment vous l'avez ;
Quant et comment finera la destresse
De vos labours, savoir ne le debvez.
Tirés [6] avant, en bon espoir vivez ;
Quant temps sera, tout [7] vous sera rendu
Vostre louier, et plus n'en estrivés [8] :
Jamais bien fait ne peult estre perdu.

Vous avez fait assez folle demande.
Pardonnés-moy se la parolle est fière [9].
Dame n'est pas de sa grace marchande,
Et n'est amant que pour [10] merite y fière ;

1. Tr : me.— 2. Ms. : que.—3. Ms. : doit en usaige à tousjours [mais] blesmy.—4. Ms. : le.—5. Tr. : bemy. — 6. Tr. : tirer. — 7. Tr. : il. — 8. Ms. : escrivés. Tr. : escripvez. — 9. Ms. : se parolle fiere. — 10. Ms. : par.

Et, pour souffrir, cuidés-vous qu'il affière
Que l'on vous mette en joyeulx paradis?
Mal entendez encores la manière:
Pensez, pensez aux vieulx du temps[1] jadis.

Estudiez les beaulx faitz de Ponthus,
Qui tant souffrit pour Sidoine la blonde[2];
De Lancelot, de Gallehault, d'Artus,
Des chevaliers de celle Table-Ronde.
Que vous diray-je? En ses fais[3] ne se fonde
Le plus vaillant, ains en humble requeste;
Doncques, affin[4] que briefment vous responde,
Espoir ayez, sans plus faire d'enqueste.

L'ESCUYER *à la dame.*

Je suys content de souffrir, esperant
Qu'aurez de moy quelque[5] compassion;
Et si appelle Esperance à garant
Que je vous fais ceste obligation
En protestant de la condition,
Et[6] suppliant, maistresse souveraine,
Qu'à mon cœur, plain de tribulation,
Vous donnerez[7] quelque joye prochaine.

1. Ms. : aux anciens. — 2. Sur ce roman de Ponthus et de la belle Sidoine, on peut voir la préface des *Enseignements du chevalier de la Tour Landry à ses filles*, p. xxiij-xxiv, dans cette collection elzevirienne, et le *Manuel* de M. Brunet, t. 3, p. 812-14. Un manuscrit en est conservé dans la Bibliothèque de Gand, et M. J. de Saint-Genois l'a décrit p. 256-57 du catalogue qu'il a publié des manuscrits de cette bibliothèque ; Gand, 1849-52, in-8.

3. Ms.: En cet fait.—4. Si que adfin.—5. Ms.: que vous aurés de moy. — 6. Ms.: en. — 7. Ms.: vueillés donner.

LA DAME *à l'Escuyer.*

Vous oubliez de deux poins le plus fort,
Par ignorance ou[1] de droit sentement:
Laissé avez l'article de la mort,
Dont Amours fait exprès commandement[2].
Reffusez-vous mourir honnestement
Pour vostre dame? Où avez ce trouvé?
J'ay ouy dire, et veritablement,
Que l'amy est au besoing esprouvé.

Respondez-moy, est-ce à recommancier?
Comment peult-on, de très pure franchise,
Cuer, volenté, foy, enconvenancier
A sa dame, qui de ce ne s'avise,
Et reculer au premier vent de bise
Que l'on dira: A la mort! à l'assault!
Est-ce doncques la foy qu'avez[3] promise?
Qui trop s'i fie[4], je vous respond qu'il fault.

Vous promettez et les mons et les vaulx,
Disant[5]: « Madame, à vostre mercy viens;
Mon cuer ayez, car sans vous riens ne vaulx[6].
Vie de vous plus que de Dieu je tiens. »
Ainsi dit-on[7], et pour ce je maintiens
Que vous bavez[8], ou que ses mots vous lyent
A mort souffrir pour deffendre noz biens;
Mais loyaulx[9] cueurs en ce cas ne folient.

1. Tr. : et.—2. Tr. : Qui consentir se doit premierement.—3. Ms. : est-ce la foy, esse la foy.—4. Ms. : qui se fie.—5. Ms. : disans. — 6. Tr. : plus ne vault. — 7. Ms. : doit-on. — 8. Que vous parlez faussement. — Ms : lyez, qui peut être pris dans le sens : que vous mentez.—9. Ms. : gentilz.

Non pas le cueur, mais le corps nous donnez ;
De ce present ay assez de merveille :
Le cuer est nostre, ainsy l'abandonnez ;
Le cuer pour nous à toute heure travaille[1].
Dont[2] je demande à[3] vaillant corps si veille,
Ou[4] ronfle, ou dort, quant ce vient au besoing ;
Je vous respons[5] que, se lors il sommeille,
Il ne vault pas de fumée[6] plain poing.

Qui le plus donne abandonne le mains :
Cuer, voulenté, souvenir, ame, esprit,
Vallent trop mieulx que les piés ne les mains.
Ainsy vous dy que celuy trop mesprit
Qui le donna, et soubz eulx ne comprit
Ung povre corps qui de nature est cendre[7] ;
Ainsi, dit-on, ma dame le m'aprit,
Tousjours du fort est emporté le mendre.

Mon escuier, prisez-vous tant le corps
Que ne l'osez à la mort emploier ?
Qui de son char voit une roe dehors[8],
Tantost va sur ses espaulles ployer,
Et vous deussiés ou[9] bruller ou noyer,
Ou[10] sang espandre, et devenir martir
Pour vostre dame ; on vous doit renoyer
Pour vray[11] amant : vous servés de mentir.

1. Ce vers manque dans Treperel.—2. Ms. : doncques. — 3. Ms. : au. — 4. Ms. : si. — 5. Ms. : je vous dy. — 6. Ms. : de fumière j. — 7. Tr. : tendre. — 8. Treperel imprime *chat;* c'est aussi la leçon du ms. qui donne ainsi ce vers :

Qui voit j. chat de sa roy dehors.

9. Tr. : à. — 10. Ms. : et. — 11. Ms. : noble.

L'ESCUIER[1].

Ha! qu'ay-je dit[2]? Ne vous vueille desplaire :
C'est pour[3] honneur que la langue m'eschaude.
Tant le cheris que je ne m'en puis taire,
Quant je congnois qu'on le deçoit[4] et fraude.
A quoy nous sert une promesse baude
Et liberalle? Quant temps est de la rendre,
On nous respond : « Laissez buissoner Baude[5],
Secours aurez. » Nous avons bel attendre.

1. L'édition de Treperel ne met pas cette indication.—2 Ms. : ha que je dit.— 3. Ms. : par.— 4. Ms. : deschet.

5. L'édition de Treperel, et l'on voit par là qu'elle n'a pas été donnée par l'auteur, a changé ceci en : *Laissez huchier sans fraude*. La leçon du manuscrit est la signature de l'auteur. Je rappellerai, dans sa première supplique au duc de Bourbon (édit. de M. Quicherat, p. 73), le vers :

Adonc Baude buyssonnera;

dans sa seconde (p. 76) :

Baude n'a sceu tant buissonner,

et le commencement du traité *De la vie, complexion et condicion du roy Charles septiesme*, signalé par M. Vallet de Viriville en 1853, et reproduit dans le volume de M. Quicherat, p. 109-10 : « Ainsi que Baude buissonnoit en la forest d'Esperance, lèz une lande il oy un grant glay aspre et esclatissant, etc. » Toute la préface poursuit cette allégorie avec des termes de chasse. C'est aussi le cas de rappeler le rondeau de Charles d'Orléans (édit. de M. Guichard, p. 399; de M. Champollion, p. 390) :

Laissez Baude buissonner;
Le vieil Briquet se repose;

LA DAME [1].

Je ne quiers pas qu'on se boute en enfer
Comme Hercules, qui entra jusqu'au [2] fons,
Ou Orpheus, qui fit plus fort que fer
Quant endormy Cerberus de ses [3] sons,
Et sa dame, par ses doulces chansons,
Retira hors de ce lieu [4] tenebreux.
Le compte est long et à tent [5] le laissons,
En trespassant plus de mille aultres preux.

Desormais travailler n'ose,
Abayer, ne mot sonner.
On lui doit bien pardonner :
Ung vieillart peut pou de chose.
Laissez Baude buissonner.
Le vieil Briquet se repose.

J'hésite d'autant moins à voir dans ce rondeau notre Baude, que, nommé par Charles VII élu des Aides pour le Bas-Limousin le 31 octobre 1458, il a pu connoître longtemps Charles d'Orléans, qui ne mourut que sous Louis XI, le 4 janvier 1465, âgé de soixante-treize ans, et qui, dans sa vieillesse, a très bien pu encourager les premiers essais poétiques de Baude. Puisque je suis sur ce sujet des rapports de Baude avec Charles d'Orléans, je remarquerai que Robertet étoit aussi un des commensaux de la cour littéraire du duc, et que c'est dans des recueils transcrits vers 1530 par son petit-fils Jacques Robertet, qui devoit tenir de son grand-père les poésies de Baude, que M. Quicherat les a retrouvées; et ce *Debat de la dame et de l'escuyer* aura dû être omis par Jacques Robertet précisément parcequ'il étoit imprimé.

1. L'édition Treperel ne donne pas cette indication. — 2. Tr. : jus au. — 3. Tr. : ces — 4. Tr. : trou. — 5. Ms. : à tout.

Je ne quiers pas qu'on s'en voise en Egipte,
Par dessoubz terre emportant une roys[1]
Pour attraper les grans serpens ou gipte[2],
Ou de griffons apporter deux ou trois.
Je vueil amours atrampez[3], meurs et frois,
Seurs arrester[4], et au point d'escarmuche
Si courageux, si appers et si drois,
Que pour honneur nesung[5] d'eulx ne se musse.

Sur terre on voit tant de sang espandu
Et qui dira : O[6] pitié merveilleuse !
Incontinant luy sera respondu
Qu'ainsi le veult force chevaleureuse.
Mille mourront de mort très douloureuse
Sans ce qu'ilz ayent ne cause ne querelle,
Et la dame sera si malleureuse
Que son servant n'endurra mort pour elle.

Ha, lasches cueurs, mensongiers et faintis,
Allez-vous-en, mussez-vous de vergoigne;
Amours ne quiert ne couars, ne fultis[7];
Gens de fait veult, mettans[8] main en besoigne;
De vous n'a[9] cure, et je le vous tesmoigne,
Car il a dit à deux de ses vidames
Que honny soit de sa court qui ressoigne[10]
Souffrir, mourir, tout pour l'onneur[11] des dames.

Si donnés[12] dont à vostre cuer repos,

1. Un retz, un filet. — 2. C'est-à-dire au gîte. Le ms. répète : d'Egipte.— 3. Ms. : attraper. — 4. Faut-il lire : à rester. — 5. Tr. : aulcun. — 6. Tr. : on. — 7. Tr. repète faintifz.—8. Tr. : mettre.—9. Tr. : n'ay. —10. Ms. : resoge.—11. Tr. : l'amour.—12. Ms. : Si que donnés.

Et asservir jamais ne l'empeschez[1],
Ce[2] n'est son fait; j'entens bien son propos.
Pensés de luy; en mol lit le couchez[3],
Et si le sens si très parfont péchez[4]
Qu'il vous semble que mon parler soit vain,
De mon forfait conseille qu'appelez[5]
Devant j. juge ainçoys huy que demain.

La très puissant, la très haulte princesse,
En ses armes joignant Cypre et Savoye[6],
Tresor d'onneur et de vertu richesse,
Lune en beaulté, aube levant[7] en joye,
Manne du ciel[8] la plus doulce qu'on voye,
On ne la puet louer trop haultement;
De ce debast, se voulez qu'elle l'oye[9],
Tost nous rendra son juste jugement.

1. Ms. : l'empescher.—2. Tr. : car.—3. Ms. : coucher.
4. Ms. : peschier. — 5 Ms. :

Appelés en vostre cause preschier.

6. Le manuscrit portoit *Aroye*, faute facile à corriger. La princesse joignant dans ses armes celles de Chypre et de Savoie, dont les rois conservent encore le titre de rois de Chypre, c'est la seconde femme de Louis XI, Charlotte de Savoie, fille de Louis Ier du nom, mariée à Louis XI, encore dauphin, en mars 1451, et morte le 1er décembre 1483 : d'où il suit que notre pièce n'est pas postérieure à cette année. Nous ajouterons qu'elle fut sans doute écrite pour essayer, par cette voie indirecte, de rentrer en grâce auprès de Louis XI, qui paroît s'être fort bien souvenu d'avoir été abandonné par Baude du temps de son père Charles VII. — L'édition Treperel donne : *joignant Chippre ou Surie*, ce qui est une erreur évidente, puisque les trois rimes sont en *oie*.

7. Tr. : le vent. — 8. Tr. : De cuer.— 9. Tr. : voye.

L'ESCUYER.

Ha! ma dame, pour Dieu mercy, la mort,
La mort, la mort mille fois la journée!
J'ay contredit trop longuement; j'ay tort;
Mourir pour dame est doulce destinée;
Or vint la mort, contre moy forcenée,
Et deust de moy arracher cent mil ames,
Je desire, plus que personne née [1],
Souffrir, mourir, tout pour l'onneur des dames.

L'ACTEUR *respond ainsi* [2] :

En ces termes, la dame se leva;
Forse [3] elle fut appellée à [4] danser;
Le bon amant d'autre costé s'en va,
Gratant sa teste : il a [5] bien à penser.
Dieu le vueille briefment recompenser [6]
Du martire que pour elle endura.
Priés [7] pour luy, car il va trespasser,
Mais, con je croy, le plus tart qu'il porra [8].

Explicit [9].

1. Tr. :

Plus je desire qu'aultre personne née

2. Indication qui manque dans le manuscrit. — 3. Est-ce dans le sens de peut-être, de *forsitan*, conservé dans l'italien *forse*? Le ms. a : *force*. — 4. Tr. : au. — 5. Tr. : qui a. — 6. Ms.: reconforter. — 7. Tr.: Prions. — 8. Voilà un trait du meilleur esprit françois, et, nous devons le dire, il est beaucoup plus dans la manière habituelle de Baude que l'ensemble de cette pièce, qui se sent trop parfois de la rhétorique des poëtes du temps. — 9. Remplacé dans Treperel par la mention que nous avons donnée p. 153, à la note.

Epistre envoiée de Paradis au très chrestien roy de France Fransçoys, premier de ce nom, de par les empereurs Pepin et Charlemaigne, ses magnifiques predecesseurs, et presentée audit seigneur par le chevalier Transfiguré, porteur d'icelle. (1515.)

Le très parfaict entre noz successeurs,
Salut t'envoient tes vieulx predecesseurs,
C'est assavoir, Pepin et Charlemaigne,
Qui jadiz fusmes empereur d'Allemaigne
Et de France eusmes coronne et ceptre,
Qu'ores soubstient ton bien euré bras destre.

1. Nous publions cette pièce d'après un mince manuscrit sur vélin, in-4, de 14 feuillets, de 16 lignes à la page, qui fait partie du cabinet de M le baron de La Carelle. Le titre est au verso du premier feuillet, et le recto du second feuillet est occupé par une grande miniature, point très fine d'exécution, mais assez large d'effet et d'une bonne main, représentant l'auteur, d'âge tout à fait mur, un genou en terre, offrant sa requête au jeune roi, en grand costume, assis sur un grand siége de bois sculpté et doré, et entouré de courtisans. La tête de François Ier est toute de pratique et n'a aucune ressemblance ; celle du suppliant paroît davantage un portrait : il est vêtu de

O nostre enfant, de France doulx alumne,
Dont Renommée si hault buccine et sonne
Que par ton bruit volant jusques aux cieulx
Chascun te nomme le bien aymé des dieux,
Nous te prions que veuillez maintenir

chausses noires et d'une jaquette de drap d'or sous un manteau lilas à grandes manches et bordé de fourrure brune. Malheureusément rien ne nous dit ce qu'étoit ce chevalier transfiguré, et c'est précisément pour soumettre la question aux chercheurs et aux heureux que je publie cette pièce. L'allusion au don de joyeux avénement montre qu'elle est de 1515, et il résulte de la pièce et de la lettre qui la suit que l'auteur étoit noble, point jeune, qu'il avoit été riche et qu'il ne l'étoit plus. La prison dont il parle n'est qu'allégorique, c'est celle de Povreté, de Procès et de Maladie. Il cite à un endroit le connétable, c'est-à-dire le connétable de Bourbon ; il lui étoit peut-être de quelque chose, ou peut-être aussi fit-il remettre par lui sa supplique. Elle seroit plus curieuse et plus instructive si elle étoit plus familière, comme celles de Villon, de Baude ou de Marot. Telle qu'elle est, il seroit curieux de savoir à qui la rapporter, et, à ce propos, il seroit utile qu'un homme, entre les mains de qui il a passé beaucoup de livres, dressât une bonne liste, et la plus complète possible, de toutes ces devises du XVe et du XVIe siècle, qui sont autant de signatures, en indiquant les livres où on les auroit rencontrées. Beaucoup seroient sans explication ; mais le seul fait de leur réunion seroit un premier éclaircissement fort utile; les améliorations et les compléments viendroient d'eux-mêmes et de tous côtés. Mais la question ne fera pas un pas tant qu'il n'y aura point encore de premier travail, auquel on se pourra prendre et qui servira de point de départ.

Ton principe et tel l'entretenir
De bien en mieux, par vertu meritoire,
Qu'enfin possèdes comme nous double gloire,
Si que tu viengnes par tes bons faicts et dictz
Avecques nous en ce sainct paradis,
Quand passeras par soubz la tierce Parque
Après avoir du monde esté monarque,
Comme seras, si tu y veulz pretendre;
Car assez peulz et congnoistre et entendre
Que soubz le ciel n'est homme de ton aage
Qui de ce faire ait ung tel avantage.
Premier tu es en très grosse puissance
Architecte du noble parc de France
Qui de l'Heurope est le meilleur climat,
Donnant aux aultres souvent eschec ou mat.
Après tu viens en ta fleur de jeunesse,
Plain de valleur, de sens et de prouesse,
De tous aymé, de chascun desiré,
Le plus parfaict qui jamais fut tiré
Par Genius en très vive paincture
Dedans les tables de sa dame Nature.
Ne reste plus sinon faire valoir
Ton cas fatal, sans mectre à nonchaloir
Tes dons de grace et ta riant fortune,
Qui ores t'est plus que très oportune;
Si tu la pousses par vifve intencion,
Toujours croistra ta reputacion,
Ton loz, ton bruit, ton honneur et renom,
Dont seras digne d'avoir immortel nom.
Croy nous, cher filz, qui sommes vieulx et sages,
Et qui du monde congnoissons les usages,
Mesmes sçavons tous les cas de fortune,

Qui ne nous peult tromper en chose aulcune,
Dont de ses faictz te voulons advertir,
Pour toy garder que jamais divertir
Ne te puisse par sa mobilité
Du beau sentier nommé Félicité.
Le premier point où tousjours tu dois tendre,
C'est non jamais laisser ton bruit descendre,
Mais par cure très songneuse le croistre,
Tant que ton nom sur tous puisse apparoistre
Comme Hesperus cler entre les estoilles,
Ou Dyane par sus ses damoiselles
Les commettes, soubz icelle regnantes,
Des elemens les qualités monstrantes;
Car, si ton bruit, entens bien à ce conte,
Ne croist tousjours et en hault ne se monte,
Necessité contrainct qu'il se rabaisse,
Comme ainsi soit que ce monde ne laisse
Nulle chose demeurer en ung point,
Pour le motif et par le contrepoint
Du firmament, qui toujours se remue,
Et toutes choses en lui comprinses mue.
Ne vois-tu pas les jours en esté croistre,
Et sus l'iver acourcir et decroistre,
Ou la lune plaine, puis en decours ?
Ainsi est-il de tout naturel cours,
Et mesmement à l'advenir d'un prince.
Son bruit volle par chascune province,
Grant ou petit, selon la dignité
Où le permect estre Divinité,
Et ne sçait l'on quoy de luy esperer,
Synon ses meurs et faictz considerer,
Puis peu après, si ses meurs sont congneues,

Plus s'arester à chosettes menues
Qu'à vertueuse et haultaine entreprise ;
Valleur se rent confuse, matte et prise,
Et peu à peu s'en va, vaille que vaille,
Sa renommée, ainsi qu'un feu de paille.
A ce propos Orace très notable
Pour exemple redige en une fable
Que les montaignes faignirent estre grosses[1],
Car ilz amplirent leurs cavernes et fosses

1. Comme on sait, Horace, dans son épître aux Pisons, n'a sur ce sujet qu'un seul vers,

Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus

que Boileau, dans son Art poétique, a traduit :

La montagne en travail enfante une sour is.

Rien de plus fréquent que les allusions à cette fable ; nous renverrons aux indications déjà données par M. Robert, le bibliothécaire de Sainte-Geneviève, dans son édition des fables de La Fontaine ; Paris, Cabin, 1825, I, p. 326, dans lesquelles ne se trouvent pas celle de notre poète anonyme, ni les suivantes :

Tel estoit de son temps le premier estimé
Duquel si on eust leu quelque ouvrage imprimé,
Il eust renouvelé peut-estre la risée
De la montagne enceinte...
(Joachim du Bellay, *le Poète courtisan*, dans *l'Olive*, éd. de Federic Morel, Paris, 1568, in-12, f. 80 v°.)

« Tu me fais ici ouvrir la bouche, attendant quelque « grand cas : sera-ce point la souris d'Horace ? » (*Noel du Fail*, *Baliverneries*, chap. 1er, édition de M. Marie Guichard, 1842, in-12, p. 106.)

Enfin, dans une énumération burlesque, intitulée

De vent subtil, et si très fort s'enflèrent,
Que peu après leurs croustes ne crevèrent,
Tant que du faict les Dieux s'en esbahirent.
Mesmes Chaos et l'Enfer mot ne dirent,
Tremblans de paour, et l'ancien vieillart
Demogorgon ne peult, par aulcun art
Ny par antique et vieille experience,
De cest object sçavoir l'intelligence;
Mais en doubtant pensa par conjecture
Le plaisir estre seullement de Nature
Que Typheus Ethna eust engrossée,
Dont chascun Dieu eust diverse pensée;
Mesmes Opis, et Thethis, et Neptune,
Et l'Ocean, attendoient la fortune
Quand la naissance de ce monstre seroit,
Qui peult estre tous les devoreroit.
Or vint le temps craint et plain de doubtance
De ceste obscure incogneue naissance,
Dont par sueur les eaux du mont couroient,
Tel mal souffroit et tous les Dieux ploroient
De grosse paour qu'ils avoient de ce monstre
Qui devoit naistre comme object lors leur monstre
Et les Satirez et les Amadryades,
Ny les Nappées avec les Oréades,
Ne sçavoient lieu pour eulx aller musser,
Car Eolus vouloit jà commencer,
Avec Vulcan et les Cycloppes noyres,

la Blanque des marchands meslez, contenue dans les *Jeux de l'inconnu*, éd. de Rouen, Jean Osmoud, 1637, in-12, p. 320, on trouve : « Le rat ridicule dont la « montagne accoucha, pensant enfanter un géant. »

Parmy les nues envoier leurs tonnoirres
Pour fouldroier si grant monstre advenir,
Avant qu'il peust jusques aulx cieux venir.
Mais en la fin ne fu[t] pas si grant chose
Qui se trouva dedans le mont enclose;
Car tant gemit et cria la montaigne
Qu'elle enfanta une petite raigne[1],
Dont les Dieux asseurés se mocquèrent,
N'oncques depuis Ethna [ilz] ne doubtèrent.
Ainsi est-il touchant l'advenement
D'un chascun prince, qui son commencement
Faict resplendir par pompe magnificque,
Tant que l'on cuide que tout son cœur applicque
A hault vouloir et œuvre vertueuse,
Puis tout à coup laisse vie fructueuse,
Et s'amollit, ou par trop de délices,
Ou par conseil de gens plains d'aulcuns vices,
Dont l'on peult dire que la grand renommée
De son principe a la raigne enfantée.
Mais ne croy pas, ô cher filz doulx et tendre,
Que, ce disans, nostre dict vueille tendre
De remonstrer à ton cueur son affaire;
Trop bien pensons de ton sens le sommaire,
Qui est si grand, qu'il ne nous est possible
De l'exprimer; car c'est chose impossible
Trouver au tien sens naturel semblable,
A recepvoir bon vouloir tant capable,
Ne qui dessoubz le joug de vertus tende
Plus humble col, ou qui plus paine rende
D'aymer honneur, qui nous cause esperance

1. Grenouille, de *rana*.

Plus en toy seul qu'en tous les rois de France
Noz successeurs, qui puis nous sont venus;
Car tes faictz sont tant vertueulx tenus,
Que jà tu es reputé Salomon,
Ou Assuere, jugeant le traistre Amon.
Le second point, quant au cas de Fortune,
C'est la chère tousjours à voir toute ugne,
Ne s'esjouyr trop de fortune bonne,
Ne soy marrir d'un malheur, s'el'le donne,
Mais tout peser et mettre en la ballance
De vertueuse et juste temperance,
Ayant le cueur vaillant et magnanime;
Car elle hait trop le pusillanime,
Et n'ayme rien que celui qui s'efforce
De la dompter par la vertu de force;
Si la doibt-on tousjours avant chasser,
Sans la laisser dormir ny reposer;
Comme dit est, c'est toujours sa manière
D'aler avant ou reculer arrière.
Pensez-y donc, filz aymé, debonnaire,
Et si hault guinde ton glorieux affaire
Que tu soyez comme nous empereur
Et plus que nous renommé conquereur,
En pardonnant aux humbles doulcement,
Les rebelles punissant rudement,
Et n'ayez paour que nous ayons envie
Sus tes haultz faictz et ta glorieuse vie;
Car toy et nous n'est q'unne mesme chose,
Dont nostre gloire en la tiengne repose,
Et par la nostre la tienne aparoistra,
Et par la tienne la nostre se croistra.
Mais, quant l'honneur te sera lors donné

Que tu seras empereur couronné,
Et qu'aras mis par tes sens et bonté
Grosse police en la crestienté,
Lors pour la foy combattre t'en iras,
Et Machommet et sa loy destruyras,
En recouvrant la saincte terre digne,
Ce que Dieu doint par sa grace benigne,
Et tous peuples en luy tu feras croyre
Pour parvenir à immortelle gloire.
Prens cueur à ce, car tu n'es de riens mandre
Qu'au commencer fut le grand Alexandre,
Et puis tu as, nostre tres cher neveu,
Ton conestable, lequel soubz ton aveu,
Par ses vertus haultaines et honnestes,
Pour toy fera grant part de tes conquestes,
Et tes princes et sages mareschaulx
De toy servir pour fransche amour tres chaulx,
Sans oblier tes vaillans capitaines,
Pretz à ton vueil d'endurer toutes paines,
Et si as telle et tant bonne noblesse
Pour toy servir; mais Povreté la blesse,
Comme bien sommes informés de ce cas
Par le porteur, qui n'a guèrez ducas,
Car, pour bien faire, Povreté le dechasse,
S'il n'a secours de ta benigne grace,
A laquelle nous le recommandons,
Et par pitié, comme pères, mandons
Q'un de ses jours elle aucun bien luy face,
Tant en faveur de luy que de sa rasse,
Qui tousjours a eu loyaulté très bonne
De cueur servir de France la couronne.
Mais tirons oultre; parlons de tes gens d'armes,

Qui pour ton faict mectront corps, biens et ames,
Si tu maintiens ta liberalité.
Puis d'aultre part l'on nous a recité
Que le Souldan et le Turc jà te doubtent,
Et le Sophir et le grant Cham escoutent
Le loz de toy, raviz comme en extase
Du bruict qu'en faict, par l'air volant, Pegase ;
Car long temps a qu'il est prophetisé
Q'un roy françois sus tous aultres prisé
Subjuguera, selon la prophetie,
Tous les peuples et d'Africque et d'Asie.
Or n'y eust-il, entre nous rois françois,
Jamais ung seul qui fust nommé Fransçoys,
En propre nom, fors que par nom vulgaire[1],
Et qui regarde parfond en ceste affaire,
Il peult juger que, par double sentence
Très veritable, de toy seul s'entend ce,
Et de l'Italle ; ce t'est chose promise,
Et Pallas est chef de ton entreprinse.
Doncques, chier filz, qui siés en nostre throsne,
Dominateur sus Seine, Loyre et Rosne
Puis que de nous tu tiens le propre lieu,
En concluant et toy disans adieu,
Par pure amour nous te prions atant
Que pour le loz de nous tu fasses tant,
Et de toy mesmes, que riens il ne demeure
Par ton deffault ; mais travaille à toute heure
Pour ceste emprise fournir de bonne vueille,
Et faisons fin, prians Dieu qu'il le vueille.

1. Nom vulgaire est pris ici comme l'opposé de nom propre.

Rondeau par le Chevalier Transfiguré, composé au nom de la très sacrée Majesté et très chrestien roy Fransçois, premier de ce nom.

Comble d'honneur, fondement de noblesse,
Basti sus roch de valeur et prouesse,
Soleil rendant vertueulx luminaire,
Royal mirouer à tous roys exemplaire,
Tu as ressource de toute gentillesse.
Filz de Palas, tant sacrée deesse
D'armes et sens, plaise à Dieu que sans cesse
Par haultains faicts ton nom soit en memoire,
Comble d'honneur.

Bannir as faict de court la larronnesse
Avarice, qui les meschans cueurs blesse,
Dont Pegasus n'a garde de soy taire,
Car jusqu'aux cieulx publie ceste affaire
En exaltant ton cueur plain de largesse,
Comble d'honneur.

Au Roy, mon souverain seigneur.

Supplie très humblement vostre très humble subget et très obeissant serviteur le Chevalier Transfiguré, de present prisonnier en ceste ville de Paris, ès prisons de Malheur, comme ainsy soit que luy, estant jeune, aiant le cueur plus grant que le corps et le vouloir plus grant que le povoir,

ait tant couru pour actaindre honneur, que, tousjours continuant sondit cours, luy est advenu Fortune avoir eu en despit sa trop haute entreprise, ainsi que de coustume elle a en desdain les cueurs valleureux, à cause de quoy seullement, et sans aultre forfaict, l'a faict constituer en la dicte prison, enferré des fers de Douleur et lyé des cordes de Regretz, par les mains de deux femmes et ung homme, nommées Procès, Maladie et Povreté, qui sans repos le batent, gehainent et tormentent, sans l'avoir aucunement desservi, car il ne sera point trouvé que jamais il aye faicte meschanceté ou cas digne de reprehension, et n'a ledit suppliant aultre recours synon d'iceulx très grans tors et griefz très humblement appeller à la souveraine court de vostre misericorde, ce qu'il fait piteusement; mais maladie ne veut souffrir qu'il ayt loy d'avoir audience pour remonstrer son infortune; toutesfois gist son seul espoir aux piedz de vostre benigne grace et immense bonté qui seullement luy entretient ce peu de reste de vie qu'il a dedans le corps, bien sachant la coustume des très chrestiens roys de France estre telle de delivrer les prisonniers à leur joyeux advenement. Par quoy il a en ce tant ferme fiance qu'il pense estre seur de son eslargissement, et pareillement, comme il soit de coustume, aux changemens des roys, plusieurs choses eulx muer, luy, qui jusques icy a esté très malheureux, espoyre que votre très grant bonheur commendera à Fortune d'ores avant luy estre plus favorable. Ce considéré, plaise à vostre très no-

ble clemence, en faveur tant de luy que de la rasse dont il est descendu, en laquelle se sont trouvés, selon leur portée, plusieurs bons serviteurs pour les roys voz predecesseurs, que aussi en contemplation du service qu'il a tousjours eu envie de faire, et mesmement de son temps et jeunesse, sans oblier ses biens qu'en ce vouloir a despenduz, le faire jecter de la dicte prison et fers dessus dicts, et oultre plus faire bannir de sa compaignie Povreté seulement; car Maladie et Procès, à cause, comme il croit, de vostre bon heur tout comble de felicité, ne luy sont si rigoureux qu'ils ont esté; et luy, ainsi delivré de ladicte Povreté, Dieu aidant, apointera bien aux aultres. Ce que Vostre Majesté tres sacrée fera bien aiséement, en prononçant, de vostre très gratieuse et melliflue bouche coralline, seullement ce liberal mot : *Oy*, et il priera Dieu pour vous.

Le Testament d'un Amoureux qui mourut par amours. Ensemble son Epitaphe. Composé nouvellement[1].

L'Acteur.

Au temps que Phebus se lougeoit
Dans la maison des enfans de Lédée[2],
Et que tout arbre florissoit
Que paravant tout estoit defeuilée,
Par froit, par ventz, par nèges, par gelée;
Qu'Amour, volant entre petis oyseaulx,
Faisoit chanter chansons et ditz nouveaulx,

Tous cueurs humains, par la loy de nature,
S'esjouyssoient, car c'estoit la saison,
Mettans arrier tous soucys, toute cure,
Chantans chansons et rondeaulx à foyson.
J'estoye tout seul, qui avoye achoison
Estre marry de corps, de cueur et d'ame
Pour la perte qu'avoye fait de ma dame.

1. Voici le titre complet : *Le testament d'un amoureux qui mourut par amours. Ensemble son épitaphe composé nouvellement et le De Profundis des amoureulx.* In-8 goth. de 8 ff. Le testament en a six, et le *De Profundis* est sur les deux derniers. Nous donnons cette seconde pièce à la suite.

2. Le signe des Gémeaux, enfants de Léda.

Car, comme fait la chaste tourterelle,
Quant de son pair se voit estre privée,
Sus sec rameau se siet tout à part elle,
Ny d'aultre pair veult estre acompaignée,
Ainsi j'estoye, pleurant ma destinée
Tout à part moy, car c'estoit mon soulas
Secretement quant povoye dire : Helas !

Parmy les champs de Thurin je couroys
En souspirant, en lermes et en pleurs,
Et les forestz de mes cris remplissoys,
Me complaignant du cruel dieu d'Amour,
Criant, brayant : Quelz douleurs ! — Quelz dou-
Me respondoit une certaine voix [leurs,
Et près de moy personne ne véois.

Adonc cuydant que fust la pierre sourde,
Ne m'approchay pas trop hastivement,
Jusques j'ouys une grosse concorde
De luy à moy ; car le commencement,
Le my, la fin de tout mon parlement
Disoit, pour quoy d'approucher me fis prest,
Cela, qu'avoye ouy, pour veoir de près.

Alors je veys ung très beau jouvenceau,
Percé d'ung dart très fellonneusement
De part en part ; c'estoit ung cas nouveau,
Dessus l'herbe gisant piteusement ;
Lermes gettoit si très abondamment
Que il nageoit quasi par dessus l'eau
Que de ses yeulx sortoit à grand ruisseau.

Pasle estoit ;
La barbe avoit
Toute herissée,

Maigre, deffaict;
Sancté n'estoit
En luy trouvée.

Sa destinée,
De Dieu donnée,
A tout malheur le condempnoit;
La langue il avoit deslivrée
Seule par laquelle sa pensée
Par telz motz il me desclairoit [1] :

« Toy quiconques oys mes dures complaintes,
Et les regretz, les douleurs, les estrainctes
Qu'icy me fault endurer à grand tort,
Ne cuydes pas que ce soyent choses fainctes,
Car les douleurs que j'ay au cueur emprainctes
Ne se peuvent diffiner que par mort;
Par quoy te prie, mon amy, doulcement
Que recevoir vueilles mon testament. »

Je luy respons : « Je cuidoye estre seul
Qui en ce temps deusse demener deuil.

« Mais, puisque veulx que soy[s] ton secretaire,
Je te prie, mon amy, par doulceur,
Que de tes gens le nom ne vueilles taire
N'aussi le tien, ny par quel grant erreur

1. Dans le texte, ces deux strophes sont imprimées en une seule, que nous transcrivons ici.

Pasle estoit sa destinée
La barbe avoit de Dieu donnée
Toute herissée à tout malheur le condemnoit
Maigre deffaict la langue il avoit deslivrée
Santé n'estoit seule par laquelle sa pensée
En luy trouvée par telz motz il me desclairoit.

Tu es tombé en ce present malheur ;
Car il me fault de tout avoir memoire,
Si de ce cas doibtz composer histoyre. »

Le patient respond : « Je suis nommé
Portilia, le filz d'un procureur,
Dedans Thurin qui est plus renommé.
Mais pour cela pas ne doubte ton cueur
Qu'il a esté escript par l'empereur [1]
Que filz, estant en puissance de père,
Son testament bonnement ne peult faire.

« Mais ung homme, lequel est en service
De prince, soit en guerre ou aultre part,
Du droit civil a don et benefice
Qu'il peult donner tout, jusques à ung liart,
Ce qu'acquis a, quant l'ame de luy part;
Pour quoy je veulx faire bien assavoir
Que de mes biens puiz faire mon vouloir.

« Serviteur suys du puissant Dieu d'amours,
D'hommes, de roys et de Dieux [2] souverain;
Par luy j'ay eu en guerre maintz douleurs,
Et pas de luy ne me doibtz louer, ains
Me [3] plaindre fort, car de sa propre main
Il m'a assis en ce piteux effort,
Et, comme voys, de ce dart mis à mort.

« Que traistre estoit, Amour m'a bien monstré;
Fust-il bien dieu et roy de tous les cieulx,
Dire le peulx [4], car, sans me remonstrer

. L'empereur ne signifie pas l'empereur d'Allemagne, mais les empereurs de l'antiquité, puisqu'il s'agit d'une disposition du droit romain et du *testamentum militare.*

2. Imp. : du dieu. — 3. Imp. : mais. — 4. Imp. : peult.

S'avoye meffaict, en moy bendant les yeulx,
Il me frappa de son dart oultrageux
De plomb; mais il navra legierement
De celluy dart ma dame seulement.

« Mais, puisque suis navré si durement
Que je n'attens guerison que par mort,
Endure[r] fault cecy patiemment
Et ne fault pas mourir en desconfort;
Mais en mon mal j'ay au moins ce confort
Que seul ne suis, car c'est *solatium*
Miserorum habere socium.

« Accompaigné ne suis pas seullement
De ducz, de roys, de princes valeureux,
De chevaliers de très grant hardement,
Mais, si l'on croit aux poëtes, des Dieux;
Car cest enfant, ayant bandé[s] les yeulx,
Ne vise pas où il lache son dart,
Frappant si tost au ciel que aultre part.

« Il a murdry Thisbée et Pirramus
Cruellement, et la cité de Troye
A faict brusler, et tuer Priamus;
Car pour Pâris, lequel ravyst la proye
De laquelle cuydoit avoir grand joye,
Il veit mourir devant soy ses enfans
Et luy après en l'aage de cent ans.

« Et, si les dieux n'éussent d'ypocras
Qui les faisoit de tout estre immortelz,
Il n'y eust eu Galien ne Ypocras
Qui les eussent gardé de[s] coupz mortelz
D'Amours, car il leur donnoit de[s] coupz telz

Que tout le moins malades les faisoit,
Ne regardant ny à tort, ny à droit.

« Il contraignoit Apollo estre vacher
D'Admetus roy, et delaisser les cieulx,
Et son rebec si luy fist oublier
Duquel menoit ung son melodieux ;
Car luy, cuidant qu'il deust complaire mieulx
A ses amours jouant agrestement,
D'une loure toucha villainement.

« Il a navré Mars, Mercure et Pana,
Lequel estoit roy et dieu des pasteurs,
Et sa propre mère Venus il a
Villainement blessé, et maintz faulx tours
A chascun faict ce villain dieu d'amours,
Car, en (la) fin a esté si outrageux
Qu'il a frappé Jupiter, roy des dieux.

« Ainsi, tout seul ne suis pas malheureux;
Mais, puisqu'il me fault mourir brifvement,
Je te prie que ne soye oyseux
De recevoir à cop mon testament.
Chevalier suis, pour quoy aulcunement
Ne requer[r]oye, si ne vouloye, tesmoings,
Mais trois en veulx appeler [tout] du moins.

« Venés avant, Regretz, Soupirs et Pleurs,
Combien que croy que n'estes pas loingtains;
Venés avant, Regretz, Soupirs et Pleurs;
Venés avant, pour estre icy tesmoings;
Je vous prie, venés, à joinctes mains;
Puisqu'en vie pas ne m'avés laissé,
Demeurés cy jusque soye trespassé.

« Ordonne[r] fault, tout au commencement,
De mon esprit, car c'est droit et raison;
Quant de ce corps feras departement,
Mon ame, vais tout droit en la maison
Des esperitz, lesquelz par achoison [reux,
D'Amours sont mortz, car, puis [qu']es malheu-
Cercher ne doibtz les lieux des bienheureux.

« Va toy ranger et rendre incontinent
Avec Dido, la fille de Bellus,
Que de sa main se tua proprement;
Aussi avec Thisbée et Pirramus;
Là trouveras le pouvre Léandrus
Encor moillé de l'eaue de la mer,
Où il[1] perist pour sa dame trouver.

« Va-t'en tantost, mon esperit, vers eulx
Pour demourer perpetuellement;
Puisqu'en ce monde as esté souffreteux,
En l'aultre pas ne seras aultrement;
Le proverbe dist tout communement
Qu'ung tabourin se fera de la peau
De l'asne qu'a tousjours porté fardeau.

« Or sus, aprez escriptz hastivement,
Car il me fault tantost aller ailleur.
Puisque l'esprit sçait son demeurement,
Disposer fault, las, de mon pouvre cueur;
Logis luy fault trouver ung peu meilleur
Aprés sa mort que en vie; car plaisir
Oncques il n'eust, mais tousjours desplaisir.

« A ceste là, laquelle tant d'assaulx

1. Imp. : qu'il.

T'a faict, mon cueur, de toy je fais ung don,
La requerant que, puisque tant de maulx
En ta vie te faisoit, que pardon
Après ta mort t'octroye; ce guerdon
Ne te devroit vrayement refuser,
Ny devant Dieu bonnement s'excuser [1].

« Cesar cruel, quant de son ennemy
La teste veit, que par le jeune roy
Decollé fut qu'il cuidoit son amy,
Ploura dessus en piteux desarroy [2].
Pource prouver veulx, ma dame, que toy
Que benigne doibz estre par le cueur;
Ne doibtz haïr de ton mort serviteur.

« A tout le moins, dame, je te requiers
Que le vueilles, comme faiz tous les jours
Le rosmarin par eaue verdoyer,
D'une lerme baigner; car, par tes pleurs
Vivra, combien qu'il soit mort; ce secours
Octroye luy; en lieu de benoiste eau,
De tes lermes arroses [3] son tombeau.

« Mais il me fault adviser maintenant
Que faire doibtz de ce corps malheureux;
Je ne veulx [pas] qu'il soit mys proprement
En ung tombeau qui soit delicieux,
Ny aux mausoles [4] barbares sumptueux,

1. Imp. : soy excuser.
2. Le poète fait allusion à Jules César considérant la tête de Pompée, assassiné par les ordres du jeune roi d'Égypte, Ptolémée Dionysos.
3. Imp. : arroser.
4. Imp. : mascoles.

Ny dedans les pyramides Memphis [1],
Comme celle où gist Semiramis.

« Pas n'appartient à ung pouvre coquin
Sepulture de prince ny de roy;
Ensevely doibt estre en sa fin
Comme a vescu; pour ce avoir ne dois
Tombeau plaisant; car, par la digne croix,
En ma vie n'eus oncq felicité,
Mais tout malheur, douleur (et) perplexité.

« Comme celluy, lequel ayant desir
Roses cueillir, quant sont en leur verdeur,
Entre espines veult sa place choisir
Pour seullement sentir ung peu d'odeur
De tous costez sans angoisse et douleur,
Pour ung espoir de jouir qu'avoye seul,
De tous costez ay eu travail et deuil.

« Si je povoye de mes amours avoir
Ung seul regard lequel fust gracieux,
Alors avoye totalement espoir
A ce venir que desiroye le myeulx;
Mais appeller, se il fust contrarieux,
Pour moy guerir, maistre Jehan l'Alement [2]
Failloit; car seur estoye d'estre en mal an.

« Mais en mon mal n'a jamais eu confort,

1. Imp. : Manephes.

2. Avec les habitudes de la poésie de ce temps, il est probable qu'il y a eu là un vrai nom de médecin. Seulement, ici même, on ne sait s'il faut lire *Jehan l'Alement* ou *Lalement*.

Fors de celle que donné le m'avoit;
Mais envers moy obstinée si très fort
Estoit, helas, que tousjours desiroit
En ses lyens me tenir si estroit
Que tant a fait, ou à droit ou à tort,
Qu'en mon mal n'a remède que la mort.

« Quand je seray du monde trespassé,
Pas ne vouldroye, briefve conclusion,
Aultrement fust mon corps qu'au temps passé;
Entre espines veulx[1] que sans fiction
Soit mis; car ce seroit confusion
Qu'il deust estre sepveli richement,
Voyant qu'il a vescu si povrement.

« Ordonner fault, pour ceulx qui chanteront
Le *Requiem*, messes, *De profundis*,
Que leur donray, et quelz gens ce[2] feront
Pour me faire voler au paradis
D'Amours, pourquoy briefvement je te ditz
Qu'aultres prestres ne veulx que les corbeaulx,
Qui messagiers sont de maulvais nouveaulx.

« Je veulx qu'iceulx voisent incontinent
Vers celle-là qu'est cause de ma mort
Luy annoncer tost mon definement
Pour veoir au moins s'en aura desconfort,
Criant *croc*, *croc*, lui en faisant rapport;
En payement je leur laisse mes yeulx,
Qui cause sont que je suis malheureux.

« De la reste, c'est [de] tous mes acquis,

1. Imp : veult.
2. Imp. : se.

Veulx nommer ceulx qui seront heritiers;
Du pécule qu'en amour ay acquis
Heritiers veulx estre les escoliers
De Thurin[1]; car d'ung mesme mestier
Et compagnons loyaulx avons esté,
Sans nous lasser[2], en hyver ni esté.

« Ce que s'ensuit j'ay conquis en amours,
Que servy ay en guerre loyaulment;
Regrets, souspirs, douleurs, langueurs et pleurs,
Froit, chaut, fièvres, gouttes et mal de dentz,
Force horions aussi par accidentz;
Mal de Naples ay puis eu pour mon vin;
Après la mort, comme vois, c'est la fin. »

En ce disant, lors le pauvre amoureux
Me regarda par grande affection,
Et à le veoir il estoit si piteux
Que en mon cueur eu grand compassion;
Car il mourut là sans dilation,
Et, en gettant un horrible senglot,
Au dieu d'amour il paya son escot.

Alors je prins mon encre et mon papier
Pour escripre ce que par cy devant
Avoit esté dit par ce chevalier
Pour son dernier vouloir et testament,
En presence des tesmoingtz par avant

1. Faut-il conclure de la mention de cette ville que la pièce a été écrite par un Italien au service de la cour de France? Il seroit plus vraisemblable de la croire traduite de l'italien; mais je n'en puis fournir de preuves.
2. Imp : laisser.

Nommés, et moy, qui me soubscriptz à part;
Notaire suis, appellé Babillart.

A vous, messieurs[1], de Thurin escoliers,
Envoye ce testament douloureux;
Car vous estes nommez les heritiers
De ce pauvre chevalier amoureux,
Vous priant que ne soyez paresseux
Faire ce qu'a ordonné; descharger
Car je m'en veulx et vous [en] encharger.

Et vous, dames, je[2] requiers humblement,
Quant vous lirez ces très lermoyeux vers,
Que ne vucillez pas contre voz amans
Avoir, helas, le cueur si fort pervers,
Comme celle laquelle ses vers verdz
Chantent; du mal qu'elle a faict maintenant
Compte rendra le jour du jugement.

Cy finist le Testament de l'Amoureux.

S'ensuyt l'Epitaphe du deffunct.

Sous ce tombeau, que voyez espineux
Vous qui passez, gist ung pouvre amoureux
Portilia nommé, de la cité,
Que Phaëton, comme est recité
Aulx hystoires, jadis ediffia.
Le dessusdict pauvre Portilia
En ce monde a souffert maint tourment,

1. Imp : Messeigneurs.
2. Imp : se.

Mais au ciel est, ou l'evangile ment,
Lequel nous dict que le ciel est ouvert
A ceulx qui ont en ce monde souffert;
Pour quoy doibt bien tout droit aller aux cieulx
L'ame de ce pouvre corps amoureux,
Car il a eu maintz regretz et douleurs
Pour son maistre servir, le Dieu d'amours;
Encores plus, pour son maistre servir,
Las, il est mort; pour quoy a deservy
A demener aux beaulx Champs Elisées
Avec Thisbée, Pirramus (et) Elisée [1],
Aussi avec Philis, qui se pendit
Quant son amy Demophon l'offendit,
Car au monde n'a ung cas plus amer
Q'une dame, sans estre aysmé, amer,
Là où il veoit clerement, face à face,
Le Dieu d'amours, duquel demande grace
Pour son loyer pouvoir guerir les gens,
Qui, pour rage d'amours, ont mal aulx dens.
Pour quoy prions ce corps incessamment
Que de ce mal il nous guerisse. Amen.

Finis.

1. Elisa est un des noms de Didon.

Le De Profundis des Amoureux [1].

Dedans le goulfre tenebreux,
Où sont amoureux interdis,
Plungé suis, moy, pouvre amoureulx,
Las, ouquel lieu, *de profundis*

Clamavi à celle que j'ayme
Par qui suis ainsi tourmenté;
Las, c'elle m'y laisse en ceste flamme,
Secours n'ay nul, sinon *ad te*,

Domine Cupido, mon maistre,
Domine es preux et hardy;
Las, se tu veulx, tu me peulx mettre
Par dessus tous en *exaudi*.

1. M. Herissant en a fait faire à Chartres, en octobre 1832, par Garnier fils, une réimpression tirée à 50 exemplaires, d'après une édition gothique des premières années du XVIe siècle, très mince in-16, sans date ni nom d'imprimeur, avec ce titre : « Le testament d'ung amou-« reux qui mourut par amour, composé nouvellement : « c'est le *De Profundis* des amoureux. » Nous en avons conféré le texte avec l'impression gothique qui occupe les deux derniers feuillets de l'édition de la pièce précédente.

Vocem meam bien elle escoute
Et me respond en sousriant;
Faictz que elle et moy, somme toute,
Ung corps et ung seul cueur *fiant.*

Aures tue vueilles ouvrir
Et ouyr mes piteulx mottès;
Car tu ne me peulx secourir,
S'ilz ne sont bien *intendentes.*

In vocem tu sçais qu'il me fault;
En amours suis tout forcené,
Car pour certain rien ne me vault
Deprecationis mee.

Quelcun a bouté quelque *si*
Entre elle et moy, dont me tais,
Parquoy ne puis avoir mercy,
Dieu! que font *iniquitates?*

Observaveris, je vous prie,
Que je ne soye abandonné;
Trop me seroit grand mocquerie
Se ung aultre estoit *domine.*

Domine, elle m'y faict de tours
Merveilleux; du tout m'acubit [1];
Tout mon faict si va au rebours;
Helas, *quis sustinebit?*

Qui a est d'elle bien venuz,
Et qui n'a rien est debouté,
Affin que ce cas soit congneuz,
Cupido, je viens *apud te.*

1. M'asorbit, réimpression d'Hérissant.

Propitiatio, mon maistre,
Est cause que tant elle me plaist;
Parler de fenestre en fenestre
Embras(s)ement en amour *est*.

Et propter tost y remedie;
Secours moy pouvre cestuy an;
Car j'ay prins ceste maladie
Pour maintenir *legem tuam*.

Sustinui tant de douleurs;
Voilà comment suis guerdonné;
Quant en amours y a erreurs
Qui est cause? *Te Domine*.

Quantes peines *sustinuit*
Mon corps, depuis que tant l'ayma;
Tousjours y pense, et jour et nuyt
Bien patit *anima mea*.

Je fuz prins *in verbo ejus*,
Car elle soudainement ravit;
Mon cueur, qui n'a ses faictz congneuz,
Jusques au present *speravit*.

Anima mea, (le) corps et (le) cueur
Luy donnay lors, encores l'a,
En m'y rendant son serviteur,
Pensant qu'elle fusse *mea*.

In Domino je remectz tout;
Puisque aultre remède n'y a,
Cupido, conduictz jusques au bout
Et m'i prens *a custodia*.

Matutina je pense à elle

Usque ad noctem il me dure,
Et puis toute la nuyt je veille ;
Qui *speret* soffre telle ardure.

Israel si m'a dejecté,
Contre lequel *ego pugno* [1],
Par moy il sera conquesté ;
J'ay tel espoir *in domino.*

Quia apud elle tant feray,
Quoyque Envie vueille ou non,
Que d'elle aymé je seray
Et par dessus tous *Dominum.*

N'i est [2] *misericordia*
De quoy elle est toute remplie,
Gratieuse *et copiosa*
Quant devers elle on s'humilie.

Apud eum qui m'est contraire
Ubi jacet presumptio [3],
Cupido, vueilles le deffaire
Sans nulle autre *redemptio.*

Et ipse soit mis en exil
Là où les mesdisans on met
Et qu'il meure en tel peril
Sans que nulle [le] *redimet.*

Israel, Gaultier, telz gallans
Qui en amours usent d'abus,

1. *Ego pugno* n'est pas dans le *De profundis.*
2. Qui est, réimpression Hérissant.
3. Ces trois mots latins manquent aussi au *De profundis.*

Mettent guerre entre deux amans ;
Ilz sont mauvais *ex omnibus.*

Iniquitatibus ejus
M'ont donné mainte desplaisance.
En despit de eulx, et sus et jus,
J'ay espoir d'avoir jouyssance.

Gloria Patri si fera ;
Tout est accord *et Filio* ;
Penses que bien y aydera
Le *Spiritui sancto.*

Sicut erat ainsi seray,
In principio vueille ou nom,
Et nunc et semper l'aymeray
In secula seculorum.
Amen.

Cy finist le De profundis des amoureux.

La fuitte des Bourguignons devant la ville de Bourg en Bresse, le quinzième d'octobre mil cinq cens cinquante sept, regnant Henry roy de France, second de ce nom[1].

La fuitte des Bourguignons devant la ville de Bourg en Bresse.

La furieuse gent qu'on dict de Bourgogne
Voulant toucher les cieulx pour ne se estre, [bien congnoistre,
Sans Dieu delibera en Bresse esmouvoir guerre,
Pensant faire esbranler tout le ciel et la terre,
Qui, suivant son dessein, fit clicqueter les armes
En se resjouissant d'entreprises alarmes;
Puis, marchant de fureur horrible et menassante,
Vint camper devant Bourg, humble ville et plaisante,

1. In-8 de 4 ff., dont le dernier blanc. Au titre un bois représentant un combat d'infanterie. L'étendard qu'on voit à gauche porte une croix; celui qu'on voit à droite un renard. Vingt-cinq lignes par page pleine.

Et, de près s'avançant, tellement s'efforça
Que la maison de Dieu et de ses sainctz força.
Jà les fiers ennemys se cuidoient assez fortz
Pour faire flamboier leurs orgueilleux effortz
Contre les cieulx luisans et le tout-puissant Pére,
Au[x] loix duquel le ciel tout craintif obtempère,
Et qui de son regard peut les cieulx esbranler
Et la terre abymée avecques l'eau mesler.
Encor ces gens, esmeus de cholère inhumaine,
Jà se pensoient avoir joye trop incertaine,
En faisant retonner leur debile canon,
Pour d'avoir pris la ville acquerir le renom.
Mais les François, accors en prouesse bellique,
N'ont voulu endurer cest effort tyrannique,
Ains veillans, quand Phebé ses chevaux isnelz chasse,
A grands coups de canon leur ont donné la chasse;
Encores les Gascons, expertz arquebusiers,
En l'alarme accourant, furent si bons œuvriers
Qu'à grands coups et soudains leur donnèrent l'atainte
Dont il en demeura mainte personne estainte,
De sorte que c'estoit honte à si grande trouppe
Les se voir si prochains et accrochez en crouppe;
Et lors ces Bourguignons, estant espoventez,
Se rendirent confus et de sens ebetez,
Dont, resentans l'horreur des ydeuses bombardes,
Ilz ont abandonné leur bagage et leurs ardes,
Et, fuians, mis le feu de despit aux maisons
Des piteux laboureurs privez de leurs saisons;
Mais, nonobstant cela, la courageuse suite
Des belliqueux Françoys eguillonnoit leur fuitte,
Tant que tous, estonnez en honteuse vergongne,
Retirez ilz se sont aux marches de Bourgongne.

Voilà doncques leur mal, leur grand faute et leur vice
Qui leur ha fait du tout habandonner la lice;
Voilà tout leur discours poursuivy de malheur,
Les mettant hors d'espoir de bien et de tout heur;
Voilà comme leur nom en terre est espandu
Et comme leur cuider partout est estendu;
Voilà comme leurs faitz et forfaitz sont espars
Parmy la pauvre Bresse et parmy toutes pars;
Voilà ce qu'ilz ont fait par leur outrecuidance,
En voulant despriser la puissance de France;
Voilà ce que les cieulx monstrent de leur destin,
Faisans voir de leurs faitz la coronne et la fin;
Voilà leur sens perdu et toute leur memoire,
Et au roy des Françoys l'honneur et la victoire.

Fin de la fuitte des Bourguignons devant la ville de Bourg en Bresse.

Le Triumphe de très haulte et puissante dame Verolle, royne du puy d'Amours, nouvellement composé par l'Inventeur des menus plaisirs honnestes.

M. D. XXXIX.

On les vend à Lyon, chez Françoys Juste, devant Nostre-Dame-de-Confort.

Voici certainement l'une des raretés les plus fameuses et les moins connues que nous puissions offrir à nos lecteurs. Des deux éditions qui en ont paru en deux ans, il ne semble exister que deux exemplaires de l'une et qu'un seul de l'autre; c'est dire assez combien de gens ne les connoissent que de nom. Cette raison nous fera pardonner d'accorder plus d'importance que d'ordinaire à cette note introductive; toute longue qu'elle soit, elle sera encore loin de résoudre les questions qui peuvent être soulevées à propos de cette pièce singulière.

La première édition (A), dont on vient de lire le titre, est un in-8 de 40 ff. sous les signatures A-E, de 28 lignes par page pleine. Au titre la marque de Juste, un homme tenant de la main gauche un *vol*, et arrêté par un poids attaché à son poignet; cette marque, répétée sur le recto du dernier feuillet, n'a pas été gravée dans Brunet. Le verso du titre est occupé par un grand bois qu'on retrouve ailleurs, notamment, je crois, à la Nef des fols, l'auteur assis derrière un meuble qui est à la fois un pupitre et une bibliothèque; il a des lunettes sur le nez, tient à la main

une verge faite en façon de plumeau, et son capuchon est tout garni de grelots. A la seconde préface se trouve un bois plus petit d'un homme écrivant dans son cabinet, qui se répète en tête de l'épilogue. En tête du premier conte, un homme parle à une femme debout à la porte d'une salle, où est assise une reine avec un sceptre. A partir d'ici les planches ont été faites pour le livre, et, par l'intelligence du dessin et de la taille du bois, très artiste malgré une certaine lourdeur, toute cette suite montre la main d'un maître habile, comme Lyon en avoit un si grand nombre à cette époque, la plus belle de ses annales par rapport aux arts ; par là cette édition du Triomphe mériteroit les honneurs d'un vrai fac-simile, honneurs qui ont été prodigués à bien des livres privés de tout droit à cette distinction. En tête du second conte, l'Amour, dont les yeux sont bandés, et la Mort, qui ricane, sont assis à une table et boivent ensemble. Avant le discours de Vénus, on voit celle-ci agenouillée aux pieds de Jupiter. Avant le discours de Volupté, se voit la Mort, accompagnée de Mégère, nue, décharnée, avec les serpents consacrés et une queue beaucoup moins traditionnelle. A la réplique de Volupté, Mégère et Volupté, celle-ci un peu courte, mais très élégante, sont en présence l'une de l'autre, et, dans le fond, Mercure rend à Volupté l'arc de l'Amour. A partir du Triomphe proprement dit, l'on rencontre un bois par page, c'est-à-dire que le nombre des bois est égal à celui des strophes. Comme le rondeau occupe un recto et un verso, le bois du hérault y est répété. Souvent les deux bois placés en face l'un de l'autre n'en font qu'un, comme Malheur, monté sur les chevaux qui traînent la Gorre de Rouen ; plus loin, trois bois forment le sujet des boucs traînant la *charrette* de Vénus, à laquelle est attachée celle de Volupté. Le Seigneur est traîné par des femmes. Dans le bois de dame Vérole, l'artiste a gravé dans le vrai sens, de sorte que, par suite du renversement du tirage, elle va à droite, tandis que tous les autres vont à gauche. Comme remarque d'ensemble, je

dirai que tous les personnages sont à cheval, sauf les gens de pied et le bagage, au milieu duquel une femme est seule à cheval. Il faut remarquer aussi le bois des larrons clandestins; l'artiste, trompé par la prononciation, les a représentés brisant à coups de marteaux la mardelle d'un puits, alors que le Puy de dame Vérolle vient, non de *puteus*, mais de *podium*, dont le sens restreint dans l'antiquité à une petite éminence, est arrivé dans l'ancien françois à signifier une grande hauteur, et s'est conservé avec cette acception dans beaucoup de noms de lieux du centre et du midi de la France. Ce même bois porte cette marque figurée, qui manque à Brulliot et doit être celle de l'artiste auteur de cette suite, qu'on peut regarder comme une imitation de la fameuse danse des Morts.

J'ai dit que l'on connoissoit seulement deux exemplaires de cette première édition. L'un se trouve à la Bodleienne d'Oxford, dans la riche collection d'imprimés et de manuscrits qui lui a été léguée par Francis Douce, et il est indiqué dans le catalogue spécial publié en 1840 (Oxford, in-fol., p. 173). Le second exemplaire, celui dont nous nous sommes servi, fait aujourd'hui partie du cabinet de M. Cigongne. L'on sait l'histoire, célèbre parmi les bibliophiles, de l'exemplaire unique de *l'An des Sept Dames*, rendu à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève par les héritiers du duc de La Vallière, à qui il devoit avoir été prêté; il en sortit une seconde fois, et reparut à Bruxelles en octobre 1819 dans la vente de Mlle d'Yve. Acquis alors 350 fr. par M. de Soleinne — il contient une traduction en vers de l'Amphitryon de Plaute faite au XVe siècle — il figura dans le catalogue de celui-ci, mais non pas à sa vente, car la Bibliothèque Sainte-Geneviève en rentra en possession par le remboursement de la somme autrefois payée par M. de

Soleinne, et l'on peut croire que ses pérégrinations aventureuses sont désormais terminées. Le volume de M. Cigongne a une histoire assez analogue. Son plus ancien possesseur connu est le comte d'Hoym, dont les armes, familières aux amateurs, d'argent à deux fasces de sable, sont frappées sur les plats de la reliure. A sa vente, faite en 1738 (nº 2277), il fut acquis 72 livres pour la Bibliothèque du Roi. Il y reçut dans l'Y le nº 4464 A, sous lequel il figure dans l'ancien catalogue imprimé des Belles-Lettres (t. 1, 1750, p. 485). En 1765 il y étoit encore, puisque dans la *Bibliographie instructive* de Guillaume de Bure (*Belles-Lettres*, t. 1, nº 3050, p. 493-95, et t. 2, p. 515), il est décrit d'après cet exemplaire de la Bibliothèque. Selon M. Brunet, c'est en 1794 qu'il en disparut; ce qui est sûr, c'est qu'il passa en Angleterre, où il reparut en 1808, à la vente de M. Heathcote, fait attesté par cette mention, écrite sur un des feuillets de la garde : *April* 1808, *Deat's sale of Heathcote's books L.* 8. On perd ensuite sa trace jusqu'en 1829, époque de la vente Hibbert, dans le catalogue duquel il étoit inscrit sous le nº 5039; il y fut acquis 16 livres sterling par Rodd pour le compte de sir Richard Heber, entre les mains duquel il resta jusqu'à la mort de celui-ci. Sir Richard avoit, comme on sait, des bibliothèques un peu partout, et, comme ses livres furent vendus dans les pays où ils se trouvoient, à Londres, en Belgique, en Italie, à Paris, le Triomphe se trouva compris dans l'une des ventes faites à Londres (9e partie, 1836, p. 105, nº 1841), toujours, bien entendu, sans qu'il fût fait mention de sa provenance originaire. C'est là que, sur la commission donnée par M. Cigongne au libraire Crozet de lui acheter tout ce qu'il croiroit devoir lui convenir, celui-ci, qui alla suivre cette vente, s'en rendit adjudicataire au prix toujours plus élevé de 29 livres sterling, et le revendit à M. Cigongne la somme ronde de 1000 fr. C'est donc à M. Cigongne que nous devons d'avoir reconquis à la France et d'y avoir fait revenir ce volume qui sembloit à jamais perdu pour elle.

Le seul exemplaire connu de la seconde edition (B), signalée pour la première fois par M. Brunet, t. 3, p. 92, est à la Bibliothèque Impériale, où il porte le nº Y 4464 B. C'est un très petit in-8, dont voici le titre : *Le triomphe de très haulte et puissante dame Vérolle, royne du Puy d'Amours, nouvellement composé par l'inventeur des menus plaisirs honnestes. Avec le pourpoint fermant à boutons.* 1540. *On les vend à Paris, en la rue Neufve Nostre Dame à l'enseigne de l'escu de France par Alain Lotrian*, sous les signatures A-E, au moins dans son état actuel; car il y manque le feuillet Dj, qui alloit de la strophe du capitaine des gens de pied au 6e vers de la strophe du sixième rang; son feuillet correspondant, qui étoit le premier du *Pourpoint*, et ce qu'avoit la feuille signée F pour finir la pièce de vers placée après le *Pourpoint*. Méon avoit une copie figurée sur vélin de l'édition de Juste, à laquelle étoit jointe une copie du Pourpoint; mais, n'ayant pu en suivre la trace, nous ne savons s'il avoit eu entre les mains un exemplaire intact ou cet exemplaire incomplet. Pour le Triomphe, l'édition de Lotrian, veritable contrefaçon, n'a copié que le texte de la précédente, sans en reproduire les gravures. Les six petits bois en travers se retrouvent dans d'autres publications; en voici cependant le détail : à la première préface, un homme debout entre deux arbres et tenant un œillet; à la seconde préface et à l'épilogue, l'auteur écrivant; au premier conte, deux couples, l'un à table, l'autre s'embrassant; au second conte, une femme percée d'une flèche, l'Amour assis, avec son arc et une corne d'abondance pleine de flammes, et un homme debout en costume du temps; enfin, en tête du discours de Volupté à Mégère, une femme assise en avant d'une tente.

Ces descriptions bibliographiques ainsi achevées, il reste une question impossible peut-être à résoudre, mais qu'il est nécessaire de poser, celle de savoir quel est l'auteur du Triomphe. Les bibliographes le cataloguent ordinairement sous le nom de Jean le Maire de Belges. Comme une portion du volume est bien de lui, ils ont raison en un sens;

mais le Triomphe, et surtout les deux préfaces, la partie la plus remarquable et la plus importante du volume, portent en eux-mêmes la preuve qu'il n'y a aucune part. La date de sa mort, étant encore douteuse, ne peut être invoquée en aucun sens; mais, quelque opinion qu'on se fasse à ce sujet, il restera toujours certain que le lourd et traînant auteur de *l'Amant vert* et des *Illustrations des Gaules* étoit incapable de trouver sous sa plume, même un seul jour, les habiletés et les élégances de ces deux préfaces, et que jamais *l'Inventeur des menus plaisirs honnestes* n'a pu être Jean Le Maire.

Ce point acquis, et il me semble que, pour en être sûr, il suffit de savoir lire, on écarte avec autant de facilité la supposition que ce soit une traduction de l'italien. Martin d'Orchesino a beau avoir été catalogué par Duverdier (éd. Rig. de Juv., t. 5, p. 39) pour avoir composé en vers ce Triomphe, c'est un masque, et je n'ai, dans les bibliographes italiens, trouvé personne qui le connoisse comme auteur. Le nom de Gilles Meleanc ne sent pas du tout l'Italie, et l'on y suppose du premier coup un sens caché, qu'on trouvera soit en y montrant un anagramme, soit en l'expliquant par le grec. De plus, et sans insister sur l'aisance du style, peu compatible à ce degré avec l'idée d'une traduction, un Italien auroit-il si bien connu cette réputation toute françoise de Rouen, capitale de la Normandie, consacrée par le vieux proverbe : « Crotte de Paris et vérolle de Rouen ne s'en vont qu'avec la pièce ? » Plus loin, quand il est parlé de la patrie de la vérole, on cite Naples, l'Espagne, l'Angleterre, les Flandres, les îles du Pérou, la Germanie ; la France seule est mise en dehors et comme épargnée, alors que pour l'Italie la vérole est toujours le *mal françois*. Dans tous les cas, la seconde préface ne seroit pas de d'Orchesino, puisqu'il y est interpellé. La présence dans l'édition de Juste de cette suite de bois en seroit elle-même une preuve d'un autre genre : si l'on avoit fait cette dépense pour une traduction, c'est qu'il y auroit eu dans le

modèle des bois qu'on n'auroit pas manqué de reproduire; ceux que nous avons sous les yeux sont, au contraire, tout françois, et n'ont rien d'italien.

Reste une opinion qui n'a été encore qu'exprimée, car nous ne croyons pas qu'elle ait été écrite, c'est de l'attribuer à Rabelais. Elle est séduisante, et voici, dans toute leur force, les raisons dont on pourroit l'appuyer :

Dans le privilége donné par Henri II le 6 août 1550 pour le quatrième livre, il est dit que Rabelais *a par cy devant baillé à imprimer plusieurs livres en grec, latin, françois et tuscan ;* le Triomphe pourroit bien être ce livre tuscan, dont la forme italienne seroit perdue. La préface, après les mots de *verollez tres pretieux*, ajoute : *comme dit Maistre Alcofribas Nasier en ses Pantagruelines hystoires*, et l'on sait combien les auteurs de ce temps se designent encore par ces sortes d'allusions à eux-mêmes. D'un autre côté, Rabelais a habité Lyon vers cette époque ; il en parle comme du lieu de ses études, *ubi est sedes studiorum meorum*; sur sa pronostication de 1535 il prend le titre de médecin du grand hôpital de Lyon, et y pouvoit être l'année suivante, puisqu'il ne retourna pas en Italie avant la fin de 1536. François Juste est son imprimeur habituel. Le style le rappelle ; si ce n'est de lui-même, c'est une imitation de sa manière, et ce seroit s'y être pris bien tôt que de l'avoir imité dès 1536. Enfin les vers eux-mêmes du Triomphe sont assez médiocres et plats, par là bien inférieurs à la prose des deux préfaces, et cette inégalité se retrouve dans les vers authentiques de Rabelais, qui les écrivoit assez mal, et ne se faisoit pas faute d'emprunter ceux de ses amis, comme on le voit à la fin du Gargantua par l'énigme en prophétie des joueurs de paume, empruntée, sans en rien dire, à Mellin de Saint-Gelais.

Toutes ces raisons sont spécieuses, surtout par leur réunion ; pas une ne me paroît décisive. Il faudroit d'abord apporter un commencement de preuve de l'existence du Triumphe de dame Verole en italien, pour que la première fût admissible, et, jusqu'à nouvel ordre, il faut rester dans

l'ignorance de ce que Rabelais *a baillé à imprimer en tuscan*. Si les auteurs se sont souvent désignés par des allusions à eux-mêmes, je n'ai pas besoin de dire que la raison n'est point absolue. Le premier livre du Pantagruel, paru dès 1533 à Lyon, y avoit eu cette année même trois éditions et en 1534 une quatrième; qui plus est, c'est en 1535 que parut, avec deux Pronostications et chez François Juste, l'éditeur de deux de ces quatre Pantagruel, la seconde édition du Gargantua, qui fut le succès décisif de l'œuvre de Rabelais; par suite, non seulement dès 1536, mais surtout à Lyon, et à plus forte raison dans le monde de François Juste, Rabelais étoit assez connu pour être imité. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la foiblesse en soi de la raison à tirer de la similitude d'imprimeur : à ce compte, tout ce qui seroit, à ces époques, sorti des presses de François Juste, pourroit être attribué à Rabelais. D'un autre côté, puisqu'il a signé les Pronostications, il auroit bien pu signer le Triomphe, qui n'avoit pas les dangers du Gargantua et du Pantagruel. Enfin, si dans ces deux préfaces on retrouve quelque chose de son esprit et de ses formes, on ne le retrouve pas assez complétement pour l'y voir avec certitude. A bien étudier même, on y sentira bien moins de nerf et de profondeur, mais quelque chose de plus léger, et dont l'esprit se joue dans la forme, plutôt qu'il ne procède d'un fonds puissant et vigoureux comme le sien. Si l'on me fait remarquer que les Pronostications sont, elles aussi, bien inférieures à son grand livre, je répondrai que, sans la présence bien authentique de son nom, personne peut-être n'auroit eu l'audace de les lui attribuer. Vis à vis d'un pareil homme, il vaudroit mieux lui refuser une œuvre secondaire qui peut être de lui que de lui en attribuer témérairement une qui pourroit n'en pas être. Ainsi, malgré toutes les raisons qu'on peut induire en faveur de cette opinion, on ne peut, en l'absence de preuves solides, arriver qu'à ce résultat : il n'est pas impossible que le Triomphe soit de Rabelais. Cela ne me paroît pas suffire, et, sans repousser

de parti pris cette attribution, que je devrois être plus disposé qu'aucun autre à accepter, puisque j'aurois ainsi le plaisir de publier un ouvrage inconnu de Rabelais, elle ne me semblera admissible que quand elle sera accompagnée de preuves positives, qui soient comme indiscutables.

Pour les contes en vers, on n'est pas dans la même ignorance. L'auteur du Triomphe a pris soin de nous avertir lui-même, à la fin de la seconde préface, qu'ils sont de Jean Le Maire de Belges. On le sauroit de reste d'ailleurs, car ils ne sont là qu'à l'état de réimpression. En effet, ils figurent dans un volume gothique publié à Paris par Galiot Du Pré onze ans auparavant, puisque le privilége est daté du 8 février 1525 (1526). Nous transcrivons les premières lignes de son titre :

Traictez singuliers contenus au present opuscule.

Les trois comptes intituléz de Cupido et d'Atropos, dont le premier fut inventé par Séraphin, poëte italien.

Le second et tiers de l'invention de maistre Jehan Le Maire, et a esté ceste œuvre fondée affin de retirer les gens de folles amours, etc.

De plus il existe de ce volume de Galiot Du Pré une réimpression, aussi gothique, mais sans date, faite par Jehan Saint-Denys, «libraire demeurant en la rue neufve Nostre-Dame à l'enseigne Saint-Nicolas.» L'époque de la composition de ces deux contes est même encore antérieure à 1526, et précéda de dix ans la publication du poème de Fracastor, qui parut en 1530 ; en effet, dans les éditions de Galiot Du Pré et de Saint-Denis, comme dans la première édition du Triomphe, nous avons une date certaine par les vers :

Mil cinq cens vingt, le premier de septembre,
Ces grands estatz, desquels je vous remembre,
Furent à Tours assignez, puis tenus.

Quelques mots encore, et nous finissons. Ce Séraphin, dont le conte, fort court, ne figure plus dans le Triomphe, qui

y fait seulement allusion, est le poète Seraphino Aquilano, né en 1465 et mort en 1500. Nous n'avons pu voir qu'une édition de ses poésies, imprimée à Venise en avril 1538 pour le Milanois Bernardino de' Bindoni, (in-8, sans pagination, sous les signatures A-T); mais on n'y trouve pas son conte, qui doit être écrit en *terze rime*, puisqu'on a employé ce rhythme pour le traduire. En tout cas, les deux contes de Jean Lemaire procèdent de Seraphino, puisque celui du poète italien contient déjà l'histoire de l'échange des deux arcs; cette invention paroît même avoir eu du succès en France, car elle a été récrite en prose par François Habert dans son *Combat de Cupido et de la Mort*, publié en 1541 par Alain Lotrian, dans le volume duquel on retrouve, parmi d'autres, tous les bois de son édition du Triomphe.

Quant au Pourpoint fermant à boutons, rien n'indique son auteur, et, malgré son affectation de termes de médecine, il ne viendra, je crois, à personne, l'idée de l'attribuer à Rabelais; mais, quoiqu'en prose et malgré son état incomplet, nous n'avons pas cru pouvoir le retrancher, puisqu'il fait partie de la seconde édition du Triomphe. En le supprimant, nous n'aurions donné qu'incomplétement aux curieux les pièces de ce procès, et, du moment où nous y touchions, nous étions tenus de les lui mettre toutes devant les yeux.

A. DE M.

Martin d'Orchesino à Gilles Meleanc, son amy et cousin, salut.

Les anciens Romains avoient de coustume, comme il n'y a chose qui tant prouffite à la chose publique que de prémier ceulx qui par faict belliqueux icelle augmentent et

enrichissent, de recevoir en la cité[1] avec gros honneur et triumphe leurs capitaines et empereurs revenant du lieu de leurs victoires, chargez des despoilles ennemies. Et ces triumphes estoient d'iceulx Romains estimez suffisant, voyre très grand salaire de leurs labours et conquests. Par ce, Lucius Sylla, homme souverain, triumpha du roy de Pont Mithridates, et, peu après, d'icelluy mesmes Lucius Murena; de Jugurta, roy de Numidie, triumpha Marius; de Carthaige et Numance, grosses villes, Scipion l'Affricain; Octavio[2] Cesar de Marc Anthoine et de Cleopatra, royne d'Egipte. Qui ne sçait aussi les triumphes du grand Pompée et de plusieurs aultres vaillans capitaines Romains, procurez avec merveilleuse despence? Mais le triumphe de Julius Cesar, après qu'il eust vaincu tant de nombres d'ennemis, mesmement ès guerres civiles rué jus par force bellique ledit Pompée, fut si magnifique qu'il n'est memoire que aultre triumphe ait icelluy surpassé d'appareil et magnificence. Celluy est seul celebré et en la bouche de tous; de celluy seul on faict longs comptes et recitz; de celluy seul sont tissues riches[3] tapisseries et painctures trassées, les precedans quasi passez soubz silence, comme fort moindres et petits. Depuis ledit Cesar, à l'imitation des heureux Romains, ont usé de triumphes plusieurs gros sieurs[4].

Mais, quant je considère quels ilz ont estez, ne meritent qu'on en face sinon bien petit d'estime, fors par advanture celluy d'une grand dame nom-

1. B : en la noble cité. — 2. B : Octovian. — 3. B : très riches. — 4. B : seigneurs.

mée Verolle, laquelle, issant en gros equipage du Puy d'Amours, son royaulme et pays, a couru et faict ses fors exploitz de guerre par tout le monde, et a vaincu à peu de gens jusques à aujourd'huy plus d'ennemis que ne feirent oncques tous les plus excellentz capitaines qui furent jamais. Alexandre le Grand, soubz le guydon de la bonne fortune, penetra bien avant par force dans les Indes, et, auparavant luy, *Liber Pater* [1] y dressa les colomnes de ses victoires. Mais Verolle, la belliqueuse emperiere, comme une aultre Semiramis, quelz peuples n'a-elle desjà par guerre inquietez? N'a-elle pas oultrepassez plus loing par delà les dictz colomnes ses fortz exercites et pouvoirs, et là faict resentir chaleurs non acoustumées? Par tout court aussi la renommée qu'elle a naguyères envoié ne sçay quel de ses capitaines en celle quarte partie de la terre, dont n'eurent congnoissance Ptoleomée ne les aultres geographes. Par quoy je dy que, si elle continue ainsi heureusement comme elle a commencé, et que pour arrester ses cruaultez on ne luy mette en front une aultre Babiloyne, je doubte qu'elle ne se rende tributaire briefvement tout l'universel, maulgré tous ses plus fortz ennemiz, et que d'icelluy elle ne triumphe en pompe esmerveillable et jamais non ouye, avoir trayné [2] après son curre [3] triomphal plu-

1. C'est-à-dire Bacchus. — 2. B : ayant traîné; quoiqu'au premier abord étrange, l'autre leçon est la bonne. Cet emploi de l'infinitif passé, seul, pour : *après avoir trainé*, est un italianisme dont on pourroit citer bien des exemples dans Rabelais. — 3. Char, de *currus*.

sieurs grosses villes par force prinses et reduictes en sa subjection, mesmement la ville de Rouen, capitalle de Normandye [1], où elle a bien faict des siennes, comme l'on dit, et publié ses loix et droitz diffusement. Mais, pour tant que l'on n'a veu encores en quel ordre elle a de coustume aller rendre graces au temple de ses dieux, Cupidon et Venus, cher amy, ay-je sollicité ung sien souldart, mon familier et voisin, lequel suyvoit en son renc de bien près le cheriot triumphal, qu'il luy pleust me mander succinctement la raison de tout l'ordre d'icelluy triumphe verolique. Le dit [2] souldart non seullement me l'a envoyée par escript, mais, pour me faire plaisir, que en mon amitié feroit toutes aultres choses, a convenu avec ung excellent maistre peintre [3], et par luy m'a faict le tout diligemment pourtraire et depaindre. La chose m'a semblé fort estrange et nou-

1. B. saute : mesmement la ville de Rouen, capitalle de Normandye. — 2. B : lequel souldart me l'a envoyé par escript pour me faire plaisir. La chose m'a semblé...

3. Quel est ce peintre ? Les artistes lyonnois cités dans les statuts accordés par Charles VIII en 1498 aux peintres de Lyon, et publiés dans le 20e volume des *Ordonnances des rois de France*, étoient morts alors, et il n'est pas probable que ce soit Claude Corneille, de Lyon. Si les questions relatives au petit Bernard étoient mieux élucidées, on pourroit dire si ces dessins sont ou non de lui ; mais, quand on sait ce qu'il y avoit alors à Lyon d'artistes, surtout de tailleurs en bois, il y auroit témérité à faire quelque attribution que ce soit. Quel malheur seulement que l'auteur n'ait pas écrit un mot de plus! Ce seroit peut-être un nom nouveau dans l'histoire de notre art françois.

velle que tu le sçaiches [1], et, pourcequ'en telles nouveaultez tu prens ung souverain plaisir, je te l'envoye, cher amy, te signifiant que, pour la bonne amour que je te porte et aux bons et sçavants espritz, s'il survient quelque aultre chose soit de l'Affricque, qui produict tousjours quelque nouveaulté, ou soit d'ailleurs, je t'en feray part [2] et à eulx. Cependant, cher amy, prendras, s'il te plaist, en gré ceste nostre diligence.

Le Triumphe de très haulte et puissante dame Verolle, royne du puy d'Amours.

Le mal qui est commun entre plusieurs est moins amer et plus tolerable que quand ung seul en peult faire plaincte et lamenter. Et bien est dit ce proverbe : La consolation des miserables est d'avoir de pareils miserables pour compaignons. Chacun sçait les calamitez et destructions inferées [3] jadiz par celle inhumayne, cruelle, pestifère, terrible, horrifique et commune ennemie nommée Verolle; quantz peuples et nations elle a infectez et empoisonnez de ses venimeux brevaiges; de quantes lamentations et cris, plains de pitoyable pitié, le ciel a esté reverberé et battu par les pauvres affligez, de manière que tant a esté ung temps l'oppression vehemente ès corps humains deffigurez que, tous medicinaulx remedes conjurez [4], il a fallu, et cela

1. B . saute : que tu le sçaiches. — 2. B : s'il survient quelque autre chose je t'en feray part. — 3. A : inserées. — 4. B : consumez.

deuement, accourir et reclamer l'aide divine, laquelle chose, comme certainement chascun jour advient à ceulx qui en adverse fortune reclament en ferme foy Dieu et les sainctz, a seulle entre mille unguens prouffité, non au fort que le venin de celle puante malladie ait du tout esté par le secours du ciel expulsé, mais que beaucoup elle a remis de sa ferocité et aigreur première, et n'en sont les peuples si travaillez qu'ilz souloyent. Vray est que Dieu eternel, qui a en desdain les immondes et luxurieux, leur en ha à bon droict reservé quelque petite drachme, pris et salaire de leur luxure et lascivie immoderée.

Or doncques, comme j'ay dit dessus, iceulx pauvres verollez, par le moien de la raillerie et joyeulx motz qu'ilz en dient commodement, font moindres entre eulx les fortes passions veroliques, mesmes d'aultant qu'ilz cognoissent avoir [1] des compaignons en grosse quantité, qui sont traynez, garrotez et liez de chaisnes en triumphe par Verolle la grande. Puis dient communement par jeu : Qui aura heue la verolle jusques à neufz foys guerira après très promptement sans doleur, comme ung aultre sainct Fiacre, quiconques en sera surpris et attainct, et qu'on la preigne tout hardiment, car le monde est assez bien peuplé de telz bons sainctz neufvains, c'est-à-dire qui l'ont heue neufz foys [2]. A la verité, tel remède seroit moult prest et soubdain; mais les continens hommes se passent voluntiers de celle saincteté et puissance si presente; aussi ne veullent-ilz donner tan de peine et negocé à ces debon-

1. B : eulx avoir. — 2. B : de telz qui l'ont eue neuf foys.

naires sainctz pour les guerir [1]. La raillerie, à ton avis, Dorchesino, n'en est-elle belle et pleyne de solas? Je sçay que lesditz verollez très precieux, comme dit maistre Alcofribas Nasier en ses Pantagruelines hystoires, entre eulx de tel guerre [2] de parler se plaisent et font feste; aussi leur a-on faict nouvellement mettre en pourtraict le triumphe de celle qui les a vaincuz, affin qu'ilz soy recongnoissent. Par quoy ne sçauront nul maulvais gré à l'autheur d'iceluy triumphe si, après eulx-mesmes qui s'en sont desjà les premiers de tous mocquez et raillez sans picques, joyeusement s'en farce et s'en mocque.

Force leur sera, comme je croy, d'en rire encores davantaige, et ce quasi leur servira d'ung aultre soulagement et repos à la contemplation de si nouvelle besoigne. La paincture est varie [3] et diverse, sans ce que là chascun y dit son roolle en merveilleusement bonne grace, contraignant à rire de fine joye, comme je pense, ceulx qui ont passez par la chauldière, et ont faict leurs courses jusques au puy de Surie, militans soubz celle grande imperatrice Verolle.

Au temps passé, plusieurs sçavantz hommes ont esté embesoignez pour sçavoir en quel endroit de la terre elle a prins premierement sa naissance. Et les ungs ont dit et affermé [4] que ce fut à Naples, les aultres en Espaigne, les aultres en Angleterre, les aultres en Flandres, les aultres ès isles du Perou; les aultres l'ont trouvée en pissant

1. B : de celle garison si presente. — 2. B : genre. — 3 Du latin *varia*. —4. B : ont affermé.

contre une muraille ; les aultres dient qu'elle est venue de Germanie, nation dissolue en boyre et en menger, puis que de là elle s'est transportée de sa grace vers plusieurs nations, dont vouloit possible apprendre les langages. Briefvement ilz s'en treuvent qui la font naistre dedans Acheron, l'un des pallutz infernaux, et que çà sus les horribles Furies l'ont envoyé pour affliger les pauvres et malheureux humains ; les aultres finablement la font sortir en lumière d'ailleurs, ainsi qu'ilz fantasient. Mais, despuis, maistre Jan [1] Le Maire de Belges, homme souverain, entendues ces vaynes opinions, a bien voulu y intergetter la sienne par deux petitz comptes qu'il faict du changement de l'arc amoureux avec celluy de la cruelle mort. Et de celle opinion, devant luy, a esté Seraphin, excellent poëte [2]. Pour ce donc qu'il vient plus que à propos, et affin que tous aient la notice de la naissance de madame Verolle, icy sont inferez les comptes dudit Jan Le Maire comme s'ensuit

N'a pas longtemps qu'il me fut racompté
Comment Amour, qui s'estoit mescompté,
Print d'Atropos l'orrible et cruel arc,
Dont il occit maintes gens en ung parc.
Or s'en vint-il depuis tout yvre [3] et las,
Tant eut-il prins de vin et de soulas,
Rendre au giron de sa dame de mère
Qu'on dit Venus, or doulce et puis amaire ;
Elle est deesse ; de rien il ne luy chault.
Si dormoit lors dedans ung poesle [4] chault

1. B : Jehan. — 2. Voyez plus haut, p. 222-3. — 3. A : depuis touyvre. — 4. B : *pesle*, et de même plus bas.

Sur ung mol lict de plumettes deslies
Bien tapissé de verdures jolies.
Tout à l'entour sont ses Nymphes et Graces,
Nues dormans, bien refaictes et grasses;
Bon les fait veoir ainsi tant rondelettes
En souspirant bransler leurs mamelettes.
Le poesle estoit bien garny de verrines,
Claires, luysans, vermeilles, saphirines,
Souef flairant comme ung beau paradis,
Plain d'oyseletz joyeulx et esbaudis,
Qui là dedans ung plaisant bruit menoient,
Et le pourpris en desduict maintenoient.
Quant là survient ce fol dieu qu'on mauldit,
Chascun dormoit, ainsi comme j'ay dit,
Fors Volupté, la niepce de Venus,
Qui s'esbatoit avec des enfans nudz,
Prenant plaisir et faisant ung bancquet
Tout plein de joye et d'amoureux cacquet.
Cupido beut trois fois à son entrer
De bon vin doulx pour se mieulx acoustrer,
Et Volupté, la plaisante et la gaye,
Print une harpe et de chanter s'essaye
Pour festoyer Amour à sa venue,
Lequel s'endort dessus sa mère nue,
Et ronfle, et souffle, et son arc laisse cheoir
Sur ung coussin, où depuis se vient seoir
Volupté gente, et se mit au cul nu,
Sans y viser, sur l'arc de fer cornu
Et sur ung traict plein de poison mortelle.
Si se picqua et receut douleur telle
Qu'elle gecta ung hault cry et agu,
Duquel Venus tressault, et par argu

Tanse et demande à quoy faire on l'esveille.
Lors Volupté, qui à la mort traveille,
Perd sa couleur et palist[1] comme cendre.
Venus la voit et elle de descendre,
Print sa niepce en ses bras desjà froide,
Qui clost les yeux et devint toute roide.
Lors en plourant s'escrie : « Ha ! Dieu mon père,
Jupiter hault, soyes-moy cy prospère
Que je ne perde ainsi ma Volupté. »
En ce disant, Volupté d'ung costé
Pend jusqu'à terre, et Venus veoit sa hanche
Taincte de sang qui souloit estre blanche;
Si prent ung linge, et, torchant, aperçoit
Que la chair s'enfle et l'autre trespassoit.
Et, ce voyant, de dueil Venus se paulme;
Mais Pascité, une Grâce, eut du baulme,
Duquel soubdain elle oingnit la picqueure
De Voulupté, qui santé luy procure.
Puis Agiallé, aultre nymphe gentille,
Print du nectal et d'ambrosie utille,
Dont les haulx Dieux sont au ciel maintenus;
Si en faist boire et manger à Venus
Et à sa niepce en meist entre les dens.
Lors eussiez veu miracles evidens;
En moins de temps que je ne le recite,
L'une se droisse, et l'autre ressuscite :
Car plus de force eurent ses[2] medecines
Que nulz unguentz, breuvages ne racines,
Dont en ce monde on sache faire espreuve;
Par ainsi donc, quant Volupté se treuve

1. A : plaist. — 2. B : ces.

Garye à coup du baulme odorifère,
Venus la baise et ces mots luy profère:
« Las! qui t'avoit, ma niepce, m'amye,
Ainsi navrée et en mort endormye?
Que je le sache, affin de m'en venger. »
Lors Volupté monstra l'arc estranger
Et une fleiche encor de son sang taincte
Qui presque l'a mortellement attaincte.
Venus regarde et congnoist l'arc de Mort,
Dont de despit ses belles lèvres mort.
« Gardez, pour Dieu! dist-elle, d'y toucher,
Filles, gardez; ha! le notable archier
Qui a changé son très bel arc d'ivoire
A cestuy-cy. Vous vous enyvrez voire;
Est-ce bien fait? Vous enyvrez-vous doncques?
Sus qu'on le preigne, et, sans faultes quelzconques,
Qu'il soit porté hors de nostre manoir
Avec son arc hideux, horrible et noir.
Mais gardez bien de toucher à main nue
Ne arc, ne fleiche. O quel desconvenue!
Je sçay de vray qu'il en a fait du mal. »
Lors une nymphe entour l'arc enormal
Et la sagette enveloppe (en) ung tappiz,
Et le tout gette au loing, de peur de piz,
Par la fenestre ès fossez du chastel,
Qui est si beau qu'au monde n'y a tel.
Mais de la fleiche et de sa grant poison
Il se perdit des poissons à foison;
Cignes, canars, laissèrent le repaire,
Et de plongeons mourut plus d'une paire,
Tant devient l'eaue amaire et pestilente
Du fort venin de la fleiche dolente.

Et puis à coup quatre nymphes, du moins,
Prindrent le lict à tous les quatre coings,
Et l'enfant nud, qui du fort vin est pasle,
Tout doulcement portèrent hors du pasle[1],
Et l'ont posé emmy la basse-court,
Là où la bise à tous lés souffle et court.
Ce fait, Venus au dongeon les rappelle,
Puis par accord toutes ses gens et elle
De toutes pars le pourpris barré ont,
Et ung serment entre eulx jurent et font
Que là-dedans Cupido n'entrera
Jusques à ce que son arc il raura,
Qui est tant beau, tant riche et tant doré,
Qu'au monde n'est ung arc si honnoré.
Et, ce disant par bon accord notable,
Voicy venir ung bruyt espoventable
De gens cryans crys d'orrible pitié,
Lesquelz la Mort, par force et maulvaistié,
A grans trouppeaulx chassoit en les batant
Vers le chastel, où des dames a tant.
Alors Venus mect l'œil à la verrière,
Voit tant de gens, s'escrie à la barrière:
« Portiers, fermez, levez le pont-levis!
Onques de jour tel tumulte ne veis! »
Lors les portiers, en grant peur et destresse,
Feirent le vueil à leur dame et maistresse,
Et tout à coup montèrent aux creneaux;
Et Venus s'orne, et prent chaines, anneaux,
Tissus, rubans, coueffes, guimples[2], atours,
Pour plaire aux gens, car bien on scet les tours.

1. B : pesle. — 2. B : guimphes.

Pareillement ses femmes et ses filles
Prennent mirouers pour estre plus gentilles.
Sur le beau bout se mettent et accoustrent,
Affin que mieulx leurs beaultez se demonstrent;
Car certes point ne craignent ne n'ont doubte,
Que la Mort vienne; ains pensent, somme toute,
Que devers eulx tendent leurs amoureux,
Jeunes et beaulx, d'amours tous langoureux.
Si ont empris de les bien recevoir,
De se deffendre[1] et faire bon devoir,
En leur tirant leurs fleiches empennées
De doulx regard d'espoir empoisonnées,
Et en gectant chappelletz et flocquars,
Ainsi qu'on fait à ses jeunes quocquars,
Et de leur faire, ains que rendre ilz se veullent,
Des maulx assez, ainsi comme elles seullent.
Mais trop loing sont de leur compte à ce cop:
Ce sont viellars[2] qui leur desplairont trop,
Chenuz, barbus, toussans, crachans et courbes,
Lesquelz la Mort chasse à grans tas et tourbes
Vers le chastel d'Amoureuse-Plaisance,
Contre le droict de naturelle usance,
Et chascun d'eulx porte ung jeune homme mort
Dessus sa croppe et s'approchent bien fort.
Lors la deesse amoureuse palit,
Et n'eut plaisir de joye ne delict
Quand elle voit une bande si triste.
Si fist aussi mainte dame, bien miste
Et bien gaillarde, et mainte fille aussi
Perdit courage, entrant en gros soucy:

1. B: Et se deffendre. — 2. B: vieillars.

Car d'Atropos bien peu leur souvenoit,
Fors à present que devers eulx venoit.
Quand donc la Mort fut au bout des fossez,
Elle ordonna les corps des trespassez
Estre mis jus par terre à grans[1] monceaulx,
Comme on feroit d'un grant tas de pourceaulx.
Puis les vieillars durement bat et frappe
De l'arc d'Amours, sans que nul en eschappe,
Et les dolens si fort brayent et crient
Que c'est horreur, et leurs vies maudient.
L'horrible bruict de ses fiers urlemens
Faisoit trembler et murs et fondemens
Du fort chastel où Cupido gisoit
Tout estendu, et à rien ne visoit.
Si s'esveille, tant à force de cryz,
Comme du froid qu'en dormant avoit pris,
Et il escoute, et bruict de renforcer,
Assez hideux pour roc fendre et percer;
Lors il se liève ainsy comme estourdy,
Lourt et farouche, et n'est point si hardy
Que tant de paour que de froid il ne tremble
En cliquetant les machouères ensemble;
Plus entour luy regarde, et plus s'esmoye[2];
Penser ne peult qui l'a mis hors de voye.
Son très bel arc et son carcas il cherche;
Mais rien ne treuve à terre ny à perche.
Alors Venus d'une grant gallerie
Parla à luy, fort dolente et marrie:
« Ha! mauvais filz, dist-elle, es-tu delivre?
De ton fort vin seras-tu toujours yvre?

1. B : grandz. — 2. A : s'efforce.

Où est ton arc si noble et triumphant?
Qu'en as-tu faict? Ha! malheureux enfant,
Qui, pour tuer tous ceulx de nostre hostel,
As aporté cy dedans l'arc mortel,
Va, va là veoir [1] dehors qui te demande,
Et ne reviens jamais s'on ne te mande. »
Ainsi disoyt Venus ayant grand dueil,
Dont à Amours la lerme vint à l'œil,
Et bat sa coulpe et ores luy recorde
De son meffaict et hait son ivresse orde,
Et bien s'excuse à present du mescompte
Des arcs changez, dont il a dueil et honte,
Et dit ainsi à sa mère : « Ha! ma dame,
Certainement je suis digne de blasme;
J'en ay regret, et le cueur m'en remort
Tant d'avoir beu avec l'horrible Mort,
Comme d'avoir par erreur prins l'arc sien :
Car bien j'entens qu'elle a ores le mien.
Mais je suis seur bien tost le recouvrer,
Et desormais plus saigement ouvrer.
Or, je vous pry, mais qu'il ne vous desplaise,
Où est donc l'arc de la vieille mauvaise?
Je luy vueil rendre à sa malle santé
Et puis le mien ravoir à voulenté. »
— « Si tu te veulx de le rendre empescher,
Dist lors Venus, il le convient pescher,
En ces fossez, où je l'ay faict ruer;
Car une flesche a bien cuydé tuer
Ma Volupté, ta fille gente et belle,
Et là dehors t'attend la Mort rebelle,

1. B : voys.

Qui ton arc tient, dont plusieurs viellars bat,
Et leur faict faire ung très piteux sabbat,
Et, puis qu'ainsi à mal es destiné,
Va-t-en souper là où tu as disné. »
Quant la deesse eust finy ce propos,
Elle s'en va, et la fière Atropos
Pendant ce temps à voix obscure et noyre,
Rebondissant tout ainsy que tonnoirre,
Disoyt ainsi : « Hau, Venus la deesse,
Bien doibs avoir au cueur joye et lyesse
Quant ton garson, ce jolly fringuereau,
Est devenu maintenant ung bourreau.
Regarde ung peu la belle boucherie [1]
Qu'il a cy faict de jeunesse florie.
Tous ces gallans bien verds et bien gaillars
Il a occis, et j'ay faict ces vieillars
Tous amoreux ; n'est-ce pas ung chef-d'œuvre ?
Or sus, il fault que vostre place s'œuvre,
Et que j'y entre avec toute ma bende,
Et, s'il y a dame qui ne se rende,
Je feray tant que Cupido la tue,
Qui de mon arc si très bien s'esvertue.
Regardez cy voz amys qui sont mors.
Si n'en avez du cueur dueil et remors,
Vous estes plus que vives roches dures,
Quand par Amours souffrez telles laidures.
Sus donc à coup, mes dames, respondez,
Ou aultrement mon assault attendez [2] ;
Si vous feray tout à coup amoureuses
Et tout ainsi que ceulx-cy langoureuses?

1. A : boucgerie. — 2. B : atendrez.

Ne voyez-vous comment je les promaine,
Et leur suis tant gracieuse et humaine;
Si ne les sçay ne puis faire mourir
Là où Amours faict les autres perir. »
A ce parler le grant dueil redoubla
A la deesse, et son cueur se troubla
Contre son filz par grant yre et despit.
Lors mainte dame en ung coing se tapit,
Craignant la Mort : car bien a veu gisant
Son amy mort, jadis bel et plaisant.
Si ne scet-on ceans quel conseil prendre,
Car contre Mort nully n'ose entreprendre,
Fors Cupido, qui tout avoit ouy,
Et de rien n'est ne gay ne resjouy.
Si fut monté sur une haulte tour
Pour voir la vieille et ses gens à l'entour.
Lors s'escria haultement : « Ha! villaine,
Orde charongne et de puante allaine,
Le puissant dieu Jupiter te confonde,
Tant m'as-tu mis en tristesse profonde!
Rendz-moy mon arc que tu m'as desrobé,
Ou autrement de nully destourbé
Je ne seray que de ta propre fleiche
Je ne te tue icy de ceste bresche;
Si sera quicte au moins de toy le monde. »
— « Ha! ivrongnet, respond la Mort immunde,
Je crains autant tes menaces follettes
Comme je fais roses et viollettes.
Finer ne puis, ne jamais ne mourray,
Ains après toy eternelle seray.
Mais, puisque tu te mectz en ce dangier
Que de mon arc à cestuy-cy changer,

Je vueil aussi que nous changions de noms,
Et que le nom de l'ung l'autre prenons. :
Car desormais en tous cris et clamours
Tu seras dict la Mort, et moy Amours;
Amours seray et tu la Mort clamé,
De tout chascun hay, craint et blasmé.
Si aymeront trop mieulx les bons humains
Estre des miens que tumber en tes mains;
Or t'aprendray à boire à moy d'autant. »
A ces mots-cy Venus de dueil a tant
Plus que ne peult; si se tormente et plore,
Et hayt son filz qui tant[1] la deshonore.
Ce temps pendant la nuyct va survenir;
Si ne sçay-je qu'ilz peurent devenir,
Ne Cupido ne la vieille Atropos.
Mais depuis bien entendy ce propos
Dire et compter que, pourceque le traict
De l'arc mortel, qui tout malleur[2] atraict,
Eust l'eaue infecte et gasté les fossez
Du hault chastel où sont dames assez,
Dame Venus, pour y remedier
Et la poyson curer et nettoyer,
Y feist gecter grant nombre de flourettes
Prinses au clos du jardin d'amourettes,
Et, pourceque plus amère que fiel
Estoit au boyre, on y mist force miel;
Si que par traict de temps l'eaue esclaircist
Devint fort belle et enfin s'adoulcist,
Qui pour les gens fut une horrible amorce :

1. B : tout. — 2. B : malheurs.

Car sçavoir faut qu'onc n'en perdit sa force
Du fort venin portant l'eaue emmiellée.
Ains, quant ce vint que la large vallée
De ce beau monde eust reprins floriture,
Plusieurs mondains d'une et d'autre nature
Par les verds prez jouer ensemble alloyent,
Et les doulx fruyctz de leurs amours cueilloient
En escoutant des oyseaulx le doulx chant,
Et, pour aller leur grand soif estanchant,
Beuvoient lors la liqueur argentine,
Plaine de mort et poyson serpentine,
Qui decouroit des fossez Veneriques
Et arrousoit les herbettes bien frisques,
Ayant sa[1] course et [ès?] plaine de luxure,
Qui semble doulce, et puis amaire et sure.
Tant fort plaisoit aux hommes et aux femmes,
Mesmes aux hommes, dont ilz sont plus infames,
Ce très doulx boire et ce joyeulx breuvaige,
Que maintz beaulx jours ne firent aultre ouvrage;
Mais en la fin, quand le venin feust meur,
Il leur naissoit de gros boutons, sans fleur,
Si très hydeux, si laidz[2] et si enormes,
Qu'on ne vit oncques visaiges si difformes,
N'onc ne receut si très mortelle injure
Nature humaine en sa belle figure.
Au fronc[3], au col, au menton et au nez,
Onc on ne vit tant de gens boutonnez,
Et, qui pis est de ce venin nuysible,
Par sa malice occulte et invisible
Alloit chercher les veines et artères

1. B : la. — 2. A. laictz. — 3. B : Au fron.

Et leur causoit si estranges mistères,
Dangier, douleur de passion et goute,
Qu'on n'y sçavoit remède, somme toute,
Fors de crier, souspirer, lamenter,
Plourer et plaindre et mort se souhaiter[1].
Ne ne sçeut oncques lui bailler propre nom
Nul medecin, tant eust-il de renom.
L'ung la voulut *Sahaphati* nommer
En Arabic[2]; l'autre a peu estimer
Que l'on doit dire en latin *Mentagra*[3];
Mais le commun, quant il la rencontra,
La nommoit *gorre* ou la *verole grosse*,
Qui n'espargnoit ne couronne ne crosse;
Ainsi l'ont dict les Flammens et Piquars.
Le mal françoys la nomment les Lombars.
Si a encores d'autres noms plus de quatre:
Les Allemans l'apellent *groitte blatre*[4];
Les Espaignolz *lesbones* l'ont nommée,
Et dict-on plus que la puissante armée
Des fors Françoys à grant peine et souffrance
En Naples l'ont conquise et mise en France,
Dont aucuns d'eulx *le souvenir* la nomment,
Et plusieurs faictz sur ce comptent et somment.
Les Savoysiens[5] *la clavela* la disent.
Velà comment plusieurs gens en devisent;
Voylà comment Amours, le jeune yvrongne,

1. B : se soubhaiter. — 2. B : en Arrabie. — 3. C'est sous ce nom qu'en parle Wendelin Hock; Jos. Grundpeck la désigne sous le nom de Mentulagra. — 4. B : groite. Ceci doit être en plat allemand : grotte blatte, grosse vérole.
5. A : les Savoysiens.

A faict aux gens grant dommage et vergongne,
Et ne sceet-on, pour ses cloux desclouer,
Bien bonnement à quel sainct la vouer.
Neantmoins aucuns par grace souveraine
Ont imploré madame saincte Raine;
Les aultres ont eu recours à saint Job[1];
Peu de gueris en sont, de mortz beaucop :
Car regné a ce très cruel tourment
Par tout le monde universellement.
Pour donc en bref tous nos propos conclure
Et mettre à fin ce compte bonne allure,
Las! on a veu les povres patiens
Flater la Mort et à leur esciens
Par grant desir leur amour l'apeller,
Lassez de vivre, et sans riens en celer
Dire qu'Amour est mort dure et cruelle,
Quant pour ung peu de doulceur sensuelle[2]
On est ainsi de mortel mal atainct.
A ceste cause en est obscur et tainct
Le nom d'Amour et de Venus sa mère,
Et la fuyt-on comme estrange et amère.
Si a la peur du très grant diffame
Fait maint preudhomme et mainte preude femme,
Dont Chasteté, qui presque estoit à neant[3],

1. Dans la synonymie qui commence l'article *Siphilys* du Compendium de médecine pratique de MM. Ed. Monneret et Louis Fleury, Paris, Béchet, in-8, t. 8, 1846, p. 1, et à laquelle j'ai emprunté la note 3 de la page précédente, je trouve qu'elle a été désignée encore sous d'autres noms de saints : mal de saint Mévius, de saint Sement, de saint Job, de sainte Reine, de saint Evagre, de saint Roch.

2. B : sesueille. — 3. Il faut prononcer *nient*.

A reprins bruyct par inconvenient :
Car, quant ce vient qu'à aymer la vertu
L'homme imprudent ne compte ung seul festu,
Et que pourtant de pecher ne se garde,
En la parfin la peine l'on retarde;
Si vault-il mieulx tousjours tard que jamais.
Or ay-je dict; si me tais desormais[1].

Compte deuxiesme
sur la naissance de dame Verolle.

Il est assez commun en mainctz propos
Comme jadis la cruelle Atropos
Et Cupido firent par cas estrange
D'arc et de trousse un merveilleux eschange
Ainsi que tous aveuglez enyvrez,
Et comme ceulx qui ont esté navrez
Depuis ce temps par Atropos la Parque
Encontre Amours ont levé forte marque.
Mesmes ung tas de chanus et vieillars
On a veu estre amoureux et gaillars.
Lors qu'ilz avoient la mort entre les dentz.
Cela n'est riens quant aux griefz accidentz
Qu'a procuré Cupido jeune enfant,
Luy qui jadis estoit tant triumphant,
Tous nobles cueurs faisant vivre et florir,
Par ung seul traict les a faict puis mourir,

1. Dans l'édition de 1525 se trouve ici cette signature : De peu assez — J. Lemaire.

Et, qui plus est que je declaire arrière,
Par l'arc mortel, geeté en la rivière
Par le conseil de sa mère Venus,
Mille malheurs meschans en sont venus,
Desquelz font foy et ample tesmoignage
Goutte ès tallons et bouttons au visage,
Que l'on acquiert et seullement pour boire
Ung peu en l'eaue trouble, obscure et noire.
De ce Venus, grandement indignée,
Comble de dueil, de desplaisir muée,
Pour donner ordre en ce trouble malin,
S'en est allée au hault ciel cristalin,
Où Jupiter, de tous biens grant donneur,
Est triumphant en gloire et en honneur,
Auquel ainsi de sa diserte langue
Voulut trousser humblement sa harangue :

VÉNUS A JUPITER.

« O Jupiter! mon vray Dieu et mon père,
Dont la vertu tout regist et tempère,
Escoute-moy. Si en quelque saison
Tu es flexible au moyen d'oraison,
Je te requier en lermes orendroit
Ainsi que Dieu me vouloir faire droict,
Et, comme père, où gist vraye amitié,
De moy ta fille avoir quelque pitié.
Je dis pitié, ô père très humain!
Car, si mon droict n'est porté de ta main,
Toute ma joye est nulle et esperdue
Et de mon fils la deité perdue.
Puis qu'à ton œil toute chose est apperte,

Tu congnois bien le dommaige et la perte
Que j'ay receue avec[ques] mon dit filz,
Depuis le jour malheureux et prefix[1]
Qu'il feit eschange, ayant vin de trop potz,
De son bel arc en celluy d'Atropos;
Lors luy, cuydant tirer ses traictz insignes
Bien empennez des plumes de mes cignes,
Dorez, plongez en celestes liqueurs,
Pour inciter en amour tous bons cueurs,
Subitement, dont j'ay ung grief remort,
Il en a mis maintz à cruelle mort.
Le congnoissant par triste et clère preuve,
L'arc tout mortel je[2] fis mettre en ung fleuve
Duquel l'eau vile, orde, empunaisie,
Gaste l'Europe, Affrique et toute Asie[3],
Par maladie, helas! si generalle
Que presque c'est macule originalle
Secondement survenue au grand dam
De tous les filz yssus d'Eve et d'Adam.
A ce moyen, mes armes et mon nom
Et de mon filz le triumphant renom,
Passant en bruyt celluy de tous les dieux,
A toutes gens est aussi odieux
Que d'Atropos noire furent jadis
Les traictz meschans, malheureux et maulditz,
En lieu desquelz, ainsi qu'il est notoire,
Jouyst de ceulx de mon filz plain de gloire,
Dont elle fait triumphe de tirer
Pour vieulx chanus en amours attirer,

1. B : prefiz. — 2. A : le. — 3. C'est-à-dire l'Amerique.

Que je repute aujourd'huy un venin
Grief[1] et mortel au sexe femenin.
Toy, ô grant Dieu! qui mectz tout en bonne[2] ordre,
Ne souffre plus ung si villain desordre;
Le sang t'y mœut[3]; la raison t'y provoque,
Car tout bien faict doibt estre reciproque.
Ayde à mon filz, lequel ores t'ayda
En tes amours de Dido et Leda.
A tout le moins que ton decret juste ysse
Pour à moy, lasse, et luy faire justice. »
A tant fina ses dictz Venus venuste,
Et Jupiter, dieu droicturier et juste,
Lui dist: « Ma fille, m'amye, on verra
Et meurement[4] ma court y pourvoira. »
Lors sans delay de ce print soing et cure
En commandant à son herault Mercure
D'aller sommer Atropos palle et fade
Pour envoyer suffisant ambassade
Qui se rendroit en la cité de Tours,
Pour bien respondre aux crimes et faulx tours
Dont Cupido et Venus, gente et belle,
Avoient formé encontre elle ung libelle.
Venus aussi eut exprès mandement
D'envoyer gens de bon entendement
Pour declairer ses très justes demandes
Et requerlr l'interest et amendes.
Mil cinq cens vingt[5], le premier de septembre,
Ces grandz estatz, desquelz je vous remembre,
Furent à Tours assignez, puis tenus.

1. B : brief. — 2. B : bon. — 3. B : meut. — 4. B : justement. — 5. B : mil cinq cens trente.

Premierement, de la part de Venus,
Y veis venir les Graces ou Karites,
Dignes de los par vertueux merites,
Qui toutes trois en triumphant arroy
Eurent logis ample à la Court-le-Roy [1].
Après leur train marchoit celuy d'Hebé,
Qui me vint dire : « Or, si tu n'es abbé
Ou grand prelat ayant la teste raze,
Je logeray aujourd'huy en ta case. »
Je luy accorde, comme toute humblette ;
Son lict de camp [2] feis mettre en ma chambrette ;
De suyte aussi venir à chief de pièce
Veis Volupté, de Venus la niepce,
Qui feist dresser ès prez de Gloriette [3]
En ensuyvant la charge assez patente
D'y faire tendre et parer la grant tente
Où l'on debvoit demesler la querelle.
Puis de la part d'Atropos la cruelle
Vindrent aussi Furies infernales

1. La Court-le-Roy doit être sur la place encore dite la Foire-le-Roy, ce qu'on appeloit l'Hôtel du Gouvernement, où fut reçue un siècle plus tard Marie de Médicis, qui manqua y périr par suite de l'écroulement d'un plancher.

2. Comme l'a fait remarquer M. de Laborde dans son Glossaire des émaux, on appeloit au XVIe siècle lit, chaise, table de camp, tout objet de ce genre fait pour être facilement portatif. On rencontre dans Rabelais : « Et ung aultre tison je jette soubz un lict de camp qui estoit auprès de la cheminée. » (Livre 2, chap. 14.)

3. La grande prairie, ou, pour parler comme à Tours, la prée de Gloriette, est au sud de Tours, entre la rive gauche du Cher et la colline de Saint-Avertin.

Que l'on logea en tenebreuses salles;
De les nommer à present me deporte,
Car leur baston est pendu [1] à la porte.
Semblablement de mon œil là choisis,
Tirant un fil, la Parque Lachesis,
Dont la quenoille avoit Cloto sa seur;
Ces deux seurs-cy n'ont logis seul ne seur;
Toutes maisons tousjours leurs sont communes
Pour y haulser ou baisser les fortunes.
Le jour prefix desjà preallegué,
Le grant herault, Mercure, delegué,
Les assemble dedans la tente insigne
Toutes ensemble au son de sa bucine,
Chascune assise en son ordre et degré.
Lors Volupté, tant de son propre gré
Que du vouloir de Venus sa grand-tante,
Dict son narré en la forme patente :

VOLUPTÉ *à celle de la part d'Atropos.*

« Combien que soye amplement advertie
D'avoir affaire à gent moult pervertie,
Obtenebrée en toute desraison,
Je pense au fort que le ray de raison
Luyra si cler à ma felicité
Qu'on congnoistra leur grant perversité,
Et qu'on aura enfin honte et vergongne
De quereller une injuste besongne
Et de vouloir par force retenir
Ce qu'à aultruy on scet apartenir.
Je parle à toy, ô furie infernalle !

1. B : perdu.

Orde Megère, ayant charge totalle
Par Atropos, comme la plus perverse,
Pour soustenir injuste controverse
Et pour donner par malice mauldicte
Couleur et fueille à querelle interdicte.
Tu scez assez qu'à son grant vitupère
Elle retient l'arc de mon noble père
Injustement, contre tout civil droict,
Comme je vueil le prouver orendroit.
Le premier point dont je te vueil poursuivre
Est qu'ung enfant, mineur d'ans, fol ou yvre,
Est plainement relevé de legier
De ce qu'il a peu vendre et estrangier.
Item, depuis qu'on voit par apparence
Qu'une eschange a grosse difference
Et que l'ung passe en tout l'autre à pris [1] juste,
Tel changement est faulx, vain et injuste.
Item, il fault, sans croire le contraire,
Qu'eschange soit tout pur et volontaire,
Franc, liberal, et qu'il soit presenté
De l'ung à l'autre en franche voulenté.
Or, est-il cler et à chascun patent
Que Cupido fut le pleigé d'autant
Par Atropos et tant pressé de boyre
Qu'il en perdit le sens et la memoire,
Mesmes alors que, sans penser au cas,
Eschange fist de son arc et carcas,
Lequel combien à cil de Mort repugne,
La preuve en est cy très clère et commune
Que dire puis, sans faveur et envie,

1. A : preis.

Qu'ilz sont pareilz ainsi que mort et vie.
Aussi ne fut oncques le vouloir tel
A Cupido de prendre l'arc mortel
Pour delaisser à son desadvantage
Le sien joyeulx à la Mort en hostage.
Pour ses raisons et autres que ne ditz,
Pour abréger la somme de mes ditz,
Je quiers que l'arc d'Amour, dieu des humains,
Dès maintenant soyt restably ès mains
De moy, sa fille illustre et delicate,
En ce pour luy establye advocate. »
A tant fina Volupté le sien dire.
Alors Megère, escumant par grant yre,
De cueur felon et d'arrogance fière,
Luy fist response en semblable manière :

MEGÈRE A VOLUPTÉ.

« J'auroye bien cause assez d'estre esbahye,
O Volupté ! de sainct homme haye,
Venin d'honneur, de vertu la poyson,
D'avoir ouy ton frivolle blason,
Garny d'injure, en extresme amertume
Contre tout droyct, loy, statut[1] et coustume,
Si ce n'estoyt que je scay sans doubtance
Qu'en toy n'y a ne vertu ne constance,
Et que tu es une garse affaictée,
Des continens hommes loing souhaictée?
Mais, pour venir au droict neud de la cause
Et te respondre à chascun poinct et clause,
A ce premier, que diz estrangement,

1. A : statu.

Lorsque des arcs fut faict l'eschangement
Cupido estre yvre et saoul à oultrance,
Je dys que vaine est telle remonstrance,
Et qu'on ne doyt par droit accepter mye
Cil qui produyt son crime et[1] infamie.
Quant à cela que tu diz par despris
Que l'arc d'Amour est trop de plus hault pris[2]
Que cil de Mort et de meilleure sorte,
Je le te nye et au droit m'en raporte,
Et, s'il convient le prouver par tesmoings,
J'en produiray bien dix mille du moins.
Si l'arc[3] de Mort est triste et douloureux,
Celuy d'Amour est grief et langoureux;
L'ung faict à coup du monde trespasser,
L'autre en vivant de Mort les traictz passer.
Presque en valeur ilz conviennent ensemble;
Mais, pour en dire icy ce qu'il m'en semble,
Mieulx vault par mort perdre à coup sa vigueur
Qu'en amours vivre et traisner grant langueur:
C'est ung proverbe en tous lieux general.
A ce que dis qu'onc ne fut liberal[4]
Eschangement, ne franc, ne voluntaire;
L'experience en faict foy du contraire,
Et qu'à eulx deux la chose estoit plaisante;
Car on a veu en plaine assez patente
De l'arc mortel Cupido fort tirer
Pour jeunes gens d'iceluy martirer
Qui de leur vie ont faict puis cession.
Voulez-vous plus ample possession,
Preuve plus clère ou tesmoing plus vallable?

1. A et B : est. — 2. A : preis. — 3 B : lard. — 4. A : lideral.

Je croy que non ; par quoy, garse muable,
Ne tarde plus ton babil, ton prescript,
Ne la couleur de civil droyt escript;
Par ce ne puis nullement me seduire,
Et, d'autre part, si l'en vouloit reduire
L'arc Cupido à son maistre ancien,
Il conviendroit qu'Atropos eust le sien,
Lequel Venus, de tout plaisir meurtrière,
A faict gecter en une aultre fondrière
D'ung fleuve obscur, duquel l'eaue toute immunde
A faict perir les deux pars de ce monde.
Or, a esté cest arc tant tracassé
Que presque il est tout brisé et cassé,
Par quoy n'est point à present recevable.
Ce congnoyssant, ma maistresse notable
M'a donné charge et plaine instruction,
Sur le danger de ma destruction,
Ne consentir à autre accord final,
Dont j'ay juré Stix, palus infernal,
Qui est serment que ne voudroys enfraindre,
Car tous les Dieux, ce croys, doybvent fort craindre.
Je n'en dis plus, et finis pour cela,
Pour tant chascun se tiengne à ce qu'il a. »
Ainsi fina Megère sa replicque,
Et Volupté formoyt jà sa duplicque,
Si par mesditz et tumultueux sons
N'eussent esmeu ensemble gros tensons.
Par divers jours ont vacqué à l'affaire
Sans qu'on peust rien accomplir ne parfaire,
Et tant croissoyt tousjours leur different,
Que long procès y estoit apparent,
Voire bien plus que moyen de concorde.

Mais Jupiter, lequel hayoit Discorde,
Mesme depuis qu'en vouloir odieux
Elle troubla le convive[1] des dieux,
Y envoya de rechief par grand cure
Son grand herault et truchement Mercure,
Et luy bailla deux arcz, lors en sa main,
Dont l'ung estoit mortel et inhumain,
L'autre joyeulx, et, pour chagrin deffaire,
Luy declara ce que avoit de faire
Pour tout conclure à bonne consequence.
Alors s'en part le grant dieu d'eloquence[2],
En delaissant la region celeste ;
Si vint descendre en rondeur non moleste
Dedens la tente où estoit l'assemblée,
Pour la pluspart discordante et troublée.
Mais, aussitost qu'il print son caducée,
Toute discorde et rumeur fut cessée :
Car il a bien le povoir icy-bas
Pour amortir tous contens[3] et debatz.
Ce faict ainsi, bon silence obtenu,
Leur declara ce formel contenu :

MERCURE.

« Oyez, vous tous assemblez où nous sommes :
Jupiter, roy tant des dieux que des hommes,
Très juste et droit, lequel par sa prudence
Mect tout discord en bonne concordance,
Recongnoissant le bien de paix duysible,
Et le malheur de discorde invisible,
Voulant aussi de suport convenable

1. Le festin, de *convivium*. — 2. B : le Dieu de l'éloquence. — 3. B : contenez.

Pourveoir au faict de Venus l'amyable,
M'a cy transmis pour son intention
En ce cas mettre à execution.
Premierement, affin que ne forvoye,
Tien, Volupté, velà l'arc qu'il t'envoye,
Que porteras à Venus, ta grant mere,
Qui jusque icy a eu douleur amère,
Et de par moy luy feras assavoir
Qu'il a puissance et semblable povoir
Comme celuy dont Atropos la noire
Priva son filz Cupido après boire,
Et qu'elle die à son [1] filz et commande,
Sur le danger d'encourir grosse amende,
Qu'il ne soyt plus de cerveau si legier
De le laisser ou perdre ou estrangier.
Semblablement entends à moy, Megère;
Voicy ung arc cruel et mortifère
Dont Atropos, pleine de venefice,
Exercera son coustumier office.
Et, si el veult de l'arc d'Amour tirer
Pour vieilles gens en amours atirer,
Tous cy presens et absens soient certains
Qu'à tous ceulx-là qui ne seront atains
Telle rigueur leur sera impartie
Qu'ilz aymeront, mais sera sans partie [2].
Mesmes vieillars toussans, crachans, chanus,
Ne seront point aux dames bien venus,
Et, s'ilz le sont, ce sera par l'adresse
Non point d'amours, mais plustost de richesse.
Quant est de l'arc mortel, que fist bouter

1. B : ton. — 2. Sans que leur amour soit partagé.

Dame Venus en ung fleuve à doubter,
Pour le present je n'y voy nul secours;
C'est dict commun qu'il fault qu'eaue ayt son cours,
Et toutesfoys le malheur assez ample
Des languissans est prouffitable exemple,
Tant aux vivans comme à leurs successeurs,
De n'estre point de dangier agresseurs,
Ne de nager en suspecte rivière
A chaulde colle et deffault de lumière.
Sur ce finis de ma charge le dict
Qu'observerez sans aulcun contredict. »
Son dict finy, Mercure au ciel volla;
Puis ung chascun sans delay s'en alla,
Et peu à peu diminua la presse.
Le soir venu, Hebé, ma belle hostesse,
Pour entremectz de la collation,
De ce me feist briefve narration
En la manière et forme que le compte.
Par quoy supply que, s'il y a mescompte,
Aulcune offence, ou soit basse, ou soit haulte,
Qu'à elle seule on en donne la faulte:
Car aultrement, qui blasmer m'en voudroit,
Je monstreroys avoir cueur à bon droict.

Le Triumphe verolique commence à marcher par ordonnance de ranc en ranc ainsi que verrez, le tout bien en ordre.

LE HERAULT.

De toutes pars, amoureux malheureux
Qui, soubz l'espoir pretendu d'estre heureux,
Avez usé des abus de jeunesse,
Venez tous veoir triumphe, dont jeu n'est ce,
Du Puy d'Amours les faictz chevallereux.
Et ne vous chault des propos rigoureux,
Vous qui, aymant, estes tant vigoureux;
Venez avant et prenez cy adresse
De toutes pars.
Sortez, saillez des limbes tenebreux,
Des fourneaulx chaulx et sepulchres umbreux,
Où, pour suer, de gris et verd on gresse
Tous verollez; se goutte ne vous presse,
Nudz et vestuz fault delaisser voz creux
De toutes pars.

LE SEIGNEUR DE VERDURE.

Pour le triumphe commencer,
Je suis le seigneur de Verdure;
Des premiers me veulx advencer;
Car sans moy jeunesse ne dure;
Combien que la peine soit dure,
Quand le Puy d'Amours est ouvert,
Soit en temps chault ou de froidure,
Jamais l'on n'y est pris sans vert.

MALHEUR.

La gorre de Rouen je traîne

Soubz le grand Credo en attente;
Je suis Malheur qui pour estraine
La donne au fol qui trop con tente;
Et fault que de moy se contente,
Quand santé je mue en douleur;
Folz amoureux, ayez entente
Et vous gardez de tel malheur.

LA GORRE DE ROUEN.

Sur toutes villes de renom
Où l'on tient d'amour bonne guyse,
Midieux, Rouen porte le nom
De [bien] veroller marchandise.
La fine fleur de paillardise
On la doibt nommer meshouen;
Au Puy d'Amour prens ma devise :
Je suis la Gorre de Rouen.

LES TABOURINS ET FIFFRE.

Dessus le parchemyn pelu
Avons si bien tabouriné
Que de nous trois le plus goulu
De verolle est enfariné,
Et nostre fiffre a uriné
Contre ung mur, dont mal luy est pris.
Son gozier fut gargariné
Pour de mieux fleuster avoir pris [1].

LE CAPPITAINE DES GENS DE PIED.

Ainsi que vaillant capitaine

1. L'exemplaire de la seconde impression est incomplet ici d'un feuillet, sur lequel se trouvoient les quatre strophes suivantes et les six premiers vers de la cinquième.

Tout prest au triumphe marcher
Pour bien jouster à la quintaine,
L'on me congnoist au desmarcher;
Par mal coucher, mal atoucher
Au Puy d'Amours prens mon usaige;
Quant l'effaict je vouldroys cacher,
Si le demonstre mon visaige.

LE PREMIER RANC.

Pourroit-on veoir meilleurs souldartz
Pour au Puy d'Amours honneur faire
Que nous troys qui sommes soulz d'arcz
Pour tirer l'amoureux affaire?
Noz corps ne voullons contrefaire;
A teste, bras, ou jambe pert;
C'est le bien qu'Amour nous confère:
Quant l'un y gaine, l'autre y pert.

LE ij^e RANC.

Voyez troys vereux combatans
Qui ont faict rage de combatre
Sur ung lit en eulx esbatans
Et prenans plaisir à cons batre;
Maintenant, sans ozer debatre,
Du Puy d'Amours tenons les rancz;
En portant potence ou emplastre
Chascun dit: « Amours, je me rends. »

LE iij^e RANC.

Nous avons assez bon couraige
Se n'estoit que jambes nous faillent,
Et ses emplastrez au visage,
Qui marchent là devant, nous raillent;

Gouttes plus que nous les assaillent
Et sont plus rongneux que vieilz chiens;
Pourtant, se brocardz ilz nous baillent,
Nous avons autant qu'eulx de biens.

LE PORT'ENSEIGNE.

Au Puy d'Amours vray portenseigne
Je me puys dire en double(s) sorte;
Mon nez, ma joue en donne enseigne,
Aussi l'estendart que je porte[1];
Et puis l'esclopée cohorte,
Que je conduys autour de moy,
Ainsi que l'ordre le comporte,
De l'estat d'Amour donne foy.

LE iiij^e RANC.

En suyvant nostre portenseigne,
Chascun de nous faict bonne trongne;
A bien marcher il nous enseigne
Et entend très bien la besongne;
Au grand pays de Hongne-Hongne
Nous a conduictz, y a long-temps;
Mais si souvent la courbe fougne
Que c'est ung mègre[2] passe-temps.

LE ve RANC.

Pour trois souldartz du Puy d'Amours,
Nous faisons rage de marcher,
Et sçavons faire mille tours;
Mais goutte nous vient empescher;
De rien ne sert là[3] long prescher;

1. Il est chargé d'une croix cantonnée au premier d'un puits, et, aux autres quartiers, de flammes.
2. B : maisgre. — 3. A : le.

Chascun faict son ample debvoir ;
Si le plaisir nous couste cher,
C'est ce qu'amoureux doibt avoir.

LE VIe RANC.

Pour le dernier ranc de la bande,
Sommes-nous pas promptz et empoinctz,
Bien emplastrez, au bras la bande,
Par dessoubz le joly pourpoinct?
Si verolle nous picque et poingt,
Prenons joye à veoir noz semblables ;
Chascun de vous note ce poinct :
C'est le confort des miserables.

LES PREMIERS POURSUYVANS.

Pour bien entretenir les dames,
Au jeu d'aymer faisons debvoir,
Et au triumphe allons sans blasmes
Pour du seigneur[1] la grace avoir.
Fol amour nous faict par sçavoir
Les poursuyvans tours de malheurs,
Possedans, comme l'on peult veoir,
Les benefices de doulleurs.

LES ij. POURSUYVANS[2].

En poursuyvant le jeu d'aymer,
Qui au commencer semble doulx,
Mais à la fin ce n'est qu'amer,
La preuve se peult veoir par nous,
La goutte aux jambes et genoux

1. A : du seigneurs.
2 A : le ije poursuyvant.

Nous faict le Puy d'Amours comprendre ;
Lecteurs, jeunes, vieulx, sages, foulz[1],
Ainsi vous en puisse-il prendre.

LE SEELLEUR.

Amour m'a faict si bien seeller
Par tout sans estre herseelleur[2]
Que mon estat ne puis celer[3] :
Du Puy d'Amours suis le seelleur.
Des folz amoureux je sçay l'heur ;
Et pour tant, se aucun se celle
Ou est de noz biens recelleur,
De mon scel fault que je le seelle.

LES LACQUAIS.

Comme la raison est apperte,
Au Puy d'Amours a gros acquestz,
Tousjours gaigne et arrière perte ;
On le peult voir par nous[4], lacquais.
Nous avons faict de gros acquestz
En executant les sentances ;
Amour a de subtilz nacquestz,
Mais les meilleurs[5] vont à potences.

LA CHANCELLERIE[6].

Icy est la chancellerie

1. B : folz. — 2. B : berselleur. — 3. A : sceler. — 4. B : noz. — 5. B : mais la pluspart.

6. Au berceau qui est sur le dos de l'âne sont suspendus des potences en forme de T pour aider à marcher, et des cerceaux, sans doute employés pour être couverts de couvertures et faire suer.

De ce triumphe magnifique,
Dont la vereuse seigneurie
En a belle lettre autenticque;
Qui bien au long son faict praticque,
Et veult à la fin regarder.
Il trouvera par la replicque
Qu'heureux est qui s'en sçayt garder.

LE CHANCELLIER DU PUY.

Au Puy d'Amours voys chancellant
Pource que j'en suis chancellier.
Mon mal me voys par champs scellant,
Je le prins en meschant cellier.
Qui bien sçayt sa chausse lier
Se garde de tel chancelaige;
Mal faict d'ung meschant s'alier,
Quant on pert en meschance l'aage.

SOUVENIR AMOUREUX.

A mon ranc je puis bien venir,
Garny de boytes et spatulles;
Je suis l'amoureux souvenir
Qui d'Amour congnois les fistulles;
Ces medecins allans sur mulles
Tiennent de mon art vigoureux;
Leurs sciences sont peu ou nulles,
S'ilz n'ont souvenir amoureux.

LA GOUTTE.

En ce triumphe prens mon lieu
Avec Diette, ma grant mère;
Je suis la Goutte, de par Dieu,
Aux ungs rude, aux autres amère,

Et n'y a Virgille ou Homère
Par qui je puisse estre ravie :
Quant je tiens compère ou commère,
C'est à la mort et à la vie.

LA DIÈTE.

C'est droit, moy qu'on dict la Diette ;
Qu'en ce triumphe j'aye place,
Car, si de moy on a disette,
Nul au Puy d'Amours ne desplace ;
Par moy on congnoyst à la face
De Fol Amour les vrays supostz ;
Je les rendz de si bonne grace,
Qu'ilz prennent travail pour repos.

LES BOUCZ QUI TRAINENT LE CHARIOT DE VENUS [1].

Les boucz à qui voyez traîner
Le char de triumphante guyse
Luxure veullent designer,
Qui est du Puy d'Amours devise ;
Jamais des boucz la puantise
Ne fut si infecte en tout lieu
Que le feu que luxure atise
Est infect et puant à Dieu.

VENUS.

Sur ce char je tiens lieu premier,
Car d'amour suis dame et maistresse ;
Des amoureulx est coustumier
Me nommer Venus leur deesse.
Ung doulx feu pour aymer j'adresse,

1 A. imprime seulement : les boucz.

Dont jeunes cueurs je veulx contraindre
A prendre charnelle liesse,
Et n'est eaue qui le sceust estaindre.

VOLUPTÉ.

De Venus suis l'aysnée fille,
Volupté en tous lieu[x] nommée,
En amour tant caute et subtille
Que j'acquiers grande renommée;
Ceulx desquelz je suis plus aymée
Je fais au Puy d'Amours venir,
Leur donnant par force estimée
Tous temps amoureulx souvenir.

CUPIDO.

Auprès de Volupté ma seur,
Çà et là de mon arc je tire;
Du Puy d'amours faiz possesseur
Celuy qui vers moy se retire,
Et, si en fin reçoyt martire
Au lieu de ses plaisans atours,
Je puis pour excuse à tous dire:
Ce sont de Cupido les tours.

LES LARRONS CLANDESTINS.

Sur le Puy d'Amours nous gectons
Pour en malheur avoyr butins,
Et sommes, en prenant boutons,
Nommez les larrons clandestins
En ung cas plus que fort mutins;
Car nous faisons secrette monstre.
Mais ce qu'il nous vient aux matins
L'effort de nostre euvre demonstre.

LE SEIGNEUR.

Du Puy d'Amours suis droycturier seigneur,
Temoing Venus et Cupido aussy;
Car la moytié du monde rend honneur
A mon triomphe, lequel on voit icy.
Si pour amour enduré maint soucy,
J'ay d'icelluy loyer que l'on merite.
Jeunes espritz, sachez que l'homme herite,
Honneurs très ordz[1] quant amours est servant,
Et qui de lui du tout se desherite
Biens et honneurs pour vrai est desservant.

LES REFONDEURS.

Les refondeurs sommes nommez,
Faisans au Puy d'Amours service;
Dedans chaulx fourneaux parfumez,
Chascun de nous faict son office;
Car par le parfum tout propice,
Les vieux verollez morfonduz,
Plus fort sentans que n'est espice,
Ont besoing d'estre refonduz.

LES FAISEURS DE NOUVEAU CUYR.

Jamais on ne nous voyt fuyr;
Pour faire honneur au Puy d'Amours,
Comme faiseurs de nouveau cuyr
Des derniers faisons de bons tours;
Quand il vient des amoureux lourds
Ou quelqu'ung d'esventé cerveau,

1. Comme l'édition A imprime ces deux mots en un seul, B, pour la corriger, imprime *tresors*.

Par froter leurs oz longs ou cours
On luy rend ung cuyr tout nouveau.

Pour conclusion de la monstre
Triumphe et plaisance mondaine
Le sens moral à tous demonstre
Le mal, le tourment et la peine
Qu'a la jeunesse qui se peine
Suyvir Fol Amour pour valleurs,
Qui en fin la conduyt et maine
Au Puy d'Amours plain de douleurs.

DAME VEROLLE.

Du Puy d'Amour je suis royne et princesse,
Tesmoing Venus et Cupido aussi.
La plus grand part du monde en grand humblesse
Rend l'honneur deu à mon triomphe icy;
Si je leur faitz endurer maint soucy
Ce n'est à tort; car, pris de telle ou telle,
Viennent au Puy tout puant et noircy
De mal infaict, sans prendre de chandelle.

LE BAGAGE.

De ce triumphe icy est le Bagage,
Comme on peult voyr, acoustré pauvrement;
Garde-toy bien d'en estre, si es sage,
Si à jamais ne veulx souffrir tourment;
Car ceulx à qui oste l'entendement
Venus l'infecte et les reduyt à elle,
Communement sont de nostre sequelle
Submis à mal et privez de plaisir,
Par quoy ne doys suyvre Deesse telle,
Si de sain vivre as vouloir et desir.

Epilogue au Lecteur.

La perfection d'un ouvraige est quand en icelluy on peult trouver plaisir et utilité. Or en ce livre, duquel as veu le discours par les choses precedentes, il est certain que tu n'y peulx prendre que plaisir pour les diverses sortes de verollez qui y sont, les ungs boutonnantz, les autres refonduz et engressez, les autres pleins de fistules lachrimantes, les autres tous courbés de gouttes nouées, les autres estantz encores aux faulxbourgs de la verolle, bien chargez de chancres, pourreaulx, filletz, chaudes pisses, bosses chancreuses, carnositez superflues et autres menues drogues que l'on acquiert et amasse au service de dame Paillardise. Voilà le plaisir que tu as peu avoir en lysant ce present livre. Le profit est que, si tu es homme de bon entendement et bien reduict à honnesteté et raison à l'exemple des malheureux qui tombent par leur luxure dissolue aux accidents dessus dictz, tu eviteras telz dangiers et inconveniens de la personne, attendu que l'homme ne faict petite injure à Dieu quant par sa dissolution et villennie il contamine ce corps tant parfaict qu'il a reçeu du Createur, joinct que celuy est malheureux qui par sa volupté desordonnée se rend maladif et langoureux pour le demeurant de sa vie, et tombe en telle mesprisance du monde qu'il n'y a nul qui

ne le fuye comme ung ladre et personne contagieuse. C'est doncq le fruict que recuilliras [1] en lisant ce present œuvre, pour la congnoissance que tu auras des maulx et misères qui viennent aux verollez. Et pour ces deux raisons j'espère que ce dict œuvre ne te pourra estre que très aggreable. Adieu, lecteur.

Imprimé nouvellement à Lyon, par Françoys Juste, le xij du moys de septembre l'an mil cinq cens XXXIX [2].

1. B : recueilleras.
2. Cette mention manque naturellement dans B.

[*Le Pourpoint fermant à boutons.*]

. . . . . .

venture venericque, avecques les plainctz, pleurs, souspirs, lamentations et regrectz, dont sont heritiers perpetuels et vrays possesseurs tous chevaliers errans, courans, bruyans, la contrelance ferme et royde en lice, mal couchée, sans bougie ne lunettes, sur les parties et regions des basses marches de ma dame Venus, comme au long sera declairé aux seigneurs cecy lisans.

Diffinition quidditative sans division substractive. Nominativo — hic, hæc et *hoc* : La grosse verolle, la galle de Naples, le pourpoint à boutons, la brigandine clouée, la gaillardise, la mignonnise, la pomperie, l'astringue, la veringue, la haringue, la ruade, la friscade, la penade, le jaffart, le jarrou, les cirons en coque et le plat aux cerifes[1], le mal incongneu, la happelourde, la trahison, la for-

1. Il faut sans doute lire cerises. On appelle encore framboises certaines végétations.

tune, la malencontre, la meschanceté, la sorcerie, l'enchantement, la diablerie, la glux, la plége, le rayseul, le fillé[1], le laz courant, le collier, la chausse-trappe, le mal du creux, le mal du fourché, le mal de Nyort[2], le maujoinct, le mal du carrefourg de Poictiers, le mal du trou qu'on ne peult clorre, le mal des rains, le mal des rongnons chargez, le mal du bas percé, le mal de la cassette aux ceons, le mal du boisseau à mesurer les andouilles, le mal qui se porte, le mal punais, le mal de prester sans jamais rendre, le mal de longue rage, le mal de malle rage, le mal de broche en cul, le mal de champelu[3], le mal du gouffre, le mal privé, le mal sauvaige, le mal de maumissère[4], le mal de mau pertuis, le mal de mal y entras, le mal du Clo-Bruneau[5], le mal des aveugles.

Genitivo — hujus: Les gros boutons hastiviaulx, les prunelles, les senelles, les groyselles en forme de noyaulx de pesche, les escharboucles saulvages, les grosses perles de Occident qui reluysent comme gomme de prunier, le dyamant à dure taille, en coque de lymatz et couleur de damas viollet, les crapauldines[6] mal brunies portans diverses faces

1. Le réseau, le filet.
2. Y a-t-il là un calembour sur *nid ord?*
3. Champ pelu, couvert de poils.
4. Non *malo messer*, mais *mal m'y serre.*
5. Le Clos Bruneau, à Paris, comprenoit les rues Fromenteau, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Hilaire, Saint-Jean-de-Beauvais et la rue Charretière.
6. La chelonite, pierre précieuse qu'on croyoit se former dans la tête des crapauds.

qui suyntent et desgoutent eau pire que fillet, comme vuystres en l'escaille qui sont fresches peschées, lesquelles apparoissent de entrée de table en lieu de cresson, et, pour le premier plat, au frong, aux temples, sur les oreilles, au col, aux plis des bras, au petit joly et gentil ventre, au jardin d'amours, entre les deux tetins, entre les espaulles, en l'eschine, aux aisnes, aux gras des cuisses et des jambes, aux plis des jarretz et ailleurs, *a planta pedis usque ad verticem capitis.*

Dativo — *h*[*u*]*ic* : Les playes, les ulcères grandes, longues, larges, profondes, chancreuses, puantes, savantes, fumantes, virulantes, siriloticques, indagues, adustes et estiomenées, portant les grosses baulievres superflues, surmontées de couleur myjaulne, verde et plombée en more demye meure, qui corrodent, mordignent et alterent les nerfs, les veines, les arteres, les musculles, les cartillages, les cordes, les liens, penetrantes jusques à la substance medullaire, dont les os demeurent descouvers, deschargez, putrefiez, estiomenez, en couleur de craye de charbonnier, rudes comme les escus de Michau du four, qui reluysent comme belle geme, ou la teste d'une cramaillère ou la jambe d'un trepied[1].

Accusativo — *hunc*, et *hanc*, et *hoc* : La poursuyte des syrops, les glandulles, les nodositez, les durillons, les humeurs, les enfleures engourmées ap-

1. La tête d'une crémaillère ou les jambes d'un trépied sont toujours noires de suie.

paroissantes au fronct en lieu de fronteau, en l'eschine, dont sont bossus à doz d'asne, aux grèves et sur les oz des jambes, dont elles sont plyées et voultées en pantoez de boucherie[1], aux joinctures des doigtz, dont ilz sont crochus, retirez et acourcis, aussi droictz que branche d'un vieil mellier[2], les ortails podagrisez, mongonnez, ongonnez, en forme d'une grosse nouzille[3]; les ongles rompus, fendus, retirez, acourcis, noirs et gris et tennez, lesquelles gourmes, playes, ulcéres, il fault couvrir, envelopper, empoupeliner d'emplastres, d'oignemens, de cataplasmes, d'huyles, de toylles cirées, de linges simples et doubles, de pannes, de blanchet, escharde et frise, et les lyer de seinctures de blanchet et de compresses garnies de cotton et de laine à tout le suif, et porter chausses de marinier grandes et larges et descousues par derrière, attachées et accrochées à espingles, refaufillées et cousues de fil de laine ou estouppe, de long à long, comme le pourpoint à Jehan Gippon, dont les trois poinctz en font une aulne.

Vocativo : La grille, la broche chaude et le farcin entre les doygts et aux creux des mains, dont elles sont dures et esperses, raboteuses et farcineuses et rudes comme la peau d'ung chien marin, en coulleur et forme de la pelure d'un vieil formage, qui est une chose fort propre et requise pour degresser ung verre, et pour racler en une necessité sur pommes et poyres cuytes, en lieu de succre candy et succre

1. Comme les auvents vermoulus des étaux de bouchers. — 2. Néflier. — 3. Noisette.

commun, fenoil, anys, cinamomme, girofile, canelle, muscade, dragée ronde et pariée.

Ablativo — ab hoc, et *ab hac*, et *ab hoc :* Les goutes froydes, les goutes chauldes qui abrevient et retirent les nerfz sensitifs et narcotifz, depuis la region cerebrale jusques ès basses parties infinies et aussi perdables, qui divertissent et occupent l'habitude et mouvement du povre corps humain, dont il est de serment de ne saulter, ne courir, mais de aller tout bellement en roue de horloge, ou comme ung cheval encloué des quatre piedz; car, quant le souvenir leur vient, il leur fait tortre la gueulle, rechigner, maugraier, despiter, jurer, blasphemer, se donner au dyable, et qui premier jamais aporta la rusterie en France, et desirent estre delà les mons à l'enseigne de la Teste Noyre. O les varletz d'estables et les chevaulx poussifz ! car ladicte goute leur sert de cadran d'estable et pronostication pour cognoystre le changement du temps et de quel costé vient le vent, la pluye, et où se tournera la gresle, la brouée, le gresil et les chenilles.

Et pluraliter : Nominativo — hic et *hec* et *hoc* : Les ungans, les huylles, les unctions universelles et particulières, universelles par tout le corps, particulières aux piedz et aux mains, et aux joinctures, d'oygnemens diversicolorez, noirs, morguinez, gris, vers, blancs, cendrez, tennez, rouges, jaulnes, qui rendent le patient en couleur de sansue couvée en plume de loriot piverré[1] comme le ventre d'une lamproye. *Recipe unguentum*

1. Marqueté à la façon d'un pivert.

Apostolorum, *Egyptiacum de Agripa gratia*, *Martiacum*, *diaculum*, *galbanum*, *basilicum*, *incarnativum populeonis*, *pomphisigos*, *ceruse*, *rasis*, *staphisagrie*, *boracis*, *limature ferry*, *scorie ejus*, *tartarieris*, *mercurii*, *litargiri*, *auri et argenti*, *plombi usti*, *mordicativum sulphuris*, *vivi calcis*, *contra scabeam*, *morpheum*, *malum mortuum*, *cachenam*, *variolas*, *scorphulos*, *morbios mobilos*, *noli me tangere*, *canchrum*, *lupum*, *etc.*[1], les ungans doulx, frais, stupefactifz, discatifz[2], repertifz[3], dissolutifz, infrugatifz, attractifz, consolidatifz, nutritifz, resolutifz, molificatifz et de douleurs sedatifz, les mouelles, les gresses de porc privé, de porc sauvage, de bouc, de bedouaut[4], de regnard, de cerf, de cheval moreau, pommelé, qui soyt hayre[5], de cygne, de jars, de grue estrange, de canard, de chapon, d'anguille,

1. Voici un essai de traduction de ce passage : « Prenez de l'onguent des douze apôtres, de l'onguent égyptiac de Agrippa (dit aussi onguent de Bryone), de l'onguent martial, du diachylon, du galbanum, de l'onguent basilicum (de βασιλικὸς, royal), de l'onguent incarnatif populeum, de pompholix (oxide de zinc), de céruse, d'huile essentielle de racine de pins, de staphisaigre, de borax, de limaille de fer, de scorie de fer, de tartre, de mercure, de litharge, d'or, d'argent, de cendre de plomb (oxyde de plomb), de l'onguent fondant de soufre, de chaux vive, contre la gale (*scabiem*), la Morphée (*vitiligo*, *morphea*), le mal-mort (sorte de lèpre), la cachexie (*cachexiam*), la variole, les scrophules, la rougeole (*morbos morbillos*), le cancroïde, le cancer, le lupus. »

2. Sans doute dessiccatifs. — 3. Répercussifs. — 4. De blaireau. Cf. Cotgrave. — 5. Qui soit une haire, une haridelle. Cf. Cotgrave, verbo *Jade*.

de balaine, de beurre de may sans sel, les gommes chaulches calefactives, les huylles de mesmes. *Recipe oleum ruthe, laurinum, sinapi, etc.*[1], les eaues froydes qui sont propres à refreschir et oster l'ardeur qui provient reverberé de japir des parties pectoralles et criminalles, pulmonicques jusques en l'espillote[2] et au palais, auquel souvent s'i forme le chancre, qui fait ung pertuis ou deux soubz les nasceaux et ès cartillages dudict palays, qui font parler le patient en homme qui a huyé le loup en trompette percée et nasarder en haultboys de Poyctou.

Genitivo — *horum* et *harum* et *horum* : Les buretes, les phiolles, les boystes pour mettre les eaues cordialles, les sirops, les huylles, les conduys, les conserves, les opiates, les electuaires, les bolus, les potus, les pillules, les machicotoires, les clysteres, les supositoires, les nouetz[3] aperitifz, instractis en l'orifice de longaon[4] après les seignées de hault et de bas, des lancettes, des ventouses, des sansues, aussi le goust des sacrifications[5], les sternumens, les vomissemens, aussi les fumées puantes, dont sont entamées les playes et cicatrices, affin de leur abaisser leurs habillemens, surmontées et superflues et aparoyssantes, ou bien les arrouser ou esperger en lieu de eaue benoiste, de eaue de sura, de eaue forte, de eaue de alun, de passideris, de mercure, de sal nytry, vitreoli, armoniacy, souffre vif, auri-

1. De l'huile de rue, de laurier, de moutarde. — 2. L'épiglotte. — 3. Sachets. — 4. *Longano* (C. Aur.) et *longanon* (Veg.), c'est, en latin, le nom du gros intestin. — 5. Scarifications.

pigment[1], salpestre, rigaz[2], sublimé, arcenic, chaulx vive, etc., lesquelles eaues servent de rotoyres[3] et cautères faisant grosses escarres, semblant de corne de cerf, de bouc, de bugle, de thoreau.

Dativo — his : Les rasouers, les forcettes, les cyseaulx, les pincettes, les seringues, les ingections, les sondes, les espatules, les esprouvettes, le daviet, le policam[4], les cautères potentielz et actuelz, les raclouées, les plumaciaulx et escorpettes, les sermens, les poudres de racines, de boys, d'escorce et de mouelles, de feuilles, fleurs et fruyctz narcotifz, servans de dormitoires pour souffrir et endurer les rougeurs, les gratelles, qui demeurent et apparoissent en divers lieux, comme dartres malles, dartres prochines, qui cheminent de lieu en lieu et passent[5] plus que feu sauvage.

Accusativo — hos et *has* et *hec :* Les charpis, les tentes, les esponges, les mouelles de jonc, de lyège, de boys pourry, pour detirer et abolir l'humidité des playes, lesquelles se arrestent au visage, où ilz sont regresillées en frase de veau blanc, comme ung fromage moult miteronné, ou comme ung vieil chappon qui a esté six jours à la gellée. Les yeux leur demeurent rouges et esraillez, qui filent la cyre et sont de couleur de teste de pyvert, de pied de canard et de bec de sygoigne, aussi le nez remuselé, racourcy, pressé comme une figue de vieulx cabas,

1. Du sel de nitre, de vitriol, d'ammoniac, de soufre vif (soufre natif, impur, de couleur grise).—2. De l'eau régale.—3. Pourroit-on pas lire sutoires, avec le sens d'exutoires?—4. Le pélican est encore un instrument de dentiste. Sur le daviet, voir t. 3, p. 145.—5. C'est à dire *courent.*

où a souvent ung esgout comme une canelle à laver les mains, qui est en façon de pertuys de flute d'Allemant, rond comme ung poys.

Vocativo : La alaine courte, puante, punaise, les dentz noires, jaulnes, dorées, pourries, qui branslent ès machouères, comme les toylles de ung moulin à vent, quant galerne ou bise vente, les balièvres en couleur de guynes de meurier, la bouche eschaufée qui bave, escume, gourme, et gecte son jaffard qu'il fault gargariser. *Recipe atque ronis solatii, plantaginis, diamorum, mellis rosacei*, etc.[1]. Aussi ne fault laisser les douleurs, les enflures des mains et des piedz, dont il faut avoyr battons à pommettes et à potances, les chaires embourrées, la petite mulle privée ne allant que le pas, les estrivières et planchettes[2], deux varletz pour monter et descendre, les grandes moufles en lieu de poupis, les robes à hault collet, les souilliers à mouffles de veau, les pantoufles à gros museau, pertuysées et dechiquetées en creneaulx de vieilles murailles, la feminine fourrée lasche, en corde de arc desbendé, le lict,

1. Prenez du ..... de consolation, du plantin, du sirop de mûres, du miel rosat.

2. Pour monter comme les femmes. — On a dit que la reine Elisabeth avoit introduit pour les femmes l'usage de monter à cheval de côté; on l'a dit aussi d'Anne, la femme du roi Richard. Il seroit assez étonnant qu'une idée si simple fût venue si tardivement; mais on en a des exemples antérieurs, par exemple le sceau équestre de Jeanne de Stateville attaché à un document de 1227, gravé dans : Journal of the British archeological association, I, 1846, in-8°, p. 145. On en a même des exemples dans l'anti-

l'orillier, le goudouez [1], le couessin de balle d'orge, d'endive [2], et tout par mesures et pour cause.

Ablativo — ab his : Le venerable et glorieux confesseur monsieur sainct Chouard, lequel porte, pour memoire et souvenir, le nez rongneux, la teste crossue, vermoulue, tortue, la peau du dos martelée, chauderonnée, frasillée en courcaillet [3] qui se tire, en andouille trop sallée qui se fend et disperse sur la grille, dont luy demeure le corps pertuysé en col de lamproye, à cause des coups de artillerie qu'il a receuz, comme de coulevrines à crochet, faulcons, serpentine et aultres pièces plus à douter et craindre que fouldre ne tempeste. Aussi, après qu'il a sentu les estuves des chaufrètes, des tysons vers demy bruslez, des estuves entre deux couvertures et entre deux draps à force de carreaux chaulx et de pierres blanches, les estuves de four, de chambre estoupée, les estuves ultramontaignes, de fumées prinses et

quité. Je dois à la complaisance de M. Roach-Smith, le savant antiquaire anglais, le croquis d'un bas-relief antique conservé dans la collection de M. Senhouse de Nether-Hall, près de Maryport, dans le comté de Cumberland, et représentant une femme assise de côté sur un cheval au trot. Brantôme, parlant, dans son article de Catherine de Médicis, de son talent de monter à cheval, dit que ce fut elle qui commença à abandonner l'usage de la planchette : « Elle estoit fort bien à cheval et hardie, et s'y tenoit de fort bonne grâce, ayant esté la première qui avoit mis la jambe dans l'arçon, d'autant que la grâce y estoit bien plus apparoissante que sur la planchette. » (Ed. Buchon, t. 2, p. 117.)

1. Sans doute pour *coudouer*, accoudoir, coussin à mettre sous le coude. — 2. Nom d'une espèce de chicorée, *Cichorium endivia*. L. — 3. *Quayl-pipe*, traduit Cotgrave.

attirées par la bouche, etc., lesquelles rendent la bouche toute morée et font les machouères servir de manycorde ou espinette pour jouer des orgues o les dens. Item les dictz les seigneurs qui mengent, qui rongent et broutent de la medecine qui est *gayacum*, nouvellement trouvée et mal approuvée, comme en plusieurs lieux apert et aparoystra; car tous les miracles que il fait, ce ne est que la diette; auquel boys l'invention est venue des Gippons et Espaignolz mariniers, devins, mores, qui de nature sont galleux, rongneux, farineux, puans, pugnays, mallades de sainct Main[1], si ne se mettent de la frarie du bourdon sainct Jacques, lesquelz Gyppons je recommande, au premier jusques au derrier, là où Barault recommanda ses avettes, et, de peur de ne le entendre, c'est à tous les dyables d'enfer et Proserpine leur grand mère, pour fricasser la porée et mettre les harens sur la grille à l'enseigne du Chaulderon. Je prie au dieu sempiternel que il donne ausdictz seigneurs paovres et très douloureulx la pommade pour adoulcir leur visaige et pour ramener la coulleur, la bourroche pour oster le odeur du basme qui sur eulx est mys, la viollette, la civette pour porter depuis le hault jusques au bas, aussi pour restaurer leurs parties pectoralles debilitées et affoiblies, pour le premier, de dieu Bachus, qui cause est de mettre au bas culz debout à l'envers et à deux genoulx, et sans y veoir du nez dedans; après, les brouetz et chauldumez, les coulis, les amendes, les orgemundez, les gelées, les ypocras, selon la portée de leurs bources, suppliant

1. Mal de saint Main, lèpre ou gale.

à messieurs les docteurs de ladicte faculté et seigneurie, que, si j'ay laissé et obmis chose qui soit propre et requis à la cure et poliation et tantative de ladicte fortune et enchanterie, que ilz me vueillent avoir pour excusé. Car, touchant le reste, je m'en rapporte à leur superliconense discretion, considerée avecq l'oppinion des sages, que la partie subgecte est des maitz. Disantz dieu ausdictz seigneurs et possesseurs, avant que dire *grâces*, je leur laisse les pommes de crevecueur [1], les poires d'angoisse, les amendes amères, sel pour saller, le beau bancquet [boucquet?] de mesnues pensées entrelardé de soulcy et garny de passerage, et, pour passe-temps après le disner, la basse dance au bois de dueil et la chanson pareille :

Pour vous, belle, m'y fault mourir,

et reprinse à tout jamais. Et, faisans fin de ce propos, je advertis que tous les dictz douairiers premiers ont esté confesseurs et puis après martirs, et ont esté jusques ès fauxbourgs d'enfer passez par purgatoire.

A cinq cens dyables la verolle
Et l'ord vaisseau où je la prins !
Je n'ay dent qui ne bransle ou crolle.
A cinq cens dyables la verolle !
La goutte si me rompt et rolle
Et suis d'ulcères tout esprins.
A cinq cens dyables la verolle,
Et l'ord vaisseau où je la prins !

Fin.

1. Il y a une localité de ce nom en Picardie, mais l'auteur joue ici sur le sens du mot.

Jeunes gens, qui estes esprins
Trop vivement du feu d'amours,
Prenez garde d'estre surprins,
Ainsi que moy, en grans clamours.

La nuict je fais cent mille tours
Et ne sçaurois faire ung chasteau [1];
Si vous demandez les retours,
Sans laver entrez au bateau.

Mais, ainsi que disoit Pointeau
En son lourdoys, il fault y veoirs;
Pour Dieu, trempez le ainçoys en l'eaue,
Sans de ce douaire vous pourvoirs.

Pourpoinctz rouges, tannez et noirs,
Retenez ma declinaison,
Et n'entrez en ces vils manoirs
Pour darder votre venaison.

Voyez le temps et la saison;
Regardez le lieu et les gens;
Femmes ne sont plus sans raison;
Vous en voyez peu d'indigens.

Si vous estes trop diligens
D'entrer au labirinth fourché,
Pis aurez que loyaulx sergens,
Qui ont ung cheval escorché.

En ce pourpoint, gist le marché,
La declinaison toute entière;

1. Cf. t. 3, p. 13.

A mon povoir je l'ay marché
Pour les dangiers de la goutière.

Ne vous fiez en chamberière
Premierement d'hostellerie ;
Car elles sçavent la manière
De vous faire de ma frarie.

Il leur est commandé qu'on rie
A tous venans humainement,
Et avoir la bouche jolie,
Pour baiser gratieusement.

Et vous merciez doulcement,
« Que vous plaist-il à ce repas? »
Et, s'il demande l'instrument :
« Monsieur, il ne m'appartient pas. »

Et, si vous leur tastez le bas,
Se rusent, ouvrant en grenoille ;
Mais à la fin, pour tous debatz,
Plus practique vit que quenoille.

L'une fauldra qu'on la catouille;
L'autre appelle maistre ou maistresse;
Ce temps pendant maujoinct se mouille
Le povre bidault là s'abaisse.

La dame survient à la presse
. . . . . .

Description de la prinse de Calais et de Guynes, composé par forme et stile de procès par M. G. de M.

A Paris, chez Barbe Regnault, rue S. Jacques, à l'enseigne de l'Elephant devant les Mathurins[1].

Description de la prinse de Calais et de Guynes, composé par forme et stile de procès par M. G de M.

L'an mil trois cens quarante-sept exprès,
Le tiers d'aoust, Edoard d'Angleterre
Sur France print Calais, dix mois après[2]
Qui l'assiegea tant par mer que par terre.

1. In-8 de 8 ff., dont le dernier blanc, sous les signatures A-B ; 24 lignes par page pleine. Au titre, la marque du libraire, représentant un éléphant avec la devise : *Sicut elephas sto* — n'y auroit-il pas là quelque allusion à la tour qui caractérise sainte Barbe — entourée d'élégants arabesques, et signée de la croix de Lorraine de Geoffroy Tory. — Nous en connoissons une autre édition, à la suite d'une relation en prose du même événement. En voici le titre : Totale réduction du comté d'Oye, Guynes, Hames et autres places deçà la mer, au royaume de France, avec description du droit royal,

Si que depuis ce jour jusques icy
Les roys Anglois l'ont par force ou souffrance
Toujours tenu, mais soubz charge et sy
Qu'elle seroit rendue au roy de France.

esdites places, en vers françois et style de procès. A Paris, par Claude Ravot, au Cloz Bruneau, à l'enseigne de la Chaire, 1558, in-8 de 16 ff., sous les signatures *a-d*. La partie en vers commence à *c 3 verso*. Nous ne savons laquelle est la première édition. Toutes deux sont pleines de fautes typographiques, que leur comparaison nous a permis de corriger. L'édition de Barbe Regnault est plus fautive que l'autre, mais elle est plus complète, ce qui est une raison de croire à son antériorité. — Quant à la prise de Calais, qui fut l'un des grands événements du règne de Henri II, et qui, bien plus encore que la défense de Metz, établit si profondément en France la popularité des Guises, nous n'avons ici rien à en dire. On pourra voir sur ce sujet, outre les relations spéciales en prose indiquées dans le Père Lelong, nos 17,697 à 17,704, et dans le Catalogue de l'histoire de France, t. 1, 1855, p. 244; les histoires de de Thou, liv. 20, édit. de Londres, Samuel Buckley, in-fol., t. 1, 1733, p. 677-80; les Commentaires de François de Rabutin (collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. 7, p. 579-82), les Mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes (*ibidem*, t. 8, p. 214), ceux de La Chastre (*ibidem*, t. 8, p. 593-94), et aussi l'histoire générale et particulière de la ville de Calais et du Calaisis, par M. Lefebvre, Paris, 1766, De Bure, t. 2, p. 292-311. Les poètes célébrèrent à l'envi ce fait d'armes. Buchanan, Turnèbe, Jean Daurat, le chancelier de L'Hospital, lui consacrèrent leurs plus beaux vers latins; en françois, outre les pièces qu'on va lire, il faut rappeler dans les œuvres de Joachim du Bellay l'Hymne au roy sur la prinse de Calais, qui est suivi de

Henry, sçachant ceste condition,
Se resolut mettre ceste matière
En plein conseil, et la perdition
Du fort Calais, sa ville de frontière.

Et feit l'an mil cinq cens cinquante-sept
Tout son conseil assembler à Paris,
Pour discuter de son droit, comme on sçait,
Et recouvrer sur l'Anglois son pays.

Tout son conseil, par consultation
Qu'il en feit lors à Paris au Palais,
Trouva qu'il doit intenter action
Contre l'Anglois, en demandant Calais.

Dessus deux poinctz il fonde sa demande :
L'un, que par droict successif et hoirie

l'Evocation des dieux tutélaires de Guynes et de l'Exécration sur l'Angleterre. Mais je doute qu'on trouve jamais ce que le sot qui se disoit sénateur alloit acheter au Landit :

La legende de sainte Luce,
De Griselidis la patience,
Et les hymnes de Rabelais
Sur la victoire de Callais.

(Muses gaillardes, Paris, Anthoine du Brueil, 1606, p. 77.)

2. Sur cette prise, qui suivit d'un an la défaite de Crécy, on peut voir les travaux de M. Clovis Bolard dans les Mémoires des antiquaires de la Morinie, et de M. Aug. Lebeau dans ceux de la Société de Calais, 1839-40, p. 25-232. — Dans ce dernier volume (p. 353-68), un mémoire sur le port de Calais au 16e siècle, par M. Dufaitelle, éclaircit la topographie de la ville à l'époque de la reprise. On peut voir aussi, à ce point de vue topographique, la curieuse *Chronicle of Calais*, par Richard Turpyn (1485-1540), publiée en 1846 par John Gough Nichols pour la *Camdem Society*, in-4° de XLIII et 227 pages.

Luy appartient, et pretend, comme il mande,
Le réunir par droit et seigneurie.

L'autre poinct est que, s'il se veult renger
Sur la coustume et droict, il trouvera
Par privilége et retraict lignaiger
Que sa demande on luy adjugera.

Le roy anglois, en son exception,
Dit qu'il ne veult telle demande voir ;
De deux cens ans maintient prescription
En alleguant fin de non-recevoir.

Et si soutient qu'il en a recreance
Par Edoard, qui l'a tousjours tenue
Sur les François, dont seroit mescreance
Au roy Henry d'en avoir maintenue.

Henry persiste, et, replicquant, a dict
Qu'il l'a tenu seulement par souffrance,
Et qu'un François ordonna par edict
Qu'on ne prescript le dommaine de France.

L'Anglois ne veult aprouver telle loy,
Et dict qu'il veult contre tous soustenir
Que c'est à luy, et à non autre roy,
Par quoy conclud à tousjours la tenir.

Quand chacun d'eulx a bien compté son cas,
N'ont trouvé tiers pour juger leurs afaires,
Si qu'entre eux deux, sans conseil d'advocas,
Sur tous leurs faictz s'appoinctèrent contraires.

L'Anglois n'avoit dressé son *intendit*
Qu'on luy apporte un advertissement
Qu'à son procès bien tost il entendit,
Ou qu'il auroit un triste jugement.

Incontinent il est forclos d'escrire
Et voit dresser contre luy prou d'enquestes,
Plusieurs tesmoings et chef pour les conduire
Pour parvenir aux nouvelles conquestes.

Le demandeur lors produict pour le moins
Cinquante mil et de gens de tout aage,
Disant qu'au monde il ne trouve tesmoings
Qui sachent mieux parler de son lignage.

Chacun luy dict : Calais vous appartient
A tiltre bon, Sainct-Omer, aussi Guynes,
Et la plupart de ces tesmoings maintient
Que c'est à vous Ardres et Gravelines.

Autres, estans de grand aage et memoire,
Rendoient bien tous les Anglois esbahis
En leur disant qu'il estoit tout notoire
Qu'au roy Henry appartient leur pays.

On leur dist plus, que par oultrecuidance
Ont entreprins faire en France dommage,
Et qu'en brief temps ils verroient par vengeance
Leur nouveau roy faire à Henry l'hommage.

Leur plaidoyé ne se peut accorder;
Mais chacun d'eux se courrouce et s'eforce,
Laissant tous plaids l'un l'autre s'abborder
Pour discuter de leur droict à la force.

Le roy Henry tost Calais assiegea,
L'environnant tant par mer que par terre;
Devant la ville un tel camp et siege a
Qui rend confus Philippe [1] et Angleterre.

1. C'est-à-dire Philippe de Valois, qui régnoit quand la France perdit Calais.

Il faict canons et bombardes sonner,
Ses tabourins et trompettes ensemble,
Si haultement qu'on [n] eust ouy tonner,
Dont ciel et terre en retentit et tremble.

Jamais si hault Juppiter ne tonna
Quand des geans abaissa la grand gloire,
Que par effort et esclaire estonna
Comme on faisoit poursuivant la victoire.

Et, le mardy unziesme de janvier,
Monsieur de Guyse, aussi Monsieur de Therme,
S'approchèrent de si près qu'obvier
N'y peut l'Anglois, qui n'eut jour, temps ne terme.

L'assault fut faict de telle violence
Après les murs et remparts abbatus,
Que le François rend par magnificence
Henry vainqueur et Anglois combatuz.

Son droit ne fut par appel en suspens;
Car, quand il eut principal obtenu,
L'Anglois paya l'amende et les despens,
Comme un plaideur temeraire tenu.

L'on ne se doit pas trop esmerveiller
Du mal escheu à Calais et ses forts,
Car de long-temps n'ont cessé d'y veiller
Les roys françois, sans monstrer leurs effors.

De tel retraict, qui est vrai lignaiger,
Dieu a donné l'honneur et la victoire
Au roy Henry sur l'Anglois langaiger,
En rabaissant son orgueil et sa gloire.

Mais puis après, en l'execution

De ce procès, s'est meu un incident
Au roy Henry mettre en sa dition,
Comme il a faict, Guynes par accident.

Et lors Henry, poursuyvant sa fortune,
A rechassé le prince de Piedmont
Dans Sainct-Omer, qui par trop l'importune,
Dont l'assiegea, tant par val que par mont.

Dieu a donné à Henry un grand heur
D'avoir Calais par force et grand puissance;
Guynes aussi, marque de sa grandeur,
Et reuny en son obeissance.

Fin.

Carmes françois sur la prinse de Guynes et de Calais.

Ostez vos pleurs maintenant, ô François!
Ostez voz pleurs, voz tristes desarrois!
Cause de joye avez en abondance:
Guyne est vaincue en son outrecuidance.

Plus que Calais avoit voulu tenir;
Jamais au point n'avoit voulu venir;
De resister tousjours la temeraire
Avoit osé et les François defaire.

Mais des François la noble diligence
Tant a valu contre l'impacience
De ces mutins ostinez Bourguignons,
Que tous passer a faict par les canons.

O noble roy de France la jolye!

Est-ce ainsi donc que ton ennemy lye?
Est-ce ainsi donc comme tu nous le donte?
Est-ce ainsi donc comme tu le surmonte?

Vis, vis long-temps, ô roy victorieux!
Vis bien heuré, vis à tous gratieux.
Crions, François, crions à haulte voix:
Vive Henry et avec luy ses loix!

Au Lecteur.

Amy lecteur, ne t'esbahy-tu point
De la victoire à Calais si soudaine?
La cause est prompte; penses-y poinct à poinct,
Et la chose est très vraye et très certaine.

Chassé avoit Jesuschrist et les siens,
Chassé avoit les images très sainctes;
Diable regner on eust dict là-dedans,
Tant peu avoit de sainctes croix depinctes.

Doncques Vertu a vaincu le peché,
Et Jesus-Christ a surmonté le diable;
Le roy Henry a l'Anglois depesché,
Les murs a prins duc de Guise honorable[1].

A Flandre et France.

Flandre, pourquoy maintenant es en pleurs?
Et toy, la France, où sont tes grans douleurs?
Entre vous deux d'où sont ces grans discors?
Tenez, tenez autrement voz accords.

1. Ces trois quatrains ne se trouvent que dans l'édition de Barbe Regnault.

Puis peu de temps, Flandre, t'esjouyssois;
Puis peu de temps, France, dolente estois.
Qui a changé si tost vostre chanson?
Quelle avez-vous de ce faire raison?

De Sainct-Quentin la prochaine surprise[1]
Entre vous deux avoit ce trouble mise;
Flamens chanter François avoit faict taire,
Et la chanson changea tout au contraire.

Mais maintenant ceux de Calais, dontez,
Ont les François en leur joye reboutez;
Guyne et Calais font craindre les Anglois,
Mettent Flamens en piteux desarrois.

Les Espagnolz, espeutez[2] comme veaux,
S'enfuyent tous par montagnes et vaux.
Noble victoire aux François estoit deue;
Pour les François de Dieu estois esleue.

A ceux d'Arras.

Revien, revien, où t'en fuis-tu, Arras?
Qui est celuy qui te faict changer place?
Demeure un peu, l'on ne suit point les rats[3],
Ne tes jumens, ne de tes bœufz la trace.

1. La prise de Saint-Quentin est de 1557.

2. L'édition de Ravot: Effrayez; mais le verbe *espeuter* se trouve dans Cotgrave.

3. On connoît le proverbe:

> Quand les François prendront Arras,
> Les souris mangeront les chats,

qui fut démenti en 1640, lorsque la ville fut reprise par la France. Voyez le *Magasin pittoresque*, année 1838, p. 369.

Tu te mocquois naguères de Paris;
Dancer, baller, farcer [1] ne coustoit rien.
Où sont tes jeus? Où sont allez tes ris?
Pourquoy as-tu si tost changé maintien?

Escoute un peu, je veux dire en l'oreille
Qui te hastoit d'ainsi farcer du roy [1]?
Qui te hastoit de controuver merveille
Pour te mocquer de France et son arroy?

Sur eschafaux criois à haulte voix :
Le roy Henry est de peur endormi.
Mieux eusses faict de te jouer aux noix,
Ou bien au tiers, courant comme un formi.

Tu cognois jà et fort bien apperçois
Qu'il te prouffite avoir faulsement dict;
Tu cognois jà que peuvent les François,
Et te repens, je croy, de ton mal-dict.

Arras, Arras, point ne te fault mal dire
De celuy-là qui est ton roy et maistre,
Qui se venger de toy peut bien en ire
Et te garder d'en terre long-temps estre.

Recognois donc celuy qui te faict bien,
Reçoy ton roy, ton propre gouverneur.
Cil que tu as vrayement n'est point le tien;
Le roy Henry est ton roy et seigneur.

1. Farcer, comme on le voit par la suite, a le sens bien positif de représenter une farce. Il seroit curieux de retrouver cette parade politique, qui n'a pas dû être la seule.

Graces à Dieu de ses bienfaictz.

Pour tous biens faictz à Dieu, qui est en hault,
Rendre devons de graces actions,
En prosperant orguillir ne nous fault;
En temps divers soient benedictions[1].

Le fol s'y fie de Monstradabus[2].

T'esbahis-tu pourquoy ce grand menteur,
Monstradabus, en ses escritz nouveaux,
N'a point esté de la prinse inventeur
Du fort Calais et des autres chasteaux?
Le temps passé, si tost que Bourguignons
Avoyent vessy, vers son nez la fumée
En redondoit, et comme champignons
De par les siens partout estoit semée.

1. Dans l'édition de Claude Ravot, ce quatrain se trouve à la suite de la pièce suivante.

2. Monstradabus, c'est Michel de Nostradamus, le prophète, qui ne mourut qu'en 1566, et dont les premières centuries avoient paru en 1555. (Cf. Brunet, t. 3, p. 529.) Nous n'avons pas eu le courage de vérifier s'il étoit aussi Bourguignon, c'est-à-dire aussi Espagnol que l'en accuse notre poëte; mais il eut plus d'un contradicteur. Ainsi, Antoine Couillard, sieur de Pavillon, près Loris en Gatinois, imprima à Paris, en 1560, chez Charles l'Angelier, un livre intitulé : *Les contredits à Nostradamus*. On attribue à Jodelle, ou à Charles Utenhove, ou à de Bèze, ce distique :

Nostra damus, cum verba damus, nam fallere nostrum est,
Et, cum verba damus, nil nisi nostra damus.
(Cf. La Croix du Maine, 2, 133-35).

Si Bourguignons prenoyent un coulombier
Ou six chevaux morveux ou haridelles,
Ou qu'un François avoit du destourbier,
Ou quand quelqu'un faisoit des choses telles,
Par un chascun tout soudain estoit dict :
Monstradabus certes l'avoit predit.
Mais, maintenant que la chance a tourné,
Le bruit de luy s'est soudain retourné,
Et dict chascun que tel Monstradabus
Le temps passé ne servoit que d'abus.

Dizain de la reduction de Calais[1].

Philippes, filz de Charles de Valloys,
Avoit Calais vaillamment combatue,
Tant que Edouard assiegea unze moys
Devant qu'à luy la ville fut rendue;
Vray est que allors de France fut perdue,
Deux cens dix ans tenue par Angleterre,
Jusques à ce que, par force et grand erre,
Le roy Henry, successeur de Valloys,
L'a assiegée, tant par mer que par terre,
Et faict sortir hors des mains des Anglois.

Fin.

1. Ce dizain manque dans l'édition de Ravot.

Hymne à la louange de Monseigneur le duc de Guise, par J. de Amelin.

A Paris, en la boutique de Federic Morel, rue Saint-Jan de Bauvais, au franc Meurier. M. D. LVIII. *Avec privilège du roy*[1].

Hymne à la louange de monseigneur le duc de Guyse, par J. de Amelin[2].

Soit content maintenant l'honneur et roy de Dèle, [et belle,
S'il sçait que le croissant de sa sœur chaste
Redoubtée ez forestz et admirée aux cieux,
L'autre clarté du monde et gloire des haultz Dieux,
Soit en France honoré, si que chascun le porte

1. In-4 de 4 ff., 29 lignes à la page. C'est Morel qui imprima l'Hymne au roy sur la prise de Calais de Joachim du Bellay, in-4 de 4 ff., et la « Remontrance sur la prinse de Calais et Guine, faicte premièrement en vers latins par un excellent personnage, et depuis mise en vers françois par un des poètes de ce temps », in-4 de 6 ff., avec privilège

Empraint dedans le cœur et le met sur la porte,
Marque de son bonheur : soit donc content ce Dieu,
Qui voit les quatre bouts du monde et le milieu,
Me monstrer ce laurier, qui la teste sacrée
Serra des Dieux, après la victoire Phlégrée,
Et que l'orgueil des filz de la Terre aterré,
Typhæus aux cent mains, fut soubs Ætne enserré,
D'où encore il menasse et effroye le monde,
Rejectant soulphre et feu de sa gorge profonde,
Et froissant loing en mer des gros massifz rochers
Qu'il demembre du mont, navires et nochers.
L'unde Ionie [3] en mugle, et la gent de Sicile
Blesmit, sentant crosler les trois angles de l'isle,
Qui doit, sur tous ses rois, des grans roys se vanter

du 17 janvier 1557 (1558). Les premiers vers de cette remontrance :

> Ainsi fortune change, et, jouant à sa guise
> Son jeu cruel, ceux-ci maintenant favorise
> Et maintenant ceux-là....

montrent que c'est une traduction des vers du chancelier de l'Hopital. — Cf. l'édition de ses poésies, Amsterdam, 1732, in-8, p. 195-99.

2. « Jean de Amelin, gentilhomme Sarladois ou de Sarlat, en Périgord. Il a traduit de latin en françois quelques livres de l'histoire de Tite-Live Padouan, imprimés. Il a écrit : l'histoire de France, non imprimée, de laquelle fait mention Ronsard en ses œuvres ; hymne à la louange de M. le duc de Guise, imprimée à Paris, chez Fedéric Morel, l'an 1558. Il a écrit plusieurs autres poésies latines et françoises non encore imprimées. Il florissoit sous le règne d'Henri II, roi de France. » (La Croix du Maine, éd. Rig. de Juv., 1, 438.—Cf. Du Verdier, ibidem, 3, 328.)

3. Ionie est là pris adjectivement.

Ayeux de ce vainqueur que j'ose ores chanter,
Auquel Apollon doit donner et le luy donne
L'inflaitrissable honneur duquel il se coronne,
Lorsque, victorieux et les Pythons oultrez,
Il monstre à Jupiter l'if voulté et les traictz
Qui des monstres ont mis les grandeurs merveilleuses
A bas, oultre-volans leurs durtez escailleuses;
Car, si les faictz des Dieux l'homme peult imiter,
Tant qu'il luy fault mortel icy bas habiter,
Nostre heros Guysien, par l'effort de sa lance
Desjà dessus les cieux autre qu'humain s'eslance;
Desjà laisse après luy bien loing ce preux, ce roy
De la saincte cité, son ayeul Godefroy.
Desjà digne des Dieux, par ses chevalereuses,
Par ses sages vertuz, tesmoigne non fableuses
Les louanges d'Hector, et, le tout bien compté,
Il l'a, luy et son loz, le premier surmonté;
Le Priamien a de Patrocle domptées
Les bravades, faulçant ses armes empruntées;
Mais Ajax luy fit teste, et Achille plus preux
Le tirailla trois fois mort, sanglant et pouldreux.
Nostre François Hector, soit qu'un hardy Tydide,
Un et un autre Ajax, un Achille homicide,
Un Ullysse ruzé, un brave Agamemnon,
Un Philoctète archer et un traistre Sinon
S'essayent d'envahir ou taschent de surprendre
La Troye des Vallois, non Troye près Scamandre,
Et, fust-il seul armé, comme le seul vaillant
Si aura-il l'honneur de premier assaillant.
Quant au blesseur des Dieux, il rompra sur sa teste
L'armet d'acier solide et l'orreur de la creste.
Les Ajax rondeliers, qui à ses pieds cherront

De leur sang respendu nouvelles fleurs feront,
Et du fils de Thetis l'adroicte lance siène
Faulcera sans Phebus la trempe Stygiène.
Or, le fin Ithaquois, entre les tas caché
De morts et de mourans, en sera arraché,
Non pour luy faire pis, car la fin de la guerre
Et de l'ire est de voir son ennemy par terre,
Mais pour servir d'exemple, où chascun apprendra
Qu'en vain contre le fort le fin entreprendra,
Et que qui veult oultrer l'ennemy sans remède,
Il luy fault accoupler Ulysse à Diomède,
La sagesse à la force. Heureux notre Ilion
Qui a et son Hector et son Palladion
Consacré de Henry dans la teste divine,
Gaige fatal qui France exempte de ruine.
Or qu'Atride entrepreigne, et Nérée, et ses eaux
Ahannent sous le faix de mille gros vaisseaux,
Que Septentrion s'arme, et de l'une et l'autre aile
De l'Aigle soyent couvers les champs que la Mozelle
Et Meuze, devant Metz, arrosent à l'envy,
Soit-il de l'Italie obey et suivy;
En son camp triparti soyent par tourbes comptées
Les forces de la terre et les plus indomptées;
Qu'en son horrible armée on voye d'estendars
Autant comme en tout autre on nombre de soldars;
Qu'il tone en Jupiter, et soit de ses machines
L'approcher seulement et brèches et ruines;
Que de ses gens il baille aux armez millions
Des promesses et dons les piquans aguillons,
Nostre Hector, decochant hors du fort des murailles,
Ira, d'horreur armé, enfoncer ses batailles,
Et, vainqueur retourné, ne retiendra pour luy

Que l'honneur, delaissant le butin à autruy.
Comme on voit un lion, fondant de la montaigne,
S'il trouve des toreaux faisans teste en campaigne,
Plus de gloire affamé que de meurtre et de sang,
Eschaufer sa fureur et se batre le flanc,
Se ruer dans la presse et ne donner attaincte
Qu'au moins de l'un ne soit au vif la vie attaincte;
Mais le loup forlignant, veu loing, bien loing, qu'il
Se jecte sur la proye et en lesche la playe : [l'aye,
Ainsi le Guisien, les bandes chamaillant,
Tout jectoit à l'envers, tout alloit detaillant;
Ainsi le Guisien, environné de gloire,
Rapportoit dedans Metz l'honneur de la victoire,
Laissant l'Aigle confuse, et par tout le dehors
Undoyant du pur sang des blessés et des morts.
De son fuir honteux l'Aigle estant mutinée,
Aux pertes et dangers pour nous nuire obstinée,
Fendra encor nostre arc, et, s'armant de rechef,
Poursuivra le malheur de son dernier meschef,
Comme l'homme chetif se donne la secousse
Luy-mesmes pour tomber où son destin le poulse.
Mais, ma Muse, dy moy, quand l'on veid à Ranty,
Par cest Hector l'honneur de l'Aigle aneanty,
A quel Dieu sembloit-il, ou si, comme il me semble,
Il ressembloit luy seul à trois Dieux tout ensemble?
O! ne sembloit-il pas de la teste et des yeux
Le toneur fouldroyant et le père des Dieux,
Et, du massif armé de sa large poictrine,
Au fier esbranle-terre, au dieu de la marine?
Du demourant du corps sembloit à Mars, oultrant
De son glaive meurtrier ce qu'il va rencontrant.
L'esquadron pistolier, à tout autre invincible,

Des Reytres, plus hydeux que du monde taisible
Les noirs tyrans ne sont, à son cours violent
Servit lors de carrière et de pavé sanglant.
Icy le beuveur d'Ebre, et là près ceux qui oyent,
Non sans blesmir, les flotz de la mer qui aboyent
Les rivages anglois; de là les Alemans,
De çà les Hennuyers tomboient, et les Flamens.
Il en fend ores l'un, ores l'autre il enferre,
Fasché de ne trouver une plus forte guerre;
Car cil qui vainct celuy qui vaincre le vouldroit
Et en faict le devoir est vainqueur à bon droit.
Comme un torrent, enflé des neiges engouffrées,
D'amont se precipite, et en basses contrées
Enlève arbres et gens, puis, faict plus fier et prompt,
Choque pons, quais et murs, les esbranle et les rompt,
Tout perit devant luy, et n'est digue si forte
Que de rage escumeuse il ne force et n'emporte;
Ainsi ce triple Dieu, tant plus s'alloyent serrans,
Tant plus des ennemys demolissoit les rangs,
Qui s'accabloyent l'un l'autre, ainsi comme en Ardene
Le chesne abat, tombant, un erable ou un fresne,
Voire deux telle fois, et, pressé de ces deux,
Un autre rompt : ainsi se ruinent entre eux.
Or, l'Aigle, se voyant perdre en celle journée
Tous les lauriers desquelz le ciel l'avoit ornée,
S'esvanouit du monde et ne cherche rien plus
Que desers desvoyez et de lumière excluz.
Mais, ô helas! toujours Titan ça bas ne jecte
Ses rays, ains à la nuict est la terre subjecte,
Et le bien et le mal tournoyent sans cesser,
Pour bienheurer les uns, les autres offenser.
A quoy donc la vertu, si le sort la surmonte,

Au regret des meilleurs, ô dieux! à vostre honte?
Resjouis-toy, ô France! et soit ton chef ourné
De fleurs, puisque tu voys ton Hector retourné.
Je sçay, et tu le sçais, que, d'ennuy martyrée,
Tu as, n'a pas long-temps, sa valeur souspirée,
Et disois : Où est-il? et, tous les preux nommez,
En revenois toujours au defendeur de Metz,
Comme si au dessous d'une ennuyeuse nue
D'un des Parrhasiens astres est detenue
La clarté, lors l'honneur du chariot on voit
Manque, et l'essieu n'a plus la splendeur qu'il avoit
Pour son feu retranché, et l'incertain pilote
Ses astres nombre en vain, et souspirant les note.
Il est donc revenu, il a donc entreprins,
Il a donc assiegé Callais, il l'a donc prins.
Quelle pluye du ciel et quelle gresle drue
Tombe si tost en bas? Quelle foudre se rue
Si soudain sur les monts haultains? Quel feu courant,
De la bise irrité, va si tost devorant
Les moissons et forestz? O vertu invincible,
Qui desdaigne l'hyver, qui force l'impossible,
Qui faict teste à Neptune, et à ses flotz braimans
De le frain, arrestant ses fiers regorgemens,
Et qui vainct le vainqueur, dompte les indomtables,
Qui penètre le fort des forts impenetrables,
Qui faict en un moment ce qu'avoyent differé
Tant et tant de grands roys, l'ayant desesperé.
O heureux conquereur! qui as Argo des Gaules
Relevé de tes bras, sauvé sur tes espaules,
Hors des sablons de Syrte, et qui l'as sçeue oster
Du danger de jamais en grande eau ne floter.
Or qu'elle vogue au large, et soyent son chef et guide

Ton frère, son Typhis, et toy, son Æsonide;
Mais d'elle au plus hault soit toujours apparoissant
L'astre clair de Henry, nostre royal croissant;
Ainsi soit, ô Argo! qu'avant que tu retornes,
Sur le poinct de se joindre on voye ses deux cornes,
Si qu'en noz jours remply son clair rond adoré
Ne soit plus en descours, ny plus descoloré.

E. C.

Epitaphe de la ville de Calais, faicte par Anthoine Fauquel, natif de la ville et cité d'Amiens. Plus une chanson sur la prinse dudict Calais.

A Paris, par Jean Caveiller, rue Frementel, près le cloz Bruneau, à l'enseigne de l'Estoille d'or. Avec privilège. 1558 [1].

Le Privilège.

Il est permis à Anthoine Fauquel, Prebstre, natif de la ville d'Amiens, de faire imprimer par tel libraire que bon luy semblera l'*Epitaphe de la ville de Calais*, et ce par Jean Caveiller, auquel ledict Fauquel a transferé ladicte permission. Et defences faites à tous libraires ou imprimeurs de n'imprimer ladicte epitaphe dedans le temps et terme de six moys, sur peine de confiscation et amende arbitraire. Donné à Paris, ce dix-septième de janvier mil cinq cens cinquante et sept.

Signé BERTRAND.

---

1. Cette pièce a été réimprimée dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique* (Valenciennes, in-8., nonvelle série, t. 4, 1842, p. 223-34), et ensuite dans le *Courrier de Bruxelles*, — il en été fait un tirage à part, pet. in-8. de 12 p., — d'après un exem-

A noble homme Monsieur de Hangest[1]
Anthoine Fauquel, prebstre, salut.

Comme ainsi soit, noble et puissant Seigneur, que je soye certain que le vostre noble esprit ne se soit point seullement addonné dès vostre jeunesse à prendre plaisir, joye et esbatement tant à la musique et autres manières d'instruments qui dependent d'icelles, comme le luc, espinette, guiterne et cistres, desquelz ladicte musique est mère et nutrice, que sçavoir par bonne et vraye experience le noble faict de la guerre, auquel vous estes monstré plusieurs fois vaillant (ce qui seroit long à rediger par escript), ce considéré, desirant pouvoir remunerer le grand bien que m'avez toujours faict que de me tenir pour l'un de vos subjectz et amy, je n'ay voulu faillir, attendu les choses susdites, vous dedier ce mien petit

plaire appartenant à M. Ducas, amateur lillois, et nous la donnons d'après cette reproduction. Les notes des pièces précédentes s'appliquant aussi bien à celle-ci, nous remarquerons seulement, d'après l'avertissement de M. Dinaux, qu'une branche de la famille Fauquel habite encore Ath, qu'une autre branche est restée vivace au Cateau-Cambresis, et qu'un autre Fauquel, beau-frère de M. Ducas, ancien officier de l'empire, originaire de Cateau-Cambresis, s'est allié à la famille de M. Samain, juge de paix à Nivelles.

1. Sans doute Louis de Hangest, qui fut commis en 1520 pour assister à la réformation de la coutume d'Amiens.

labeur, lequel prendrez, si c'est votre bon plaisir, pour aggreable, sachant que c'est le mien commencement et que desire dedans brief jours vous dedier œuvres plus grandes et dignes de memoire.

Audict Seigneur.

Si parchemin la terre estoit congnue,
Et l'eau de mer encre estoit devenue,
Je ne sçaurois, en usant tous les deux,
Escripre au long combien je suis joyeux
D'avoir acquis la vostre bonne grace.
Mais, si pouvois contempler vostre face,
Aussi d'icelle avoir fruition,
Trop mieux j'aurois ma consolation,
Consideré la grace inenarrable
Qui gist en vous, en tant que très affable
Vous vous monstrez à tous vos bons amis,
Par quoy, ainsi qu'est raisonnable, ay mis
Tout mon pouvoir et toute ma puissance
A vous causer moyen d'esjouissance
Par cest escript, quoy qu'il soit très mal faict;
Mais, meditant que ne suis point parfaict,
Vous supplirez, le mieux que vous pourrez,
Ce que bien faict pour vous ne trouverez;
Ainsi faisant, priray le Roy Jesus
Vous envoier de brief paix de lassus.

Au Lecteur.

Amy lecteur, il te plaira de grace

De m'excuser, le plus humainement
Que tu pourras, de ce qu'ay pris l'audace
De t'expliquer ce texte lourdement;
Sçachant que c'est le mien commencement
Et que desire en cest art me congnoistre;
Sy faulte y a, supply la doulcement,
Car detriment ne t'en peult apparoistre.

L'ACTEUR.

Par un matin, estant melancolique,
J'ay entendu la piteuse oraison
Qu'a faict Calais, qui par arme bellique
Prinse a esté d'iver en la saison,
Laquelle avoit, comme entendis le son,
Pour texte pris et dolente matière
Ce qui sensuit, par estrange manière :

Vox in Rama audita est,
Ploratus et ululatus Calais,
Plorans filios suos, et noluit
Consolari quia non sunt[1].

Epitaphe de la ville de Calais, faicte par Anthoine Fauquel, prebstre, natif de la ville d'Amiens.

Vox très piteuse et incomprehensible;
Vox, à bon droict, d'estrange nation;
Vox qui est plus que nulle autre terrible;
Vox qui pleine est de desolation,

1. C'est le 15e verset du 31e chapitre de Jérémie : Sed

Est ce jourd'huy à juste occasion,
Sans qu'il y ayt virgule ne coma[1],
Laquelle n'a point consolation,
Combien que soit, tout pour vray, *in Rama.*

Audita, las! mieux vauldroit estre sourd
Que d'escouter voix si espovantable.
Est-il quelqu'un oyant le canon lourd
Qui ne trembla, ainsi qu'est raisonnable,
Voyant aussi un prince insuperable
Venir à soy, avec grand interest,
Pour subjuguer ville estant imprenable,
Et en briefs jours l'avoir, comme vray *est?*

Ploratus est si grand en Angleterre,
Qu'impossible est le coucher par escript;
Plusieurs Anglois ont leur cœur tant en serre,
Et si marry, qu'ils crèvent de despit
D'avoir perdu tant fort lieu sans respit,
Auquel plusieurs ont esté devestus,
Les uns occis en faisant contredict,
Dont avec pleurs ont *et ululatus.*

Calais, Calais, tu estois par trop folle
D'assembler tant de pouldres et canons;
Tu pensois bien sçavoir jouer ton rolle,
Et delivrer le tout aux Bourguignons;
Mais maintenant tu vois que ne craignons,

dixit Dominus : Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus, Rachel plorans filios suos, et noluit consolari quia non sunt.

1. C'est le κόμμα, l'*incisum* latin, la moindre pause du discours, qui correspond à la virgule.

Puis que la trêve ont est[é] desflorans,
De t'assaillir et prendre où tant gaignons,
Que te rendons le jour et nuict *plorans.*

Filios, grandz et petits d'apparence
Avoit Calais en grande quantité,
Lesquelz n'ont peu luy servir de deffence
Contre François, qui par hostilité
Crainte n'aians de leur humanité,
Par quoy l'on dict à la réalité
Que Calais est deffaicte avec *suos*[1].

Et noluit, soy fiant au pouvoir
De son seigneur, lequel l'a delaissée,
Au roy Henry soy faire recepvoir,
Mais a trop mieulx aimé estre blessée,
Disant à voir que n'a esté changée
Deux cens dix ans, ce qui rend fort marry
Sondit seigneur, veu que son assemblée
N'a peu en rien celle *consolari.*

Quia reduicte est en la main du roy
Tres chrestien ceste tant forte place,
Il fault prier Dieu qu'en très bon arroy
Gardée soit par sa benigne grace,
Et que chascun de nous devant sa face
Soit mieux sentant de la foy que ne sont
Lesdictz Anglois, qui n'ont pas [par?] leur audace
Joye et plaisir, puis qu'en Calais *non sunt.*

1. Cette strophe est incomplète d'un vers.

Autre plaincte que faict Calais, parlant en son propre nom.

L'an mil cinq cens cinquante sept, sans faulte,
Monsieur de Guise, en janvier justement,
Combien que fut la mer près de moy haulte,
M'a canonné si très habillement
Qu'il m'a causé faire mon testament,
Lequel faisant, ne povant resister,
M'a subjugué en neuf jours vaillamment
Pour Boullenois et Picardz conforter.

Incitation aux François à fin de rendre action de grace à Dieu le createur de tel grand bien.

Voyez, François, quel grand bien vous faict
De vous avoir donné un si fort lieu, [Dieu
Qui vous portoit à tous [si] grant dommage.
Pensés comment Boullenois en servage
Et les Picardz ne seront comme estoient,
Et que marchantz, qui aller ne pouvoient
Audict Calais, trop mieulx qu'ilz n'ont apris
Vous feront vivre et à plus vile pris.
Si delaissez infecte iniquité ;
Pensés aussi que Dieu par sa bonté,
Qui est tout bon et tout misericors,
Si de son nom très sainct estes recors,
Vous donnera au royaume de France
La paix, à fin que de volunté france
Vous le servés et les sainctz benedictz,
Pour paix sans fin avoir en paradis.

Fin.

Chanson de la ville de Calais, faicte sur le chant de : Peronne la jolie. *Composée par maistre Jaques Pierres, dit Chasteau Gaillard*[1].

Calais, ville imprenable,
Recongnois ton seigneur,
Sans estre variable;
Ce sera ton honneur.

On va par tout disant,
Jusques en Normandie,
En riant et chantant
Par toute Picardie,
Que Calais la jolie
Est prinse des François,
Malgré toute l'envie
Des Bourguignons Anglois.
Calais, ville, etc.

Las! tu te fusse bien
Passée de faire guerre;
On ne te disoit rien,
Ny à toute Angleterre;
Tu as rué par terre
La ville Sainct Quentin,
C'est pourquoy on te serre
Du soir et du matin.
Calais, ville, etc.

Le roy Henry, voyant

1. Cette chanson se trouvoit sans nom d'auteur dans les mss. de M. Talon (Lefebvre, t. 2, p. 306).

La grande tyrannie
Que tu allois faisant
Toy et ta compagnie
Dedans la Picardie,
Sans l'avoir adverty,
Sur toy a eu envie,
En toy disant : Rens-t'i.
Calais, ville, etc.

Messieurs de Guise et Termes
Sont allez à puissance,
Sans falotz ni lanternes,
Te rendre recompense;
Car, à grand coup de lance,
Bombardes et canons,
T'ont foulé sur la pance,
Aussi aux Bourguignons.
Calais, ville, etc.

Deux cens dix ans et plus
A esté Bourguignonne,
Mais tu es rué jus;
Toy voy là, la mignonne,
Quoy que l'empereur grongne,
Luy et tous les Anglois,
Tu es, comme Peronne,
Subjecte aux François.
Calais, ville, etc.

Espaignolz, Bourguignons,
Ilz meur[en]t de grand rage,
Car leurs doubles canons
Sont prins, et leur passage
Est rompu au rivage

De la mer ceste fois;
Ilz n'iront plus en cage
Visiter les Anglois.
Calais, ville, etc.

Monstreul, Ardre, Boullongne,
Beauvais et Abeville,
Amiens qui pas n'eslongne,
Et Paris la grand ville,
Baptizez vostre fille
Sentant mal de la foy;
Jesuschrist et l'Eglise
Le veult, aussi le roy.
Calais, ville, etc.

Qui feist la chansonnette?
Ce fut Chasteau-Gaillard,
Estant en sa chambrette,
Soy plaignant de son lard,
Qui pris par un paillard
Luy fut secrettement;
Mais, le tirant à part,
Luy dict : C'est moy vrayement[1].

Fin.

1. Rien de plus fréquent, dans toutes ces chansons, que des signatures de ce genre, et la tradition n'en est pas perdue, témoin cette signature de vers et de chants guerriers intitulés *Abrégé de l'histoire d'Orient*, et imprimés cette année même (1856) chez madame veuve Baume, à Toulon :

Si du compositeur l'on veut savoir le nom,
C'est un individu qui ne fait pas de bile;
Il est toujours content, travaillant dans la ville;
Se nomme Louis Grimaud, portefaix de Toulon.

Le Discours du testament de la prinse de la ville de Guines, composé par maistre Anthoine Fauquel, prebstre, natif de la ville et cité d'Amiens.

A Paris, de l'imprimerie d'Olivier de Harsy, au clos Bruneau, à l'enseigne de la Corne de cerf. Avec privilège. 1558[1].

Le Privilège.

Il est permis à maistre Anthoine Fauquel, prebstre, natif de la ville d'Amiens, de faire imprimer à tel nombre que bon luy semblera le testament de la prinse de la ville de Guines, et ce par Olivier de Harsy, auquel ledict Fauquel a transferé ladite permission. Et defences faictes à tous libraires et imprimeurs de n'imprimer ne vendre ledit Testament dedans le temps et terme de six moys, sinon par ledit de Harsy, sous peine de confiscation dudit œuvre et d'amende arbitraire, ainsi qu'il est amplement declairé audict privilége. Donné à Paris ce vintquatriesme de janvier mil cinq cens cinquante et sept.

Signé BERTRAND.

---

1. In-8 de 8 ff. sous les signatures A-B. Au titre un buste de roi de France couronné et cuirassé. — Guines fut pris le 20 janvier 1557 (1558).

A noble et puissant seigneur Monsieur le Vidame d'Amiens[1], *Anthoine Fauquel, prebstre, salut.*

Reduisant en memoire, noble et puissant seigneur, les nobles et immemorables actes très dignes de memoire que vous avez faictes en la guerre, je n'ay voulu aucunement faillir, ce consideré, de vous dedier le Testament de la ville de Guines, tant pour vous causer moyen d'esjouyssance que pour vous animer à faire cesser la damnable vie des heretiques Anglois, ce que prendrez de vostre benigne et inenarrable grace pour aggreable.

Au dict Seigneur.

Est-il quelqu'un, très redoubté seigneur,
Qui aye faict prouesse tant insigne
Que vous avez, tant de Dieu à l'honneur
En ensuyvant la très saincte doctrine,
Que pour louer le roy Henry très digne,
Quand vous avez esté, sans avoir gaige,
Le secourir, ne craignant la bruyne,
Vous demonstrant de noble et franc couraige?

---

1. Louis d'Ailly, frère d'Antoine et François d'Ailly, vidames d'Amiens avant lui, fut vidame d'Amiens depuis 1550, époque de la mort de son frère François, jusqu'en 1567, époque où il fut tué à la bataille de Saint-Denis. (V. la collection de Dom Grenier, paquet 17, article 6, p. 205 verso.)

Le Testament de la prise de la ville de Guines, composé par Anthoine Fauquel, prebstre, natif de la ville et cité d'Amiens.

Au Lecteur.

Veu que l'esprit de l'humain est labile,
Je te supply de grace, amy lecteur,
Que, si tu vois en cest œuvre assez vile
Faulte, attendu que ne suis bon autheur,
La supporter, priant l'architecteur
De terre et ciel, qui l'humain illumine,
De mon esprit estre vray protecteur,
Pour en après te monstrer œuvre insigne.

L'AUTHEUR.

Ayant laissé la fascherie humaine,
Laquelle m'a livré cruel tourment,
J'ay eu desir d'aller à la campaigne,
Pour consoler le mien entendement.
Mais, cependant qu'avois ce pensement,
J'ay mieulx aymé, voyant monsieur de Guise,
Qui conquestoit, ainsi comme est sa guise,
Villes, chasteaux, m'addonner à descripre
Les nobles faictz qu'il a faict sans faintise,
Pour resjouyr ceulx qui les vouldront lire,
Et, ce faisant, sans avoir luc ne lyre,
J'ay entendu le testament de Guines
Si très piteux que je n'y tiens que rire:
Car delaissée este[1] de ses voisines,
Les quelles n'ont point sçeu par leurs doctrines
La sécourir à son très grand besoin,
Ny ses canons, bombardes, coulevrines,

1. Imprimé : *esté*. Je lis *este*, stat.

Contre François, qui ont eu d'elle soin;
Dont, à bon droit ayant de ce desdain,
Auparavant que rendre son esprit,
Son testament faisant de coing en coing
De ses logis, sans moyens de respit,
En souspirant disoit ce qui s'ensuyt:

Vocavi amicos meos et [ipsi] deceperunt me. Sacerdotes mei et senes mei in urbe consumpti sunt quia quæsierunt cibum sibi ut refocillarent animas suas. Audierunt quia ingemisco ego, et non est qui consoletur me[1].

ocavi, las! non point de voix joyeuse,
Mais de voix triste, ainsi qu'estoit raison,
De tous costez; mais, comme malheureuse,
Nul de ma voix n'a entendu le son;
Dont les François, sans quelque trahison,
Me desirant trop mieulx que vuidecotz,
M'ont aysement prise comme un oyson,
N'ayant moyen de trouver *amicos*

Meos, ausquelz, ainsi qu'audacieuse,
J'avois donné n'a pas long-temps secours,
Afin d'aller, ô acte perilleuse!
Au roy Henry faire d'estranges tours
A Sainct-Quentin, pour rompre portes, tours,
N'estimant point qu'il deust venir ainsi
En temps d'iver prendre sur moy recours;
Ce qui me rend marrie, et *et ipsi*.

1. Cette citation vient du chapitre premier des Lamentations de Jérémie. Les deux premières phrases forment le 19e verset, et la troisième phrase commence le 21e

Deceperunt, ce que ne pouvois croire
Souventes fois, par leur mauvais vouloir,
Les papes roys, ainsi qu'au repertoire
Des roys de France amplement on peult voir ;
Ce qui me faict, à vray dire, douloir,
Veu que le sieur de Guise est animé
Encontre moy, qui me faict percevoir
Qu'ilz ont plusieurs deçeuz paravant *me*.

Sacerdotes de Dieu et saincte Eglise,
Que j'ay à tort plusieurs fois irrité,
M'avoyent dict que long temps en franchise
Je ne serois par ma malignité.
Ce que je voy ; car, par hostilité
Prendre on me vient, ce qui fort m'esbahy.
Mieulx m'eust vallu suivre la verité
Avec iceulx que disoye *mei*.

Et senes, ceulx qui garder me devoient,
Par leur legère et folle invention,
Quand ilz ont sceu que les François venoient
Pour m'assieger à leur confusion,
Ilz m'ont laissée et faict combustion
De mes logis, qui faict qu'esvanouy
Est mon esprit, veu que sans fiction
Je n'ay moyen de les nommer *mei*.

In urbe, las! je ne trouve personne
Qui ayt moyen de me bien conseiller;
Fors qu'est besoing qu'icelle j'habandonne,
Et mon chasteau garder sans sommeiller,
Auquel, à fin de François travailler,
Parlementant [1], j'ay mes canons qui sont

1. Voy. plus loin les cinquième et sixième couplets de la première chanson, et le sixième couplet de la seconde.

Donnant sur eulx ; mais si bien resveiller
Viennent les miens que tous *consumpti sunt.*

Quia j'ay faict ce que ne devois faire
Contre le roy, en gectant mon venin
Sur ses amys, pour les cuider deffaire,
Quoy que le sieur de Guise soit benin,
Luy et les siens, voyant le cœur maling
Qu'estoit en moy, ont dict qu'ilz entreroient
Dans ma comté, aydant le roy divin,
Pour soulager ceulx qui *quesierunt*

Cibum sibi, non point cil qui gouverne
Le corps humain pour petite durée,
Mais ceulx qui ont, non point à la taverne,
Mais en l'eglise, au nom de Dieu sacrée,
Cerché le pain de vie, qui recrée
L'esprit de l'homme au digne sacrement,
Dont à bon droit j'ay esté sachagée,
Puisque c'estoit *ut refocillarent*

Animas ; car plus nobles que les corps
De beaucoup sont, en tant qu'à la semblance
Sont de Jesus, par quoy d'esprit concors
Ceulx ont cerché, à leur très grande advance,
Icelluy pain de vie, auquel fiance
A eu le roy, et non pas en Pallas,
Dont ce dict roy, par la nostre arrogance,
Calais et moy nous peult dire *suas.*

Audierunt mes seigneurs et mon prince
Des espions que n'avoit grand pouvoir
Le roy Henry, et qu'en autre province
Que ceste cy il s'en alloit, pour voir
S'il ne pourroit bien faire son debvoir,

Comme vaillant où lascheté n'y a;
Mais, quand ilz l'ont veu vers moy esmouvoir,
Eulx, en fuyant, m'ont laissée *à quia*.

Ingemisco toujours, sans faire pause,
En tant que j'ay faict acte deshonneste,
Quant j'ay lasché sur les François, sans cause,
Tous mes canons, comme il est manifeste;
Mais, ayant faictz de moy après conqueste,
Sans appeler tous ceulx de Cartago,
Ilz ont deffaict tous les miens, je l'atteste,
Tant qu'on diroit que ce n'est plus *ego*.

Et, quand j'ay veu que par ferocité
Suivant raison que j'estoye oppressée,
Et que c'estoit tout pour l'iniquité
Que faicte avoye, ainsi que desolée,
J'ay commencé maudire la journée,
Qu'ay delaissé à mon grand interest
De servir Dieu et sa mère sacrée
Qui est moyen qu'en moy plaisir *non est*.

Qui est celuy d'entre tous mes amis,
Devant que d'estre à la mort condampnée,
Qui son povoir et sa puissance ayt mis
Pour me deffendre ainsi que bien aymée?
Las, je n'ay veu, estant environnée,
Mon roy non plus que s'il fut abismé;
C'est à bon droict donc que suis desolée,
Puisque n'ay eu qui *consoletur me*.

Fin.

Chanson nouvelle sur la prise de Guines, sur le chant : Laissez la verde couleur, *faicte par M. J. P. dict Chasteau-Gaillard.*

Or escoutez, mes amys,
De Guines la grand'ruine ;
Eulx mesmes se sont periz
Comme infectz en leur cuisine
[(*bis*).

Monsieur de Guise, voyant
Que Calais estoit françoise,
S'en est allé pourmenant
Pour veoir Guines à son aise (*bis*).

Quant à Guines est arrivé,
Luy, aussi sa compaignie,
Un chascun l'a salué,
Mais c'estoit par grand'furie.

En luy disant : « Mon seigneur
Très aymé et noble prince,
Nous renonçons l'empereur,
Aussi toute sa province. »

Par nefande trahison,
En faignant leur contenance
Et faisant leur oraison,
Ont lasché canons sur France.

O capitaine inhumain,
Ce n'est la vraye demande ;
Car tu as lasché en vain,
Mais tu en payeras l'amende.

Quant Guise et Termes ont veu
Leur parlementer muable,
Par après nul n'est reçeu
A son cry si pitoyable.

Jamais de telle façon
Ville ne fut canonnée;
Espaignolz et Bourguignons
N'ont veu si cruelle armée.

O combat très furieux!
Jusqu'aux enfans de mamelle,
Bienheureux sont tous les yeulx
Qui n'ont veu la guerre telle.

Les bombardes et canons
Jusqu'au ciel voloient en terre
Contre Espaignolz, Bourguignons.
Helas! quelle cruelle guerre!

Il n'est receu à mercy
Ny chasteau, ny fort, ny ville;
Tout est bruslé et ravy.
O quelle guerre terrible!

Prions Jesus, roy des roys,
Par sa bonté infinie
Qu'il donne paix aux François
Contre telle tirannie.

Messieurs, ce n'est point chanson
Qu'a faict cy Jacques Pierre,
Car il n'entend point le ton
D'une si cruelle guerre.

Fin.

Chanson nouvelle sur l'assault de la prise de Guines, faicte par le dict Chasteau-Gaillart sur le chant de : Tremblez, haulte Boullongne.

Tremblez, Hames et Guines,
Sainct-Homer et Renty,
Et aussi Gravelines
Contre le roy Henry.
Il vient à grand puissance
Icy, par sainct Marry,
Avec[ques] ceulx de France
Qui sont avecques luy.
Vive la fleur de lys !

Monsieur de Guise et Termes
Preparent le festin
Avec lucz et guïternes
Au soir et au matin ;
Il y a du butin
A Guines et Calais,
Du françois, du latin,
Malgré tous les Anglois.
Vive les bons François !

Calais, ville notable,
Faicte par les François,
Tu estois imprenable,
Ce disoient les Anglois ;
Mais le seigneur de Guise
A dict qu'ils ont menty

Malgré leur entreprise
Sans t'avoir adverty.
Vive la fleur de lys!

O Guines, forte place,
As-tu point eu de peur
De prendre ceste audace,
Tenant pour l'empereur,
De lascher tes canons
Encontre les Gauloys?
Espaignolz, Bourguignons,
En sont mortz ceste fois.
Vive les bons François!

Las, si ton capitaine
Te disoit : « Tenons bon »,
C'estoit parolle vaine;
C'est un faulx Bourguignon
Qui par sa trahison
Est sorty de Paris;
Il luy coutera bon
A luy et ses amis.
Vive la fleur de lys!

Par sa faulce entreprise
Il t'a faict canonner
Sur le seigneur de Guise
Voulant parlementer;
Ce n'est pas la manière,
La foy que tu disois
Avoir du tout entière
A Henry de Valois.
Vive les bons Françoys!

Les Françoys t'on[t] laissée
Jetter tout ton venin ;
Mais Guise c'est fachée
Disant : « Françoys, affin
« A mort qu'elle soit rasée,
« Calais ensemble aussi[1]
« En cendre consommée,
« Sans nul prendre à mercy. »
Vive la fleur de Lys!

Qui la chanson a faicte
De Guines et Calais,
Et aussi la requeste?
C'est un quidam François
Estant à sa fenestre,
Soy voulant resjouyr,
Remerciant son maistre
Le noble roy Henry.

1. Imp. : Ensemble Calais aussi.

Fin.

[*Ballade sur la mode des haulx bonnets.*]

La ballade que nous sommes heureux de donner les premiers à nos lecteurs vient d'être découverte à la Bibliothèque impériale. C'est une pièce qui devra désormais être citée quand il sera question des origines de l'imprimerie. En effet, elle a cette curiosité d'être, non pas imprimée avec des types mobiles, mais entièrement gravée sur bois, c'est-à-dire d'être ce qu'on appelle une planche xylographique, avec cet intérêt de plus que le texte en est la partie importante, alors que, dans la plupart des planches xylographiques connues, la gravure étant l'objet principal, le texte n'y figure qu'à l'état de légende, comme dans les Bibles des pauvres ou dans les *Speculum humanæ Salvationis*. Ainsi que d'autres pièces curieuses de la même époque, celle-ci a été trouvée dans la reliure d'un manuscrit. Comme il étoit nécessaire de le relier de nouveau, on a enlevé l'ancienne reliure, et, en la défaisant avec soin, on s'est aperçu de ce qu'elle contenoit. Malheureusement, la feuille ayant été pliée pour servir dans les deux côtés des gardes, la partie du dos s'est trouvée détruite sur une hauteur de trois vers, qui manquent entre les deux fragments. Le fragment supérieur a de hauteur à droite $0^{m}.128$, à gauche $0^{m}.139$; l'inférieur a de haut $0^{m}.120$ à droite, et à gauche $0^{m}.119$, de sorte que la pièce complète, en y comprenant le nombre de vers disparus, devoit avoir à peu près 27 centimètres de haut; comme largeur, elle varie de $0^{m}.182$ à $0^{m}.184$.

Elle est partagée en deux colonnes; dans le haut de la première se voit un sujet gravé, de $0^{m}.095$ de hauteur sur $0^{m}.088$ de largeur, suivi de trois strophes, et dans la seconde les quatre dernières strophes, accompagnées d'un sujet final de $0^{m}.043$ de haut sur 0,087 de largeur. Chaque strophe commence par une lettre *torneure* qui porte sur deux lignes. L'espace qui se trouve à la fin de chaque vers est occupé par une ligne gravée; une ligne semblable se trouve au bas de la première colonne, deux en tête de la seconde, et deux entre la dernière strophe et la seconde gravure. Le tout est encadré par un gros trait noir d'une épaisseur fort variariable. Peut-être la planche de bois étoit-elle deux fois plus grande, et y avoit-il à droite une autre pièce du même genre qu'on tiroit en même temps et qu'on détachoit ensuite, car on voit de ce côté, vers le bas, l'impression d'une partie de bordure. Ce pourroit bien n'être qu'une maculature; mais comme aucune partie de la bordure de notre ballade ne s'y applique exactement, elle n'est au moins pas produite par ce que nous avons. Quant à la forme même des lettres, qui sont gothiques, elle est très irrégulière, et, comme il convient à une gravure, se rapproche bien plus de l'écriture des manuscrits que des types uniformes des lettres d'impression; un grand nombre sont liées entre elles, et je ne puis mieux donner idée du caractère de l'ensemble qu'en signalant sa ressemblance avec les volumes de Caxton.

Il reste maintenant à décrire les gravures, d'ailleurs fort simples et pauvres; mais, en attendant le facsimile qui doit en paroître dans le *Magasin pittoresque*, la pièce est trop curieuse pour que nous ne soyons pas obligés à ces détails. Dans la première gravure on voit un valet en chausses collantes, avec des souliers longs et pointus, sans cependant être tout à fait à la poulaine; sa jaquette, dont le col est formé de deux pièces et qui peut s'ouvrir par devant, ne lui descend pas plus

bas que le commencement des cuisses. Par suite d'une inattention du dessinateur, ses manches ne sont pas pareilles : celle du bras droit est simple, toute plate et serrée au poignet; la manche gauche est double; à celle de dessus, qui est large et ouverte d'une fente par laquelle sort l'avant-bras, la partie qui tombe semble reliée et retenue par deux morceaux d'étoffe. L'épée, courte et de forme triangulaire, est attachée par devant au milieu de la ceinture et pend entre les jambes du valet. Enfin il est coiffé d'un bonnet rond et très simple. Il faut ajouter qu'il tient de la main gauche un bâton surmonté d'un bonnet coupé par le haut de la gravure. Ce bâton est assez semblable à ceux qu'on voit encore chez les vanniers, car il est garni de morceaux de bois taillés et plantés de bas en haut; le bâton a six de ces fichets, dont trois supportent des bonnets. Les deux bords de la gravure sont aussi garnis de bâtons semblables; celui de gauche a deux bonnets, celui de droite trois fichets et deux bonnets. Ceux des bâtons central et gauche sont tout pareils, en drap sans doute, sans plis ni rebord, avec en haut une sorte de pointe, ou plutôt de mèche. Les deux bonnets du bâton de droite sont, l'un plus rond, l'autre, qui est garni de poils, plus haut, avec le bord légèrement retroussé. Un autre, aussi de poils, qui, de la grâce du graveur, se soutient à quelque distance de la terre, est orné d'une plume, et ses bords sont retroussés dans la forme qu'on a désignée il y a une vingtaine d'années sous le nom de coiffure à la Perrinet Leclerc.

Cette première gravure nous montre le triomphe des hauts bonnets, la dernière la défaite des chaperons et bonnets plats. Ce sont d'abord trois bonnets ronds, très plats, avec un léger rebord, celui du milieu à poils très longs. Au dessus de ces trois bonnets, un bras, vêtu d'une manche à bords très déchiquetés, tient un chaperon déplié, représentation curieuse et qui n'est pas fort commune. C'est d'abord une calotte, droite sur les côtés,

plate, très basse et recouverte d'étoffe, à laquelle est attachée, d'un côté une longue bande d'étoffe, et de l'autre un autre morceau plus petit, qui, lorsqu'on avoit fait faire à la première les tours nécessaires, se passoit dedans pour servir à les fixer. L'on voit par là que le chaperon n'étoit pas toujours dans le même état, mais avoit besoin d'être arrangé et se rapprochoit singulièrement de certains turbans encore en usage dans l'Asie mineure. Dans une suite de dessins allemands du XVe siècle qui s'est vendue dernièrement et que je décrirai ailleurs, l'un des sujets offre aussi des chaperons dépliés que des enfants, qui courent après des papillons, tiennent par la longue bande, en essayant de se servir, pour les attraper, de la calotte du chaperon comme d'un filet. J'ajouterai que ces deux gravures sont par partie grossièrement coloriées en rouge et en jaune.

Le point le plus important à déterminer à propos de cette ballade seroit sa date précise. Est-elle contemporaine des premiers temps de l'imprimerie, ou ne seroit-elle pas un peu antérieure? Cette date est malheureusement bien difficile à fixer. Le chaperon a été la coiffure de toute la première moitié du XVe siècle, et à la cour de France, et à la cour de Bourgogne; c'étoit la coiffure ordinaire de Philippe le Bon, qui mourut en 1467, et, à moins d'une raison positive pour faire remonter notre pièce jusqu'au règne de Charles VII, je crois qu'il est plus sûr de ne l'attribuer qu'à celui de Louis XI, où la mode des hauts bonnets fut tout à fait triomphante, jusqu'au moment où elle dut passer comme celle des chaperons; seulement deux règnes après, Rabelais, dans son premier livre (1535), n'en parle plus que pour les ridiculiser : c'est quand il met en scène l'auteur du bizarre *Blazon des couleurs* : « De faict, comme dit le proverbe : A cul de foirard tousjours abonde merde, a trouvé *quelque reste de niays du temps des haultz bonnets*, lesquelz ont eu foy en ses escriptz. »

Que cornettes ont le bruit
On a de piesà chanté ;
De velours on les ensuit
Qui a argent à planté[1].
Se lors faimes en esté[2]
[. . . . . .
. . . . . .
Les haulx bonnès ont le cours.]

A..... *le tans jadis*
Couroist de grandes valeurs,
Qui coustoit des escus dis,
Ou xx, selon les couleurs.
On les portoit pour chaleurs
Rolées en douse tours.
Ell'ont le bout[3] et les heurs ;
Les haulx bonnès ont le cours.

Chaperons grans et moiens
Et les barettes desus
Portoist [portoient ?] les enciens,
Desqueus nous sommes ysus;
Chapiaulx portoist roys et dus
De bièvre[4] par grans honnours ;

1. Celui qui a de l'argent les fait entourer de velours.
2. Nous imprimons en italiques les mots et les vers dont les lettres, à cause de la lacune médiale, sont incomplets par le haut ou par le bas, pour prévenir que ce que nous donnons n'est qu'une restitution sujette à examen.
3. Ou *bont*.
4. C'est-à-dire de castor.

Lessés sont et mises jus;
Les haulx bonnès ont le cours.

Chaperons à bourlès [noir[1]],
Decoppés et en lanbiaus[2],
Checun les voloit avoir
Et les tenoit-on pour biaulx.
Après de lions chapiaulx
Vindre[nt] velus comme ung ours[3];
Trestous sont alés au[x] veaux;
Les haulx bonnès ont le cours.

Aprés que furest rusés [usés?]
Chaperons, chapiaux fermés,
Vindrest les chapiaux frisés
A biau[x] cordons d'or fermés;
On les porte par les cours,
Posés qui soist bien aymés;
Les haux bonnès ont le cours[4].

Mantialx,'capes en yver,
En la guisse d'Esspaigneus,

1. Ce mot, indiqué par la rime, a été sauté par le graveur.

2. On sait les déchiquetages bizarres des bords des vêtements dans la mode des cours de France et de Bourgogne au XVe siècle. Le sens s'est conservé, dans la langue du blason, dans le mot technique lambrequin.

3. Il est difficile de croire qu'on ait fait communément des chapeaux avec des peaux de lions; il seroit plus admissible de penser que ces chapeaux, faits en peaux garnies de leurs poils, se fabriquoient ou avoient commencé à se fabriquer dans la ville de Lyon.

4. Il manque un vers à cette strophe.

Checum si les veult porter
. . . . . *t les garder mieux*
. . . . . .
. . . . . .
. . . *encore en tous lieux*
Le[s] haulx bonès ont le cours.

Qui doit porter bonnès haulx?
Son-ce les jens de mestier?
Nanin; papes, cardinaux,
Roys, dus, contes, chevaliers,
Jens d'eglisse et chevaliers [bacheliers?]
Qui d'estude(s) ont les labours.
Maintenant en tous cartiers
Les haulx bonnès ont le cours.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

84. La complainte douloureuse du Nouveau Marié. . 5
85. La fontaine d'Amours et sa description. Nouvellement imprimée 1
86. La singerie des huguenots, marmots et guenons de la nouvelle derrision Theodobezienne, contenant leurs arrests et sentences par jugement de raison naturelle. Composée par Me Artus Desiré (1574). . . . 24
87. La doctrine des princes et des servans en court. 31
88. Pronostication generalle pour quatre cens quatre vingt-dix-neuf ans, calculée sur Paris et autres lieux de mesme longitude. Imprimée nouvellement à Paris, mille cinq cens soixante et un 36
89. L'Aigle qui a fait la poule devant le Coq à Landrecy. Imprimé à Lyon, chez le Prince, près Nostre-Dame de Confort (par Claude Chapuis. 1543) . . . 47
90. La deffaicte des faulx monnoyeurs, par Dadonville. 71
91. Les estrennes des filles de Paris, par Jean Divry. 77
92. Le sermon de l'Endouille 87
93. La deploration de la cité de Genefve sur le faict des heretiques qui l'ont tiranniquement opprimée. 94

94. Le debat du Vin et de l'Eau (par Pierre Jamec). 103
95. La venue et resurrection de Bon-Temps, avec le bannissement de Chière-Saison. A Lyon, par Grand. Jean Pierre, près Nostre Dame de Confort . . 122
96. Les moyens très utiles et necessaires pour rendre le monde paisible et faire revenir le Bon-Temps . 133
97. Le debat de la Dame et de l'Escuyer (par maître Henri Baude) 151
98. Epistre envoiée de Paradis au très chrestien roy de France François premier du nom, de par les empereurs Pepin et Charlemagne, ses magnifiques predecesseurs, et presentée audit seigneur par le Chevallier Transfiguré, porteur d'icelle (1515) 180
99. Le testament d'un amoureux qui mourut par amour. Ensemble son epitaphe, composé nouvellement. 193
100. Le *De profundis* des amoureux. 206
101. La fuitte des Bourguignons devant la ville de Bourg en Bresse, le quinziesme d'octobre mil cinq cens cinquante sept, regnant Henry roy de France, second du nom (1557). 211
102. Le triomphe de très haulte et puissante dame Verolle, royne du Puy d'Amours, nouvellement composé par l'inventeur des menus plaisirs honnestes. Lyon, François Juste, 1539 214
103. Le pourpoinct fermant à boutons 270
104. Description de la prinse de Calais et de Guynes, composée par forme et stile de procès par M. G. de M... A Paris, chez Barbe Regnault 284
105. Hymne à la louange de Monseigneur le duc de Guyse, par Jean de Amelin. A Paris, en la boutique de Federic Morel, 1558 296
106. Epitaphe de la ville de Calais, faicte par Anthoine Fauquel, natif de la ville d'Amiens, plus une chanson

sur la prinse dudict Calais (par Jacques Pierre, dit Château-Gaillard). A Paris, par Jean Caveiller, 1558. 304

107. Le discours du testament de la prinse de la ville de Guynes, composé par maistre Anthoine Fauquel, prebstre, natif de la ville et cité d'Amiens. A Paris, à l'imprimerie d'Olivier de Harsy, 1558. . . 314

108. Ballade sur la mode des haulx bonnets . . 326

BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE

DE P. JANNET

RUE DE RICHELIEU, 15

Extrait du Catalogue

(1er mars 1856.)

THÉOLOGIE.

SOUS PRESSE.

L'*Internelle Consolation*, première version françoise de l'Imitation de Jésus-Christ. Nouvelle édition, publié par MM. L. MOLAND et CH. D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

MORALISTES.

EN VENTE.

R*éflexions, Sentences et Maximes morales* de LA ROCHEFOUCAULD. Nouvelle édition, conforme à celle de 1678, et à laquelle on a joint les Annotations d'un contemporain sur chaque maxi-

me, les variantes des premières éditions, et des notes nouvelles, par G. DUPLESSIS. Préface par SAINTE-BEUVE. 1 vol. 5 fr.

Les Caractères de THÉOPHRASTE, traduits du grec, avec les *Caractères ou les mœurs de ce siècle*, par LA BRUYÈRE. Nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une lettre inédite de La Bruyère et des notes littéraires et historiques, par M. Adrien DESTAILLEUR. 2 volumes. 10 fr.

Le Livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles; publié, d'après les manuscrits de Paris et de Londres, par M. Anatole DE MONTAIGLON, membre résidant de la Société des Antiquaires de France. 5 fr.

BEAUX-ARTS.

EN VENTE.

Memoires pour servir à l'Histoire de l'Academie royale de peinture et de sculpture, depuis 1648 jusqu'en 1664, publiés pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, par M. Anatole DE MONTAIGLON. 2 volumes. 8 fr.

Épuisé. — Il ne reste plus que quelques exemplaires en *papier fort*, à 16 fr.

Le Livre des peintres et graveurs, par Michel DE MAROLLES, abbé de Villeloin. Nouvelle édition, revue par M. Georges DUPLESSIS. 1 vol. 3 fr.

POÉSIE.

EN VENTE.

Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par M. A. DE MONTAIGLON. Tome I à III. Chaque volume. 5 fr.

Chansons, ballades et rondeaux de Jehannot de LESCUREL, poète françois du XIVe siècle, publiés d'après le manuscrit unique, par M. A. DE MONTAIGLON. 1 vol. 2 fr.

OEuvres complètes de François VILLON. Nouvelle édition, revue, corrigée et mise en ordre, avec des notes historiques et littéraires, par P. L.-JACOB, bibliophile. 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de ROGER DE COLLERYE. Edition revue et annotée par M. Charles D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

Extrait abregé des vieux Memoriaux de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Boys, en Bretagne. 1 vol. 2 fr.

OEuvres de Mathurin REGNIER, avec les commentaires revus et corrigés, précédées de l'*Histoire de la Satire en France*, pour servir de discours préliminaire, par M. VIOLLET LE DUC. 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de SAINT-AMANT, revues et annotées par Ch. L. LIVET. 2 vol. 10 fr.

OEuvres choisies de SENECÉ, revues sur les diverses éditions et sur les manuscrits originaux, par M. E. CHASLES et P. A. CAP. 1 vol. 5 fr.

OEuvres posthumes de SENECÉ, publiées d'après les manuscrits autographes par MM. Emile CHASLES et P. A. CAP. 1 vol. 5 fr.

OEuvres de CHAPELLE et de BACHAUMONT. Nouvelle édition, revue et corrigée sur les meilleurs textes, notamment sur l'édition de 1732, précédée d'une notice par M. TENANT DE LATOUR. 1 vol. 4 fr.

SOUS PRESSE.

Recueil général des Fabliaux et Contes des poètes français du XIIe au XVe siècle, revus sur les manuscrits et annotés par M. A. DE MONTAIGLON.

Ce Recueil formera quatre volumes à 5 fr. Le premier paraîtra en mars.

Gerard de Rossillon, poème provençal, suivi de la traduction en vers françois du XIIe ou du XIIIe siècle, publié par M. FRANCISQUE-MICHEL. 1 vol. 5 fr.

Flore et Blanchefleur, poème chevaleresque, reproduction de deux textes différents, avec variantes, notes et glossaire, par M. Edelestand DU MÉRIL. 1 vol. 5 fr.

Le Livre de Matheolus. — Le Rebours de Matheolus. 2 vol. 10 fr.

OEuvres complètes de Pierre GRINGORE, avec des notes par MM. Anatole DE MONTAIGLON et Charles D'HÉRICAULT. 4 vol.

OEuvres complètes de RONSARD, avec variantes et notes. 6 volumes.

Les Tragiques et autres poésies de Théodore-Agrippa D'AUBIGNÉ. Edition annotée par M. Ludovic LALANNE. 2 vol. 10 fr.

OEuvres complètes de Théophile, revues, annotées et précédées d'une Notice biographique par M. ALLEAUME. 2 vol. 10 fr.

THÉATRE.

EN VENTE.

Ancien théâtre françois, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille, publié avec des notices et éclaircissements. Tomes I à VII. Chaque vol. 5 fr.

Les Comédies de Pierre de LARIVEY, Champenois. 2 vol. 20 fr.

Ces deux volumes contiennent les neuf comédies de Pierre de Larivey. C'est un tirage à part, à cent exemplaires, avec titre particulier, des tomes V et VI et de partie du tome VII de l'*Ancien théâtre françois.*

Histoire de la vie et des ouvrages de CORNEILLE, par M. J. TASCHEREAU. Seconde édition, augmentée. 1 vol. 5 fr.

Ce volume sera suivi des *OEuvres complètes de Pierre* CORNEILLE, revues et annotées par J. TASCHEREAU. 6 vol. à 5 fr.

SOUS PRESSE.

Mystère de la Passion, par Arnoul GRÉBAN, publié d'après les manuscrits, par MM. C. D'HÉRICAULT et L. MOLAND. 3 vol. 15 fr.

ROMANS ET CONTES.

EN VENTE.

Melusine, par Jehan d'Arras; nouvelle édition, publiée d'après l'édition originale de Genève, 1478, in-fol., par M. Ch. BRUNET. 1 vol. 5 fr.

Le Roman de Jehan de Paris, publié d'après les

premières éditions, et précédé d'une Notice par M. Emile MABILLE. 1 vol. 3 fr.

Le Roman bourgeois, ouvrage comique, par Antoine FURETIÈRE. Nouvelle édition, avec des notes historiques et littéraires par M. Edouard FOURNIER, précédée d'une Notice par M. Ch. ASSELINEAU. 1 vol. 5 fr.

Six mois de la vie d'un jeune homme (1797), par VIOLLET LE DUC. 1 vol. 4 fr.

Les Aventures de Don Juan de VARGAS, racontées par lui-même, traduites de l'espagnol sur le manuscrit inédit, par Charles NAVARIN. 1 vol. 3 fr.

Hitopadésa, ou l'instruction utile, recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit, avec des notes historiques et littéraires et un Appendice contenant l'indication des sources et des imitations, par M. Ed. LANCEREAU, membre de la Société Asiatique. 1 vol. 5 fr.

SOUS PRESSE

Le Roman comique, par SCARRON, revu et annoté par Victor FOURNEL. 1 vol. 5 fr.

FACÉTIES.

EN VENTE.

MORLINI *novellæ, fabulæ et comœdia*. Editio tertia, emendata et aucta. 1 vol. 5 fr.

Les quinze Joyes de mariage. Nouvelle édition, conforme au manuscrit de la Bibliothèque pu-

blique de Rouen, avec les variantes des anciennes éditions et des notes. 1 vol. 3 fr.

Les Evangiles des Quenouilles. Nouvelle édition, revue sur les éditions anciennes et les manuscrits, avec Préface, Glossaire et Table analytique. 1 vol. 3 fr.

La Nouvelle Fabrique des excellens traits de verité, par Philippe D'ALCRIPE, sieur de Neri en Verbos. Nouvelle édition, augmentée des *Nouvelles de la terre de Prestre Jehan.* 1 volume. 4 fr.

Recueil general des Caquets de l'Accouchée. Nouvelle édition, revue sur les pièces originales et annotée par M. Edouard FOURNIER, avec une Introduction par M. LE ROUX DE LINCY. 1 vol. 5 fr.

SOUS PRESSE.

OEuvres de RABELAIS, seule édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes des anciennes éditions, des notes et un glossaire. 2 vol. 10 fr.

Le grand Dictionnaire des Pretieuses, revu et annoté par M. Ch. LIVET. 2 vol. 10 fr.

Paraîtra en mars.

HISTOIRE.

EN VENTE.

istoire notable de la Floride, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes françois, descrits par le capitaine LAU-

DONNIÈRE; à laquelle a été ajousté un *Quatriesme voyage*, *fait par le capitaine* GOURGUES. 1 volume. 5 fr.

Epuisé. Il reste quelques exemplaires en papier fort au prix de 10 fr.

Les Aventures du baron de Fæneste, par Théodore-Agrippa D'AUBIGNÉ. Edition revue et annotée par M. Prosper MÉRIMÉE, de l'Académie françoise. 1 volume. 5 f.

Mémoires de la Marquise de Courcelles, écrits par elle-même, précédés d'une notice et accompagnés de notes par M. Paul POUGIN. 1 vol. 4 fr.

Mémoires de Madame de la Guette. Edition revue et annotée par M. C. MOREAU. 1 vol. 5 fr.

POLYGRAPHES ET MÉLANGES.

EN VENTE.

Variétés historiques et littéraires, recueil de pièces volantes rares et curieuses, en prose et en vers, avec des notes par M. Edouard FOURNIER. Tome I à IV. Le volume, 5 fr.

SOUS PRESSE.

OEuvres complètes de Pierre de BOURDEILLES, abbé de BRANTHOME, et d'André de BOURDEILLES, son frère aîné, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreux fragments inédits, et annotées par MM. Prosper MÉRIMÉE, de l'Academie française, et Louis LACOUR, archiviste paléographe.

Paris, imprimerie Guiraudet et Jouaust, 338, r. S.-Honoré.

PQ 1103 B5 t.4

Montaiglon, Anatole de Courde de
Recueil de poésies françoises

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY